



Bulletin des variétés végétales

Janvier 2012/ Numéro 82

BUREAU DE LA PROTECTION DES OBTENTIONS VÉGÉTALES

Toute correspondance avec le BPOV doit être expédiée à l'adresse suivante:

Bureau de la protection des obtentions végétales
Agence canadienne d'inspection des aliments
59, rue Camelot
Ottawa (Ontario)
K1A 0Y9

Pour les demandes de renseignements généraux concernant la protection des obtentions végétales, veuillez communiquer avec un des membres du BPOV par télécopieur au (613) 773-7261 ou directement utilisant les numéros de téléphone ou les courriels indiqués dans le tableau ci-dessous.

Visitez notre site web à:

<http://www.inspection.gc.ca/francais/plaveg/pbrpov/pbrpovf.shtml>

Employés du Bureau de la protection des obtentions végétales		N. de téléphone
Commissaire intérimaire	Michel Cormier (michel.cormier@inspection.gc.ca)	(613)773-7135
Agents	Elizabeth Prentice-Hudson (elizabeth.prentice-hudson@inspection.gc.ca)	(613)773-7139
	Christine Irving (christine.irving@inspection.gc.ca)	(613)773-7136
	Sandy Marshall (sandy.marshall@inspection.gc.ca)	(613)773-7134
	Michael Burvill (mike.burvill@inspection.gc.ca)	(613)773-7141
	Ashley Balchin (ashley.balchin@inspection.gc.ca)	(613)773-7137
	Julie Laplante (julie.c.laplante@inspection.gc.ca)	(613)773-7138
	Coordinatrice de projets	Tamala Henri (tamala.henri@inspection.gc.ca)
Adjointe administrative	Gabrielle Becker (gabrielle.becker@inspection.gc.ca)	(613)773-7133



Agence canadienne
d'inspection des aliments

Canadian Food
Inspection Agency

**L'ÉCHÉANCE POUR LE NUMÉRO DE AVRIL 2012
EST LE 10 FÉVRIER 2012**

**L'ÉCHÉANCE POUR LE NUMÉRO DE JUILLET 2012
EST LE 11 MAI 2012**

© Sa Majesté la Reine du chef du Canada
(Agence canadienne d'inspection des aliments) 2012

N° de catalogue A27-13/821
ISSN: 1911-1460
P0776-12

Canada



DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

ASTER (*Aster*)

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4224
Date de délivrance: 2011/12/05
Numéro de la demande: 09-6775
Date de la demande: 2009/10/30
Dénomination approuvée: 'Synbul Henfirst'
Nom commercial: Blue Henry the First

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4225
Date de délivrance: 2011/12/05
Numéro de la demande: 09-6776
Date de la demande: 2009/10/30
Dénomination approuvée: 'Synfrost'
Nom commercial: Frost

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4226
Date de délivrance: 2011/12/05
Numéro de la demande: 09-6777
Date de la demande: 2009/10/30
Dénomination approuvée: 'Synhen Thefirst'
Nom commercial: Henry The First

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4227
Date de délivrance: 2011/12/05
Numéro de la demande: 09-6778
Date de la demande: 2009/10/30
Dénomination approuvée: 'Synpin Henfirst'
Nom commercial: Pink Henry the First

ASTILBE (*Astilbe*)

► **Titulaire:** Jan G. Van Veen, Noorden
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 4249
Date de délivrance: 2011/12/12
Numéro de la demande: 06-5683
Date de la demande: 2006/11/30
Dénomination approuvée: 'Vision in White'

AVOINE (*Avena sativa*)

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Ottawa (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4222
Date de délivrance: 2011/12/02
Numéro de la demande: 08-6437
Date de la demande: 2008/09/24
Dénomination approuvée: 'Dieter'

BLÉ (*Triticum aestivum*)

► **Titulaire:** University of Saskatchewan,
Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata
(Ontario)
Numéro du certificat: 4217
Date de délivrance: 2011/11/25
Numéro de la demande: 08-6411
Date de la demande: 2008/07/29
Dénomination approuvée: 'Accipiter'

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lethbridge (Alberta)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4211
Date de délivrance: 2011/11/17
Numéro de la demande: 09-6723
Date de la demande: 2009/09/02
Dénomination approuvée: 'Broadview'

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lethbridge (Alberta)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4212
Date de délivrance: 2011/11/17
Numéro de la demande: 10-6954
Date de la demande: 2010/04/30
Dénomination approuvée: 'Flourish'

► **Titulaire:** Pflanzenzucht Oberlimpurg,
Schwabisch Hall (Allemagne)
Mandataire au Canada: C & M Seeds, Palmerston
(Ontario)
Numéro du certificat: 4219
Date de délivrance: 2011/11/25
Numéro de la demande: 09-6746
Date de la demande: 2009/10/16
Dénomination approuvée: 'Keldin'

► **Titulaire:** University of Saskatchewan,
Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata
(Ontario)
Numéro du certificat: 4218
Date de délivrance: 2011/11/25
Numéro de la demande: 08-6412
Date de la demande: 2008/07/29
Dénomination approuvée: 'Peregine'

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Winnipeg (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4216
Date de délivrance: 2011/11/17
Numéro de la demande: 10-6999
Date de la demande: 2010/06/10
Dénomination approuvée: 'Vesper'

BRACHYSCOME (*Brachyscome*)

► **Titulaire:** Bonza Botanicals Pty., Ltd.,
Yellow Rock, Nouvelle-Galles
du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4193
Date de délivrance: 2011/10/03
Numéro de la demande: 09-6569
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination approuvée: 'Bonbrapi'
Nom commercial: Surdaisy Pink

BRACHYSCOME (*Brachyscome multifida*)

► **Titulaire:** Bonza Botanicals Pty., Ltd.,
Yellow Rock, Nouvelle-Galles
du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4194
Date de délivrance: 2011/10/03
Numéro de la demande: 09-6513
Date de la demande: 2009/03/05
Dénomination approuvée: 'Bonbraho'
Nom commercial: Surdaisy White

CAMPANULE (*Campanula formanekiana*)

► **Titulaire:** Gartneriet PKM A/S, Odense
N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 4201
Date de délivrance: 2011/10/19
Numéro de la demande: 07-6020
Date de la demande: 2007/10/05
Dénomination approuvée: 'PKMFOR168'

CAMPANULE (*Campanula takesimana*)

► **Titulaire:** Gartneriet PKM A/S, Odense
N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 4200
Date de délivrance: 2011/10/19
Numéro de la demande: 07-6021
Date de la demande: 2007/10/05
Dénomination approuvée: 'PKMTAK1'

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum*)

► **Titulaire:** Regents of the University of Minnesota, St. Paul, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4192
Date de délivrance: 2011/10/03
Numéro de la demande: 01-2555
Date de la demande: 2001/02/28
Dénomination approuvée: 'MN98-E90-15'
Nom commercial: Mammoth Daisy Twilight Pink

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum ×morifolium*)

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4228
Date de délivrance: 2011/12/05
Numéro de la demande: 09-6759
Date de la demande: 2009/10/30
Dénomination approuvée: 'Frosty Yocheryl'
Nom commercial: Frosty Cheryl

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4229
Date de délivrance: 2011/12/05
Numéro de la demande: 09-6760
Date de la demande: 2009/10/30
Dénomination approuvée: 'Synazy Urcoral'
Nom commercial: Jazzy Ursula Coral

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4230
Date de délivrance: 2011/12/05
Numéro de la demande: 09-6761
Date de la demande: 2009/10/30
Dénomination approuvée: 'Synberna Yel'
Nom commercial: Bernadette Yellow

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4231
Date de délivrance: 2011/12/05
Numéro de la demande: 09-6766
Date de la demande: 2009/10/30
Dénomination approuvée: 'Synjac Oranfus'
Nom commercial: Jacqueline Orange Fusion

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4232
Date de délivrance: 2011/12/05
Numéro de la demande: 09-6767
Date de la demande: 2009/10/30
Dénomination approuvée: 'Synjac Peafus'
Nom commercial: Jacqueline Peach Fusion

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4233
Date de délivrance: 2011/12/05
Numéro de la demande: 09-6769
Date de la demande: 2009/10/30
Dénomination approuvée: 'Synjac Pinka'
Nom commercial: Jacqueline Pink

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4234
Date de délivrance: 2011/12/05
Numéro de la demande: 09-6771
Date de la demande: 2009/10/30
Dénomination approuvée: 'Synmar Pinka'
Nom commercial: Marsha Pink

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4235
Date de délivrance: 2011/12/05
Numéro de la demande: 09-6772
Date de la demande: 2009/10/30
Dénomination approuvée: 'Synwil Yel'
Nom commercial: Wilma Yellow

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

► **Titulaire:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4236
Date de délivrance: 2011/12/05
Numéro de la demande: 09-6774
Date de la demande: 2009/10/30
Dénomination approuvée: 'Yogigi Snow'
Nom commercial: Gigi Snow

CHRYSOCEPHALUM (*Chrysocephalum apiculatum*)

► **Titulaire:** Bonza Botanicals Pty., Ltd.,
Yellow Rock, Nouvelle-Galles
du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4195
Date de délivrance: 2011/10/03
Numéro de la demande: 09-6483
Date de la demande: 2009/01/26
Dénomination approuvée: 'Bonchryki'
Nom commercial: Silver Leaf Yellow

DAHLIA (*Dahlia*)

► **Titulaire:** Verwer-Dahlia's BV, Lisse
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4210
Date de délivrance: 2011/11/16
Numéro de la demande: 06-5693
Date de la demande: 2006/12/07
Dénomination approuvée: 'VDTG31'
Nom commercial: Dragon Ball

ÉCHINACÉE (*Echinacea purpurea*)

► **Titulaire:** Walters Gardens, Inc.,
Zeeland, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 4202
Date de délivrance: 2011/11/02
Numéro de la demande: 07-6128
Date de la demande: 2007/12/27
Dénomination approuvée: 'All that Jazz'

EUPHORBE (*Euphorbia*)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4204
Date de délivrance: 2011/11/03
Numéro de la demande: 09-6539
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination approuvée: 'Balbreblus'
Nom commercial: Breathless Blush

HOSTA (*Hosta*)

► **Titulaire:** Brian and Virginia Skaggs,
Lowell, Indiana (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 4240
Date de délivrance: 2011/12/05
Numéro de la demande: 08-6434
Date de la demande: 2008/09/10
Dénomination approuvée: 'Empress Wu'

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

LIN (*Linum usitatissimum*)

► **Titulaire:** Viterra Inc., Saskatoon
(Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Viterra Inc., Regina
(Saskatchewan)
Numéro du certificat: 4209
Date de délivrance: 2011/11/14
Numéro de la demande: 07-5987
Date de la demande: 2007/08/22
Dénomination approuvée: 'VT 50'

LYCHNIDE (*Lychnis*)

► **Titulaire:** Hubertus Gerardus Oudshoorn,
Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 4241
Date de délivrance: 2011/12/12
Numéro de la demande: 05-4791
Date de la demande: 2005/04/26
Dénomination approuvée: 'Rollys Favourite'

MARGUERITE (*Leucanthemum* ×*superbum*)

► **Titulaire:** Walters Gardens, Inc.,
Zeeland, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 4203
Date de délivrance: 2011/11/02
Numéro de la demande: 09-6706
Date de la demande: 2009/08/07
Dénomination approuvée: 'Banana Cream'

ORGE (*Hordeum vulgare*)

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Brandon (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4213
Date de délivrance: 2011/11/17
Numéro de la demande: 10-6949
Date de la demande: 2010/04/30
Dénomination approuvée: 'Cerveza'

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Brandon (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4214
Date de délivrance: 2011/11/17
Numéro de la demande: 09-6631
Date de la demande: 2009/04/23
Dénomination approuvée: 'Major'

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Brandon (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 4215
Date de délivrance: 2011/11/17
Numéro de la demande: 09-6630
Date de la demande: 2009/04/23
Dénomination approuvée: 'Taylor'

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum ecklonis*)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4205
Date de délivrance: 2011/11/03
Numéro de la demande: 09-6552
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination approuvée: 'Balslerlem'
Nom commercial: Serenity Lemonade

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4206
Date de délivrance: 2011/11/03
Numéro de la demande: 09-6554
Date de la demande: 2009/03/16
Dénomination approuvée: 'Balvoyelo'
Nom commercial: Voltage Yellow

PAVOT D'ORIENT (*Papaver orientale*)

► **Titulaire:** Hubertus Gerardus Oudshoorn,
Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 4242
Date de délivrance: 2011/12/12
Numéro de la demande: 05-4792
Date de la demande: 2005/04/26
Dénomination approuvée: 'Carmen'

► **Titulaire:** Hubertus Gerardus Oudshoorn,
Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 4243
Date de délivrance: 2011/12/12
Numéro de la demande: 05-4794
Date de la demande: 2005/04/26
Dénomination approuvée: 'Fancy Feathers'

► **Titulaire:** Hubertus Gerardus Oudshoorn,
Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 4246
Date de délivrance: 2011/12/12
Numéro de la demande: 05-5091
Date de la demande: 2005/10/06
Dénomination approuvée: 'Little Candyfloss'

► **Titulaire:** Hubertus Gerardus Oudshoorn,
Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 4244
Date de délivrance: 2011/12/12
Numéro de la demande: 05-4798
Date de la demande: 2005/04/26
Dénomination approuvée: 'Matador'

► **Titulaire:** Hubertus Gerardus Oudshoorn,
Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 4247
Date de délivrance: 2011/12/12
Numéro de la demande: 05-5093
Date de la demande: 2005/10/06
Dénomination approuvée: 'Pink Pearl'

► **Titulaire:** Hubertus Gerardus Oudshoorn,
Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 4245
Date de délivrance: 2011/12/12
Numéro de la demande: 05-4799
Date de la demande: 2005/04/26
Dénomination approuvée: 'Scarlet O'Hara'

► **Titulaire:** Hubertus Gerardus Oudshoorn,
Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro du certificat: 4248
Date de délivrance: 2011/12/12
Numéro de la demande: 05-4800
Date de la demande: 2005/04/26
Dénomination approuvée: 'Sunset'

PÉLARGONIUM (*Pelargonium ×hortorum*)

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart
(Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 4237
Date de délivrance: 2011/12/05
Numéro de la demande: 07-5844
Date de la demande: 2007/04/05
Dénomination approuvée: 'KLEPZ07200'

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

PENNISÉTUM SOYEUX (*Pennisetum setaceum*)

► **Titulaire:** Ronald Strasko, Leola,
Pennsylvania (États-Unis) et
ItSaul Plants, LLC, Alpharetta,
Géorgie (États-Unis)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro du certificat: 4208
Date de délivrance: 2011/11/04
Numéro de la demande: 09-6745
Date de la demande: 2009/10/16
Dénomination approuvée: 'Sky Rocket'

POINSETTIA (*Euphorbia pulcherrima*)

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart
(Allemagne)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro du certificat: 4239
Date de délivrance: 2011/12/05
Numéro de la demande: 07-6057
Date de la demande: 2007/12/10
Dénomination approuvée: 'NPCW08135'
Nom commercial: Christmas Season Red

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart
(Allemagne)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)

Numéro du certificat: 4238
Date de délivrance: 2011/12/05
Numéro de la demande: 07-6056
Date de la demande: 2007/12/10
Dénomination approuvée: 'NPCW08153'
Nom commercial: Christmas Eve

POIRIER (*Pyrus communis*)

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Kentville (Nouvelle-
Écosse)

Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)

Numéro du certificat: 4223
Date de délivrance: 2011/12/02
Numéro de la demande: 08-6324
Date de la demande: 2008/05/01
Dénomination approuvée: 'KP5'

POMMIER (*Malus domestica*)

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Kentville (Nouvelle-
Écosse)

Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)

Numéro du certificat: 4220
Date de délivrance: 2011/12/02
Numéro de la demande: 09-6626
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination approuvée: 'KAR27'
Nom commercial: Sid the Kid

► **Titulaire:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Kentville (Nouvelle-
Écosse)

Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)

Numéro du certificat: 4221
Date de délivrance: 2011/12/02
Numéro de la demande: 09-6625
Date de la demande: 2009/04/22
Dénomination approuvée: 'KAS22'
Nom commercial: Heart of Gold

DÉLIVRANCE DES CERTIFICATS D'OBTENSION

SOJA (*Glycine max*)

► **Titulaire:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Limited, Chatham (Ontario)
Numéro du certificat: 4250
Date de délivrance: 2011/12/28
Numéro de la demande: 09-6523
Date de la demande: 2009/03/13
Dénomination approuvée: '92Y31'

► **Titulaire:** Pioneer Hi-Bred International, Inc., Johnston, Iowa (États-Unis)
Mandataire au Canada: Pioneer Hi-Bred Limited, Chatham (Ontario)
Numéro du certificat: 4251
Date de délivrance: 2011/12/28
Numéro de la demande: 09-6522
Date de la demande: 2009/03/13
Dénomination approuvée: '93Y20'

TORÉNIA (*Torenia*)

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4196
Date de délivrance: 2011/10/03
Numéro de la demande: 09-6576
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination approuvée: 'Sunrenikonho'
Nom commercial: Summer Wave White

VERVEINE (*Verbena ×hybrida*)

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4197
Date de délivrance: 2011/10/03
Numéro de la demande: 09-6573
Date de la demande: 2009/03/25
Dénomination approuvée: 'Sunmaricoaka'
Nom commercial: Temari Cherry Red

VIOLETTE (*Viola cornuta*)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4207
Date de délivrance: 2011/11/03
Numéro de la demande: 08-6207
Date de la demande: 2008/02/28
Dénomination approuvée: 'Balvijac'
Nom commercial: Jumping Jack

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4198
Date de délivrance: 2011/10/03
Numéro de la demande: 09-6516
Date de la demande: 2009/03/05
Dénomination approuvée: 'Sunviocoba'
Nom commercial: Violina Cobalt Blue

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro du certificat: 4199
Date de délivrance: 2011/10/03
Numéro de la demande: 09-6517
Date de la demande: 2009/03/05
Dénomination approuvée: 'Sunviofuji'
Nom commercial: Violina Pink



DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

ADENIUM
(*Adenium obesum*)

► **Requérant:** Dalina Genetics ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7375
Date de la demande: 2011/10/06
Dénomination proposée: 'Adefire'

► **Requérant:** Dalina Genetics ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7376
Date de la demande: 2011/10/06
Dénomination proposée: 'Adeni'

► **Requérant:** Dalina Genetics ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7377
Date de la demande: 2011/10/06
Dénomination proposée: 'Adesyv'

► **Requérant:** Dalina Genetics ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7378
Date de la demande: 2011/10/06
Dénomination proposée: 'Sarah'

ARGYRANTHÈME
(*Argyranthemum frutescens*)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7410
Date de la demande: 2011/11/01
Dénomination proposée: 'CHQZ0001'

BÉGONIA
(*Begonia ×hiemalis*)

► **Requérant:** Koppe Royalty B.V., Ermelo (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7421
Date de la demande: 2011/11/04
Dénomination proposée: 'KRSSUWH01'

BRACHYSCOME
(*Brachyscome*)

► **Requérant:** Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7451
Date de la demande: 2011/12/20
Dénomination proposée: 'BONBRA7053'

CALIBRACHOA
(*Calibrachoa*)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7411
Date de la demande: 2011/11/01
Dénomination proposée: 'CBRZ0004'

CAMPANULE
(*Campanula portenschlagiana*)

► **Requérant:** Gartneriet PKM A/S, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7408
Date de la demande: 2011/10/28
Dénomination proposée: 'PKMP08'

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum ×morifolium*)

► **Requérant:** Dekker Breeding B.V.,
Hensbroek (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7453
Date de la demande: 2011/12/29
Dénomination proposée: ‘**Dekampera**’

► **Requérant:** Dekker Breeding B.V.,
Hensbroek (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7454
Date de la demande: 2011/12/29
Dénomination proposée: ‘**Dekfrancofone Red**’

► **Requérant:** Dekker Breeding B.V.,
Hensbroek (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7455
Date de la demande: 2011/12/29
Dénomination proposée: ‘**Deksharapova**’

► **Requérant:** Willy's Greenhouses Ltd.,
Niagara on the Lake (Ontario)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7425
Date de la demande: 2011/11/24
Dénomination proposée: ‘**Power Red**’

CLÉMATITE (*Clematis*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7434
Date de la demande: 2011/12/14
Dénomination proposée: ‘**Diamond Ball**’

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S &
Raymond J. Evison, Ltd.,
Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP,
Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 11-7436
Date de la demande: 2011/12/19
Dénomination proposée: ‘**Evipo041**’

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S &
Raymond J. Evison, Ltd.,
Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP,
Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 11-7437
Date de la demande: 2011/12/19
Dénomination proposée: ‘**Evipo042**’

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7435
Date de la demande: 2011/12/14
Dénomination proposée: ‘**Sweet Summer Love**’

CORNOUILLER (*Cornus*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7420
Date de la demande: 2011/11/01
Dénomination proposée: ‘**Neil Z**’

DAHLIA (*Dahlia*)

► **Requérant:** Dalina Genetics ApS, Odense
N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7379
Date de la demande: 2011/10/06
Dénomination proposée: ‘**Daenogyve**’

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

► **Requérant:** Dalina Genetics ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7380
Date de la demande: 2011/10/06
Dénomination proposée: ‘Datoogyve’

► **Requérant:** Dalina Genetics ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7381
Date de la demande: 2011/10/06
Dénomination proposée: ‘Datreogyve’

► **Requérant:** Dalina Genetics ApS, Odense N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7382
Date de la demande: 2011/10/06
Dénomination proposée: ‘Datyve’

FRAMBOISIER (*Rubus idaeus*)

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agassiz (Colombie-Britannique)
Mandataire au Canada: Okanagan Plant Improvement Corporation (PICO), Summerland (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 11-7404
Date de la demande: 2011/10/17
Dénomination proposée: ‘BC92915’

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire Canada, Agassiz (Colombie-Britannique)
Mandataire au Canada: Okanagan Plant Improvement Corporation (PICO), Summerland (Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 11-7405
Date de la demande: 2011/10/17
Dénomination proposée: ‘BC9622R55’

HYDRANGÉE / HORTENSIA (*Hydrangea macrophylla*)

► **Requérant:** Hydrangea Breeders Association b.v., De Kwakel (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7389
Date de la demande: 2011/10/14
Dénomination proposée: ‘Hycabab’

► **Requérant:** Hydrangea Breeders Association b.v., De Kwakel (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7390
Date de la demande: 2011/10/14
Dénomination proposée: ‘Hycabava’

► **Requérant:** Hydrangea Breeders Association b.v., De Kwakel (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7391
Date de la demande: 2011/10/14
Dénomination proposée: ‘Hycachar’

► **Requérant:** Hydrangea Breeders Association b.v., De Kwakel (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7392
Date de la demande: 2011/10/14
Dénomination proposée: ‘Hycachi’

► **Requérant:** Hydrangea Breeders Association b.v., De Kwakel (Pays-Bas)

Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7393
Date de la demande: 2011/10/14
Dénomination proposée: ‘Hyclacla’

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

► **Requérant:** Hydrangea Breeders
Association b.v., De Kwakel
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7394
Date de la demande: 2011/10/14
Dénomination proposée: ‘Hycadur’

► **Requérant:** Hydrangea Breeders
Association b.v., De Kwakel
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7395
Date de la demande: 2011/10/14
Dénomination proposée: ‘Hycahedi’

► **Requérant:** Hydrangea Breeders
Association b.v., De Kwakel
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7396
Date de la demande: 2011/10/14
Dénomination proposée: ‘Hycahore’

► **Requérant:** Hydrangea Breeders
Association b.v., De Kwakel
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7397
Date de la demande: 2011/10/14
Dénomination proposée: ‘Hycapinde’

► **Requérant:** Hydrangea Breeders
Association b.v., De Kwakel
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7398
Date de la demande: 2011/10/14
Dénomination proposée: ‘Hycapins’

► **Requérant:** Hydrangea Breeders
Association b.v., De Kwakel
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7399
Date de la demande: 2011/10/14
Dénomination proposée: ‘Hycarore’

► **Requérant:** Hydrangea Breeders
Association b.v., De Kwakel
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7400
Date de la demande: 2011/10/14
Dénomination proposée: ‘Hycavans’

► **Requérant:** Hydrangea Breeders
Association b.v., De Kwakel
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7401
Date de la demande: 2011/10/14
Dénomination proposée: ‘Hycawhide’

► **Requérant:** Hydrangea Breeders
Association b.v., De Kwakel
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7402
Date de la demande: 2011/10/14
Dénomination proposée: ‘Hycawhis’

IMPATIENTE (*Impatiens*)

► **Requérant:** Sakata Seed Corporation,
Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7406
Date de la demande: 2011/10/19
Dénomination proposée: ‘SAKIMP022’

LANTANA (*Lantana camara*)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7428
Date de la demande: 2011/11/29
Dénomination proposée: ‘LANZ0004’

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

LAVANDE (*Lavandula angustifolia*)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7423
Date de la demande: 2011/11/16
Dénomination proposée: 'LAAZ0001'

LILAS (*Syringa*)

► **Requérant:** Andre Franciscus van
Nijnatten, Zundert (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7429
Date de la demande: 2011/12/05
Dénomination proposée: 'Pink Perfume'

LIN (*Linum usitatissimum*)

► **Requérant:** University of Saskatchewan,
Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7452
Date de la demande: 2011/12/22
Dénomination proposée: 'CDC Glas'

LOBÉLIE (*Lobelia erinus*)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7412
Date de la demande: 2011/11/01
Dénomination proposée: 'LOBZ0004'

OSTÉOSPERMUM (*Osteospermum ecklonis*)

► **Requérant:** Dalina Genetics ApS, Odense
N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7383
Date de la demande: 2011/10/06
Dénomination proposée: 'Daosenogtyve'

► **Requérant:** Dalina Genetics ApS, Odense
N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7384
Date de la demande: 2011/10/06
Dénomination proposée: 'Daosfireogtyve'

► **Requérant:** Dalina Genetics ApS, Odense
N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7385
Date de la demande: 2011/10/06
Dénomination proposée: 'Daostooogtyve'

► **Requérant:** Dalina Genetics ApS, Odense
N (Danemark)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7386
Date de la demande: 2011/10/06
Dénomination proposée: 'Daostreogtyve'

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7413
Date de la demande: 2011/11/01
Dénomination proposée: 'OSTZ0003'

PÉLARGONIUM (*Pelargonium*)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7414
Date de la demande: 2011/11/01
Dénomination proposée: 'PEQZ0003'

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7415
Date de la demande: 2011/11/01
Dénomination proposée: ‘PEQZ0004’

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7416
Date de la demande: 2011/11/01
Dénomination proposée: ‘PEQZ0005’

POINSETTIA (*Euphorbia pulcherrima*)

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart
(Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7432
Date de la demande: 2011/12/14
Dénomination proposée: ‘NPCW12198’

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart
(Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7433
Date de la demande: 2011/12/14
Dénomination proposée: ‘NPCW12202’

POIS (*Pisum sativum*)

► **Requérant:** Limagrain Europe s.a. (France)
Mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina
(Saskatchewan)
Numéro de la demande: 11-7426
Date de la demande: 2011/11/28
Dénomination proposée: ‘Abarth’

POIVRON (*Capsicum annuum*)

► **Requérant:** Rijk Zwaan Zaadteelt en
Zaadhandel B.V., De Lier
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Rijkz Zwaan Export B.V.,
Beamsville (Ontario)
Numéro de la demande: 11-7424
Date de la demande: 2010/11/25 (bénéfice de
priorité)
Dénomination proposée: ‘Redwing’

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum*)

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Fredericton (Nouveau-
Brunswick)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 11-7409
Date de la demande: 2011/11/01
Dénomination proposée: ‘BelJade’
**Date de délivrance du
certificat temporaire:** 2011/11/01

► **Requérant:** C. Meijer B.V., Kruijningen
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Solanum International Inc.,
Spruce Grove (Alberta)
Numéro de la demande: 11-7430
Date de la demande: 2011/12/06
Dénomination proposée: ‘Jazzy’

► **Requérant:** C. Meijer B.V., Kruijningen
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Parkland Seed Potatoes Ltd.,
Edmonton (Alberta)
Numéro de la demande: 11-7427
Date de la demande: 2011/11/29
Dénomination proposée: ‘Lady Lenora’

► **Requérant:** KWS Potato B.V., Emmeloord
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Tuberosum Technologies Inc.,
Outlook (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 11-7431
Date de la demande: 2011/12/14
Dénomination proposée: ‘Perline’
**Date de délivrance du
certificat temporaire:** 2011/12/14

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

POMMIER (*Malus domestica*)

- **Requérant:** Institute of Experimental Botany AS CR, v.v.i, Lysolaje (République Tcheque)
- Mandataire au Canada:** Barrigar Intellectual Property Law, Victoria (Colombie-Britannique)
- Numéro de la demande:** 11-7387
Date de la demande: 2011/10/05
Dénomination proposée: ‘Sirius’
- **Requérant:** Institute of Experimental Botany AS CR, v.v.i, Lysolaje (République Tcheque)
- Mandataire au Canada:** Barrigar Intellectual Property Law, Victoria (Colombie-Britannique)
- Numéro de la demande:** 11-7388
Date de la demande: 2011/10/05
Dénomination proposée: ‘UEB3375-2’
Synonyme: Luna

ROSIER (*Rosa*)

- **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
- Mandataire au Canada:** Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
- Numéro de la demande:** 11-7450
Date de la demande: 2011/12/19
Dénomination proposée: ‘Poulcas033’
- **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
- Mandataire au Canada:** Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
- Numéro de la demande:** 11-7449
Date de la demande: 2011/12/19
Dénomination proposée: ‘Poulcy015’
- **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
- Mandataire au Canada:** Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
- Numéro de la demande:** 11-7448
Date de la demande: 2011/12/19
Dénomination proposée: ‘Poulcy017’

- **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
- Mandataire au Canada:** Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
- Numéro de la demande:** 11-7447
Date de la demande: 2011/12/19
Dénomination proposée: ‘Poulcy018’
- **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
- Mandataire au Canada:** Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
- Numéro de la demande:** 11-7446
Date de la demande: 2011/12/19
Dénomination proposée: ‘Poulcy019’
- **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
- Mandataire au Canada:** Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
- Numéro de la demande:** 11-7445
Date de la demande: 2011/12/19
Dénomination proposée: ‘Poulpah051’
- **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
- Mandataire au Canada:** Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
- Numéro de la demande:** 11-7444
Date de la demande: 2011/12/19
Dénomination proposée: ‘Poulpah053’
- **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
- Mandataire au Canada:** Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
- Numéro de la demande:** 11-7443
Date de la demande: 2011/12/19
Dénomination proposée: ‘Poulpah054’
- **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
- Mandataire au Canada:** Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
- Numéro de la demande:** 11-7442
Date de la demande: 2011/12/19
Dénomination proposée: ‘Poulpal031’
- **Requérant:** Poulsen Roser A/S, Fredensborg (Danemark)
- Mandataire au Canada:** Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
- Numéro de la demande:** 11-7441
Date de la demande: 2011/12/19
Dénomination proposée: ‘Poulpar056’

DEMANDES DONT LE DÉPÔT EST ACCEPTÉ

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S,
Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP,
Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 11-7440
Date de la demande: 2011/12/19
Dénomination proposée: ‘Poulpar058’

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S,
Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP,
Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 11-7439
Date de la demande: 2011/12/19
Dénomination proposée: ‘Poulpar065’

► **Requérant:** Poulsen Roser A/S,
Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP,
Montréal (Québec)
Numéro de la demande: 11-7438
Date de la demande: 2011/12/19
Dénomination proposée: ‘Poulpar066’

SABLINA DES MONTAGNES (*Arenaria montana*)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7374
Date de la demande: 2011/10/04
Dénomination proposée: ‘AMOZ0001’

SPIRÉE (*Spiraea betulifolia*)

► **Requérant:** Valkplant BV, Boskoop (Pays-
Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7407
Date de la demande: 2011/10/19
Dénomination proposée: ‘Tor Gold’

SPIRÉE (*Spiraea nipponica*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7403
Date de la demande: 2011/10/14
Dénomination proposée: ‘VERSPI1’

VERVEINE (*Verbena ×hybrida*)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7417
Date de la demande: 2011/11/01
Dénomination proposée: ‘VEAZ0013’

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7418
Date de la demande: 2011/11/01
Dénomination proposée: ‘VEAZ0014’

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7419
Date de la demande: 2011/11/01
Dénomination proposée: ‘VEAZ0015’

WEIGÉLIA (*Weigela*)

► **Requérant:** Spring Meadow Nursery, Inc.,
Grand Haven, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 11-7422
Date de la demande: 2011/11/14
Dénomination proposée: ‘VERWEIG6’



CHANGEMENTS

CHANGEMENT DE DÉNOMINATION

LIN
(*Linum usitatissimum*)

► **Requérant:** Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Morden (Manitoba)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire
Canada, Lacombe (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6646
Date de la demande: 2009/05/08
Dénomination
antérieurement proposée: 'FP2214'
Dénomination proposée: 'Prairie Sapphire'

CHANGEMENT DE MANDATAIRE AU CANADA (certificat délivré)

ORGE
(*Hordeum vulgare*)

► **Titulaire:** NDSU Research Foundation,
 Fargo, Dakota du Nord (États-
 Unis)
Ancien mandataire au
Canada: FP Genetics Inc., Regina
(Saskatchewan)
Nouveau mandataire au
Canada: Seed Depot Corporation, Pilot
 Mound (Manitoba)
Numéro du certificat: 4014
Date de délivrance: 2011/03/10
Dénomination approuvée: 'Pinnacle'

CHANGEMENT DE REQUÉRANT

POMME DE TERRE
(*Solanum tuberosum*)

► **Ancien requérant:** Van Rijn - KWS B.V., Poeldijk
(Pays-Bas)
Requérant: KWS Potato B.V., Emmeloord
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Tuberosum Technologies Inc.,
 Outlook (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 10-6790
Date de la demande: 2010/01/04
Dénomination proposée: 'Everest'

► **Ancien requérant:** Van Rijn - KWS B.V., Poeldijk
(Pays-Bas)
Requérant: KWS Potato B.V., Emmeloord
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Tuberosum Technologies Inc.,
 Outlook (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 09-6653
Date de la demande: 2009/06/02
Dénomination proposée: 'Sapphire'

CHANGEMENT DE TITULAIRE

FÉVEROLE
(*Vicia faba*)

► **Ancien titulaire:** Limagrain Nederland B.V.,
 Rilland (Pays-Bas)
Nouveau titulaire: Limagrain Europe s.a. (France)
Mandataire au Canada: Cyre Seed Farms, Barrhead
(Alberta)
Numéro du certificat: 4003
Date de délivrance: 2011/02/10
Dénomination approuvée: 'Imposa'

► **Ancien titulaire:** Innoseeds B.V., Vlijmen
(Pays-Bas)
Nouveau titulaire: Limagrain Europe s.a. (France)
Mandataire au Canada: Bob Park, Lacombe (Alberta)
Numéro du certificat: 1558
Date de délivrance: 2003/09/22
Dénomination approuvée: 'Snowbird'

CHANGEMENTS

POIS (*Pisum sativum*)

► **Ancien titulaire:** Limagrain Nederland B.V.,
Rilland (Pays-Bas)
Nouveau titulaire: Limagrain Europe s.a. (France)
Mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina
(Saskatchewan)
Numéro du certificat: 2275
Date de délivrance: 2005/11/22
Dénomination approuvée: ‘Camry’

► **Ancien titulaire:** Limagrain Nederland B.V.,
Rilland (Pays-Bas)
Nouveau titulaire: Limagrain Europe s.a. (France)
Mandataire au Canada: Canterra Seeds Holdings Ltd.,
Winnipeg (Manitoba)
Numéro du certificat: 2356
Date de délivrance: 2005/12/29
Dénomination approuvée: ‘Cooper’

► **Ancien titulaire:** Limagrain Nederland B.V.,
Rilland (Pays-Bas)
Nouveau titulaire: Limagrain Europe s.a. (France)
Mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina
(Saskatchewan)
Numéro du certificat: 1016
Date de délivrance: 2001/08/30
Dénomination approuvée: ‘Eclipse’

► **Ancien titulaire:** Limagrain Nederland B.V.,
Rilland (Pays-Bas)
Nouveau titulaire: Limagrain Europe s.a. (France)
Mandataire au Canada: Canterra Seeds Holdings Ltd.,
Winnipeg (Manitoba)
Numéro du certificat: 2719
Date de délivrance: 2007/03/26
Dénomination approuvée: ‘Fusion’

► **Ancien titulaire:** Limagrain Nederland B.V.,
Rilland (Pays-Bas)
Nouveau titulaire: Limagrain Europe s.a. (France)
Mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina
(Saskatchewan)
Numéro du certificat: 2506
Date de délivrance: 2006/08/23
Dénomination approuvée: ‘Polstead’

► **Ancien titulaire:** Limagrain Nederland B.V.,
Rilland (Pays-Bas)
Nouveau titulaire: Limagrain Europe s.a. (France)
Mandataire au Canada: FP Genetics Inc., Regina
(Saskatchewan)
Numéro du certificat: 3350
Date de délivrance: 2008/09/17
Dénomination approuvée: ‘Sorento’

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum*)

► **Ancien titulaire:** Van Rijn - KWS B.V., Poeldijk
(Pays-Bas)
Nouveau titulaire: KWS Potato B.V., Emmeloord
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Tuberosum Technologies Inc.,
Outlook (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 3659
Date de délivrance: 2009/10/20
Dénomination approuvée: ‘BioGold’
Synonyme: Riogold

► **Ancien titulaire:** Van Rijn - KWS B.V., Poeldijk
(Pays-Bas)
Nouveau titulaire: KWS Potato B.V., Emmeloord
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Tuberosum Technologies Inc.,
Outlook (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 2119
Date de délivrance: 2005/06/08
Dénomination approuvée: ‘Inova’

► **Ancien titulaire:** Van Rijn - KWS B.V., Poeldijk
(Pays-Bas)
Nouveau titulaire: KWS Potato B.V., Emmeloord
(Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Tuberosum Technologies Inc.,
Outlook (Saskatchewan)
Numéro du certificat: 2705
Date de délivrance: 2007/03/07
Dénomination approuvée: ‘Piccolo’
Synonyme: Piccolo Star

CHANGEMENTS

► **Ancien titulaire:** Van Rijn - KWS B.V.,
Poeldijk (Pays-Bas)
Nouveau titulaire: KWS Potato B.V.,
Emmeloord (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: McCain Produce Inc.,
Florenceville-Bristol
(Nouveau-Brunswick)
Numéro du certificat: 0570
Date de délivrance: 1999/02/22
Dénomination approuvée: ‘Santana’

DEMANDES ABANDONNÉES

CHRYSANTHÈME (*Chrysanthemum ×morifolium*)

► **Requérant:** Syngenta Crop Protection AG,
Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 08-6273
Date de la demande: 2008/04/03
Date d'abandon: 2011/08/08
Dénomination proposée: ‘Pink Yosonoma’
Nom commercial: Pink Sonoma

CYPRÈS DE LAMBERT (*Cupressus macrocarpa*)

► **Requérant:** Masanari Ikuma, Millcreek,
Washington (États-Unis)
Mandataire au Canada: Smiths IP, Vancouver
(Colombie-Britannique)
Numéro de la demande: 06-5668
Date de la demande: 2006/11/10
Date d'abandon: 2011/08/03
Dénomination proposée: ‘Emerald Crest’

GÉRANIUM (*Geranium*)

► **Requérant:** Stephen Burton, Cambridge
(Nouvelle-Zélande)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 08-6353
Date de la demande: 2008/05/30
Date d'abandon: 2011/08/08
Dénomination proposée: ‘Thunder Cloud’

GÉRANIUM (*Geranium sessiliflorum x traversii*)

► **Requérant:** Dean, Mark Alston and Esme
Julien, Tauranga (Nouvelle-
Zélande)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 08-6361
Date de la demande: 2008/06/03
Date d'abandon: 2011/08/08
Dénomination proposée: ‘Purple Passion’

ORGE (*Hordeum vulgare*)

► **Requérant:** WestBred LLC, Bozeman,
Montana (États-Unis)
Mandataire au Canada: Viterra Inc., Calgary (Alberta)
Numéro de la demande: 09-6652
Date de la demande: 2009/05/29
Date d'abandon: 2011/08/29
Dénomination proposée: ‘FB313’

SPIRÉE (*Spiraea*)

► **Requérant:** Denis Levac, Ste-Adèle
(Québec)
Numéro de la demande: 07-5883
Date de la demande: 2007/04/16
Date d'abandon: 2011/08/08
Dénomination proposée: ‘Denistar’

VIGNE (*Vitis*)

► **Requérant:** Ecole de viticulture et de
vinification du Québec,
L'Ascension-de-Patapédia
(Québec)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5523
Date de la demande: 2006/04/26
Date d'abandon: 2011/07/17
Dénomination proposée: ‘Frontenac M2’

DEMANDES RETIRÉES

BOURRACHE
(*Borago officinalis*)

► **Requérant:** Bioriginal Food & Science Corp., Saskatoon (Saskatchewan)
Numéro de la demande: 08-6447
Date de la demande: 2008/10/02
Date du retrait: 2011/10/19
Dénomination proposée: 'BFS-Ananth'

CALIBRACHOA
(*Calibrachoa*)

► **Requérant:** Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6531
Date de la demande: 2009/03/16
Date du retrait: 2011/11/03
Dénomination proposée: 'Balcanoran'
Nom commercial: Can-Can Orange

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6158
Date de la demande: 2008/01/31
Date du retrait: 2011/10/14
Dénomination proposée: 'KLECA08164'
Nom commercial: MiniFamous Double Blush Pink

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 08-6163
Date de la demande: 2008/01/31
Date du retrait: 2011/10/14
Dénomination proposée: 'KLECA08182'
Nom commercial: MiniFamous Double Yellow

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6571
Date de la demande: 2009/03/25
Date du retrait: 2011/11/01
Dénomination proposée: 'Suncalcos'
Nom commercial: Million Bells Cosmos Pink Improved

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Numéro de la demande: 09-6572
Date de la demande: 2009/03/25
Date du retrait: 2011/11/01
Dénomination proposée: 'Suncalho'
Nom commercial: Million Bells White

GÉRANIUM
(*Geranium cinereum*)

► **Requérant:** Carl Marius Lowe, Devon (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 05-4789
Date de la demande: 2005/04/26
Date du retrait: 2011/12/30
Dénomination proposée: 'Sateene'

MONARDE
(*Monarda*)

► **Requérant:** Van der Zwet, A.J.J., Wetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5233
Date de la demande: 2006/02/15
Date du retrait: 2011/12/30
Dénomination proposée: 'Pink Lace'

CHANGEMENTS

ORPIN (*Sedum*)

► **Requérant:** Hubertus Gerardus Oudshoorn,
Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 05-4802
Date de la demande: 2005/04/26
Date du retrait: 2011/12/30
Dénomination proposée: ‘Bronco’

► **Requérant:** Hubertus Gerardus Oudshoorn,
Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 05-4805
Date de la demande: 2005/04/26
Date du retrait: 2011/12/30
Dénomination proposée: ‘Sunkissed’

POINSETTIA (*Euphorbia pulcherrima*)

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart
(Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 07-6058
Date de la demande: 2007/12/10
Date du retrait: 2011/12/05
Dénomination proposée: ‘NPCW08122’
Nom commercial: Christmas Feelings Select

► **Requérant:** Nils Klemm, Stuttgart
(Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 08-6131
Date de la demande: 2008/01/10
Date du retrait: 2011/12/05
Dénomination proposée: ‘NPCW08141’
Nom commercial: Christmas Feelings White

SOJA (*Glycine max*)

► **Requérant:** University of Guelph, Guelph
(Ontario)
Numéro de la demande: 08-6365
Date de la demande: 2008/06/06
Date du retrait: 2011/11/23
Dénomination proposée: ‘OAC Merion’

TORÉNIA (*Torenia*)

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited,
Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 09-6577
Date de la demande: 2009/03/25
Date du retrait: 2011/11/01
Dénomination proposée: ‘Sunrenikonpe’
Nom commercial: Summer Wave Pale Lilac

VÉRONIQUE (*Veronica longifolia*)

► **Requérant:** Hubertus Gerardus Oudshoorn,
Rijpwetering (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management,
Oxford Station (Ontario)
Numéro de la demande: 06-5681
Date de la demande: 2006/11/28
Date du retrait: 2011/12/30
Dénomination proposée: ‘Pink Eveline’

VERVEINE (*Verbena ×hybrida*)

► **Requérant:** Suntory Flowers Limited,
Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro de la demande: 09-6574
Date de la demande: 2009/03/25
Date du retrait: 2011/11/01
Dénomination proposée: ‘Sunmaricomu’
Nom commercial: Temari Magenta

**RENONCIATION AU CERTIFICAT
D'OBTENTION**

AVOINE
(Avena sativa)

► **Titulaire:** NDSU Research Foundation,
Fargo, Dakota du Nord (États-
Unis)
Mandataire au Canada: Seed Depot Corporation, Pilot
Mound (Manitoba)
Numéro du certificat: 3091
Date de délivrance: 2007/12/04
Date de la renonciation: 2011/12/12
Dénomination approuvée: 'Morton'

BIDENT
(Bidens ferulifolia)

► **Titulaire:** Ball Horticultural Company,
West Chicago, Illinois (États-
Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3354
Date de délivrance: 2008/09/29
Date de la renonciation: 2011/11/03
Dénomination approuvée: 'Balbidsuki'
Nom commercial: Sun Kiss

BLÉ
(Triticum aestivum)

► **Titulaire:** Pflanzenzucht Oberlimpurg,
Schwabisch Hall (Allemagne)
Mandataire au Canada: C & M Seeds, Palmerston
(Ontario)
Numéro du certificat: 1672
Date de délivrance: 2003/12/04
Date de la renonciation: 2011/11/28
Dénomination approuvée: 'Carlisle'

CALIBRACHOA
(Calibrachoa)

► **Titulaire:** Kirin Brewery Company,
Limited & Tokita Seed Co.,
Ltd., Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 2536
Date de délivrance: 2006/10/06
Date de la renonciation: 2011/11/01
Dénomination approuvée: '01C-J-6'
Nom commercial: Starlette Yellow Improved

► **Titulaire:** Kirin Brewery Company,
Limited & Tokita Seed Co.,
Ltd., Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 1998
Date de délivrance: 2004/10/13
Date de la renonciation: 2011/11/01
Dénomination approuvée: 'Illumination Blue'
Nom commercial: Starlette Purple, Starlette
Trailing Blue

► **Titulaire:** Kirin Brewery Company,
Limited & Tokita Seed Co.,
Ltd., Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 1999
Date de délivrance: 2004/10/13
Date de la renonciation: 2011/11/01
Dénomination approuvée: 'Illumination Rose'
Nom commercial: Starlette Trailing Rose

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart
(Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 1625
Date de délivrance: 2003/10/15
Date de la renonciation: 2011/10/14
Dénomination approuvée: 'KLEC01055'
Nom commercial: MiniFamous Cherry Pink

CHANGEMENTS

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart
(Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3664
Date de délivrance: 2009/10/26
Date de la renonciation: 2011/10/14
Dénomination approuvée: 'KLECA06120'
Nom commercial: MiniFamous Compact Yellow
Red Eye

► **Titulaire:** Plant 21 LLC, Bonsall,
Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3933
Date de délivrance: 2010/08/27
Date de la renonciation: 2011/11/07
Dénomination approuvée: 'USCALI518-1'

CORÉOPSIS (*Coreopsis*)

► **Titulaire:** Terra Nova Nurseries Inc.,
Tigard, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3689
Date de délivrance: 2009/11/30
Date de la renonciation: 2011/11/01
Dénomination approuvée: 'Tropical Lemonade'
Nom commercial: Sunshine Scarlet

HEUCHÉRELLE (*Heucherella*)

► **Titulaire:** Terra Nova Nurseries Inc.,
Tigard, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 2566
Date de délivrance: 2006/10/23
Date de la renonciation: 2011/11/01
Dénomination approuvée: 'HERTN041'
Nom commercial: Strike it Rich Gold

► **Titulaire:** Terra Nova Nurseries Inc.,
Tigard, Oregon (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 2567
Date de délivrance: 2006/10/23
Date de la renonciation: 2011/11/01
Dénomination approuvée: 'HERTN042'
Nom commercial: Strike it Rich Pink Gem

NIEREMBERGIE (*Nierembergia*)

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited,
Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 1688
Date de délivrance: 2003/12/09
Date de la renonciation: 2011/11/09
Dénomination approuvée: 'Sunnicobu'
Nom commercial: Fairy Bells Lilac

PÉLARGONIUM (*Pelargonium peltatum*)

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart
(Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3668
Date de délivrance: 2009/10/26
Date de la renonciation: 2011/10/14
Dénomination approuvée: 'KLEPP05113'
Nom commercial: Royal Purple Red

► **Titulaire:** Nils Klemm, Stuttgart
(Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3669
Date de délivrance: 2009/10/26
Date de la renonciation: 2011/10/14
Dénomination approuvée: 'KLEPP06122'
Nom commercial: Royal Fire

CHANGEMENTS

► **Titulaire:** Silze GmbH & Co. KG,
Weener (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3642
Date de délivrance: 2009/10/06
Date de la renonciation: 2011/11/03
Dénomination approuvée: ‘**Sil Quirin**’
Nom commercial: Colorcade Purple Improved

PÉTUNIA (*Petunia ×hybrida*)

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited and
Keisei Rose Nurseries Inc.,
Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 1078
Date de délivrance: 2001/11/19
Date de la renonciation: 2011/11/01
Dénomination approuvée: ‘**Revolution White**’
Nom commercial: Surfina White
Synonyme: Kesupite

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited and
Keisei Rose Nurseries Inc.,
Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 2539
Date de délivrance: 2006/10/16
Date de la renonciation: 2011/10/14
Dénomination approuvée: ‘**Suncopapin**’
Nom commercial: Surfina Baby Pink Compact

PHLOX (*Phlox drummondii*)

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited,
Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 3382
Date de délivrance: 2008/10/27
Date de la renonciation: 2011/10/14
Dénomination approuvée: ‘**Sunphlomine**’

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum*)

► **Titulaire:** The Board of Trustees of
Michigan State University,
East Lansing, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: Groupe Gosselin Production
FG Inc., Saint-Augustin-de-
Desmaures (Québec)
Numéro du certificat: 2264
Date de délivrance: 2005/11/09
Date de la renonciation: 2011/11/04
Dénomination approuvée: ‘**Boulder**’

ROSIER (*Rosa*)

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S,
Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP,
Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 3435
Date de délivrance: 2008/12/30
Date de la renonciation: 2011/12/13
Dénomination approuvée: ‘**Poulduf**’
Nom commercial: Courage

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S,
Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP,
Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 2226
Date de délivrance: 2005/10/20
Date de la renonciation: 2011/10/04
Dénomination approuvée: ‘**Poulhi019**’
Nom commercial: Cornelia Patio Hit

► **Titulaire:** Poulsen Roser A/S,
Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP,
Montréal (Québec)
Numéro du certificat: 2224
Date de délivrance: 2005/10/20
Date de la renonciation: 2011/10/04
Dénomination approuvée: ‘**Poulpah022**’
Nom commercial: Minelli Patio Hit

CHANGEMENTS

VERVEINE (*Verbena ×hybrida*)

► **Titulaire:** Suntory Flowers Limited,
Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas
(Ontario)
Numéro du certificat: 2349
Date de délivrance: 2005/12/21
Date de la renonciation: 2011/11/09
Dénomination approuvée: 'Sunmaref TPPW'
Nom commercial: Tapien Pure White

RÉVOCATION DU CERTIFICAT D'OBTENTION

HIBISCUS (*Hibiscus rosa-sinensis*)

► **Titulaire:** Henry Buffinga, Seaforth
(Ontario)
Numéro du certificat: 3215
Date de délivrance: 2008/05/27
Date de la révocation: 2011/10/18
Dénomination: 'HJ-03-88-AY'
Nom commercial: Highliter

► **Titulaire:** Henry Buffinga, Seaforth
(Ontario)
Numéro du certificat: 3217
Date de délivrance: 2008/05/27
Date de la révocation: 2011/10/18
Dénomination: 'HJ-06-04-OP'
Nom commercial: Northern Light

► **Titulaire:** Henry Buffinga, Seaforth
(Ontario)
Numéro du certificat: 2808
Date de délivrance: 2007/06/20
Date de la révocation: 2011/10/31
Dénomination: 'HJ-116'
Nom commercial: Moonlight

► **Titulaire:** Henry Buffinga, Seaforth
(Ontario)
Numéro du certificat: 3216
Date de délivrance: 2008/05/27
Date de la révocation: 2011/10/18
Dénomination: 'HJ-117'
Nom commercial: Sunlight

► **Titulaire:** Henry Buffinga, Seaforth
(Ontario)
Numéro du certificat: 2807
Date de délivrance: 2007/06/20
Date de la révocation: 2011/10/31
Dénomination: 'HJ-8'

LIN (*Linum usitatissimum*)

► **Titulaire:** Viterra Inc., Saskatoon
(Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Viterra Inc., Regina
(Saskatchewan)
Numéro du certificat: 2433
Date de délivrance: 2006/05/29
Date de la révocation: 2011/10/17
Dénomination: '2090'

POMME DE TERRE (*Solanum tuberosum*)

► **Titulaire:** The Board of Trustees of
Michigan State University,
East Lansing, Michigan (États-
Unis)
Mandataire au Canada: Global Agri Services Inc., New
Maryland (Nouveau-
Brunswick)
Numéro du certificat: 2153
Date de délivrance: 2005/06/28
Date de la révocation: 2011/11/03
Dénomination: 'Michigan Purple'

ROSIER (*Rosa*)

► **Titulaire:** W. Kordes' Söhne
Rosenschulen GmbH & Co.
KG, Sparrieshoop (Allemagne)
Mandataire au Canada: Cassan Maclean, Ottawa
(Ontario)
Numéro du certificat: 1209
Date de délivrance: 2002/07/16
Date de la révocation: 2011/12/09
Dénomination: 'KORmisso'
Nom commercial: Pink Marina Kordana

CHANGEMENTS

► **Titulaire:** Rosen Tantau Mathias Tantau
Nachfolger, Uetersen
(Allemagne)

Mandataire au Canada: Cassan Maclean, Ottawa
(Ontario)

Numéro du certificat: 2435

Date de délivrance: 2006/06/01

Date de la révocation: 2011/10/17

Dénomination: ‘TANotika’

**AGÉRATE**
(Ageratum)

Dénomination proposée: 'USAGT0201'
Nom commercial: Stellar Blue
Numéro de la demande: 10-6867
Date de la demande: 2010/02/25
Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ushio Sakazaki, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'Aगतपुर' (Patina Blue)

Sommaire: 'USAGT0201' donne une plante plus haute que 'Aगतपुर'. Le limbe des feuilles est plus grand chez 'USAGT0201' que chez 'Aगतपुर'. Avant leur ouverture, les capitules de 'USAGT0201' sont de plus petit diamètre que ceux de 'Aगतपुर'.

Description:

PLANTE : annuelle, dressée-buissonnante, moyennement ramifiée.

TIGES : vert clair, faiblement anthocyanées, moyennement pubescentes, d'épaisseur moyenne.

FEUILLES : simples, pétiolées.

LIMBE : ové chez certaines feuilles et presque réniforme chez les autres, non panaché, cloqué, à sommet obtus, à base cordée, à marge crénelée chez certaines feuilles et dentée chez les autres; dessus vert moyen à vert foncé, moyennement pubescent; dessous faiblement à moyennement pubescent.

CAPITULES : réunis en inflorescences.

PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

DISQUE : violet (RHS N82A-N81C).

FLEURS DU DISQUE : violet-bleu (RHS N88B-C).

Origine génétique: 'USAGT0201' est issue d'un croisement contrôlé entre les semis exclusifs 06AGT01 (parent femelle) et 06AGT03 (parent mâle), réalisé par le sélectionneur Ushio Sakazaki le 28 avril 2007 à Higashiomu, dans la préfecture de Shiga, au Japon. La nouvelle variété provient d'un seul sujet sélectionné parmi la descendance ainsi obtenue le 21 mai 2008 à Bonsall, en Californie, aux États-Unis, pour son mode de ramification, la couleur de ses fleurs et sa floraison abondante et continue. Elle a été multipliée pour la première fois au moyen de boutures le 23 juillet 2008, à Bonsall.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au printemps 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 29 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 6 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'USAGT0201'

	'USAGT0201'	'Aगतपुर'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	24,1	19,8
écart-type	1,56	2,20
<i>Longueur du limbe des feuilles (cm)</i>		
moyenne	4,4	2,5
écart-type	0,38	0,28

Largeur du limbe des feuilles (cm)

moyenne	5,4	2,5
écart-type	0,41	0,29

Diamètre du capitule (mm)

moyenne	5,7	7,7
écart-type	0,50	0,48

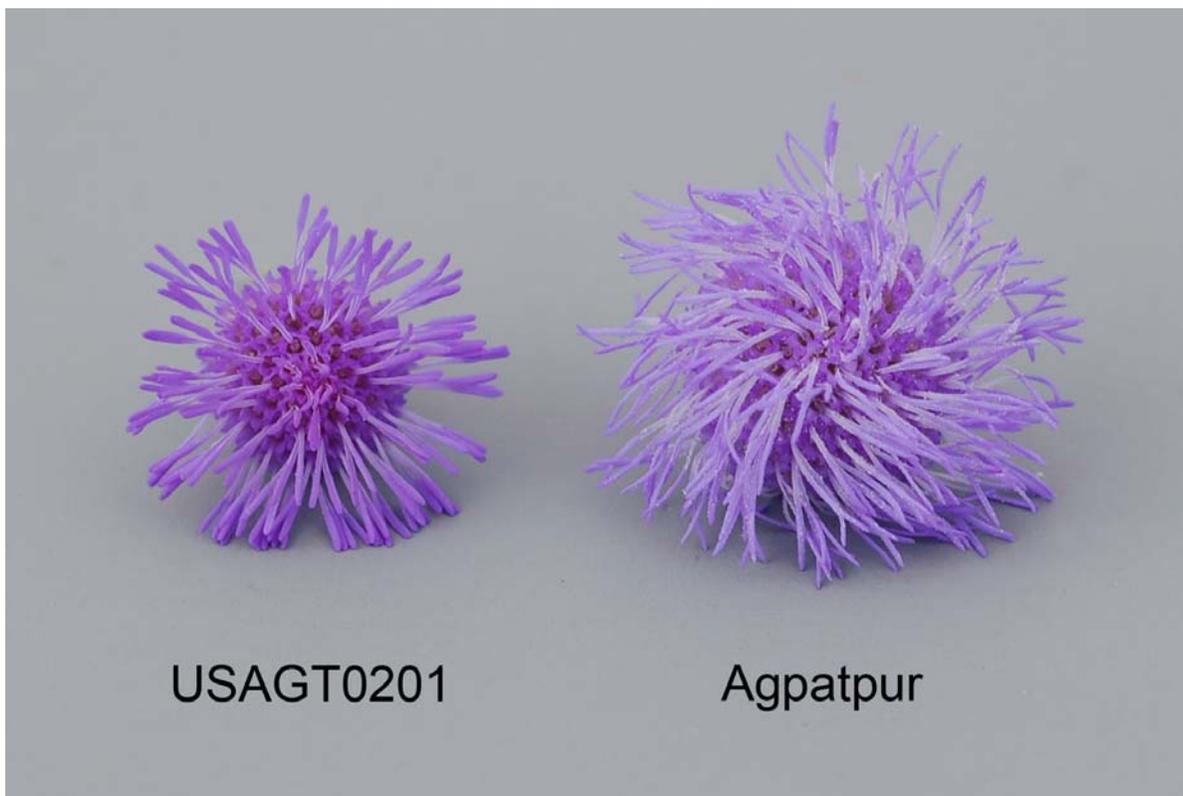
*variété de référence



Agérate: 'USAGT0201' (gauche) avec la variété de référence 'Agpatpur' (droite)



Agérate: 'USAGT0201' (gauche) avec la variété de référence 'Agpatpur' (droite)



Agérate: 'USAGT0201' (gauche) avec la variété de référence 'Agpatpur' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

ANGÉLONIA

ANGÉLONIA
(*Angelonia*)

Dénomination proposée: 'Anbluim'
Nom commercial: Angelface Blue Improved
Numéro de la demande: 10-7026
Date de la demande: 2010/07/07
Requérant: Elsner pac Jungpflanzen, GbR, Dresden (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Martin Geibel, Elsner Pac Jungpflanzen GbR, Dresden (Allemagne)

Variété de référence: 'Car Purr09' (Carita Purple 09)

Sommaire: *Les tiges sont plus longues chez 'Anbluim' que chez 'Car Purr09'. Les feuilles sont plus longues et plus larges chez 'Anbluim' que chez 'Car Purr09'. Les fleurs sont plus longues et plus larges chez 'Anbluim' que chez 'Car Purr09'. La chambre de la fleur est plus large chez 'Anbluim' que chez 'Car Purr09'. Le bourrelet formé par les nectaires est blanc chez 'Anbluim', alors qu'il est violet chez 'Car Purr09'.*

Description:

PLANTE : dressée.

TIGES : faiblement à moyennement anthocyanées sous l'inflorescence.

DESSUS DES FEUILLES : vert foncé, fortement luisant.

LÈVRE SUPÉRIEURE DE LA COROLLE : à face interne violet foncé (se rapprochant le plus de RHS 83B).

LÈVRE INFÉRIEURE DE LA COROLLE : à face interne violet foncé (RHS 83B); marge moyennement ondulée.

LOBES DE LA COROLLE : moyennement à fortement réfléchis, sans rayures.

CHAMBRE DE LA FLEUR : plus large que longue, avec à l'intérieur une densité moyenne de marques rouge-violet moyennement contrastantes.

POCHE : vert-jaune à l'intérieur.

BOURRELET FORMÉ PAR LES NECTAIRES : blanc.

Origine génétique: 'Anbluim' est issue de la pollinisation libre d'un semis exclusif non identifié par un semis exclusif inconnu, réalisée en 2007 par le sélectionneur Martin Geibel, à Dresde, en Allemagne. La nouvelle variété a été sélectionnée en 2008 pour sa floraison hâtive, la grandeur de ses fleurs, son mode de ramification et la couleur de ses feuilles.

Épreuves et essais: Les essais de 'Anbluim' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2011 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 27 avril dans des pots de 11,5 cm. Les observations et mesures ont été faites le 14 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Anbluim'

	'Anbluim'	'Car Purr09'*
<i>Longueur des tiges (cm)</i>		
moyenne	42,7	33,1
écart-type	2,59	1,64
<i>Longueur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	8,5	5,8
écart-type	0,60	0,22
<i>Largeur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	2,0	1,4
écart-type	0,24	0,20

Longueur des fleurs (cm)

moyenne	3,3	2,9
écart-type	0,21	0,28

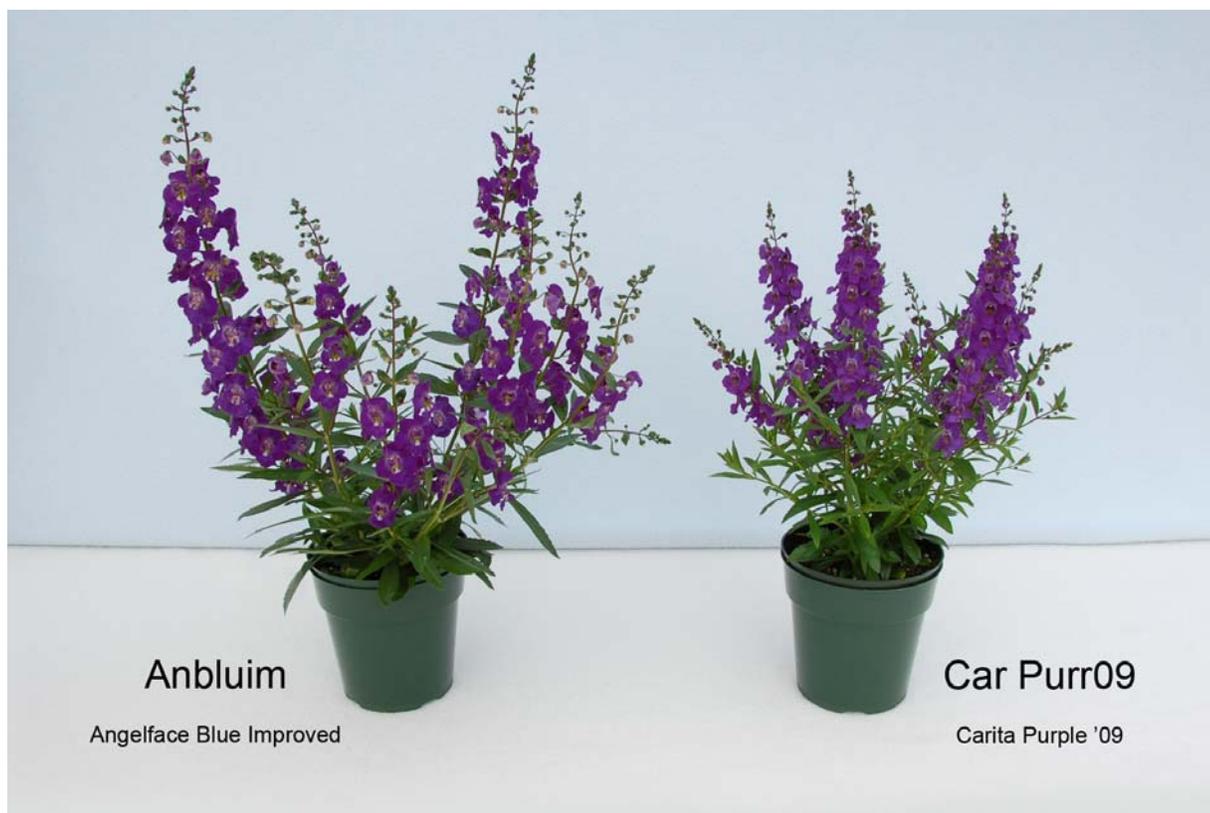
Largeur des fleurs (cm)

moyenne	3,0	2,5
écart-type	0,20	0,11

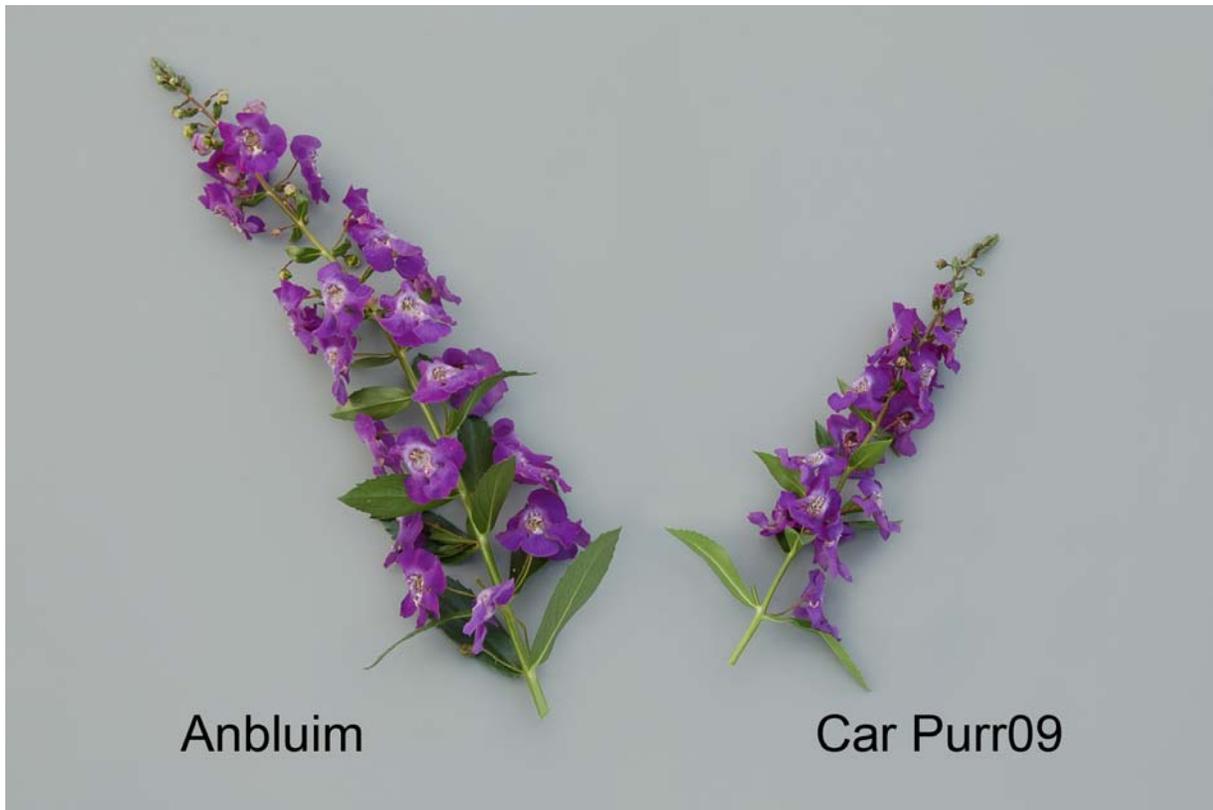
Largeur de la chambre de la fleur (mm)

moyenne	9,7	8,0
écart-type	0,67	0,67

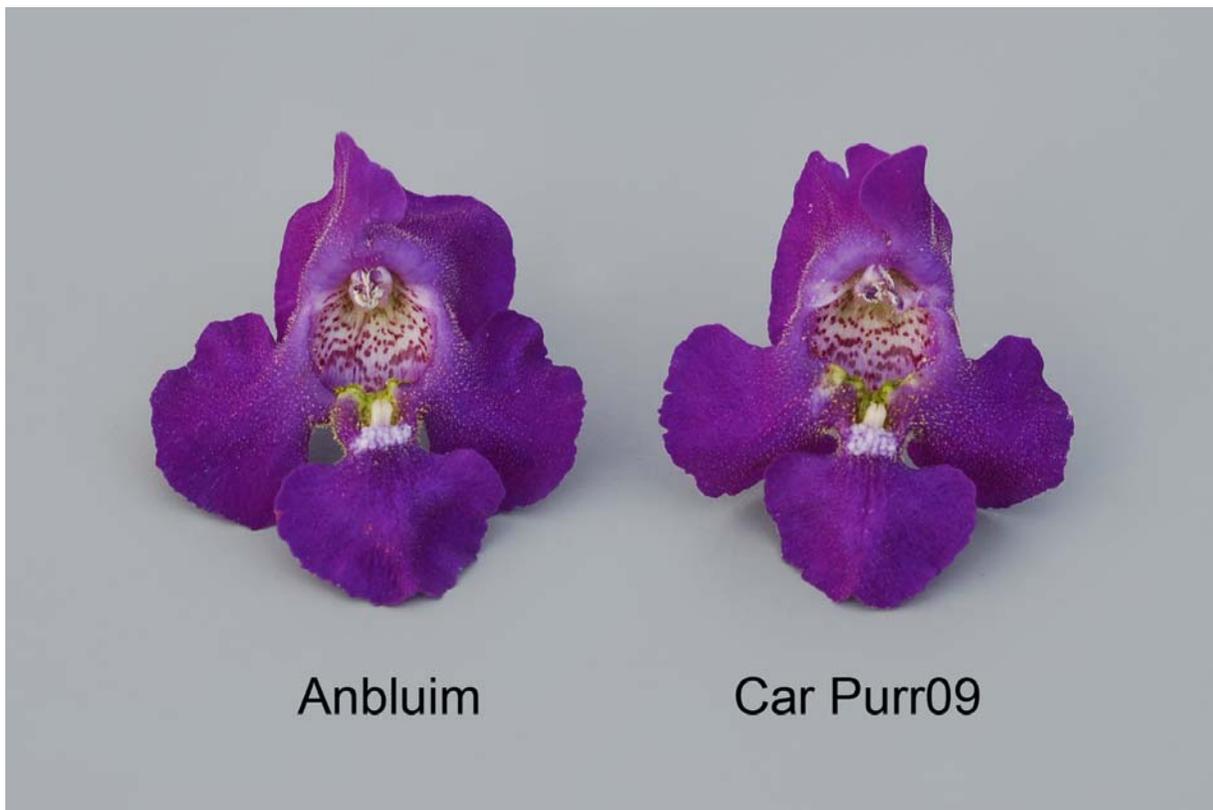
*variété de référence



Angélonia: 'Anbluim' (gauche) avec la variété de référence 'Car Purr09' (droite)



Angélonia: 'Anbluim' (gauche) avec la variété de référence 'Car Purr09' (droite)



Angélonia: 'Anbluim' (gauche) avec la variété de référence 'Car Purr09' (droite)

Dénomination proposée: 'Anpinkim'
Nom commercial: Angelface Pink Improved
Numéro de la demande: 10-7027
Date de la demande: 2010/07/07
Requérant: Elsner pac Jungpflanzen, GbR, Dresden (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Martin Geibel, Elsner Pac Junpflanzen GbR, Dresden (Allemagne)

Variété de référence: 'Car Rasp' (Carita Raspberry)

Sommaire: Les feuilles sont plus longues et plus larges chez 'Anpinkim' que chez 'Car Rasp'. 'Anpinkim' diffère également de 'Car Rasp' par la couleur des deux lèvres de la corolle. La chambre de la fleur est plus longue et plus large chez 'Anpinkim' que chez 'Car Rasp'. Les marques de l'intérieur de la chambre de la fleur sont présentes en densité moyenne chez 'Anpinkim', alors qu'elles sont présentes en densité élevée chez 'Car Rasp'.

Description:

PLANTE : dressée.

TIGES : faiblement anthocyanée sous l'inflorescence.

DESSUS DES FEUILLES : vert moyen, moyennement luisant.

LÈVRE SUPÉRIEURE DE LA COROLLE : à face interne rouge-violet (RHS 58C-D) avec du rouge-violet (RHS 58C) à la marge.

LÈVRE INFÉRIEURE DE LA COROLLE : à face interne rouge-violet (RHS 58C-D) avec du rouge-violet (RHS 58C) à la marge; marge faiblement ondulée.

LOBES DE LA COROLLE : droits à moyennement réfléchis, sans rayures.

CHAMBRE DE LA FLEUR : plus large que longue, avec à l'intérieur une densité moyenne de marques rouge-violet moyennement contrastantes.

POCHE : rouge-violet à l'intérieur.

BOURRELET FORMÉ PAR LES NECTAIRES : rouge-violet.

Origine génétique: 'Anpinkim' est issue de la pollinisation libre d'un semis exclusif non identifié par un semis exclusif inconnu, réalisée en 2005 par le sélectionneur Martin Geibel, à Dresde, en Allemagne. La nouvelle variété a été sélectionnée en 2006 pour sa floraison hâtive, la grandeur de ses fleurs, son mode de ramification et la couleur de ses feuilles.

Épreuves et essais: Les essais de 'Anpinkim' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2011 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 27 avril dans des pots de 11,5 cm. Les observations et mesures ont été faites le 22 juin chez 10 sujets de la variété candidate et le 14 juin chez 10 sujets de la variété de référence. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

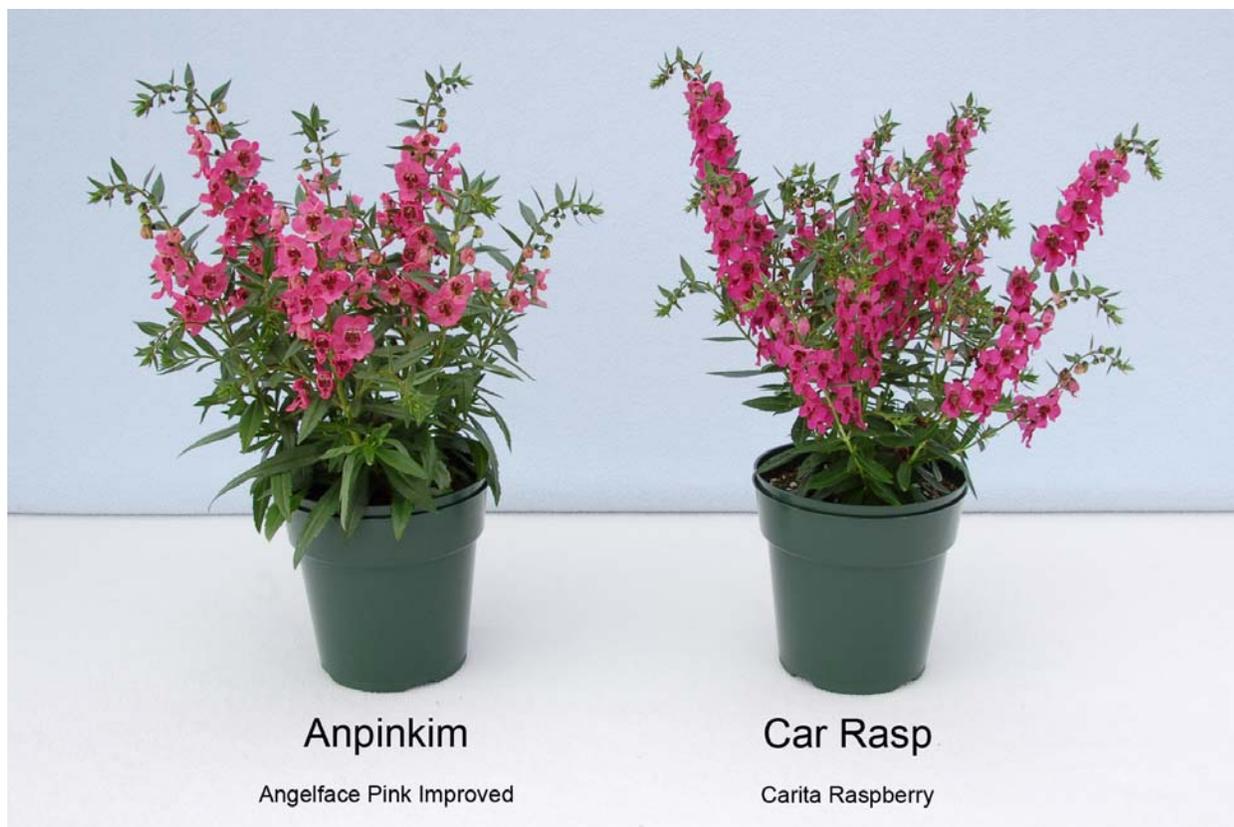
Tableau de comparaison pour 'Anpinkim'

	'Anpinkim'	'Car Rasp'*
<i>Longueur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	7,1	5,4
écart-type	0,67	0,27
<i>Largeur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	1,7	1,3
écart-type	0,19	0,14
<i>Couleur des lobes de la corolle (RHS)</i>		
lèvre supérieure	58C-D avec du 58C vers la marge	64C avec du 64B vers la marge
lèvre inférieure	58C-D avec du 58C vers la marge	64C
<i>Longueur de la chambre de la fleur (mm)</i>		
moyenne	8,4	7,7
écart-type	0,52	0,48

Largeur de la chambre de la fleur (mm)

moyenne	9,9	8,6
écart-type	0,57	0,52

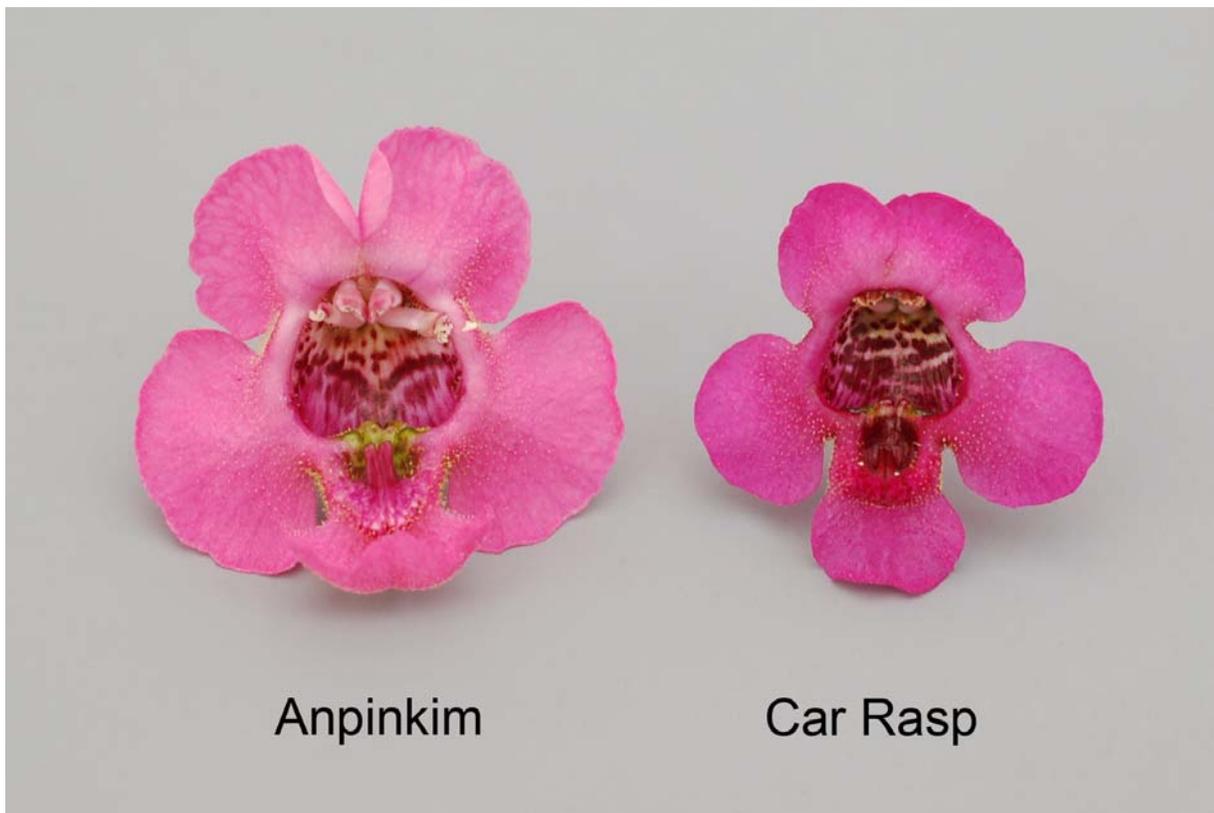
*variété de référence



Angélonia: 'Anpinkim' (gauche) avec la variété de référence 'Car Rasp' (droite)



Angélonia: 'Anpinkim' (gauche) avec la variété de référence 'Car Rasp' (droite)



Angélonia: 'Anpinkim' (gauche) avec la variété de référence 'Car Rasp' (droite)

ANGÉLONIA
(*Angelonia angustifolia*)

Dénomination proposée: 'Cas Raspry'
Nom commercial: Carita Cascade Raspberry
Numéro de la demande: 10-6864
Date de la demande: 2010/02/25
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ralph T. Perkins, Syngenta Flowers, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)

Variétés de référence: 'Cartbas Depink' (Carita Cascade Deep Pink) et 'Car Rasp' (Carita Raspberry)

Sommaire: 'Cas Raspry' donne une plante étalée, tandis que 'Car Rasp' donne une plante dressée. Les tiges sont plus courtes chez 'Cas Raspry' que chez 'Cartbas Depink'. Les feuilles sont plus courtes chez 'Cas Raspry' que chez les variétés de référence. La lèvre supérieure de la corolle est rose-bleu chez 'Cas Raspry', alors qu'elle est rouge-violet chez 'Cartbas Depink' et rose-bleu avec du violet vers la marge chez 'Car Rasp'. L'intérieur de la chambre de la fleur comporte une densité élevée de marques moyennement contrastantes chez 'Cas Raspry', alors qu'elle comporte une densité modérée de marques fortement contrastantes chez 'Cartbas Depink'.

Description:

PLANTE : étalée.

TIGES : non anthocyanées à faiblement anthocyanées sous l'inflorescence.

DESSUS DES FEUILLES : vert moyen à vert foncé, moyennement luisant.

LÈVRE SUPÉRIEURE DE LA COROLLE : à face interne rose-bleu (RHS 64C).

LÈVRE INFÉRIEURE DE LA COROLLE : à face interne rose-bleu (RHS 64C); marge faiblement ondulée.

LOBES DE LA COROLLE : moyennement réfléchis, sans rayures.

CHAMBRE DE LA FLEUR : plus large que longue, avec à l'intérieur une densité élevée de marques rouge-violet modérément contrastantes.

POCHE : rouge-violet à l'intérieur.

BOURRELET FORMÉ PAR LES NECTAIRES : rouge-violet.

Origine génétique: 'Cas Raspry' est issue d'un croisement entre les semis exclusifs '655-1' (parent femelle) et '623-1' (parent mâle) réalisé en août 2006 par le sélectionneur Ralph T. Perkins, à Gilroy, en Californie. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en mai 2007. En septembre 2007, un sujet a été sélectionné parmi la descendance ainsi obtenue pour son port, sa vigueur, l'abondance de sa floraison ainsi que la couleur de ses fleurs et de son feuillage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Cas Raspry' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2011 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 27 avril dans des pots de 11,5 cm. Les observations et mesures ont été faites le 14 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Cas Raspry'

	'Cas Raspry'	'Cartbas Depink**	'Car Rasp**
<i>Longueur des tiges (cm)</i>			
moyenne	25,7	33,6	29,6
écart-type	1,58	2,79	1,10
<i>Longueur des feuilles (cm)</i>			
moyenne	4,1	7,7	5,4
écart-type	0,31	0,56	0,27

Couleur des lobes de la corolle (RHS)

lèvre supérieure 64C

N57D avec du N57C à la marge

64C avec du 64B vers la marge

*variétés de référence



Angélonia: 'Cas Raspry' (gauche) avec les variétés de référence 'Cartbas Depink' (centre) et 'Car Rasp' (droite)



Angélonia: 'Cas Raspry' (gauche) avec les variétés de référence 'Cartbas Depink' (centre) et 'Car Rasp' (droite)



Angélonia: 'Cas Raspry' (gauche) avec les variétés de référence 'Cartbas Depink' (centre) et 'Car Rasp' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

ARGYRANTHÈME

ARGYRANTHÈME
(*Argyranthemum*)

Dénomination proposée: 'Bonmadrosepi'
Nom commercial: Madeira Deep Pink Improved
Numéro de la demande: 10-6928
Date de la demande: 2010/04/06
Requérant: Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Andrew Berneutz, Sydney, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Variété de référence: 'Bonmadepi' (Madeira Deep Pink)

Sommaire: 'Bonmadrosepi' donne une plante plus courte que 'Bonmadepi'. Les capitules de 'Bonmadrosepi' sont de plus petit diamètre que ceux de 'Bonmadepi'. Avant la déhiscence des anthères, le disque est principalement rouge chez 'Bonmadrosepi', tandis qu'il est principalement jaune chez 'Bonmadepi'.

Description:

PLANTE : dressée, de densité moyenne, à tiges non anthocyanées; floraison de précocité intermédiaire.

FEUILLES : vert-bleu sur le dessus; lobes latéraux à incisions de profondeur moyenne.

CAPITULES : simples.

RAYONS : à axe longitudinal droit; dessus violet à rose-bleu (RHS 70B-C), devenant violet (RHS 75B-C) avec du blanc (RHS N155C) à la base avec le temps; dessous rose-bleu (RHS 186C).

FLEURS DU DISQUE : rouges avant la déhiscence des anthères.

Origine génétique: 'Bonmadrosepi' est issue d'un croisement contrôlé réalisé en août 2005, en Nouvelle-Galles du Sud, en Australie. Le parent femelle était la sélection exclusive 04-36, à capitules de type anémone rose moyen, à feuillage vert moyen et à port compact en coussin, légèrement vigoureux. Le parent mâle était un mélange de pollens de sélections exclusives, à capitules simples à doubles rose moyen à rose foncé, à feuillage vert moyen et à port compact en coussin, faiblement à modérément vigoureux. La sélection initiale a été faite en août 2006. Depuis, la variété est multipliée par bouturage. Les critères de sélection étaient la précocité de floraison, le nombre de capitules, la grandeur des capitules, la longueur du pédoncule ainsi que le port et la performance globale correspondant à ceux de la série Madeira.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours de l'été 2011 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 29 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 24 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Bonmadrosepi'

	'Bonmadrosepi'	'Bonmadepi'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	21,8	34,8
écart-type	1,5	1,41
<i>Diamètre du capitule (cm)</i>		
moyenne	2,6	3,0
écart-type	0,19	0,19

*variété de référence



Argyanthème: 'Bonmadrosepi' (gauche) avec la variété de référence 'Bonmadepi' (droite)



Argyanthème: 'Bonmadrosepi' (gauche) avec la variété de référence 'Bonmadepi' (droite)

ARGYRANTHÈME
(*Argyranthemum frutescens*)

Dénomination proposée: 'Argyminyel'
Numéro de la demande: 10-6820
Date de la demande: 2010/02/09
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Theodorus C. M. van Kleinwee, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Comet Yellow' et 'Bonmadprose' (Madeira Primrose)

Sommaire: Les capitules de 'Argyminyel' sont de plus petit diamètre que ceux de 'Comet Yellow' et de 'Bonmadprose'. Les rayons sont plus courts chez 'Argyminyel' que chez 'Comet Yellow' et 'Bonmadprose'. Le dessus des rayons est principalement jaune chez 'Argyminyel', tandis qu'il est principalement vert-jaune chez 'Comet Yellow' et 'Bonmadprose'. La floraison est hâtive chez 'Argyminyel', alors qu'elle est tardive chez 'Comet Yellow' et intermédiaire chez 'Bonmadprose'.

Description:

PLANTE : dressée à arrondie, moyennement dense, à tiges non anthocyanées; floraison hâtive.

FEUILLES : vert moyen à vert-bleu sur le dessus; lobes latéraux à incisions de profondeur moyenne.

CAPITULES : simples.

RAYONS : à axe longitudinal droit; dessus jaune (RHS 4A-B); dessous jaune clair (RHS 4D).

DISQUE : orange-jaune.

Origine génétique: 'Argyminyel' est issue d'une pollinisation libre entre deux parents inconnus, réalisée en juillet 2005 à Enkhuizen, aux Pays-Bas. Les graines de plusieurs sujets ont été mises en mélange, puis semées en serre en février 2006. En mai 2006, un sujet a été sélectionné parmi la descendance ainsi obtenue pour la grandeur et la couleur de ses capitules, le port compact et le mode de ramification de la plante ainsi que le caractère abondant et continu de sa floraison.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours du printemps 2011 dans une serre en polyéthylène de la BioFlora Inc., à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus à partir de boutures racinées repiquées le 29 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 24 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Argyminyel'

	'Argyminyel'	'Comet Yellow'*	'Bonmadprose**
<i>Diamètre du capitule (cm)</i>			
moyenne	2,4	3,7	2,9
écart-type	0,13	0,14	0,24
<i>Longueur des rayons (cm)</i>			
moyenne	0,8	1,5	1,0
écart-type	0,05	0,08	0,06
<i>Couleur des rayons (RHS)</i>			
dessus	4A-B	1D	2C

*variétés de référence



Argyranthème: 'Argyminyel' (gauche) avec les variétés de référence 'Comet Yellow' (centre) et 'Bonmadprose' (droite)



Argyranthème: 'Argyminyel' (gauche) avec les variétés de référence 'Comet Yellow' (centre) et 'Bonmadprose' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

AVOINE

AVOINE (*Avena sativa*)

Dénomination proposée: 'CDC Big Brown'
Numéro de la demande: 11-7261
Date de la demande: 2011/04/20
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata (Ontario)
Sélectionneur: Aaron Beattie, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'CDC Dancer' et 'Leggett'

Sommaire: *La pubescence de la gaine des feuilles inférieures est de densité moyenne chez 'CDC Big Brown', tandis qu'elle est dense à très dense chez 'Leggett'. Le bord des feuilles est glabre ou à pubescence très clairsemée chez 'CDC Big Brown', tandis que sa pubescence est moyenne chez 'CDC Dancer'. La fréquence de sujets à dernière feuille recourbée est moyenne chez 'CDC Big Brown', tandis qu'elle est faible chez les variétés de référence. La dernière feuille est plus longue chez 'CDC Big Brown' que chez les variétés de référence. La tige est glabre ou à pubescence très clairsemée juste au dessus et au dessous du nœud supérieur chez 'CDC Big Brown', tandis que sa pubescence est dense chez les variétés de référence. 'CDC Big Brown' donne une plante plus haute que 'Leggett'. La lemme est moyennement à fortement glauque chez 'CDC Big Brown', tandis qu'elle est faiblement glauque chez 'Leggett'. La pubescence de la rachéole est moyenne chez 'CDC Big Brown', tandis qu'elle est clairsemée chez les variétés de référence. La tendance à l'aristation est faible à moyenne chez 'CDC Big Brown', alors qu'elle est nulle ou très faible chez les variétés de référence. Le grain est jaune à brun clair chez 'CDC Big Brown', tandis qu'il est crème à jaune chez 'CDC Dancer' et blanc à crème chez 'Leggett'.*

Description:

JEUNE PLANTE (au stade à 5-9 talles) : semi-dressée à intermédiaire; limbe des feuilles inférieures à pubescence clairsemée; gaine des feuilles inférieures à pubescence moyenne.

FEUILLES (au stade du gonflement) : vert moyen, faiblement à moyennement glauques; bord glabre ou à pubescence très clairsemée; fréquence de sujets à dernière feuille recourbée moyenne; tige glabre ou à pubescence très clairsemée juste au dessus et au-dessous du nœud supérieur.

PANICULE (juste après l'épiaison) : équilatérale (symétrique), moyenne à dense; apparition de 50 % des panicules survenant 57 jours après l'ensemencement.

RAMIFICATIONS DE LA PANICULE : semi-dressées à horizontales; ramification latérale dominante formant un angle de 30 à 45 degrés avec le rachis; poils ou épines du nœud inférieur moyens à longs, en nombre moyen.

ÉPILLET : retombant, à glumes moyennement glauques; séparation par fracture.

RACHÉOLE : à pubescence moyenne; article compris entre les deux premières fleurs de longueur moyenne; sillons courts à moyens.

LEMME : moyennement à fortement glauque, jaune à brun rougeâtre à maturité; chevauchement sur la paléole faible à moyen; faces latérale et dorsale à pubescence clairsemée; tendance à l'aristation faible à moyenne.

GRAIN (premier grain des épillets supérieurs) : vêtu, jaune à brun clair, à pilosité basale courte; deux grains par épillet; scutellum pointu, moyen à gros; amande à pubescence moyenne à dense.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : avoine de printemps présentant une bonne résistance à la verse, une sensibilité à la photopériode et des teneurs en protéines, en lipides et en gomme de 14,9 %, 7,9 % et 4,4 % respectivement.

Origine génétique: 'CDC Big Brown' (désignation expérimentale 'OT3037') a été mise au point par sélection généalogique au Crop Development Centre (CDC), à l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon, en Saskatchewan. Elle est issue d'un croisement 'AC Assiniboia/S42' × 'OT385' réalisé en 2001. Les générations F1 à F4 ont été cultivées en masse; dans le cas des F1 et F3, cette culture a été faite en pépinière d'hiver en Nouvelle-Zélande. 'CDC Big Brown' a été obtenue en 2004 par sélection d'un poquet F5 issu d'une sélection F4, à Saskatoon. La nouvelle variété a ensuite été inscrite aux essais de

rendement du CDC de 2006-2007, puis aux Essais coopératifs de l'avoine de l'Ouest canadien de 2008 et de 2009. 'CDC Big Brown' a été sélectionnée pour son rendement grainier, son rendement à la mouture, la grosseur et le caractère ventru de son grain, son faible pourcentage de grains minces et sa résistance au charbon et à la rouille couronnée.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'CDC Big Brown' ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 5 rangs de 3,7 mètres, espacés de 20 cm.

Tableau de comparaison pour 'CDC Big Brown'

	'CDC Big Brown'	'CDC Dancer'*	'Leggett'*
<i>Longueur de la dernière feuille (cm)</i>			
moyenne	23,78	18,16	18,49
écart-type	2,78	2,86	3,54
<i>Hauteur de la plante, y compris la panicule (cm)</i>			
moyenne	99,15	101,75	91,75
écart-type	3,13	3,77	2,29

*variétés de référence



Avoine: 'CDC Big Brown' (droite) avec les variétés de référence 'CDC Dancer' (gauche) et 'Leggett' (centre)



Avoine: 'CDC Big Brown' (gauche) avec les variétés de référence 'CDC Dancer' (centre) et 'Leggett' (droite)



Avoine: 'CDC Big Brown' (centre) avec les variétés de référence 'CDC Dancer' (gauche) et 'Leggett' (droite)

Dénomination proposée:	'CDC Morrison'
Numéro de la demande:	11-7262
Date de la demande:	2011/04/20
Requérant:	University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada:	Canterra Seeds Ltd., Winnipeg (Manitoba)
Sélectionneur:	Aaron Beattie, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'CDC Dancer' et 'Leggett'

Sommaire: La glume est faiblement à moyennement glauque chez 'CDC Morrison', tandis qu'elle est moyennement à fortement glauque chez 'Leggett'. La lemme est faiblement glauque chez 'CDC Morrison', tandis qu'elle est moyennement à fortement glauque chez 'CDC Dancer'. Les poils et les épines du nœud inférieur de la panicule sont en nombre moyen à élevé chez 'CDC Morrison', tandis qu'ils sont en petit nombre chez 'CDC Dancer' et absents chez 'Leggett'. Le grain présente une pilosité basale chez 'CDC Morrison', tandis qu'il n'en présente pas chez 'CDC Dancer'. Le grain est plus court chez 'CDC Morrison' que chez 'Leggett'. Le grain est jaune à brun clair chez 'CDC Morrison', alors qu'il est crème à jaune chez 'CDC Dancer' et blanc à crème chez 'Leggett'.

Description:

JEUNE PLANTE (au stade à 5-9 talles) : semi-dressée à intermédiaire; limbe des feuilles inférieures à pubescence clairsemée à moyenne; gaine des feuilles inférieures à pubescence dense.

FEUILLES (au stade du gonflement) : vert moyen, moyennement glauques; bord à pubescence clairsemée à moyenne; fréquence de sujets à dernière feuille recourbée faible; tige à pubescence moyenne à dense juste au dessus et au-dessous du nœud supérieur.

PANICULE (juste après l'épiaison) : équilatérale (symétrique), moyenne à dense; apparition de 50 % des panicules survenant 55 jours après l'ensemencement.

RAMIFICATIONS DE LA PANICULE : semi-dressées à horizontales; ramification latérale dominante formant un angle de 30 à 45 degrés avec le rachis; poils ou épines du nœud inférieur moyens à longs, en nombre moyen à élevé.

ÉPILLET : retombant, à glumes faiblement à moyennement glauques; séparation par fracture.

RACHÉOLE : à pubescence clairsemée; article compris entre les deux premières fleurs de longueur moyenne; sillons courts à moyens.

LEMME : faiblement glauque, jaune à brun rougeâtre à maturité; chevauchement sur la paléole faible; faces latérale et dorsale à pubescence clairsemée; tendance à l'aristation faible.

GRAIN (premier grain des épillets supérieurs) : vêtu, jaune à brun clair, à pilosité basale courte; deux grains par épillet; scutellum pointu, de grosseur moyenne; amande à pubescence moyenne.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : avoine de printemps présentant une bonne résistance à la verse, une sensibilité à la photopériode et des teneurs en protéines, en lipides et en gomme de 17,5 %, 7,0 % et 6,5 % respectivement.

Origine génétique: 'CDC Morrison' (désignation expérimentale OT3044) a été mise au point par sélection généalogique au Crop Development Centre (CDC), à l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon, en Saskatchewan. Elle est issue d'un croisement 'CDC Sol-Fi' × 'HiFi' réalisé en 2002. La génération F1 a été cultivée en masse dans une pépinière d'hiver en Nouvelle-Zélande. La génération F2 a été cultivée en masse à Saskatoon en 2003, puis les générations F3 et F4 ont été cultivées durant l'hiver 2003-2004 avec maintien d'une filiation unipare. La nouvelle variété a été inscrite aux essais de rendement du CDC de 2006-2007, puis aux Essais coopératifs de l'avoine de l'Ouest canadien de 2008 et de 2009. 'CDC Morrison' a été sélectionnée pour la petite taille de la plante, sa paille résistante, son rendement grainier élevé, les fortes teneurs en β -glucane et en protéines de l'amande et sa faible teneur en gras ainsi que pour la résistance de la plante au charbon et à la rouille couronnée.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'CDC Morrison' ont été réalisés durant les étés 2010 et 2011 à Saskatoon, en Saskatchewan, à raison de 3 répétitions par variété disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 5 rangs de 3,7 mètres, espacés de 20 cm.

Tableau de comparaison pour 'CDC Morrison'

	'CDC Morrison'	'CDC Dancer'*	'Leggett'*
<i>Longueur du premier grain (mm)</i>			
moyenne	9,60	9,85	10,30
écart-type	0,68	0,59	0,57

*variétés de référence



Avoine: 'CDC Morrison' (centre) avec les variétés de référence 'CDC Dancer' (gauche) et 'Leggett' (droite)



Avoine: 'CDC Morrison' (centre) avec les variétés de référence 'CDC Dancer' (droite) et 'Leggett' (gauche)



DEMANDES À L'ÉTUDE

BIDENT

BIDENT (*Bidens ferulifolia*)

Dénomination proposée: 'BID719'
Nom commercial: Goldilocks Rocks
Numéro de la demande: 10-6943
Date de la demande: 2010/04/28
Requérant: Amerinova Properties L.L.C., Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Psenner Thomas, Plant Point GmbH, Bolzano (Italie)

Variété de référence: 'Pirate's Treasure'

Sommaire: 'BID719' donne une plante plus grande que 'Pirate's Treasure'. La tige présente des entre-nœuds plus longs chez 'BID719' que chez 'Pirate's Treasure'. Les pédoncules de 'BID719' sont plus courts que ceux de 'Pirate's Treasure'. 'BID719' a une floraison plus hâtive que 'Pirate's Treasure'. Les capitules et les rayons sont plus grands chez 'BID719' que chez 'Pirate's Treasure'.

Description:

PLANTE : annuelle, multipliée par voie végétative, buissonnante-arrondie, fortement ramifiée.

TIGES : vert clair, faiblement à moyennement anthocyanées, non glauques ou très faiblement glauques, densément pubescentes, d'épaisseur moyenne, à section anguleuse.

FEUILLES : opposées, tripinnatiséquées, pétiolées.

LIMBE : non panaché, ové chez certaines feuilles et rhomboïdal chez les autres, à sommet aigu, à base cunéiforme; dessus vert moyen, glabre ou à pubescence très clairsemée, non glauque ou très faiblement glauque; dessous vert clair, glabre ou à pubescence très clairsemée.

PEDONCULE : moyennement anthocyané le long des crêtes, moyennement pubescent.

SÉPALES : oblongs, non glauques ou très faiblement glauques, à sommet aigu, à pointe droite à faiblement recourbée, à marge entière; dessus vert foncé, à pubescence clairsemée; dessous moyennement pubescent.

FLORAISON : presque continue, longue, ayant débuté le 6 juin en 2011.

CAPITULES : semi-doubles, dressés, en partie axillaires et en partie terminaux.

RAYONS : chevauchants, elliptiques, à sommet tridenté et faiblement recourbé; marge entière, plate ou très faiblement ondulée; dessus jaune (RHS 9A), glabre ou à pubescence très clairsemée; dessous jaune (RHS 9A), à pubescence clairsemée.

FLEURS DU DISQUE : présentes.

Origine génétique: 'BID719' est issue d'un croisement contrôlé entre une plante de l'espèce *Bidens triplinervia* (parent femelle) et une de la variété 'Peters Goldteppich' (parent mâle). La nouvelle variété a été créée et mise au point en 2007 par le sélectionneur Thomas Psenner, de Plant Point GmbH, à Bolzano, en Italie. Elle provient d'un seul sujet sélectionné parmi les semis ainsi obtenus pour son port, le type de ses capitules ainsi que la grandeur et la couleur de ses feuilles. Elle a été multipliée par boutures pour la première fois en novembre 2007, à Bolzano.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au printemps 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 29 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 14 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'BID719'

	'BID719'	'Pirate's Treasure'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	27,2	22,5
écart-type	3,23	1,57
<i>Largeur de la plante (cm)</i>		
moyenne	55,1	37,2
écart-type	4,35	3,82
<i>Longueur des entre-nœuds de la tige (cm)</i>		
moyenne	5,0	2,9
écart-type	0,42	0,41
<i>Longueur du pédoncule (cm)</i>		
moyenne	3,5	8,6
écart-type	0,88	1,73
<i>Précocité de floraison</i>		
date	6 juin 2011	13 juin 2011
<i>Diamètre des capitules (cm)</i>		
moyenne	4,0	2,9
écart-type	0,20	0,14
<i>Longueur des rayons (cm)</i>		
moyenne	1,9	1,3
écart-type	0,11	0,07
<i>Largeur des rayons (cm)</i>		
moyenne	1,2	0,9
écart-type	0,29	0,06

*variété de référence



Bident: 'BID719' (gauche) avec la variété de référence 'Pirate's Treasure' (droite)



Bident: 'BID719' (gauche) avec la variété de référence 'Pirate's Treasure' (droite)



Bident: 'BID719' (gauche) avec la variété de référence 'Pirate's Treasure' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

BLÉ

BLÉ

(Triticum turgidum subsp. durum)

Dénomination proposée: 'Transcend'
Numéro de la demande: 10-7018
Date de la demande: 2010/06/30
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: Asheesh K. Singh, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'AC Avonlea', 'Commander', 'AC Navigator' et 'Strongfield'

Sommaire: Les oreillettes de la dernière feuille sont faiblement à moyennement anthocyanées chez 'Transcend', tandis qu'elles sont très faiblement anthocyanées chez les variétés de référence. L'épiaison survient plus tard chez 'Transcend' que chez 'AC Avonlea' et 'Strongfield'. 'Transcend' donne une plante plus haute que 'Commander', 'AC Navigator' et 'Strongfield'. En section transversale, la moelle de la paille est mince chez 'Transcend', alors qu'elle est d'épaisseur moyenne chez 'Commander' et 'AC Navigator'. L'épi est plus long chez 'Transcend' que chez 'Commander', 'AC Navigator' et 'Strongfield'. Les arêtes sont jaune clair chez 'Transcend', alors qu'elles sont noires chez 'Commander' et 'AC Navigator'.

Description:

PLANTE : blé dur de printemps, à port dressé; fréquence de sujets à dernière feuille recourbée faible à moyenne; précocité de maturation intermédiaire.

PLANTULE (au stade des quatre feuilles) : à coléoptile très fortement anthocyané; gaine et limbe des feuilles inférieures glabres.

DERNIÈRE FEUILLE : à gaine et limbe glabres; gaine moyennement à fortement glauque; oreillettes faiblement à moyennement anthocyanées.

COL DE L'ÉPI : moyennement à très fortement glauque, droit à maturité.

ÉPI : effilé, dense, fortement à très fortement glauque, jaune brunâtre clair à maturité, dressé à maturité; face convexe de l'article apical du rachis à pubescence clairsemée.

ARÊTES : jaune clair à maturité, dépassant de l'épi.

GLUME INFÉRIEURE : de longueur et largeur moyennes, glabre; troncature étroite, oblique à élevée.

LEMME : à bec légèrement courbé.

PAILLE À MATURITÉ : non anthocyanée, à moelle mince en section transversale.

GRAIN : de type dur, ambré, elliptique, moyen à gros, à joue angulaire; poils de la brosse courts; germe moyen à grand, ovale; sillon de largeur et profondeur moyennes.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à l'égrenage; tolérance passable à la sécheresse et à la germination sur pied; bonne qualité pour la fabrication de pâtes alimentaires.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : plante résistante à la rouille des feuilles (*Puccinia triticina*), à la rouille des tiges (*Puccinia graminis* f.sp. *tritici*) et à la carie commune (*Tilletia caries*, *Tilletia foetida*), sensible au charbon nu (*Ustilago tritici*) et modérément sensible à la fusariose de l'épi (*Fusarium graminearum*) et aux taches foliaires (*Pyrenophora tritici-repentis* / *Dreschlera tritici-repentis* et *Phaeosphaeria nodorum* / *Stagonospora nodorum*).

Origine génétique: 'Transcend' (désignation expérimentale 'DT801') est issue d'un croisement DT707/DT696 réalisé en 2001 au Centre de recherches sur l'agriculture des Prairies semi-arides, à Swift Current, en Saskatchewan. Des lignées dihaploïdes ont été obtenues par pollinisation du blé par le maïs. En 2002, 799 génotypes dihaploïdes issus du croisement

initial ont été cultivés sous irrigation dans des rangs de 1,5 mètre près de Swift Current. De ces 799 génotypes, 466 ont été sélectionnés pour la hauteur de la plante et sa résistance à la verse, puis cultivés en 2003-2004 en rangs simples dans une pépinière d'hiver près de Leeston, en Nouvelle-Zélande. D'après la hauteur et la précocité de maturation de la plante ainsi que la résistance de la paille, 351 génotypes dihaploïdes ont été sélectionnés et récoltés par rangs entiers en vue d'essais agronomiques menés au Canada. En 2004, les sujets sélectionnés ont été cultivés en conditions de sécheresse dans 4 localités des Prairies. Quarante-deux génotypes dihaploïdes ont été sélectionnés pour leur performance agronomique, leur résistance aux maladies et les caractères liés à la qualité du grain. Une des lignées issues de ces génotypes, A0132&AV044, a été cultivée en 2005 dans 5 localités des Prairies. La lignée dihaploïde A0132&AV044 a été sélectionnée pour la performance agronomique, la résistance aux maladies, les caractères liés à la qualité du grain et sa concentration en cadmium. Les réactions aux maladies ont été évaluées en poquets dans diverses localités des Prairies. A0132&AV044 a été évaluée dans le cadre des Essais B du blé dur en 2006 et, sous la désignation 'DT801', des Essais coopératifs du blé dur de 2007 à 2009. Les 105 lignées du sélectionneur sont issues de 144 rangs cultivés en 2008, eux-mêmes issus de sujets cultivés isolément en 2007.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés en 2009 et 2010 au Centre de recherches sur l'agriculture des Prairies semi-arides d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Swift Current, en Saskatchewan, à raison de 4 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle comprenait 4 rangs de 3 mètres, espacés de 23 cm.

Tableau de comparaison pour 'Transcend'

	'Transcend'	'AC Avonlea'*	'Commander'*	'AC Navigator'*	'Strongfield'*
<i>Précocité d'épiaison (jours)</i>					
moyenne	62	58	61	61	60
<i>Hauteur de la plante, y compris les arêtes (cm)</i>					
moyenne	110	105	89	90	100
écart-type	8,6	10,2	8,3	6,2	6,6
<i>Longueur de l'épi, sans les arêtes (cm)</i>					
moyenne	7,9	7,7	6,2	5,5	6,8
écart-type	0,62	0,50	0,37	0,35	0,49
*variétés de référence					

Aug. 5, 2010



DT801



Commander



Strongfield



AC Avonlea



AC Navigator

Blé: 'Transcend' (haut) avec les variétés de référence 'Commander' (centre gauche), 'Strongfield' (centre droite), 'AC Avonlea' (bas gauche) et 'AC Navigator' (bas droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

BOULEAU DE MANDCHOURIE

BOULEAU DE MANDCHOURIE
(Betula platyphylla)

Dénomination proposée: 'Jefpark'
Nom commercial: Parkland Pillar
Numéro de la demande: 11-7318
Date de la demande: 2011/06/30
Requérant: Jeffries Nurseries Ltd., Portage La Prairie (Manitoba)
Sélectionneur: W. G. Ronald, Jeffries Nurseries Ltd., Portage La Prairie (Manitoba)

Variété de référence: 'Fargo' ('Dakota Pinnacle')

Sommaire: 'Jefpark' donne un arbre dont la forme générale est ellipsoïdale, alors que 'Fargo' donne un arbre conique. 'Jefpark' donne un arbre plus haut et plus étroit que 'Fargo'. Les branches de 'Jefpark' forment avec le tronc un angle inférieur à 45 degrés, alors que celles de 'Fargo' forment un angle de 45 degrés.

Description:

ARBRE : ellipsoïdal, dressé, de hauteur moyenne, densément à très densément ramifié; branches formant avec le tronc un angle inférieur à 45 degrés; rythme de croissance moyen.

POUSSES : minces, brun-gris, glabres, anguleuses en coupe transversale; écorce rugueuse, fortement glauque, très densément couverte de lenticelles.

BOURGEONS : gros, brun-vert, coniques, pointus, glabres; écailles grandes, coniques.

FEUILLES : simples, alternes, ovées, non lobées, non panachées, à sommet acuminé, à base obtuse, à marge dentée en scie; dessus vert moyen, glabre; dessous vert clair, glabre, à nervures non anthocyanées.

PÉTIOLE : faiblement anthocyané.

FLEURS : non parfumées, réunies en chatons terminaux; floraison hâtive; arbre monoïque.

GRAINES : petites, brun clair à maturité.

Origine génétique: 'Jefpark' a été découverte au cours de l'été 2007. L'arbre poussait parmi un rang de bouleaux de la variété 'Fargo', sur le terrain de la Parkland Nurseries, à Red Deer, en Alberta. 'Jefpark' a été sélectionnée pour son port colonnaire, étroit, densément ramifié. La multiplication asexuée a été entreprise par culture tissulaire au cours de l'été 2006, dans les installations de la DNA Gardens, à Elnora, en Alberta. Les 200 premiers bouleaux 'Jefpark' ont été plantés aux fins d'évaluation au printemps 2010 sur le terrain de la Jeffries Nurseries, à Portage La Prairie, au Manitoba.

Épreuves et essais: Les essais ont été menés durant l'été 2011 sur le terrain de la Jeffries Nurseries, à Portage la Prairie, au Manitoba. Ils ont porté sur 10 sujets de chaque variété, cultivés au champ pendant deux années et transplantés en pots de 7 gallons en avril 2011. Les observations et mesures ont été faites chez au moins 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Jefpark'

	'Jefpark'	'Fargo'*
<i>Hauteur de l'arbre (cm)</i>		
moyenne	255,4	180,2
écart-type	29,07	10,63
<i>Diamètre de l'arbre (cm)</i>		
moyenne	40,1	63,6
écart-type	5,36	7,32

Longueur du limbe des feuilles (cm)

moyenne	5,07	5,11
écart-type	0,8	0,72

*variété de référence



Bouleau de Mandchourie: 'Jefpark'



Bouleau de Mandchourie: 'Jefpark' (gauche) avec la variété de référence 'Fargo' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

BRACHYSCOME

BRACHYSCOME
(*Brachyscome*)

Dénomination proposée: 'Bonbra7115'
Nom commercial: Surdaisy Yellow
Numéro de la demande: 10-6909
Date de la demande: 2010/03/30
Requérant: Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Andrew Berneutz, Sydney, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Variété de référence: 'Lemon Twist' (Outback Daisy Mini Yellow)

Sommaire: 'Bonbra7115' donne une plante plus grande que 'Lemon Twist'. Le pédoncule est plus long chez 'Bonbra7115' que chez 'Lemon Twist'. Les capitules sont portés haut au-dessus du feuillage chez 'Bonbra7115', alors qu'ils sont portés modérément haut au-dessus du feuillage chez 'Lemon Twist'. Les capitules de 'Bonbra7115' sont plus grands que ceux de 'Lemon Twist'. Avant l'ouverture de ses fleurs, le disque est orange-jaune chez 'Bonbra7115', tandis qu'il est jaune chez 'Lemon Twist'.

Description:

PLANTE : buissonnante, de densité moyenne; tiges en nombre intermédiaire, principalement dressées.

FEUILLES : découpées dans leur moitié supérieure; découpures régulières, de profondeur supérieure aux deux tiers de la distance entre la marge et la nervure médiane.

LOBES : de largeur moyenne, spatulés, peu découpés, à sommet pointu.

PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

BOUTON FLORAL : brun-jaune clair (RHS 162C-D) lavé de rouge-brun (RHS 182C).

CAPITULES : principalement portés haut au-dessus du feuillage, comportant un nombre intermédiaire de rayons.

DISQUE : orange-jaune (RHS 14B) avant l'ouverture des fleurs, jaune (RHS 7A) après l'ouverture de toutes les fleurs, de diamètre allant du tiers aux deux tiers de celui du capitule.

RAYONS : oblongs; dessus jaune (RHS 5B) à l'ouverture du capitule, jaune (RHS 4A) dès le deuxième jour, puis devenant vert-jaune (RHS 2C) avec le temps.

Origine génétique: 'Bonbra7115' est issue d'une pollinisation contrôlée de la sélection exclusive '00-127-1' par la sélection exclusive '00-147-6', réalisée en 2004 dans une région isolée. Les graines ainsi obtenues ont été mises à germer, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité en conditions contrôlées. Un sujet a été choisi par le sélectionneur le 5 avril 2005, à Yellow Rock, en Australie. Le sujet sélectionné a été bouturé, et les boutures ont été mises en terre dans des pots. Les sujets ainsi obtenus ont été évalués de juillet 2005 à décembre 2006 quant à leurs caractères morphologiques. La nouvelle variété a été nommée 'Bonbra7115'.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au printemps 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 27 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 3 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Bonbra7115'

	'Bonbra7115'	'Lemon Twist'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	21,0	9,9
écart-type	2,12	0,71

Largeur de la plante (cm)
moyenne 28,9 15,9
écart-type 4,04 0,64

Longueur du pédoncule (cm)
moyenne 9,7 4,7
écart-type 1,06 0,85

Diamètre du capitule (cm)
moyenne 1,8 1,5
écart-type 0,11 0,15

Couleur du disque (RHS)
principale 14B 7A

*variété de référence



Brachyscome: 'Bonbra7115' (gauche) avec la variété de référence 'Lemon Twist' (droite)



Brachyscome: 'Bonbra7115' (gauche) avec la variété de référence 'Lemon Twist' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

CALIBRACHOA

CALIBRACHOA
(*Calibrachoa*)

Dénomination proposée: 'Balcabdebu'
Nom commercial: Cabaret Deep Blue
Numéro de la demande: 10-6918
Date de la demande: 2010/04/06
Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Jianping Ren, Elburn, Illinois (États-Unis)

Variété de référence: 'Balcabpurp' (Cabaret Purple)

Sommaire: Chez 'Balcabdebu', les tiges et les pédicelles sont plus courts que chez 'Balcabpurp'. Le dessous des lobes de la corolle est d'un violet plus foncé chez 'Balcabdebu' que chez 'Balcabpurp'.

Description:

PLANTE : dressée.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert moyen sur le dessus, à sommet très aigu à modérément aigu.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyannique.

FLEURS : simples, à corolle moyennement lobée.

LOBES DE LA COROLLE : à sommet tronqué; dessus unicolore, violet (RHS N82A) avec du violet plus foncé (RHS N81A) à la base; nervure médiane violet foncé (RHS 83A-B); autres nervures violet foncé (RHS 83A-B), modérément marquées; dessous violet (RHS 77B C).

TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 7B-C) avec du violet-brun (RHS N77A) à la jonction des lobes, à nervures modérément marquées.

Origine génétique: La variété 'Balcabdebu' est issue d'une pollinisation croisée réalisée à Elburn, en Illinois, aux États-Unis, en août 2006. Le parent femelle était la sélection généalogique exclusive 2191-3-1, à fleurs bleu foncé nervurées, à feuillage vert moyen et à port rampant modérément vigoureux. Le parent mâle était la sélection généalogique exclusive 2172-1-1-13, à fleurs bleu foncé, à feuillage vert moyen et à port rampant modérément vigoureux. La sélection initiale a eu lieu en juin 2007. La nouvelle variété a été sélectionnée pour la couleur de ses fleurs et son port en coussin bien ramifié. Depuis, la variété est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balcabdebu' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène durant l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 12 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures; il y avait donc 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 4 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Balcabdebu'

	'Balcabdebu'	'Balcabpurp'*
<i>Longueur des tiges (cm)</i>		
moyenne	19,1	30,7
écart-type	2,27	2,42
<i>Longueur des pédicelles (cm)</i>		
moyenne	1,5	1,8
écart-type	0,19	0,30

Couleur des lobes de la corolle (RHS)

dessus

77B-C

N81C-D

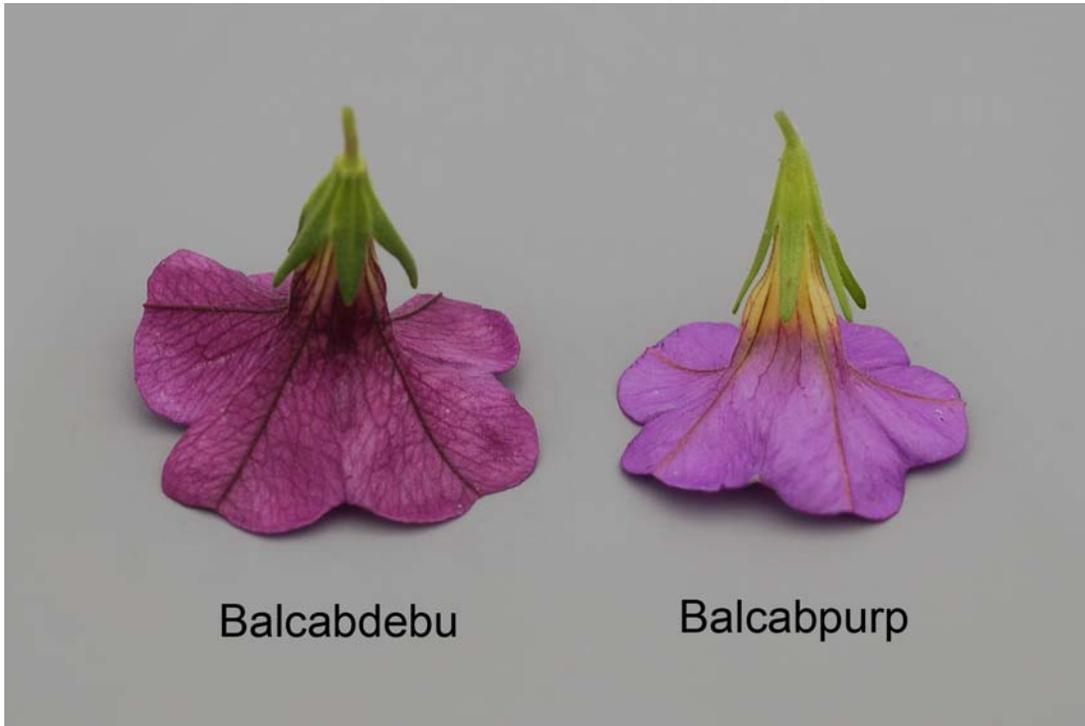
*variété de référence



Calibrachoa: 'Balcabdebu' (gauche) avec la variété de référence 'Balcabpurp' (droite)



Calibrachoa: 'Balcabdebu' (gauche) avec la variété de référence 'Balcabpurp' (droite)



Calibrachoa: 'Balcabdebu' (gauche) avec la variété de référence 'Balcabpurp' (droite)

Dénomination proposée:	'Cal Orngise'
Nom commercial:	Callie Orange Sunrise
Numéro de la demande:	10-6840
Date de la demande:	2010/02/18
Requérant:	Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Robert Pierce, Syngenta Flowers, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Sunbelfire' (Million Bells Crackling Fire)

Sommaire: *Le limbe des feuilles est plus court chez 'Cal Orngise' que chez 'Sunbelfire'. Le sommet du limbe des feuilles est modérément aigu chez 'Cal Orngise', tandis qu'il est très aigu chez 'Sunbelfire'. Le pédicelle de 'Cal Orngise' est plus court que celui de 'Sunbelfire'. Chez 'Cal Orngise', le sommet des lobes de la corolle est arrondi à tronqué, alors que chez 'Sunbelfire' il est cuspidé chez certaines fleurs et arrondi chez les autres.*

Description:

PLANTE : dressée.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert clair à vert moyen sur le dessus, à sommet modérément aigu.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS : simples, à corolle moyennement lobée.

LOBES DE LA COROLLE : à sommet arrondi à tronqué; dessus bicolore, jaune (RHS 12A) avec des stries et des mouchetures rouges (RHS 50A) à l'ouverture, jaune (RHS 12A) avec des stries et des mouchetures rouge-rose foncé (RHS 50B) au plein épanouissement, devenant avec le temps rose-rouge (RHS 52C) et rouge (RHS 50A) sur fond jaune (RHS 12A) vers le tube, à nervures faiblement à modérément marquées; dessous rose-rouge clair (RHS 38C) avec des tons rose-orange (RHS 29C) entre les nervures.

TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 12A), à nervures faiblement à modérément marquées.

Origine génétique: La variété 'Cal Orngise' est issue d'une pollinisation croisée réalisée à Gilroy, en Californie, aux États Unis, en juillet 2006. Le parent femelle était le semis exclusif 1511-1, à fleurs abricot, et le parent mâle était le semis exclusif 717-1, à fleurs orange clair. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre à Gilroy, en janvier 2007. En avril, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour la couleur et la taille de ses fleurs, ses bonnes caractéristiques de ramification, son port et sa floraison continue et abondante.

Épreuves et essais: Les essais de 'Cal Orngise' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène durant l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 11 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures; il y avait donc 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 29 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

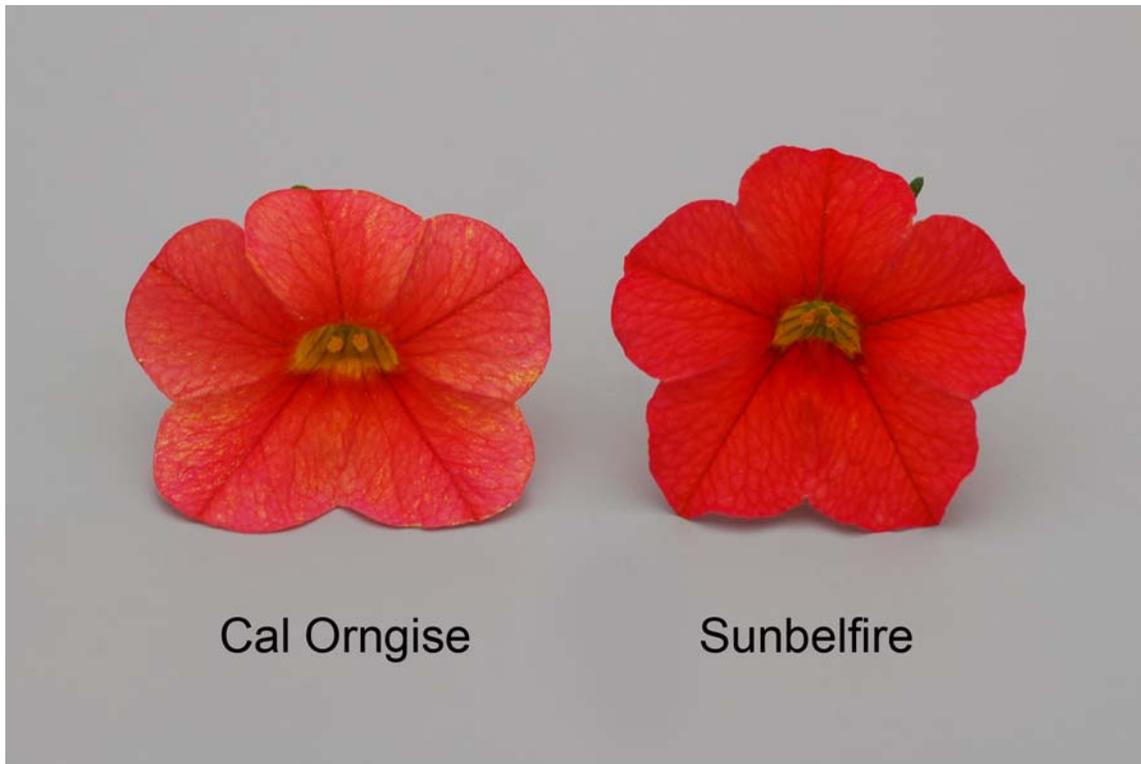
Tableau de comparaison pour 'Cal Orngise'

	'Cal Orngise'	'Sunbelfire'*
<i>Longueur du limbe des feuilles (cm)</i>		
moyenne	2,7	3,4
écart-type	0,39	0,27
<i>Longueur des pédicelles (cm)</i>		
moyenne	1,2	1,9
écart-type	0,26	0,41

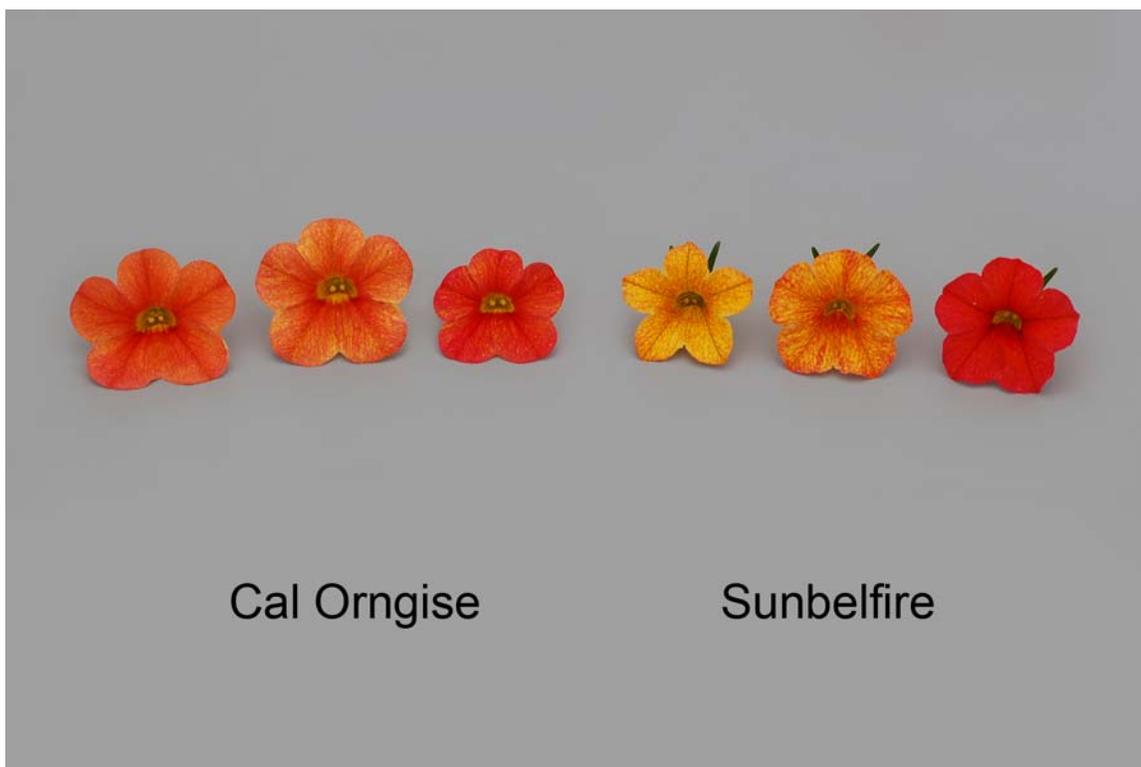
*variété de référence



Calibrachoa: 'Cal Orngise' (gauche) avec la variété de référence 'Sunbelfire' (droite)



Calibrachoa: 'Cal Orngise' (gauche) avec la variété de référence 'Sunbelfire' (droite)



Calibrachoa: 'Cal Orngise' (gauche) avec la variété de référence 'Sunbelfire' (droite)

Dénomination proposée: 'Cal Roosall'
Nom commercial: Callie Rose '11
Numéro de la demande: 10-6866
Date de la demande: 2010/02/25
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Robert Pierce, Syngenta Flowers, Inc., Gilroy, Californie (États-Unis)

Variétés de référence: 'Cal Bulrose' (Callie Rose 06) et 'Suncalpapu' (Million Bells Brilliant Pink)

Sommaire: 'Cal Roosall' donne une plante plus courte que 'Suncalpapu'. Les tiges de 'Cal Roosall' sont plus courtes que celles de 'Suncalpapu'. Le sommet des feuilles est très aigu chez 'Cal Roosall', alors qu'il est modérément aigu à obtus chez 'Cal Bulrose' et modérément aigu chez 'Suncalpapu'. Le pédicelle de 'Cal Roosall' est plus long que celui de 'Cal Bulrose'. Chez 'Cal Roosall', la face interne du tube de la corolle porte des nervures faiblement à modérément marquées, tandis que chez 'Suncalpapu' ces nervures sont fortement marquées.

Description:

PLANTE : dressée.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert moyen sur le dessus, à sommet très aigu.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS : simples, à corolle moyennement à fortement lobée.

LOBES DE LA COROLLE : à sommet arrondi à tronqué; dessus unicolore, violet (RHS N74A) à l'ouverture, violet à rose-bleu (RHS 67A-B) avec du violet plus foncé (RHS 67A) et une lèvre jaune (RHS 12A) à la jonction du tube au plein épanouissement, à nervures modérément marquées; dessous rose-bleu (RHS 73A-B).

TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 12A), à nervures faiblement à modérément marquées.

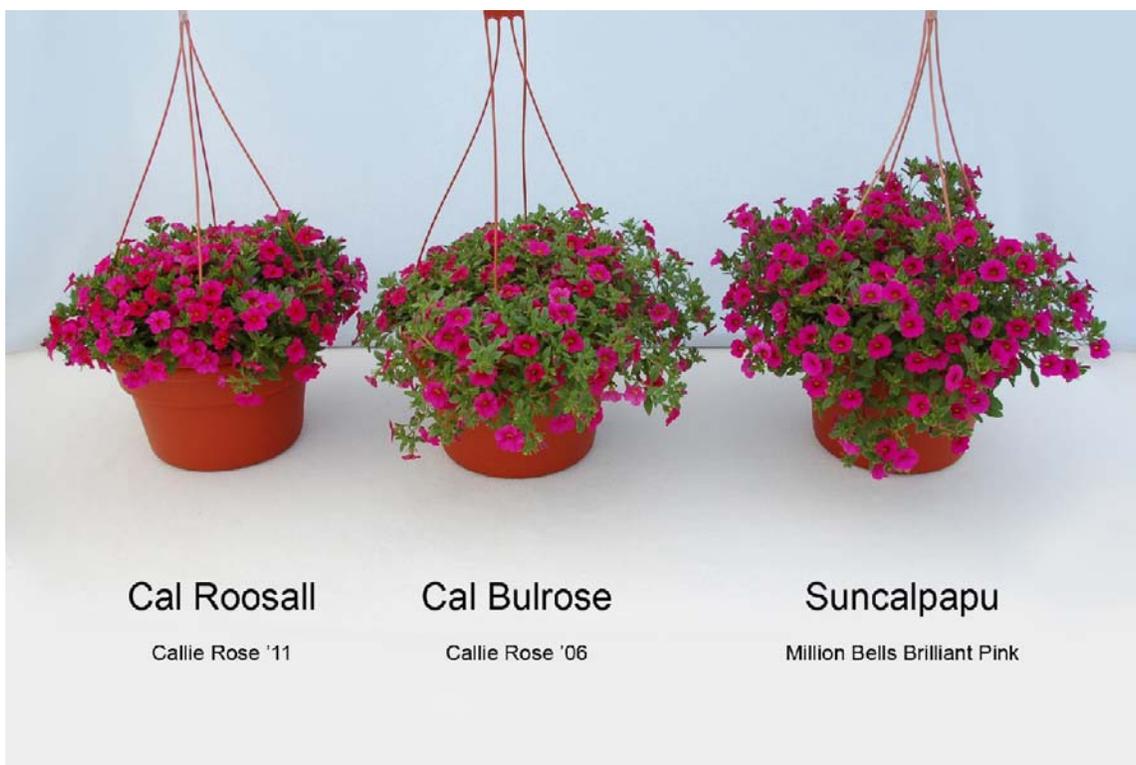
Origine génétique: La variété 'Cal Roosall' est issue d'une pollinisation croisée réalisée à Gilroy, en Californie, aux États Unis, en août 2005. Le parent femelle était le semis exclusif 1543A-1, à fleurs rouge-rose foncé, et le parent mâle était le semis exclusif 1512-1, à fleurs rose corail. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre à Gilroy, en février 2006. En mai, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour la couleur de ses fleurs et son port compact.

Épreuves et essais: Les essais de 'Cal Roosall' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène durant l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 11 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures; il y avait donc 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 4 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Cal Roosall'

	'Cal Roosall'	'Cal Bulrose'*	'Suncalpapu'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>			
moyenne	19,6	19,4	23,4
écart-type	0,69	1,81	1,05
<i>Longueur des tiges (cm)</i>			
moyenne	22,0	21,1	26,7
écart-type	2,48	1,90	2,45
<i>Longueur des pédicelles (cm)</i>			
moyenne	1,3	0,6	1,2
écart-type	0,42	0,16	0,14

*variétés de référence



Calibrachoa: 'Cal Roosall' (gauche) avec les variétés de référence 'Cal Bulrose' (centre) et 'Suncalpapu' (droite)



Calibrachoa: 'Cal Roosall' (gauche) avec les variétés de référence 'Cal Bulrose' (centre) et 'Suncalpapu' (droite)



Calibrachoa: 'Cal Roosall' (gauche) avec les variétés de référence 'Cal Bulrose' (centre) et 'Suncalpapu' (droite)

Dénomination proposée: 'Calpribul'
Nom commercial: Callie Light Blue '11
Numéro de la demande: 10-6821
Date de la demande: 2010/02/09
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Theodorus C. M. van Kleinwee, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Caltramipuvi' (Privileged Trailing Metallic Blue) et 'KLECA08170' (MiniFamous Lavender Blue)

Sommaire: *Le limbe des feuilles est plus court chez 'Calpribul' que chez 'KLECA08170'. Les sépales de 'Calpribul' sont plus courts que ceux de 'KLECA08170'. Les fleurs de 'Calpribul' sont de plus grand diamètre que celles de 'Caltramipuvi'. Le tube de la corolle est plus long chez 'Calpribul' que chez 'Caltramipuvi', mais plus court que chez 'KLECA08170'. La face interne du tube est vert-jaune chez 'Calpribul', alors qu'elle est jaune chez 'Caltramipuvi' et jaune clair chez 'KLECA08170'. Les nervures de la face interne du tube sont faiblement marquées chez 'Calpribul', tandis qu'elles sont modérément marquées chez KLECA08170'.*

Description:

PLANTE : rampante.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert moyen sur le dessus, à sommet très aigu.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS : simples, à corolle faiblement lobée.

LOBES DE LA COROLLE : à sommet tronqué; dessus unicolore, violet (RHS N82A) à l'ouverture, violet plus clair (RHS N82C) avec du violet plus foncé (RHS N82A) et du blanc (RHS 155B) à la jonction du tube au plein épanouissement, devenant avec le temps violet-bleu clair (RHS 76C) avec du violet (RHS N82C) à la jonction du tube, à nervures moyennement à fortement marquées; dessous violet-bleu clair (RHS 76A-B).

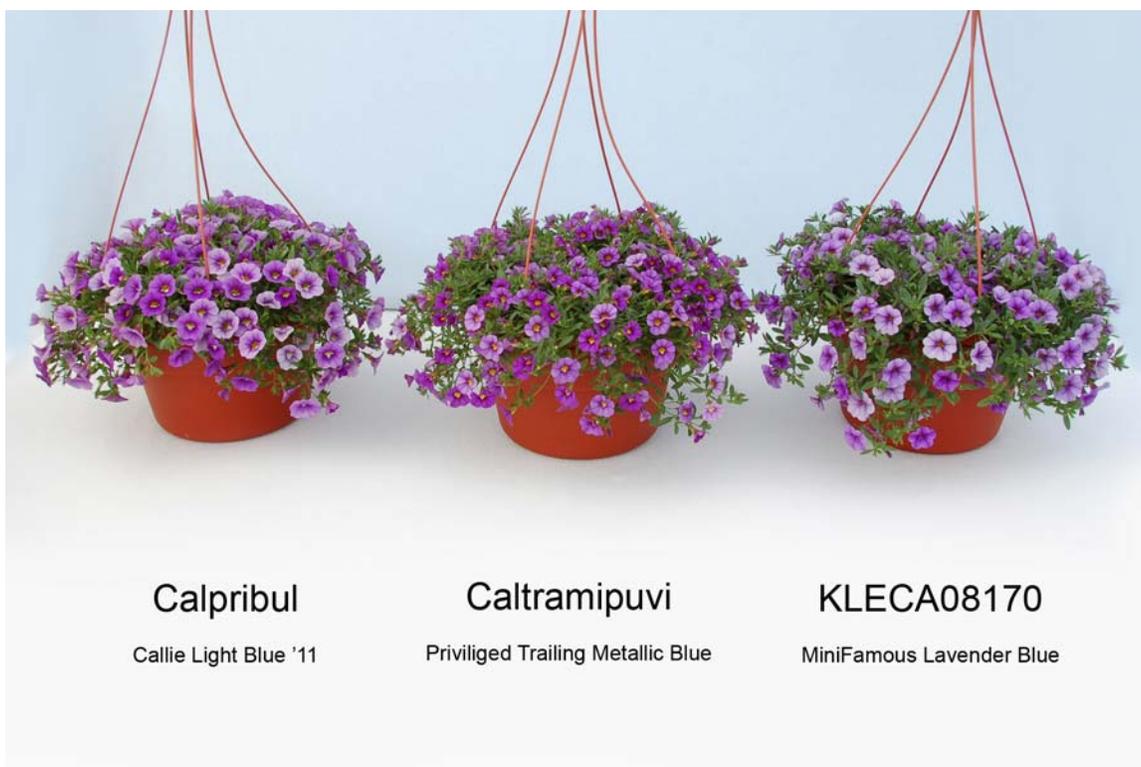
TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune clair (RHS 4C), à nervures faiblement marquées.

Origine génétique: La variété 'Calpribul' est issue d'une pollinisation croisée réalisée à Enkhuizen, aux Pays Bas, en mai 2005. Le parent femelle était le semis exclusif G0332-1, à fleurs bleu clair, et le parent mâle était le semis exclusif D4809-1, à fleurs violet foncé. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre à Enkhuizen, en février 2006. En mai, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour sa vigueur, son port rampant, la couleur et la taille de ses fleurs, sa floraison hâtive et sa tolérance aux conditions de pH.

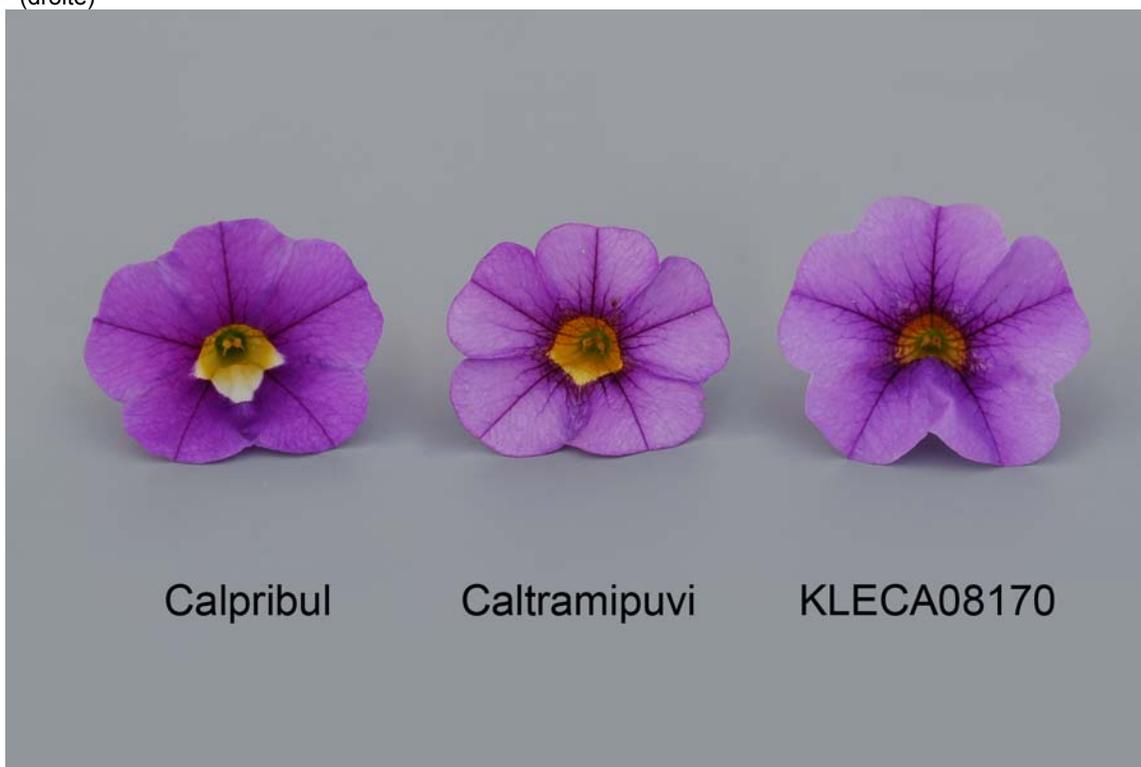
Épreuves et essais: Les essais de 'Calpribul' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène durant l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 12 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures; il y avait donc 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 4 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Calpribul'

	'Calpribul'	'Caltramipuvi'*	'KLECA08170'*
<i>Longueur du limbe des feuilles (cm)</i>			
moyenne	2,8	2,6	3,4
écart-type	0,33	0,30	0,28
<i>Longueur des sépales (cm)</i>			
moyenne	0,6	0,5	1,1
écart-type	0,12	0,08	0,15
<i>Diamètre des fleurs (cm)</i>			
moyenne	3,4	2,8	3,5
écart-type	0,25	0,22	0,21
<i>Longueur du tube de la corolle (cm)</i>			
moyenne	1,4	1,0	1,7
écart-type	0,12	0,17	0,25
<i>Couleur du tube de la corolle (RHS)</i>			
face interne	4C	12B	6D
*variétés de référence			



Calibrachoa: 'Calpribul' (gauche) avec les variétés de référence 'Caltramipuvi' (centre) et 'KLECA08170' (droite)



Calibrachoa: 'Calpribul' (gauche) avec les variétés de référence 'Caltramipuvi' (centre) et 'KLECA08170' (droite)

Dénomination proposée: 'Calpriwi'
Nom commercial: Callie White '11
Numéro de la demande: 10-6822
Date de la demande: 2010/02/09
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Theodorus C. M. van Kleinwee, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'KLECA06122' (MiniFamous Perfect White)

Sommaire: 'Calpriwi' donne une plante plus courte que 'KLECA06122'. Le limbe des feuilles est plus court chez 'Calpriwi' que chez 'KLECA06122'.

Description:

PLANTE : dressée à rampante.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert clair à vert moyen sur le dessus, à sommet très aigu à modérément aigu.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyannique.

FLEURS : simples, à corolle moyennement lobée.

LOBES DE LA COROLLE : à sommet tronqué; dessus unicolore, blanc (RHS NN155C), à nervures faiblement marquées; dessous blanc (RHS NN155D).

TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 7A-B), à nervures faiblement marquées.

Origine génétique: La variété 'Calpriwil' est issue d'une pollinisation croisée réalisée à Enkhuizen, aux Pays Bas, en mai 2004. Le parent femelle était le semis exclusif E0139-1, à fleurs rose clair, et le parent mâle était le semis exclusif C4458-1, à fleurs blanches. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre à Enkhuizen, en février 2005. En mai, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour son port semi-rampant, la couleur et la taille de ses fleurs, son feuillage foncé et sa floraison continue, abondante et très hâtive.

Épreuves et essais: Les essais de 'Calpriwi' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène durant l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 12 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures; il y avait donc 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 29 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Calpriwi'

	'Calpriwi'	'KLECA06122'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	14,8	17,8
écart-type	1,03	0,74
<i>Longueur du limbe des feuilles (cm)</i>		
moyenne	2,8	3,5
écart-type	0,32	0,36

*variété de référence



Calibrachoa: 'Calpriwi' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA06122' (droite)



Calibrachoa: 'Calpriwi' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA06122' (droite)

Dénomination proposée: 'KLECA09172'
Nom commercial: MiniFamous Vampire
Numéro de la demande: 09-6578
Date de la demande: 2009/03/25
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Anita Stoever, Ostfildern (Allemagne)

Variété de référence: 'KLECA07145' (MiniFamous Compact Dark Red)

Sommaire: 'KLECA09172' donne une plante plus courte que 'KLECA07145'. Le dessus du limbe des feuilles est vert moyen à vert foncé chez 'KLECA09172', tandis qu'il est vert clair à vert moyen chez 'KLECA07145'. Les fleurs de 'KLECA09172' sont de plus grand diamètre que celles de 'KLECA07145'.

Description:

PLANTE : dressée à rampante.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert moyen à vert foncé sur le dessus, à sommet très aigu.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS : simples, à corolle moyennement lobée.

LOBES DE LA COROLLE : à sommet tronqué; dessus unicolore, rouge-violet foncé (RHS 53A) avec nervure médiane violet-brun (RHS 187A) et avec du violet-brun (RHS N77A) à la jonction du tube, à nervures modérément marquées; dessous violet-brun (RHS 186A-B).

TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 12A), à nervures modérément marquées.

Origine génétique: La variété 'KLECA09172' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée à Stuttgart, en Allemagne, à l'été 2005, entre les semis exclusifs 'X 456' et 'X 170'. Sept semis ont été sélectionnés parmi la descendance pour leur port et la couleur de leurs fleurs. La précocité de floraison et le port ont été évalués dans le cadre d'essais en serre réalisés à Stuttgart, tandis que la floraison, la vigueur de la plante et sa tolérance aux intempéries et aux maladies ont été évaluées dans le cadre d'essais de performance réalisés à l'extérieur. Le semis sélectionné a été nommé 'KLECA09172'.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLECA09172' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène durant l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 11 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures; il y avait donc 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 4 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLECA09172'

	'KLECA09172'	'KLECA07145'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	17,9	21,9
écart-type	0,48	1,50
<i>Diamètre des fleurs (cm)</i>		
moyenne	2,9	2,6
écart-type	0,20	0,22

*variété de référence



Calibrachoa: 'KLECA09172' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA07145' (droite)



Calibrachoa: 'KLECA09172' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA07145' (droite)

Dénomination proposée: 'KLECA09204'
Nom commercial: MiniFamous Double Lemon
Numéro de la demande: 09-6579
Date de la demande: 2009/03/25
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Anita Stoever, Ostfildern (Allemagne)

Variété de référence: 'KLECA08182' (MiniFamous MiniDouble Yellow)

Sommaire: 'KLECA09204' donne une plante plus haute et à tiges plus longues que 'KLECA08182'. Les fleurs de 'KLECA09204' sont de plus grand diamètre que celles de 'KLECA08182'. Le dessus des lobes de la corolle est jaune à jaune clair chez 'KLECA09204', alors qu'il est jaune à jaune clair avec du jaune plus clair sur la marge chez 'KLECA08182'.

Description:

PLANTE : dressée à rampante.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert clair à vert moyen sur le dessus, à sommet modérément aigu.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS : doubles, à corolle faiblement lobée.

LOBES DE LA COROLLE : à sommet tronqué; dessus unicolore, jaune à jaune clair (RHS 6C-D), à nervures faiblement marquées; dessous jaune clair (RHS 4D).

TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (plus foncé que RHS 12A), à nervures faiblement marquées.

Origine génétique: La variété 'K KLECA09204' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée à Stuttgart, en Allemagne, à l'été 2006, entre les semis exclusifs 'CA 06 0157' et 'CA 05 0016'. Quatorze semis ont été sélectionnés parmi la descendance pour leur port, leurs fleurs doubles et la couleur de leurs fleurs. La précocité de floraison et le port ont été évalués dans le cadre d'essais en serre réalisés à Stuttgart, tandis que la performance de la plante, sa tolérance aux intempéries et aux maladies, la stabilité de la production de fleurs doubles et la continuité de la floraison ont été évaluées dans le cadre d'essais de performance réalisés à l'extérieur. Le semis sélectionné a été nommé 'KLECA09204'.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLECA09204' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène durant l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 11 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures; il y avait donc 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 29 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLECA09204'

	'KLECA09204'	'KLECA08182'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	15,1	12,7
écart-type	0,81	0,71
<i>Longueur des tiges (cm)</i>		
moyenne	19,1	16,9
écart-type	1,92	1,90
<i>Diamètre des fleurs (cm)</i>		
moyenne	2,4	2,1
écart-type	0,16	0,20
<i>Couleur des lobes de la corolle (RHS)</i>		
dessus	6C-D	6C-D avec du 8D sur la marge

*variété de référence



Calibrachoa: 'KLECA09204' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA08182' (droite)



Calibrachoa: 'KLECA09204' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA08182' (droite)

Dénomination proposée: 'KLECA09207'
Nom commercial: MiniFamous Double Magenta
Numéro de la demande: 09-6580
Date de la demande: 2009/03/25
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Anita Stoever, Ostfildern (Allemagne)

Variété de référence: 'KLECA08164' (MiniFamous Double Blush Pink)

Sommaire: 'KLECA09207' donne une plante plus haute que 'KLECA08164'. Le limbe des feuilles est plus grand chez 'KLECA09207' que chez 'KLECA08164'. Le dessus des lobes de la corolle est rose-bleu chez 'KLECA09207', alors qu'il est blanc avec des tons violets chez 'KLECA08164'. Le dessous des lobes est rose-bleu chez 'KLECA09207', tandis qu'il est blanc avec des tons rose-bleu chez 'KLECA08164'.

Description:

PLANTE : dressée à rampante.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert moyen sur le dessus, à sommet modérément aigu.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS : doubles, à corolle faiblement à moyennement lobée.

LOBES DE LA COROLLE : à sommet tronqué; dessus unicolore, rose-bleu (RHS 64C), à nervure médiane violette (RHS 64A); autres nervures du dessus violettes (RHS 61B), moyennement à fortement marquées; dessous rose-bleu (RHS N66C).

TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 7A) avec des nervures grises (RHS 197A) et du rouge-violet foncé (RHS 53A) à la jonction des lobes, à nervures faiblement à modérément marquées.

Origine génétique: La variété 'KLECA09207' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée à Stuttgart, en Allemagne, à l'été 2006, entre les semis exclusifs 'CA 06 0157' and 'CA 06 0137'. En mai 2007, six semis ont été sélectionnés parmi la descendance pour leur port, leurs fleurs doubles et la couleur de leurs fleurs. La précocité de floraison et le port ont été évalués dans le cadre d'essais en serre réalisés à Stuttgart, tandis que la performance de la plante, sa tolérance aux intempéries et aux maladies, la stabilité de la production de fleurs doubles et la continuité de la floraison ont été évaluées dans le cadre d'essais de performance réalisés à l'extérieur. Le semis sélectionné a été nommé 'KLECA09207'.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLECA09207' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène durant l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 11 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures; il y avait donc 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 29 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLECA09207'

	'KLECA09207'	'KLECA08164'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	15,5	9,7
écart-type	1,71	1,60
<i>Longueur du limbe des feuilles (cm)</i>		
moyenne	3,4	2,5
écart-type	0,53	0,29
<i>Largeur du limbe des feuilles (cm)</i>		
moyenne	1,0	0,6
écart-type	0,16	0,13

Couleur des lobes de la corolle (RHS)

dessus 64C avec nervure médiane 64A et autres nervures 61B
 dessous N66C

NN155C avec tons 75B, nervure médiane 71A B et autres nervures 75B
 NN155D avec tons N66D

*variété de référence



Calibrachoa: 'KLECA09207' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA08164' (droite)



Calibrachoa: 'KLECA09207' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA08164' (droite)

Dénomination proposée: 'KLECA09208'
Nom commercial: MiniFamous Double Amethyst
Numéro de la demande: 09-6581
Date de la demande: 2009/03/25
Requérant: Nils Klemm, Stuttgart (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Anita Stoever, Ostfildern (Allemagne)

Variété de référence: 'KLECA07162' (MiniFamous Double Blue)

Sommaire: *Le dessus et le dessous des lobes de la corolle sont d'un violet plus clair chez 'KLECA09208' que chez 'KLECA07162'.*

Description:

PLANTE : dressée à rampante.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert moyen sur le dessus, à sommet modérément aigu chez certaines feuilles et obtus chez les autres.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS : doubles, à corolle moyennement à fortement lobée.

LOBES DE LA COROLLE : à sommet tronqué chez certaines fleurs et faiblement émarginé chez les autres; dessus unicolore, violet (RHS N80A-B) à l'ouverture, violet plus clair (RHS N80B-C) avec la nervure médiane violet plus foncé (RHS N80A) au plein épanouissement, devenant avec le temps violet-bleu clair (RHS 76B) avec des tons violets (RHS N80D), à nervures modérément marquées; dessous violet (RHS N80C-D).

TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 7A-B) avec du violet (RHS N80A) à la jonction des lobes, à nervures faiblement à modérément marquées.

Origine génétique: La variété 'KLECA09208' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée à Stuttgart, en Allemagne, à l'été 2006, entre les semis exclusifs 'CA 06 0322' et 'W 220'. Quatre semis ont été sélectionnés parmi la descendance pour leur port, leurs fleurs doubles et la couleur de leurs fleurs. La précocité de floraison et le port ont été évalués dans le cadre d'essais en serre réalisés à Stuttgart, tandis que la tolérance de la plante aux intempéries et aux maladies, la stabilité de la production de fleurs doubles et la continuité de la floraison ont été évaluées dans le cadre d'essais de performance réalisés à l'extérieur. Le semis sélectionné a été nommé 'KLECA09208'.

Épreuves et essais: Les essais de 'KLECA09208' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène durant l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 12 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures; il y avait donc 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 29 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'KLECA09208'

	'KLECA09208'	'KLECA07162'*
<i>Couleur des lobes de la corolle (RHS)</i>		
dessus - à l'ouverture	N80A-B	83B avec nervure médiane 83A
dessus - au plein épanouissement	N80B-C avec nervure médiane N80A	N82A avec nervure médiane et autres nervures 83A
dessous	N80C-D	N78B avec nervures et tons 79B
*variété de référence		



Calibrachoa: 'KLECA09208' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA07162' (droite)



Calibrachoa: 'KLECA09208' (gauche) avec la variété de référence 'KLECA07162' (droite)

Dénomination proposée: 'Sunbelao'
Nom commercial: Million Bells Mounding Blue
Numéro de la demande: 10-6852
Date de la demande: 2010/02/25
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Takeshi Kanaya, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variétés de référence: 'Sunbelrikubu' (Million Bells Trailing Blue '09) et 'USCALI51' (Superbells Blue)

Sommaire: 'Sunbelao' donne une plante plus haute que 'Sunbelrikubu'. Le limbe des feuilles est plus large chez 'Sunbelao' que chez 'USCALI51'. Le pédicelle de 'Sunbelao' est plus court que celui de 'Sunbelrikubu'. La corolle est faiblement lobée chez 'Sunbelao', alors qu'elle est moyennement à fortement lobée chez 'Sunbelrikubu' et moyennement lobée chez 'USCALI51'. Chez 'Sunbelao', la couleur du dessus et du dessous des lobes de la corolle diffère légèrement de celle observée chez les variétés de référence.

Description:

PLANTE : dressée.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert moyen sur le dessus, à sommet modérément aigu.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS : simples, à corolle faiblement lobée.

LOBES DE LA COROLLE : à sommet tronqué; dessus unicolore, violet (RHS N81A) à l'ouverture, violet plus clair (RHS 81B-C) avec des nervures et des tons violet plus foncé (RHS N81A) au plein épanouissement; nervure médiane et zone située à la jonction du tube violet-brun (RHS N77A); nervures modérément marquées; dessous violet (N81B-C).

TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 12A) avec du violet (RHS 77A) à la jonction des lobes, à nervures moyennement à fortement marquées.

Origine génétique: La variété 'Sunbelao' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon, d'avril à novembre 2006. Le parent femelle était la variété exclusive '265-7', et le parent mâle était la variété exclusive '272-1'. Les graines ainsi obtenues ont été semées, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En septembre 2007, un sujet a été choisi par le sélectionneur en milieu contrôlé, à Higashiomi. Ce sujet a été bouturé, et les boutures ont été cultivées en pots d'avril à septembre 2008. La nouvelle variété s'est avérée distincte de toute autre variété, et elle a été nommée 'Sunbelao'.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sunbelao' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène durant l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 12 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures; il y avait donc 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 4 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sunbelao'

	'Sunbelao'	'Sunbelrikubu'*	'USCALI51'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>			
moyenne	22,2	15,1	23,9
écart-type	1,15	0,99	3,55
<i>Largeur du limbe des feuilles (cm)</i>			
moyenne	1,1	0,9	0,6
écart-type	0,16	0,12	0,11
<i>Longueur des pédicelles (cm)</i>			
moyenne	1,4	2,3	1,3
écart-type	0,33	0,45	0,40

Couleur des lobes de la corolle (RHS)

dessus - à l'ouverture

dessus - au plein épanouissement

dessous

N81A

N81B-C

N81B-C

N87A

N87B

N80D

N82A

N82A

77C

*variétés de référence

**Sunbelao**

Million Bells Mounding Blue

Sunbelrikubu

Million Bells Trailing Blue '09

USCALI51

Superbells Blue

Calibrachoa: 'Sunbelao' (gauche) avec les variétés de référence 'Sunbelrikubu' (centre) et 'USCALI51' (droite)



Calibrachoa: 'Sunbelao' (gauche) avec les variétés de référence 'Sunbelrikubu' (centre) et 'USCALI51' (droite)

Dénomination proposée: 'Suncalpi'
Nom commercial: Million Bells Bouquet Brilliant Pink
Numéro de la demande: 10-6855
Date de la demande: 2010/02/25
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Takeshi Kanaya, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'Sunbelrikupi' (Million Bells Trailing Magenta)

Sommaire: 'Suncalpi' donne une plante dressée, alors que 'Sunbelrikupi' donne une plante rampante. 'Suncalpi' donne une plante plus haute que 'Sunbelrikupi'. Au plein épanouissement, le dessus de la corolle est rose-bleu chez 'Suncalpi', alors qu'il est violet chez 'Sunbelrikupi'. La face interne du tube de la corolle est jaune avec une zone de transition rouge-violet foncé chez 'Suncalpi', tandis que le tube de la corolle est jaune chez 'Sunbelrikupi'. Les nervures de la face interne du tube sont modérément marquées chez 'Suncalpi', alors qu'elles sont fortement marquées chez 'Sunbelrikupi'.

Description:

PLANTE : dressée.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert clair à vert moyen sur le dessus, à sommet très aigu.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS : simples, à corolle moyennement lobée.

LOBES DE LA COROLLE : à sommet arrondi à tronqué; dessus unicolore, violet (RHS 67A) avec la nervure médiane rouge-violet foncé (RHS 59B) à l'ouverture, rose-bleu (RHS 67B) avec la nervure médiane rouge-violet foncé (RHS 59B) au plein épanouissement, à nervures modérément marquées; dessous rose-bleu (RHS N66D).

TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 9B) avec du rouge-violet foncé (RHS 60B) à la jonction des lobes, à nervures modérément marquées.

Origine génétique: La variété 'Suncalpi' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon, d'avril à novembre 2006. Le parent femelle était la variété exclusive 'P9', et le parent mâle était la variété exclusive '313-5'. Les graines ainsi obtenues ont été semées, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En septembre 2007, un sujet a été choisi par le sélectionneur en milieu contrôlé, à Higashiomi. Ce sujet a été bouturé, et les boutures ont été cultivées en pots d'avril à septembre 2008. La nouvelle variété s'est avérée distincte de toute autre variété, et elle a été nommée 'Suncalpi'.

Épreuves et essais: Les essais de 'Suncalpi' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène durant l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 20 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 11 mai dans des paniers suspendus de 30 cm. Chaque panier comptait 4 boutures; il y avait donc 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 30 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

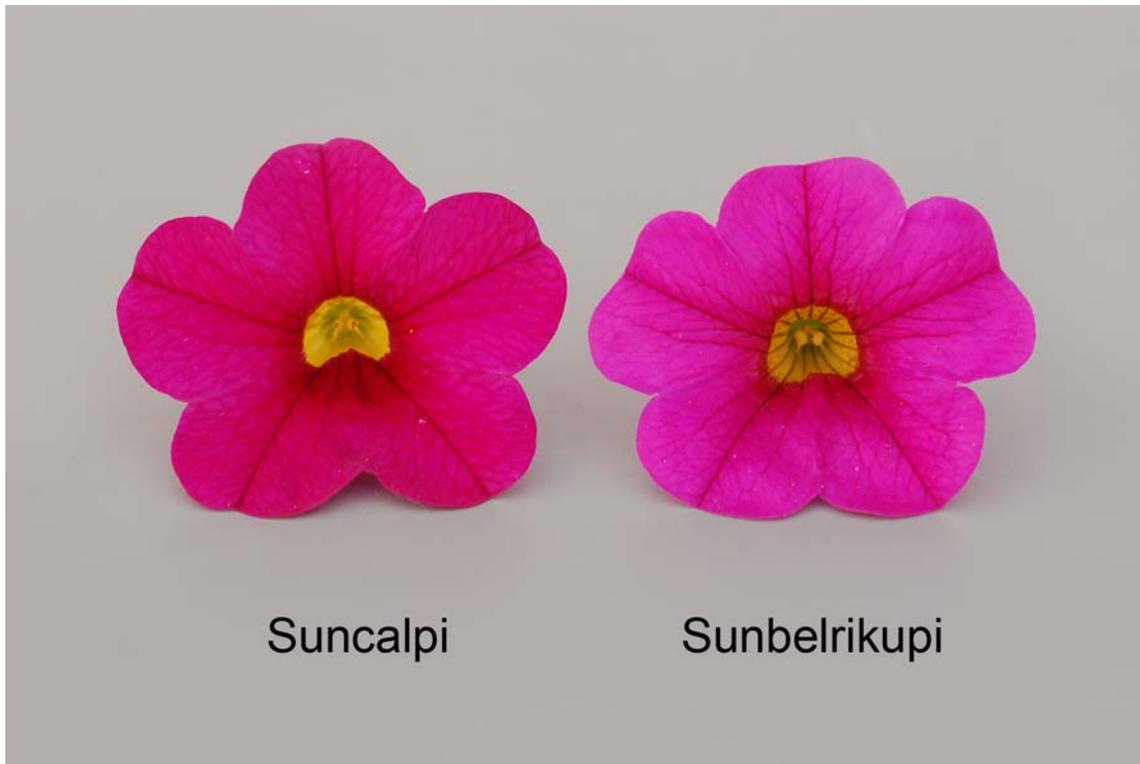
Tableau de comparaison pour 'Suncalpi'

	'Suncalpi'	'Sunbelrikupi**'
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	19,8	14,2
écart-type	1,04	1,10
<i>Couleur des lobes de la corolle (RHS)</i>		
dessus - à l'ouverture	67A, avec nervure médiane 59B	N74A, avec nervure médiane 59A
dessus - au plein épanouissement	67B, avec nervure médiane 59B	N74B, avec nervure médiane 59A
<i>Couleur du tube de la corolle (RHS)</i>		
face interne	9B, 60B à la jonction des lobes	9A-B

*variété de référence



Calibrachoa: 'Suncalpi' (gauche) avec la variété de référence 'Sunbelrikupi' (droite)



Calibrachoa: 'Suncalpi' (gauche) avec la variété de référence 'Sunbelrikupi' (droite)

Dénomination proposée: 'USCAL66501'
Nom commercial: Superbells Coralberry Punch
Numéro de la demande: 10-6869
Date de la demande: 2010/02/25
Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ushio Sakazaki, Shiga (Japon)

Variétés de référence: 'USCALI214-1' (Superbells Coral) et 'USCAL68604' (Superbells Blackberry Punch)

Sommaire: 'USCAL66501' donne une plante plus courte que 'USCALI214-1'. Le pédicelle de 'USCAL66501' est plus court que celui de 'USCALI214-1'. Les fleurs de 'USCAL66501' sont de plus petit diamètre que celles de 'USCAL68604'. Le dessus des lobes de la corolle est rose-rouge clair avec du rouge-violet foncé et du noir chez 'USCAL66501', tandis qu'il est rose-rouge sans couleur secondaire chez 'USCALI214-1' et violet avec du noir chez 'USCAL68604'. Le sommet des lobes est arrondi chez 'USCAL66501', alors qu'il est émarginé chez 'USCAL68604'. Les nervures de la face interne du tube de la corolle sont faiblement à modérément marquées chez 'USCAL66501', tandis qu'elles sont fortement marquées chez 'USCAL68604'.

Description:

PLANTE : dressée.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert moyen sur le dessus, à sommet très aigu.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS : simples, à corolle moyennement lobée.

LOBES DE LA COROLLE : à sommet arrondi; dessus bicolore, rose-rouge clair (RHS 37C) avec des tons rose-orange (RHS 37A) et rose-rouge clair (RHS 38A), à nervures modérément marquées; couleur secondaire rouge-violet foncé (RHS 46A) avec du noir (RHS N186A) à la jonction du tube; dessous rose-rouge clair (RHS 39C) avec du rouge-rose foncé (RHS 51B) vers la nervure médiane.

TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 7A) avec du noir (RHS N186A) à la jonction des lobes, à nervures faiblement à modérément marquées.

Origine génétique: La variété 'USCAL66501' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon, le 7 mai 2007. Le parent femelle était le semis exclusif CJ07-56, à fleurs rose corail ornées d'un petit œil, et le parent mâle était le semis exclusif CJ07-57, à fleurs pêche ornées d'un grand œil. Le 21 mai 2008, un sujet a été sélectionné parmi la descendance ainsi obtenue à Bonsall, en Californie, aux États-Unis. La nouvelle variété a été sélectionnée pour l'excellence de son port et la couleur inédite de ses fleurs et de leur œil. La multiplication par bouturage de 'USCAL66501' a été entreprise le 23 mai à Bonsall.

Épreuves et essais: Les essais de 'USCAL66501' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène durant l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 11 mai dans des paniers suspendus de 30 cm et rabattues le 5 juillet. Chaque panier comptait 3 boutures; il y avait donc 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 2 août chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'USCAL66501'

	'USCAL66501'	'USCALI214-1'*	'USCAL68604'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>			
moyenne	16,8	21,9	18,0
écart-type	1,15	2,24	0,70
<i>Longueur des pédicelles (cm)</i>			
moyenne	1,1	2,0	1,3
écart-type	0,18	0,18	0,20
<i>Diamètre des fleurs (cm)</i>			
moyenne	2,5	2,5	3,0
écart-type	0,21	0,20	0,28
<i>Couleur des lobes de la corolle (RHS)</i>			
dessus - couleur principale	37C avec tons et nervures 37A et 38A	52B-C avec tons et nervures 41B-C et 46A	67A
dessus - couleur secondaire	46A avec du N186A	S/O	203C avec du N186A
dessous	39C avec du 51B	50C-D	186B-C
*variétés de référence			



Calibrachoa: 'USCAL66501' (gauche) avec les variétés de référence 'USCALI214-1' (centre) et 'USCAL68604' (droite)



Calibrachoa: 'USCAL66501' (gauche) avec les variétés de référence 'USCALI214-1' (centre) et 'USCAL68604' (droite)



USCAL66501

USCALI214-1

USCAL68604

Calibrachoa: 'USCAL66501' (gauche) avec les variétés de référence 'USCALI214-1' (centre) et 'USCAL68604' (droite)

Dénomination proposée: 'USCAL68604'
Nom commercial: Superbells Blackberry Punch
Numéro de la demande: 10-6870
Date de la demande: 2010/02/25
Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ushio Sakazaki, Shiga (Japon)

Variétés de référence: 'Sunbel Kopachipi' (Million Bells Cherry Pink) et 'USCAL66501' (Superbells Coralberry Punch)

Sommaire: 'USCAL68604' donne une plante plus courte que 'Sunbel Kopachipi'. Le pédicelle de 'USCAL68604' est plus court que celui de 'Sunbel Kopachipi'. Les fleurs de 'USCAL68604' sont de plus grand diamètre que celles des variétés de référence. Le dessus des lobes de la corolle est violet avec du noir chez 'USCAL68604', alors qu'il est rouge-violet chez 'Sunbel Kopachipi' et rose-rouge clair avec du rouge-violet foncé et du noir chez 'USCAL66501'. Le dessous des lobes est violet-brun à rose-bleu chez 'USCAL68604', tandis qu'il est rouge-violet chez 'Sunbel Kopachipi' et rose-rouge clair chez 'USCAL66501'. Le sommet des lobes est émarginé chez 'USCAL68604', cuspidé chez 'Sunbel Kopachipi' et arrondi chez 'USCAL66501'. Les nervures de la face interne du tube de la corolle sont fortement marquées chez 'USCAL68604', alors qu'elles le sont modérément chez 'Sunbel Kopachipi' et faiblement à modérément chez 'USCAL66501'.

Description:

PLANTE : dressée.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, vert moyen sur le dessus, à sommet très aigu.

SÉPALES : dépourvus de pigmentation anthocyanique.

FLEURS : simples, à corolle faiblement à moyennement lobée.

LOBES DE LA COROLLE : à sommet émarginé; dessus bicolore, violet (RHS 67A) avec du noir (RHS 203C et N186A) à la jonction du tube, à nervures faiblement à modérément marquées; dessous violet-brun à rose-bleu (RHS 186B-C).

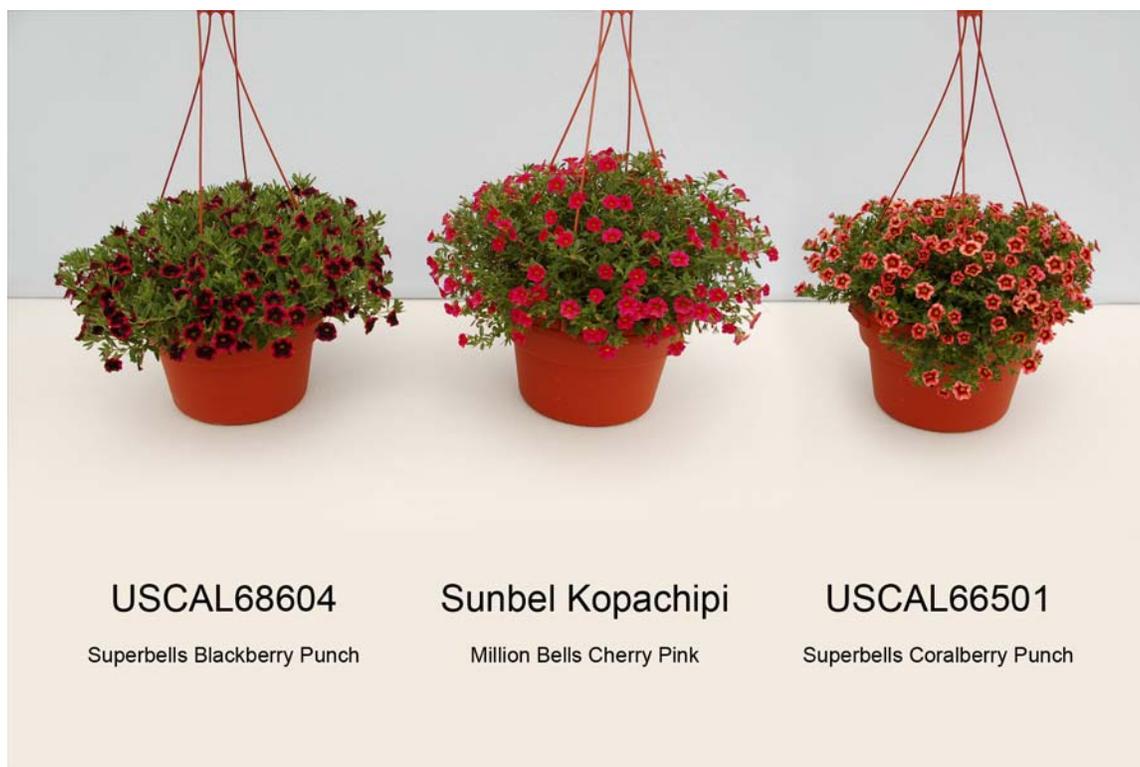
TUBE DE LA COROLLE : à face interne jaune (RHS 6C), à nervures fortement marquées.

Origine génétique: La variété 'USCAL68604' est issue d'une pollinisation contrôlée réalisée à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon, le 8 mai 2007. Le parent femelle était le semis exclusif C582-01B, à fleurs roses ornées d'un œil noir, et le parent mâle était le semis exclusif CJ07-17, à fleurs violettes ornées d'un grand œil noir. Le 21 mai 2008, un sujet a été sélectionné parmi la descendance ainsi obtenue à Bonsall, en Californie, aux États-Unis. La nouvelle variété a été sélectionnée pour la couleur inédite de ses fleurs et de leur œil et pour la forme de ses fleurs. La multiplication par bouturage de 'USCAL68604' a été entreprise le 23 juillet à Bonsall.

Épreuves et essais: Les essais de 'USCAL68604' ont été réalisés dans une serre en polyéthylène durant l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 15 sujets par variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 11 mai dans des paniers suspendus de 30 cm et rabattues le 5 juillet. Chaque panier comptait 3 boutures; il y avait donc 5 paniers par variété. Les observations et mesures ont été faites le 2 août chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'USCAL68604'

	'USCAL68604'	'Sunbel Kopachipi'*	'USCAL66501'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>			
moyenne	18,0	21,8	16,8
écart-type	0,70	1,70	1,15
<i>Longueur des pédicelles (cm)</i>			
moyenne	1,3	1,9	1,1
écart-type	0,20	0,41	0,18
<i>Diamètre des fleurs (cm)</i>			
moyenne	3,0	2,3	2,5
écart-type	0,28	0,17	0,21
<i>Couleur des lobes de la corolle (RHS)</i>			
dessus - couleur principale	67A	N66B avec des nervures 45A	37C avec tons et nervures 37A et 38A
dessus - couleur secondaire	203C avec du N186A	S/O	46A avec du N186A
dessous	186B-C	N57D	39C avec du 51B
*variétés de référence			



Calibrachoa: 'USCAL68604' (gauche) avec les variétés de référence 'Sunbel Kopachipi' (centre) et 'USCAL66501' (droite)



Calibrachoa: 'USCAL68604' (gauche) avec les variétés de référence 'Sunbel Kopachipi' (centre) et 'USCAL66501' (droite)



USCAL68604

Sunbel Kopachipi

USCAL66501

Calibrachoa: 'USCAL68604' (gauche) avec les variétés de référence 'Sunbel Kopachipi' (centre) et 'USCAL66501' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

CANNEBERGE

CANNEBERGE
(Vaccinium macrocarpon)

Dénomination proposée: 'CNJ97-105-4'
Numéro de la demande: 06-5575
Date de la demande: 2006/09/15
Requérant: Rutgers, The State University of New Jersey, New Brunswick, New Jersey (États-Unis)
Mandataire au Canada: Cassan Maclean, Ottawa (Ontario)
Sélectionneur: Nicholi Vorsa, Rutgers, The State University of New Jersey, New Brunswick, New Jersey (États-Unis)

Variétés de référence: 'Pilgrim' et 'Stevens'

Sommaire: 'CNJ97-105-4' produit des pousses vigoureuses, tandis que les variétés de référence produisent des pousses modérément vigoureuses. Les feuilles de 'CNJ97-105-4' sont plus longues et plus larges que celles de 'Pilgrim'. Les fruits de 'CNJ97-105-4' sont sphériques, tandis que ceux de 'Stevens' sont ovoïdes. Les fruits de 'CNJ97-105-4' sont de plus grand diamètre que ceux de 'Stevens'. Les fruits de 'CNJ97-105-4' sont faiblement pruinés, alors que ceux de 'Pilgrim' sont moyennement pruinés. Les fruits de 'CNJ97-105-4' sont plus lourds que ceux de 'Stevens'.

Description:

PLANTE : semi-dressée, à pousses vigoureuses; précocité de floraison intermédiaire.

FEUILLES : ovées, de texture cuireuse, à sommet obtus, à base tronquée et à marge entière.

FRUITS : moyens à gros, ronds en coupe longitudinale, faiblement pruinés, fortement colorés; précocité de maturation intermédiaire.

Origine génétique: 'CNJ97-105-4' est issue d'un croisement réalisé en 1997 à l'Université Rutgers, à Chatsworth, au New Jersey. Le parent femelle était de la variété 'LeMunyon', tandis que le parent mâle était la sélection '#35'. En 1999, un seul sujet a été sélectionné parmi la descendance pour son rendement, pour sa résistance à la pourriture des baies et à la tache foliaire, pour la vigueur de ses stolons et de ses tiges dressées ainsi que pour la teneur en anthocyanes totales, la teneur en solides solubles (unités Brix) et l'acidité totale de ses fruits.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en 2009 et 2010 dans la cannebergière de la Mayberry Cranberry Co., à Richmond, en Colombie-Britannique, à raison de 3 répétitions par variété, disposées en blocs complets randomisés. Chaque parcelle était constituée d'une planche de 1,3 mètre sur 1,3 mètre renfermant 24 sujets. Les parcelles étaient espacées de 0,2 mètre.

Tableau de comparaison pour 'CNJ97-105-4'

	'CNJ97-105-4'	'Pilgrim**	'Stevens**
<i>Longueur des feuilles (mm)</i>			
moyenne (p.p.d.s. = 0,52)	8,8	9,6	9,3
écart-type	1,0	0,5	0,6
<i>Largeur des feuilles (mm)</i>			
moyenne (p.p.d.s. = 0,29)	3,8	3,3	4,0
écart-type	0,7	0,5	0,5
<i>Diamètre des fruits (mm)</i>			
moyenne (p.p.d.s. = 0,80)	17,4	17,3	16,1
écart-type	1,6	1,8	1,3

Poids des fruits (g)

moyenne (p.p.d.s. = 0,23)

2,1

1,9

1,7

écart-type

0,4

0,5

0,3

*variétés de référence



Canneberge: 'CNJ97-105-4' (centre) avec les variétés de référence 'Pilgrim' (gauche) et 'Stevens' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

CLÉMATITE

CLÉMATITE (*Clematis*)

Dénomination proposée:	'Evipo037'
Nom commercial:	Kingfisher
Numéro de la demande:	08-6266
Date de la demande:	2008/04/02
Requérant:	Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada:	Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Sélectionneur:	Mogens Oleson and Raymond Evison, Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variété de référence: 'H.F. Young'

Sommaire: *Le limbe des feuilles est plus long et plus large chez 'Evipo037' que chez 'H.F. Young'. Les fleurs sont de plus grand diamètre chez 'Evipo037' que chez 'H.F. Young'. Les sépales sont plus longs et plus larges chez 'Evipo037' que chez 'H.F. Young'. 'Evipo037' diffère également de 'H.F. Young' par la couleur des deux faces des sépales.*

Description:

PLANTE : grimpante, de vigueur moyenne; jeunes rameaux densément pubescents.

FEUILLES : les unes simples et les autres trifoliolées.

FOLIOLE TERMINALE : ovée, bilobée ou trilobée, lisse ou très faiblement rugueuse, à sommet acuminé, à base arrondie à cordée, à marge entière, à sinus profond entre les lobes; dessus vert moyen, non panaché.

PRÉCOCITÉ DE FLORAISON : intermédiaire.

FLEURS : isolées, simples, rotacées, modérément parfumées, à orientation horizontale, à section transversale plate en vue latérale, formées sur le bois de l'année ou celui de l'année précédente.

SÉPALES : au nombre de six à huit, chevauchants, ovés, concaves à plats en coupe transversale, plats en coupe longitudinale, non tordus autour de l'axe longitudinal, à sommet aigu et mucroné, à base de type 2, à marge très faiblement ondulée; dessus uniformément violet-bleu (RHS N88A) avec des tons violet foncé (RHS 83A); dessous violet-bleu (RHS 90B-D) avec une barre centrale violet-bleu clair et blanc (RHS 92D et NN155C).

STAMINODES PÉTALOÏDES : absents.

ÉTAMINES : à filet blanc et à anthère jaune.

STIGMATE : blanc jaunâtre.

STYLE : vert-jaune.

Origine génétique: 'Evipo037' est issue d'un croisement réalisé au printemps 1999 à Guernesey, dans les îles Anglo-Normandes. Les graines ainsi obtenues ont été mises à germer en janvier 2000, et les semis ont été évalués durant l'été de la même année. L'objectif de ce croisement était de créer une variété distincte convenant à la culture commerciale en serre et en pépinière. 'Evipo037' a été sélectionnée pour ses fleurs bleu foncé à violettes et son aptitude à la croissance en pot.

Épreuves et essais: Les essais de 'Evipo037' ont été réalisés à l'été 2011 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 7 sujets de la variété candidate et 6 sujets de la variété de référence, obtenus de plants à racines nues cultivés dans des pots de 1 gallon et transplantés au champ en août 2009. Les observations et mesures ont été faites chez 10 parties de plante de chaque variété, le 6 juillet dans le cas de la variété candidate et le 23 juillet dans celui de la variété de référence. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Evipo037'

	'Evipo037'	'H.F. Young'*
<i>Longueur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	7,5	5,5
écart-type	0,58	0,63
<i>Largeur du limbe des feuilles (cm)</i>		
moyenne	4,8	2,5
écart-type	0,28	0,29
<i>Diamètre des fleurs (cm)</i>		
moyenne	11,3	8,5
écart-type	0,41	0,67
<i>Longueur des sépales (cm)</i>		
moyenne	5,2	4,0
écart-type	0,47	0,40
<i>Largeur des sépales (cm)</i>		
moyenne	3,7	2,2
écart-type	0,48	0,27
<i>Couleur des sépales (RHS)</i>		
dessus	N88A avec tons 83A	N88A et N87A le long de la barre centrale, lavé de N81A à l'ouverture
dessous	90B-D avec barre centrale 92D/NN155C	86C avec tons N78A et barre centrale NN155C

*variété de référence



Clématite: 'Evipo037' (gauche) avec la variété de référence 'H.F. Young' (droite)

Dénomination proposée: 'Evipo039'
Numéro de la demande: 08-6267
Date de la demande: 2008/04/02
Requérant: Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)
Mandataire au Canada: Miller Thomson Pouliot LLP, Montréal (Québec)
Sélectionneur: Mogens Oleson and Raymond Evison, Poulsen Roser A/S & Raymond J. Evison, Ltd., Fredensborg (Danemark)

Variété de référence: 'Evipo038'

Sommaire: *Le limbe des feuilles est plus étroit chez 'Evipo039' que chez 'Evipo038'. Les fleurs sont doubles chez 'Evipo039', tandis qu'elles sont simples chez 'Evipo038'. Les staminodes pétaloïdes sont d'un violet tirant moins sur le bleu chez 'Evipo039' que chez 'Evipo038'.*

Description:

PLANTE : grimpante, de vigueur moyenne; jeunes rameaux densément pubescents.

FEUILLES : les unes simples et les autres trifoliolées.

FOLIOLE TERMINALE : ovée, bilobée ou non lobée, lisse à faiblement rugueuse, à sommet aigu chez certaines feuilles et acuminé chez les autres, à base arrondie chez certaines feuilles et cordée chez les autres, à marge entière, à sinus de profondeur moyenne entre les lobes; dessus vert moyen, non panaché.

FLEURS : isolées, doubles, à orientation horizontale, à section transversale plate en vue latérale, ne dégageant aucun parfum ou très faiblement parfumées, formées sur le bois de l'année ou celui de l'année précédente.

SÉPALES : tangents, elliptiques, convexes en coupe transversale, modérément réfléchis en coupe longitudinale, non tordus autour de l'axe longitudinal, à sommet aigu et mucroné, à base de type 1, à marge faiblement ondulée; dessus à l'ouverture violet (RHS N82A) avec du violet (RHS N80A-B) sur la marge et la base; sépales internes au plein épanouissement violet-bleu (RHS N88B) avec du violet (RHS N87C) vers la marge; sépales externes au plein épanouissement violet-bleu (RHS N88B) lavé de violet (RHS N87B-C), avec tons rouge-violet apparaissant avec le temps; couleur du dessus devenant plus claire vers la marge; dessous violet (RHS N82B-C) avec une barre centrale blanche (RHS 155A).

STAMINODES PÉTALOÏDES : nombreux, violets, à centre globulaire avant l'ouverture.

Origine génétique: 'Evipo039' est issue d'une mutation raméale naturelle découverte chez 'Evipo038' en 2002, à Guernesey, dans les îles Anglo-Normandes. Le rameau mutant a été évalué dans des conditions contrôlées et multiplié par bouturage au cours de l'été 2002. L'objectif était de créer une variété distincte convenant à la culture commerciale en serre et en pépinière. La nouvelle variété a été sélectionnée pour ses nombreuses fleurs violet clair à centre bien différencié, sa longue période de floraison, la fiabilité de sa floraison et de sa multiplication par bouturage ainsi que son aptitude à la culture en pot en pépinière.

Épreuves et essais: Les essais de 'Evipo039' ont été réalisés à l'été 2011 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 8 sujets de la variété candidate et 5 sujets de la variété de référence, obtenus de plants à racines nues cultivés dans des pots de 4,4 litres et transplantés au champ en août 2009. Les observations et mesures ont été faites le 28 juillet chez 10 parties de plante. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Evipo039'

	'Evipo039'	'Evipo038'*
<i>Longueur du limbe des feuilles (cm)</i>		
moyenne	3,8	5,0
écart-type	0,38	0,42

*variété de référence



Clématite: 'Evipo039' (gauche) avec la variété de référence 'Evipo038' (droite)



Clématite: 'Evipo039' (gauche) avec la variété de référence 'Evipo038' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

COLÉUS

COLÉUS

(*Solenostemon scutellarioides*)

Dénomination proposée: 'Mos Amagren'
Nom commercial: Mosaik Amazon Green
Numéro de la demande: 10-6841
Date de la demande: 2010/02/18
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Eric Giesen, Syngenta Seeds B.V., Andijk (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Stained Glassworks Oompah'

Sommaire: *Le limbe des feuilles est plus large chez 'Mos Amagren' que chez 'Stained Glassworks Oompah'. Chez 'Mos Amagren', les deux faces du limbe ne sont pas de la même couleur que chez 'Stained Glassworks Oompah'. L'inflorescence est plus courte chez la variété candidate que chez la variété de référence. Le lobe supérieur de la corolle est d'un bleu-violet plus clair chez 'Mos Amagren' que chez 'Stained Glassworks Oompah'.*

Description:

PLANTE : dressée-buissonnante, moyennement ramifiée.

TIGES : glabres ou à pubescence très clairsemée, quadrangulaires en coupe transversale, épaisses, vert moyen, fortement anthocyanées.

FEUILLES : opposées, simples.

LIMBE DES FEUILLES : elliptique chez certaines feuilles et ové chez les autres, panaché, à sommet acuminé, à base atténuée, à marge crénelée chez certaines feuilles et dentée chez les autres, avec des incisions moyennes à profondes.

DESSUS DU LIMBE : moyennement à densément pubescent, principalement vert foncé (RHS 143A), rose-bleu (RHS 63C) à la base, jaune clair (RHS 10D) avec quelques taches brun foncé (RHS N200A) près de la nervure médiane, jaune clair (RHS 10D) sur la marge des sinus, bordé de rouge-violet (RHS 63A).

DESSOUS DU LIMBE : moyennement à densément pubescent, jaune clair (RHS 4D) près de la nervure médiane, jaune clair (RHS 12D) dans la zone de transition vers la marge, vert-brun (plus jaune que RHS 138B) sur la marge, bordé de brun foncé (RHS N186C).

PÉTIOLE : fortement anthocyané.

INFLORESCENCE : moyennement dense; pédoncule et rachis à forte pigmentation anthocyanique rouge-violet.

LOBES INFÉRIEURS DE LA COROLLE : de longueur moyenne.

LOBE SUPÉRIEUR DE LA COROLLE : bleu-violet (RHS 91A), avec du bleu-violet clair (RHS 91C) à la base.

Origine génétique: 'Mos Amagren' est issue d'un croisement réalisé en janvier 2006 à Andijk, aux Pays-Bas, entre les semis exclusifs CS06-11-2 (parent femelle) et CS06-14-5 (parent mâle). Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en juillet 2006 à Andijk. En septembre 2006, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour son port et pour la couleur et le motif panaché de ses feuilles.

Épreuves et essais: Les essais de 'Mos Amagren' ont été réalisés en serre de polyéthylène durant le printemps 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 27 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 15 juin chez 10 plantes de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

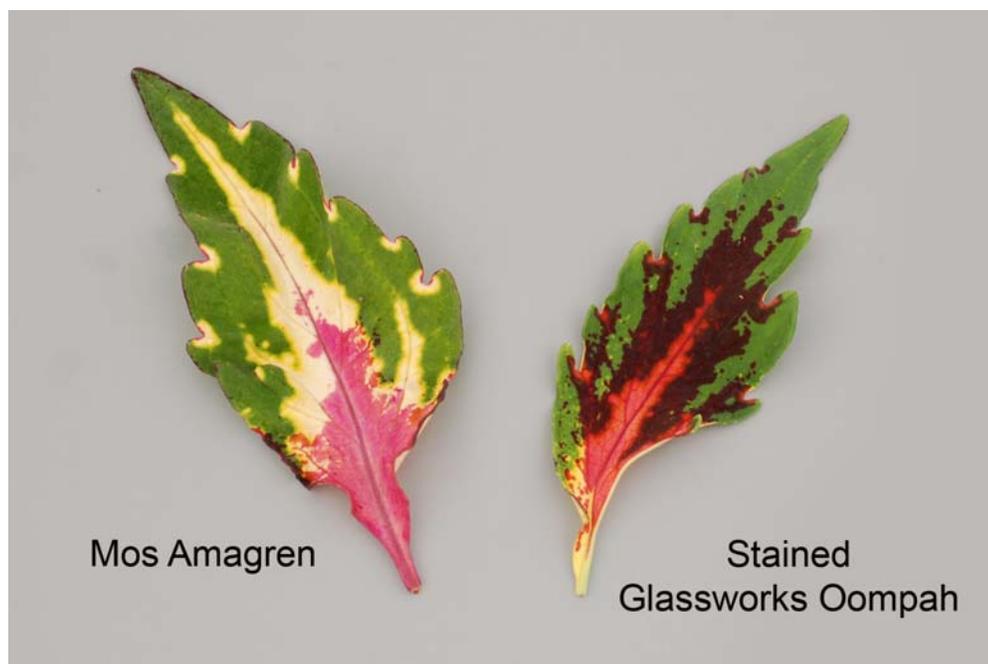
Tableau de comparaison pour 'Mos Amagren'

	'Mos Amagren'	'Stained Glassworks Oompah'*
Largeur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	6,3	5,0
écart-type	0,41	0,76

<i>Couleur du dessus du limbe des feuilles (RHS)</i>		
base	63C	8C-D et 53D avec tons 51C
région de la nervure médiane	10D	plus vert que N186A et 53D avec tons 51C
couleur principale	plus foncé et plus terne que 143A	137B
marge des sinus	10D, 63A sur le bord	53B-C et plus vert que N186A
<i>Couleur du dessous du limbe des feuilles (RHS)</i>		
région de la nervure médiane	4D et 12D	11B-C
marge	plus jaune que 138B, N186C sur le bord	plus gris que 137B
<i>Longueur du pétiole (cm)</i>		
moyenne	3,0	4,5
écart-type	0,41	0,98
<i>Longueur de l'inflorescence (cm)</i>		
moyenne	17,8	24,7
écart-type	3,17	2,55
<i>Couleur du lobe supérieur de la corolle (RHS)</i>		
dessus	91A avec 91C à la base	93B avec 92C à la base
*variété de référence		



Coléus: 'Mos Amagren' (gauche) avec la variété de référence 'Stained Glassworks Oompah' (droite)



Coléus: 'Mos Amagren' (gauche) avec la variété de référence 'Stained Glassworks Oompah' (droite)

Dénomination proposée:	'Mos Lavred'
Nom commercial:	Mosaik Lava Red
Numéro de la demande:	10-6843
Date de la demande:	2010/02/18
Requérant:	Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Eric Giesen, Syngenta Seeds B.V., Andijk (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Stained Glassworks Oompah'

Sommaire: *Les tiges sont vert moyen chez 'Mos Lavred', tandis qu'elles sont vert clair chez 'Stained Glassworks Oompah'. Elles sont dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées chez 'Mos Lavred', alors qu'elles sont moyennement à fortement anthocyanées, principalement près des nœuds, chez 'Stained Glassworks Oompah'. Le dessous du limbe des feuilles est vert et jaune clair chez 'Mos Lavred', tandis qu'il est vert et jaune clair avec des taches rouge-violet foncé chez 'Stained Glassworks Oompah'. Le pédoncule et le rachis de l'inflorescence ne sont pas anthocyanés chez 'Mos Lavred', alors qu'ils sont fortement anthocyanés chez 'Stained Glassworks Oompah'. Le lobe supérieur de la corolle est d'un bleu-violet plus clair chez 'Mos Lavred' que chez 'Stained Glassworks Oompah'.*

Description:

PLANTE : dressée-buissonnante, fortement ramifiée.

TIGES : glabres ou à pubescence très clairsemée, quadrangulaires en coupe transversale, épaisses, vert moyen, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

FEUILLES : opposées, simples.

LIMBE DES FEUILLES : elliptique, panaché, à sommet acuminé, à base cunéiforme, à marge crénelée, avec des incisions profondes.

DESSUS DU LIMBE : à pubescence clairsemée, principalement noir verdâtre (plus vert que RHS 186A), jaune clair (RHS 8B-C) sur la marge de la base, rouge-rose foncé (RHS 51A-B) près de la nervure médiane, vert-brun (RHS 137B) sur la marge, rouge-rose foncé (RHS 53D) et noir verdâtre (plus vert que RHS N186A) au bord des incisions de la marge.

DESSOUS DU LIMBE : à pubescence clairsemée à moyenne, jaune clair (RHS 11B-C) près de la nervure médiane, vert brun (plus gris que RHS 137B) sur la marge.

PÉTIOLE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

INFLORESCENCE : moyennement dense; pédoncule et rachis vert moyen, non anthocyanés ou très faiblement anthocyanés.

LOBES INFÉRIEURS DE LA COROLLE : de longueur moyenne.

LOBE SUPÉRIEUR DE LA COROLLE : bleu-violet (RHS 92A), avec du bleu-violet clair (RHS 92C) à la base.

Origine génétique: 'Mos Lavred' est issue d'un croisement réalisé en janvier 2006 à Andijk, aux Pays-Bas, entre les semis exclusifs CS06-11-1 (parent femelle) et CS06-4-1 (parent mâle). Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en juillet 2006 à Andijk. En septembre 2006, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour son port, son rythme de croissance et la couleur de ses feuilles.

Épreuves et essais: Les essais de 'Mos Lavred' ont été réalisés en serre de polyéthylène durant le printemps 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 27 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 15 juin chez 10 plantes de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Mos Lavred'

	'Mos Lavred'	'Stained Glassworks Oompah'*
Couleur du lobe supérieur de la corolle (RHS) dessus	92A avec 92C à la base	93B avec 92C à la base

*variété de référence



Coléus: 'Mos Lavred' (gauche) avec la variété de référence 'Stained Glassworks Oompah' (droite)



Coléus: 'Mos Lavred' (gauche) avec la variété de référence 'Stained Glassworks Oompah' (droite)



Coléus: 'Mos Lavred' (gauche) avec la variété de référence 'Stained Glassworks Oompah' (droite)

Dénomination proposée: 'Mos Thimint'
Nom commercial: Mosaik Thin Mint
Numéro de la demande: 10-6845
Date de la demande: 2010/02/18
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Eric Giesen, Syngenta Seeds B.V., Andijk (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Balaublach' (Aurora Black Cherry) et 'Balaupea' (Aurora Peach)

Sommaire: 'Mos Thimint' donne une plante plus haute et plus large que les variétés de référence. Le limbe des feuilles est plus long et plus large chez 'Mos Thimint' que chez les variétés de référence. La couleur principale du dessus du limbe est un brun rougeâtre plus foncé chez la variété candidate que chez les variétés de référence. Le dessous du limbe est vert brun chez 'Mos Thimint', tandis qu'il est vert-brun avec des mouchetures rouge-violet foncé à violettes et des nervures médiane et secondaires jaune clair.

Description:

PLANTE : dressée-buissonnante, moyennement à fortement ramifiée.

TIGES : glabres ou à pubescence très clairsemée, quadrangulaires en coupe transversale, moyennes à épaisses, vert moyen, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

FEUILLES : opposées, simples.

LIMBE DES FEUILLES : elliptique chez certaines feuilles et rhomboïdal chez les autres, panaché, à sommet acuminé, à base cunéiforme, à marge crénelée chez certaines feuilles et dentée chez les autres, avec des incisions de profondeur moyenne.

DESSUS DU LIMBE : à pubescence clairsemée à moyenne, principalement brun rougeâtre foncé (plus rouge que RHS 200A) avec quelques taches rose-rouge (RHS 50C), vert-brun (RHS 137B) avec des tons vert foncé (RHS 144A) sur la marge; nervures médiane et secondaires brun foncé à rouge-violet foncé (RHS N186C-D).

DESSOUS DU LIMBE : moyennement pubescent, vert-brun (plus gris que RHS 138B).

PÉTIOLE : très faiblement anthocyané.

Origine génétique: 'Mos Thimint' est issue d'un croisement réalisé en janvier 2006 à Andijk, aux Pays-Bas, entre les semis exclusifs CS06-29-7 (parent femelle) et CS06-4-1 (parent mâle). Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en juillet 2006 à Andijk. En septembre 2006, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour son port et son rythme de croissance ainsi que pour la couleur et le motif panaché de ses feuilles.

Épreuves et essais: Les essais de 'Mos Thimint' ont été réalisés en serre de polyéthylène durant le printemps 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 27 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 15 juin chez 10 plantes de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

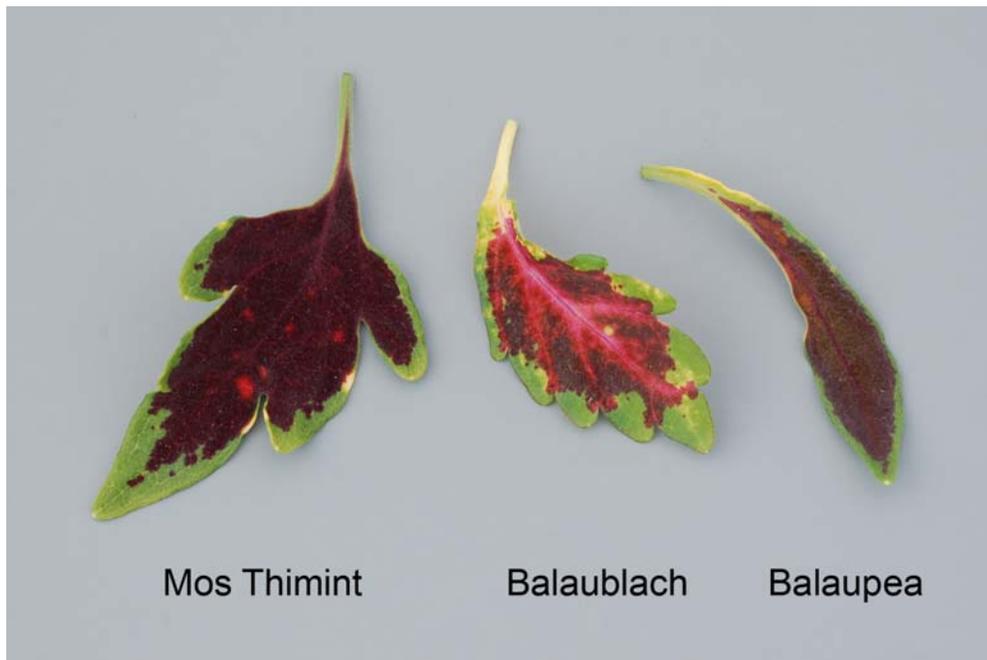
Tableau de comparaison pour 'Mos Thimint'

	'Mos Thimint'	'Balaublach'*	'Balaupea'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>			
moyenne	35,9	19,1	15,3
écart-type	2,61	1,32	1,60
<i>Largeur de la plante (cm)</i>			
moyenne	49,0	38,5	31,9
écart-type	2,42	3,43	2,27
<i>Longueur du limbe des feuilles (cm)</i>			
moyenne	7,2	5,2	5,6
écart-type	0,61	0,61	0,67
<i>Largeur du limbe des feuilles (cm)</i>			
moyenne	3,8	2,4	1,6
écart-type	0,24	0,28	0,61
<i>Couleur du dessus du limbe des feuilles (RHS)</i>			
nervures	N186C-D	60D	N186C-D
couleur principale	plus rouge que 200A avec taches 50C	10B à la base, 200A-N199A dans la zone centrale, 60B autour des nervures	N199A avec taches 32D et 41D à la base
marge	137B avec tons 144A	plus vert que 144A	plus vert que 144A
<i>Couleur du dessous du limbe des feuilles (RHS)</i>			
couleur principale	plus gris que 138B	plus gris que 138B avec nervures 10D et taches 59B-C	plus gris que 138B

*variétés de référence



Coléus: 'Mos Thimint' (gauche) avec les variétés de référence 'Balaublach' (centre) et 'Balaupea' (droite)



Coléus: 'Mos Thimint' (gauche) avec les variétés de référence 'Balaublach' (centre) et 'Balaupea' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

ÉCHINACÉE

ÉCHINACÉE
(*Echinacea purpurea*)

Dénomination proposée: 'Hot Papaya'
Numéro de la demande: 09-6632
Date de la demande: 2008/12/04 (bénéfice de priorité)
Requérant: Arie Blom, Vleuten (Pays-Bas)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)

Variété de référence: 'Pink Double Delight'

Sommaire: 'Hot Papaya' donne une plante plus haute que 'Pink Double Delight'. Le limbe des feuilles est plus long et plus large chez 'Hot Papaya' que chez 'Pink Double Delight'. Le diamètre du capitule est plus grand chez 'Hot Papaya' que chez 'Pink Double Delight'. Chez 'Hot Papaya', le disque de type anémone est plus large que chez 'Pink Double Delight'. Les rayons de 'Hot Papaya' sont plus longs que ceux de 'Pink Double Delight'. Le dessus des rayons est rouge chez 'Hot Papaya', tandis qu'il est rose-bleu chez 'Pink Double Delight'. Le dessous des rayons est violet-brun chez 'Hot Papaya', alors qu'il est rose-bleu avec des stries rouge-violet chez 'Pink Double Delight'.

Description:

PLANTE : dressée; ramifications basales avec ramifications latérales.

TIGES : épaisses, arrondies, vert clair, à pubescence clairsemée, moyennement à fortement anthocyanées.

FEUILLES : alternes, lancéolées, pétiolées, mates, moyennement pubescentes, à sommet acuminé, à base atténuée; marge dentée en scie, faiblement à moyennement ondulée; dessus vert moyen, non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

PÉDONCULE : non sinueux.

BRACTÉES DU CAPITULE : vert clair, réfléchies.

CAPITULE : de type anémone.

RAYONS : à axe longitudinal incliné vers le bas; sommet denté, réfléchi; dessus rouge-orange (RHS N25A-C) à l'ouverture, rouge (RHS 42A) avec des tons rouges (RHS 34A) par la suite; dessous violet-brun (RHS 184D).

Origine génétique: 'Hot Papaya' a été mise au point par le sélectionneur Arie Blom, dans le cadre d'un programme de sélection planifiée mené aux Pays-Bas. Elle est issue d'un croisement entre le semis exclusif 'EC 512-17' et un parent mâle inconnu réalisé en 2005 à Vleuten, aux Pays-Bas. 'Hot Papaya' a été choisie par le sélectionneur en juillet 2007 à Zuidwolde, aux Pays-Bas, pour la bonne ramification de la plante, sa tige résistante, les caractères de ses feuilles ainsi que la forme et la couleur de ses capitules.

Épreuves et essais: Les essais de 'Hot Papaya' ont été réalisés à l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Les essais ont porté sur 12 sujets de la variété candidate et 10 sujets de la variété de référence, obtenus de boutures racinées repiquées le 31 mai 2010 dans des contenants de 1 gallon et transplantés au champ en septembre. Les observations et mesures ont été faites le 7 juillet 2011 chez 10 sujets de la variété candidate et le 14 juillet chez les 10 sujets de la variété de référence. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Hot Papaya'

	'Hot Papaya'	'Pink Double Delight**
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	80,0	57,6
écart type	6,18	2,68
<i>Longueur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	15,1	9,5
écart type	1,27	0,56
<i>Largeur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	4,8	2,7
écart type	0,67	0,32

<i>Diamètre du capitule (cm)</i>		
moyenne	8,6	7,5
écart type	0,34	0,45
<i>Largeur du disque de type anémone (cm)</i>		
moyenne	5,9	4,2
écart type	0,37	0,36
<i>Longueur des rayons (cm)</i>		
moyenne	5,5	3,1
écart type	0,39	0,35
<i>Largeur des rayons (cm)</i>		
moyenne	1,1	0,9
écart type	0,08	0,11
<i>Couleur des rayons (RHS)</i>		
dessus	42A avec tons 34A	62B avec stries 63B-C
dessous	184D	63C-D avec stries 59D

*variété de référence



Échinacée: 'Hot Papaya' (gauche) avec la variété de référence 'Pink Double Delight' (droite)



Échinacée: 'Hot Papaya' (gauche) avec la variété de référence 'Pink Double Delight' (droite)



Échinacée: 'Hot Papaya' (gauche) avec la variété de référence 'Pink Double Delight' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

EUPHORBE

EUPHORBE
(*Euphorbia hypericifolia*)

Dénomination proposée: 'SYEP231'
Nom commercial: Euphoric White
Numéro de la demande: 10-6945
Date de la demande: 2010/04/28
Requérant: Floreta Pty. Ltd., Redland Bay, Queensland (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Kerry Bunker, Redland Bay, Queensland (Australie)

Variété de référence: 'Inneuphdia' (Diamond Frost)

Sommaire: 'SYEP231' donne une plante plus courte que 'Inneuphdia'. 'SYEP231' donne une plante à floraison abondante, tandis que 'Inneuphdia' donne une plante à floraison moyenne. Les tiges de 'SYEP231' sont vert moyen, tandis que celles de 'Inneuphdia' sont vert clair. La base et les nœuds des tiges sont fortement à très fortement anthocyanés chez 'SYEP231', alors qu'ils sont moyennement à fortement anthocyanés chez 'Inneuphdia'. Les entre-nœuds supérieurs sont faiblement à moyennement anthocyanés chez 'SYEP231', tandis qu'ils sont non anthocyanés à faiblement anthocyanés chez 'Inneuphdia'. Le dessus du limbe est glabre ou à pubescence très clairsemée chez 'SYEP231', alors que sa pubescence est clairsemée chez 'Inneuphdia'. Le dessous du limbe présente une pubescence clairsemée chez 'SYEP231', tandis qu'il présente une pubescence moyenne chez 'Inneuphdia'.

Description:

PLANTE : annuelle, multipliée par voie végétative, dressée et buissonnante, densément ramifiée, à floraison abondante.

TIGES : minces, lisses, vert moyen, fortement à très fortement anthocyanées à la base et sur les nœuds, faiblement à moyennement anthocyanées sur les entre-nœuds supérieurs, non glauques ou très faiblement glauques, faiblement pubescentes.

FEUILLES : opposées, simples.

LIMBE DES FEUILLES : elliptique, à sommet aigu, à base cunéiforme, à marge entière, non glauques; dessus glabre ou à pubescence très clairsemée, vert moyen; dessous à pubescence clairsemée, vert clair.

PÉTIOLE : court à moyen.

BRACTÉES : oblancéolées, blanches (RHS NN155C).

Origine génétique: 'SYEP231' est issue d'un croisement réalisé en octobre 2007 entre le semis exclusif à fleurs blanches '07-001' (parent femelle) et 'Inneuphdia' (parent mâle). La nouvelle variété a été mise au point par le sélectionneur Kerry Bunker, au Queensland, en Australie, dans le cadre d'un programme de sélection planifiée. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en janvier 2008. En septembre 2008, des semis ont été choisis par le sélectionneur pour la couleur de ses fleurs et son port.

Épreuves et essais: Les essais de 'SYEP231' ont été réalisés au printemps 2011 dans une serre en polyéthylène, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées transplantées le 29 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 6 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

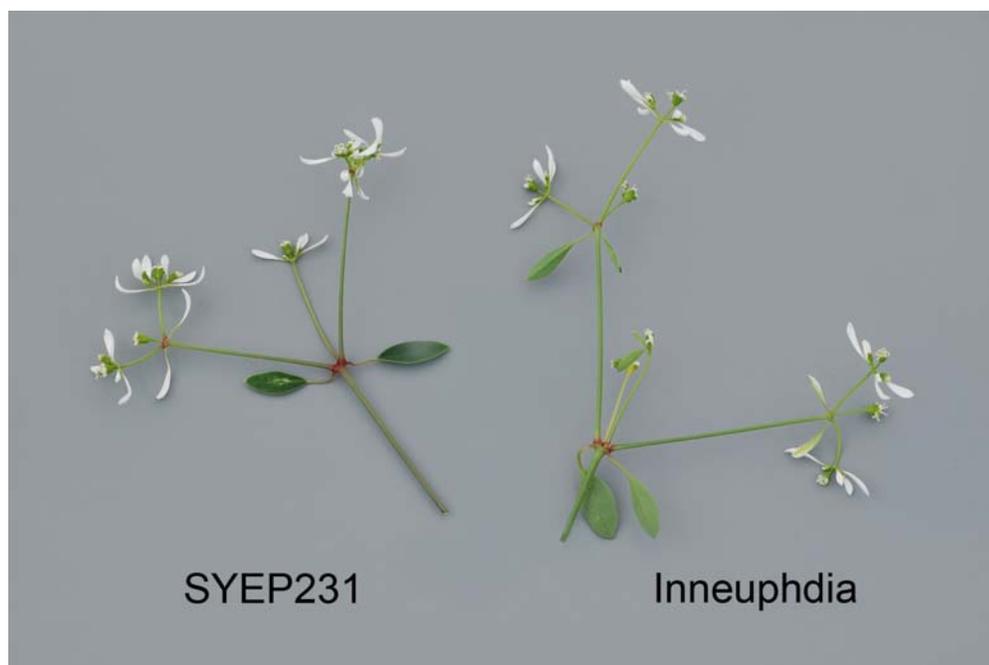
Tableau de comparaison pour 'SYEP231'

	'SYEP231'	'Inneuphdia'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	22,0	25,3
écart-type	1,26	1,34

*variété de référence



Euphorbe: 'SYEP231' (gauche) avec la variété de référence 'Inneuphdia' (droite)



Euphorbe: SYEP231' (gauche) avec la variété de référence 'Inneuphdia' (droite)



Euphorbe: 'SYEP231' (gauche) avec la variété de référence 'Inneuphdia' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

FRAMBOISIER

FRAMBOISIER (*Rubus idaeus*)

Dénomination proposée:	'Cardinal'
Numéro de la demande:	06-5673
Date de la demande:	2006/11/27
Requérant:	Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada:	Osler, Hoskin & Harcourt LLP, Ottawa (Ontario)
Sélectionneur:	Carlos D. Fear, Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis) Fred M. Cook, Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis) Richard E. Harrison, Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis) Gavin Sills, Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'Dulcita' et 'Heritage'

Sommaire: Chez 'Cardinal', les cannes de l'année sont en nombre intermédiaire à élevé, tandis qu'elles sont en nombre faible à intermédiaire chez 'Dulcita'. Les cannes sont faiblement à moyennement anthocyanées chez 'Cardinal', alors qu'elles sont moyennement à fortement anthocyanées chez 'Dulcita' et 'Heritage'. Les cannes de 'Cardinal' sont plus courtes que celles de 'Heritage'. Chez 'Cardinal', la densité d'aiguillons est faible à moyenne, tandis qu'elle est très faible chez 'Dulcita'. Les aiguillons sont brun violacé à violet brunâtre chez 'Cardinal', tandis qu'ils sont vert brunâtre chez 'Heritage'. Les feuilles de 'Cardinal' sont principalement à trois folioles, tandis que celles de 'Dulcita' sont pour moitié à trois folioles et pour moitié à cinq. La maturation des fruits commence à une époque intermédiaire chez 'Cardinal', tandis qu'elle débute à une époque tardive chez 'Heritage'. La fructification est courte à moyenne chez 'Cardinal', alors qu'elle est moyenne à longue chez 'Heritage'.

Description:

PLANTE : semi-dressée, produisant en automne uniquement sur les cannes de l'année; cannes de l'année en nombre intermédiaire à élevé; époque de levée intermédiaire.

TRÈS JEUNES POUSSSES : à sommet moyennement anthocyané durant la période de croissance rapide.

CANNES DE L'ANNÉE : faiblement pruinées, faiblement à moyennement anthocyanées; entre-nœuds courts; bourgeons à bois de longueur moyenne.

CANNES DORMANTES : brun violacé.

AUGUILLONS : courts, brun violacé à violet brunâtre, clairsemés à moyennement denses, à base très petite.

FEUILLES : vert moyen, principalement trifoliolées.

FOLIOLES : convexes en coupe transversale, fortement rugueuses; folioles latérales espacées à tangentées.

PÉDICELLE : portant peu d'aiguillons.

FLORAISON : commençant à une époque intermédiaire.

PÉDONCULÉ : très faiblement anthocyané.

FLEURS : petites à moyennes.

FRUCTIFICATION : de durée courte à moyenne.

MATURATION DES FRUITS : commençant à une époque intermédiaire.

FRUITS : rouge foncé, peu luisants, de longueur et de largeur moyennes, à rapport longueur/largeur faible, ronds à largement coniques en vue latérale, moyennement fermes à fermes, adhérant moyennement au réceptacle; drupéoles petites.

Origine génétique: 'Cardinal' est issue d'un croisement entre 'M48.9' et 'Gloria' réalisé en 1994 au Cassin Ranch, à Watsonville, dans le comté de Santa Cruz, en Californie, aux États-Unis. Des graines résultant de ce croisement ont été utilisées pour produire des semis, qui ont été plantés au champ en 1995 à Carpenteria, en Californie. Les critères de sélection étaient la fermeté des fruits, la structure uniforme des fruits et le rendement.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours de la saison de culture 2011, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, plantés au printemps 2009. Les sujets étaient disposés en rangs, avec un espacement d'environ 60 cm sur le rang et 65 cm entre les rangs. Les caractères quantitatifs sont fondés sur au moins 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Cardinal'

	'Cardinal'	'Dulcita**	'Heritage**
<i>Longueur des cannes de l'année (cm)</i>			
moyenne	147,00	144,63	169,44
écart-type	8,73	11,67	12,36

*variétés de référence



Framboisier: 'Cardinal' (haut gauche) avec les variétés de référence 'Dulcita' (haut droite) et 'Heritage' (bas)

Dénomination proposée:	'Dulcita'
Numéro de la demande:	06-5674
Date de la demande:	2006/11/27
Requérant:	Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada:	Osler, Hoskin & Harcourt LLP, Ottawa (Ontario)
Sélectionneur:	Carlos D. Fear, Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis) Fred M. Cook, Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis) Richard E. Harrison, Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis) Gavin Sills, Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'Cardinal' et 'Heritage'

Sommaire: Chez 'Dulcita', les cannes de l'année sont en nombre faible à intermédiaire, tandis qu'elles sont en nombre intermédiaire à élevé chez 'Cardinal' et élevé chez 'Heritage'. Les cannes sont moyennement à fortement anthocyanées chez 'Dulcita', alors qu'elles sont faiblement à moyennement anthocyanées chez 'Cardinal'. Les cannes de 'Dulcita' sont plus courtes que celles de 'Heritage'. Chez 'Dulcita', la densité d'aiguillons est très faible, tandis qu'elle est faible à moyenne chez 'Cardinal' et 'Heritage'. Les aiguillons sont brun violacé à violet brunâtre chez 'Dulcita', tandis qu'ils sont vert brunâtre chez 'Heritage'. Les feuilles de 'Dulcita' sont pour moitié à trois folioles et pour moitié à cinq, tandis que celles de 'Cardinal' et 'Heritage' sont principalement à trois folioles. Chez 'Dulcita', le pédoncule est faiblement à moyennement anthocyané, alors qu'il est très faiblement anthocyané chez 'Cardinal' et 'Heritage'. La maturation des fruits commence à une époque intermédiaire chez 'Dulcita', tandis qu'elle commence à une époque tardive chez 'Heritage'. La période de fructification est courte à moyenne chez 'Dulcita', alors qu'elle est moyenne à longue chez 'Heritage'.

Description:

PLANTE : semi-dressée, produisant en automne uniquement sur les cannes de l'année; cannes de l'année en nombre faible à intermédiaire; époque de levée intermédiaire.

TRÈS JEUNES POUSSÉS : à sommet moyennement anthocyané durant la période de croissance rapide.

CANNES DE L'ANNÉE : faiblement pruinées, moyennement à fortement anthocyanées; entre-nœuds courts; bourgeons à bois courts à moyens.

CANNES DORMANTES : brun violacé.

AUGUILLONS : courts, brun violacé à violet brunâtre, très clairsemés, à base petite.

FEUILLES : vert moyen, pour moitié à trois folioles et pour moitié à cinq.

FOLIOLES : convexes en coupe transversale, fortement rugueuses; folioles latérales tangentées à chevauchantes.

PÉDICELLE : portant peu d'aiguillons.

FLORAISON : commençant à une époque intermédiaire.

PÉDONCULE : faiblement à moyennement anthocyané.

FLEURS : petites à moyennes.

FRUCTIFICATION : de durée courte à moyenne.

MATURATION DES FRUITS : commençant à une époque intermédiaire.

FRUITS : rouge foncé, peu luisants, de longueur et de largeur moyennes, à rapport longueur/largeur faible, ronds à largement coniques en vue latérale, moyennement fermes, adhérent moyennement au réceptacle; drupéoles petites.

Origine génétique: 'Dulcita' est issue d'un croisement entre 'Gloria' et 'N257.1' réalisé en 1994 au Cassin Ranch, à Watsonville, dans le comté de Santa Cruz, en Californie, aux États-Unis. Des graines résultant de ce croisement ont été utilisées pour produire des semis, qui ont été plantés au champ en 1994 à Watsonville. Les critères de sélection étaient la fermeté, la sucrosité et le goût des fruits ainsi que la facilité de séparation du fruit du réceptacle.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours de la saison de culture 2011, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, plantés au printemps 2009. Les sujets étaient disposés en rangs, avec un espacement d'environ 60 cm sur le rang et 65 cm entre les rangs. Les caractères quantitatifs sont fondés sur au moins 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Dulcita'

	'Dulcita'	'Cardinal**	'Heritage**
<i>Longueur des cannes de l'année (cm)</i>			
moyenne	144,63	147,00	169,44
écart-type	11,67	8,73	12,36

*variétés de référence



Framboisier: 'Dulcita' (haut droite) avec les variétés de référence 'Cardinal' (haut gauche) et 'Heritage' (bas)

Dénomination proposée: 'Glen Ample'
Numéro de la demande: 98-1421
Date de la demande: 1998/06/04
Requérant: Scottish Crop Research Institute, Dundee, Scotland (Royaume-Uni)
Mandataire au Canada: Ontario Berry Growers Association, Kemptville (Ontario)
Sélectionneur: D.L. Jennings, Scottish Crop Research Institute, Dundee, Scotland (Royaume-Uni)

Variété de référence: 'Titan'

Sommaire: *Les cannes de l'année sont moyennement pruinées chez 'Glen Ample', tandis qu'elles ne sont pas pruinées ou le sont très faiblement chez 'Titan'. Les cannes de 'Glen Ample' sont plus courtes que celles de 'Titan'. Chez 'Glen Ample', les cannes de l'année et les pédicelles sont dépourvus d'aiguillons, alors qu'ils sont pourvus d'aiguillons chez 'Titan'.*

Description:

PLANTE : arquée, produisant en été uniquement sur les cannes de l'année précédente; cannes de l'année en nombre élevé; époque de levée intermédiaire.

TRÈS JEUNES POUSSSES : dépourvues de pigmentation anthocyanique durant la période de croissance rapide.

CANNES DE L'ANNÉE : moyennement pruinées, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées; entre-nœuds de longueur moyenne; bourgeons à bois courts.

CANNES DORMANTES : brun violacé.

AUGUILLONS : absents.

FEUILLES : vert foncé, principalement trifoliolées.

FOLIOLES : droites en coupe transversale, faiblement rugueuses; folioles latérales tangentés.

FLORAISON : commençant à une époque intermédiaire à tardive.

PÉDICELLE : dépourvu d'aiguillons ou en portant très peu.

PÉDONCULE : dépourvu de pigmentation anthocyanique.

FLEURS : de grandeur moyenne.

FRUCTIFICATION : de durée intermédiaire.

MATURATION DES FRUITS : commençant à une époque hâtive à intermédiaire.

RAMEAUX FRUCTIFÈRES LATÉRAUX : horizontaux à retombants.

FRUITS : rouge moyen, moyennement luisants, moyens à longs, moyens à larges, à rapport longueur/largeur intermédiaire, largement coniques en vue latérale, fermes, adhérent moyennement au réceptacle; drupéoles moyennes à grosses.

Origine génétique: 'Glen Ample' est issue d'un croisement entre SCRI7326EI et SCRI7412H16 réalisé en 1978 au Scottish Crop Research Institute, à Invergowrie, en Écosse. En 1981, un sujet issu de la descendance ainsi obtenue a été sélectionné parce qu'il combinait de manière exceptionnelle un rendement élevé et de gros fruits savoureux de couleur vive. La première évaluation a été réalisée au Scottish Crop Research Institute et à la Brogdale Farm, en Angleterre.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés au cours des saisons de culture 2010 et 2011, à la station de recherche de Simcoe de l'Université de Guelph, à Simcoe, en Ontario. Ils ont porté sur 24 sujets de chaque variété, plantés à l'été 2010 dans des pots de 23 cm remplis d'un milieu de culture commercial sans terre et placés à l'extérieur. Les sujets dormants ont été placés en chambre froide pendant 6 semaines à l'automne 2010, puis ont été transférés en serre en décembre. Les pots étaient espacés de 0,5 mètre, avec un espacement de 1,5 mètre entre les rangs. Les caractères des fruits ont été observés dans le cadre d'essais au champ menés au cours de la saison de culture 2011, au Centre de recherches de l'Atlantique sur les aliments et l'horticulture, à Kentville, en Nouvelle-Écosse. Les caractères quantitatifs sont fondés sur au moins 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Glen Ample'

	'Glen Ample'	'Titan'*
<i>Longueur des cannes dormantes (cm)</i>		
moyenne	93,0	116,7
écart-type	17,8	13,4
<i>Longueur de la foliole terminale (cm)</i>		
moyenne	14,4	14,8
écart-type	0,59	1,62
<i>Largeur de la foliole terminale (cm)</i>		
moyenne	10,5	10,7
écart-type	1,14	1,05

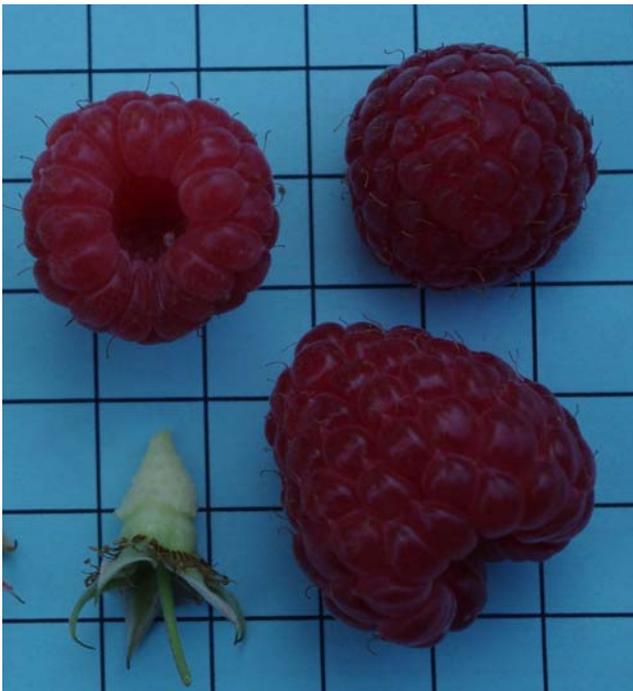
*variété de référence



Framboisier: 'Glen Ample'



Framboisier: Variété de référence, 'Titan'



Framboisier: 'Glen Ample'

Dénomination proposée:	'Madonna'
Numéro de la demande:	06-5675
Date de la demande:	2006/11/27
Requérant:	Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada:	Osler, Hoskin & Harcourt LLP, Ottawa (Ontario)
Sélectionneur:	Carlos D. Fear, Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis) Fred M. Cook, Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis) Richard E. Harrison, Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis) Gavin Sills, Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'Maravilla' et 'Heritage'

Sommaire: *Les cannes sont faiblement à moyennement anthocyanées chez 'Madonna', alors qu'elles sont fortement à très fortement anthocyanées chez 'Maravilla' et moyennement à fortement anthocyanées chez 'Heritage'. Les cannes de 'Madonna' sont plus longues que celles de 'Heritage'. Chez 'Madonna', les aiguillons sont brun violacé, tandis qu'ils sont violets chez 'Maravilla' et vert brunâtre chez 'Heritage'. Les feuilles de 'Madonna' sont principalement à trois folioles, tandis que celles de 'Maravilla' sont pour moitié à trois folioles et pour moitié à cinq. Chez 'Madonna', le pédoncule est faiblement anthocyané, alors qu'il est fortement anthocyané chez 'Maravilla' et très faiblement anthocyané chez 'Heritage'. Les fruits sont trapézoïdaux chez 'Madonna', alors qu'ils sont moyennement coniques chez 'Maravilla' et ronds à largement coniques chez 'Heritage'. Chez 'Madonna', les drupéoles sont moyennes à grosses, tandis qu'elles sont petites chez 'Heritage'. La maturation des fruits commence à une époque très tardive chez 'Madonna', tandis qu'elle débute à une époque tardive chez 'Heritage'. La fructification est courte chez 'Madonna', alors qu'elle est moyenne à longue chez 'Heritage'.*

Description:

PLANTE : arquée, produisant en automne uniquement sur les cannes de l'année; cannes de l'année en nombre intermédiaire; levée tardive.

TRÈS JEUNES POUSSSES : à sommet moyennement anthocyané durant la période de croissance rapide.

CANNES DE L'ANNÉE : faiblement pruinées, faiblement à moyennement anthocyanées; entre-nœuds de longueur moyenne; bourgeons à bois courts à moyens.

AUGUILLONS : courts, brun violacé, clairsemés, à base très petite.

FEUILLES : vert moyen, principalement trifoliolées.

FOLIOLES : convexes en coupe transversale, fortement rugueuses; folioles latérales tangentées à chevauchantes.

PÉDICELLE : dépourvu d'aiguillons ou en portant très peu.

FLORAISON : commençant à une époque tardive.

PÉDONCULE : faiblement anthocyané.

FLEURS : petites à moyennes.

FRUCTIFICATION : de courte durée.

MATURATION DES FRUITS : commençant à une époque très tardive.

FRUITS : rouge foncé à violets, moyennement luisants, longs, de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur intermédiaire, trapézoïdaux en vue latérale, moyennement fermes, adhérant moyennement au réceptacle; drupéoles moyennes à grosses.

Origine génétique: 'Madonna' est issue d'un croisement entre 'R652.1' et 'R709.1' réalisé en 1997 au Cassin Ranch, à Watsonville, dans le comté de Santa Cruz, en Californie, aux États-Unis. Des graines résultant de ce croisement ont été utilisées pour produire des semis, qui ont été plantés au champ en 1997 à Watsonville. Les critères de sélection étaient la grosseur, la fermeté et la structure globale des fruits.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours de la saison de culture 2011, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, plantés au printemps 2009. Les sujets étaient disposés en rangs, avec un espacement d'environ 60 cm sur le rang et 65 cm entre les rangs. Les caractères quantitatifs sont fondés sur au moins 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Madonna'

	'Madonna'	'Maravilla'*	'Heritage'*
<i>Longueur des cannes de l'année (cm)</i>			
moyenne	205,75	194,25	169,44
écart-type	21,74	12,20	12,36

*variétés de référence



Framboisier: 'Madonna' (haut droite) avec les variétés de référence 'Maravilla' (haut gauche) et 'Heritage' (bas)



Framboisier: 'Madonna' (haut gauche) avec les variétés de référence 'Heritage' (haut droite) et 'Maravilla' (bas)

Dénomination proposée:	'Maravilla'
Numéro de la demande:	06-5676
Date de la demande:	2006/11/27
Requérant:	Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada:	Osler, Hoskin & Harcourt LLP, Ottawa (Ontario)
Sélectionneur:	Carlos D. Fear, Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis) Fred M. Cook, Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis) Richard E. Harrison, Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis) Gavin Sills, Driscoll Strawberry Associates, Inc., Watsonville, Californie (États-Unis)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'Madonna' et 'Heritage'

Sommaire: *Les cannes sont fortement à très fortement anthocyanées chez 'Maravilla', alors qu'elles sont chez faiblement à moyennement anthocyanées 'Madonna' et moyennement à fortement anthocyanées chez 'Heritage'. Les cannes de 'Maravilla' sont plus longues que celles de 'Heritage'. Chez 'Maravilla', les aiguillons sont violets, tandis qu'ils sont brun violacé chez 'Madonna' et vert brunâtre chez 'Heritage'. Les feuilles de 'Maravilla' sont pour moitié à trois folioles et pour moitié à cinq, tandis que celles de 'Madonna' et de 'Heritage' sont principalement à trois folioles. Chez 'Maravilla', le pédoncule est fortement anthocyané, alors qu'il est faiblement anthocyané chez 'Madonna' et très faiblement anthocyané chez 'Heritage'. Les fruits sont moyennement coniques chez 'Maravilla', alors qu'ils sont trapézoïdaux chez 'Madonna' et ronds à largement coniques chez 'Heritage'. Chez 'Maravilla', les drupéoles sont grosses, tandis qu'elles sont petites chez 'Heritage'. La maturation des fruits commence à une époque très tardive chez 'Maravilla', tandis qu'elle débute à une époque tardive chez 'Heritage'. La fructification est courte à moyenne chez 'Maravilla', alors qu'elle est moyenne à longue chez 'Heritage'.*

Description:

PLANTE : arquée, produisant en automne uniquement sur les cannes de l'année; cannes de l'année en nombre intermédiaire à intermédiaire; levée tardive.

TRÈS JEUNES POUSSÉS : à sommet moyennement anthocyané durant la période de croissance rapide.

CANNES DE L'ANNÉE : faiblement pruinées, fortement à très fortement anthocyanées; entre-nœuds de longueur moyenne; bourgeons à bois courts à moyens.

AUGUILLONS : courts, violets, très clairsemés, à base très petite à petite.

FEUILLES : vert moyen à vert foncé, pour moitié à trois folioles et pour moitié à cinq.

FOLIOLES : convexes en coupe transversale, fortement rugueuses; folioles latérales tangentées à chevauchantes.

PÉDICELLE : portant très peu d'aiguillons.

FLORAISON : commençant à une époque tardive.

PEDONCULE : fortement anthocyané.

FLEURS : petites à moyennes.

FRUCTIFICATION : de durée courte à moyenne.

MATURATION DES FRUITS : commençant à une époque très tardive.

FRUITS : rouge foncé, moyennement luisants, longs, de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur intermédiaire, moyennement coniques en vue latérale, moyennement fermes, adhérant moyennement au réceptacle; drupéoles grosses.

Origine génétique: 'Maravilla' est issue d'un croisement entre 'Q491.1' et 'Q480.3' réalisé en 1996 au Cassin Ranch, à Watsonville, dans le comté de Santa Cruz, en Californie, aux États-Unis. Des graines résultant de ce croisement ont été utilisées pour produire des semis, qui ont été plantés au champ en 1996 à Watsonville. Les critères de sélection étaient le rendement, la grosseur et la fermeté des fruits ainsi que leur durée de conservation après la récolte.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés au cours de la saison de culture 2011, à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 20 sujets de chaque variété, plantés au printemps 2009. Les sujets étaient disposés en rangs, avec un espacement d'environ 60 cm sur le rang et 65 cm entre les rangs. Les caractères quantitatifs sont fondés sur au moins 10 mesures.

Tableau de comparaison pour 'Maravilla'

	'Maravilla'	'Madonna'*	'Heritage'*
<i>Longueur des cannes de l'année (cm)</i>			
moyenne	194,25	205,75	169,44
écart-type	12,20	21,74	12,36

*variétés de référence



Framboisier: 'Maravilla' (haut gauche) avec les variétés de référence 'Madonna' (haut droite) et 'Heritage' (bas)



Framboisier: 'Maravilla' (droite) avec la variété de référence 'Heritage' (gauche)

**FUSAIN AILÉ**
(Euonymus alatus)

Dénomination proposée: 'Hayman'
Numéro de la demande: 08-6419
Date de la demande: 2008/07/30
Requérant: Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Michael Hayman, Louisville, Kentucky (États-Unis)

Variété de référence: 'Rudy Haag'

Sommaire: 'Hayman' donne une plante dressée à buissonnante, alors que 'Rudy Haag' donne une plante naine à buissonnante. 'Hayman' donne une plante plus haute que 'Rudy Haag'. Les feuilles de 'Hayman' sont plus petites que celles de 'Rudy Haag'. Les feuilles de 'Hayman' sont étroitement elliptiques à oblancéolées, alors que celles de 'Rudy Haag' sont elliptiques à obovées. Les feuilles de 'Hayman' ont une texture lisse, alors que celles de 'Rudy Haag' ont une texture cuireuse.

Description:

PLANTE : dressée à buissonnante, moyennement ramifiée; feuillage décadu, de densité moyenne.

TIGES : d'épaisseur moyenne, non tordues, à crêtes longitudinales; nouvelles pousses vert moyen avec du brun-rouge sur leur tiers supérieur, fortement anthocyanées; pousses adultes vert moyen à vert foncé, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées.

FEUILLES : opposées, simples, pétiolées, lisses, inodores ou très faiblement parfumées, étroitement elliptiques à oblancéolées, à axe longitudinal modérément à fortement réfléchi chez la feuille adulte, à sommet aigu à acuminé, à base obtuse à aiguë; marge dentée en scie, plate ou très faiblement ondulée; dessus vert foncé (RHS 147A-137A), moyennement à fortement luisant; dessous vert moyen (RHS 147B-C); feuillage automnal brun foncé (RHS N186C) à plus rouge que violet-brun (RHS 183A), avec des taches vertes; feuillage rouge-violet foncé (RHS 46A) après la sénescence.

Origine génétique: 'Hayman' est issue de la pollinisation libre de 'Rudy Haag' par un parent mâle inconnu, réalisée au cours de l'automne 2000 à Louisville, au Kentucky. La variété a été sélectionnée durant l'automne 2002 pour les caractéristiques de sa ramification et de son feuillage ainsi que pour son aspect général amélioré.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en contenants placés à l'extérieur, durant l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 16 sujets de la variété candidate et 8 de la variété de référence, obtenus de plants de 6 cm repiqués au printemps 2009 dans des contenants de 2 gallons. Les observations et mesures ont été faites le 5 juillet 2011 chez 10 parties de plante de chaque variété. Des observations supplémentaires de la couleur ont été faites en septembre 2011. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Hayman'

	'Hayman'	'Rudy Haag'*
<i>Longueur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	6,4	7,0
écart-type	0,47	0,58
<i>Largeur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	2,1	2,9
écart-type	0,22	0,26

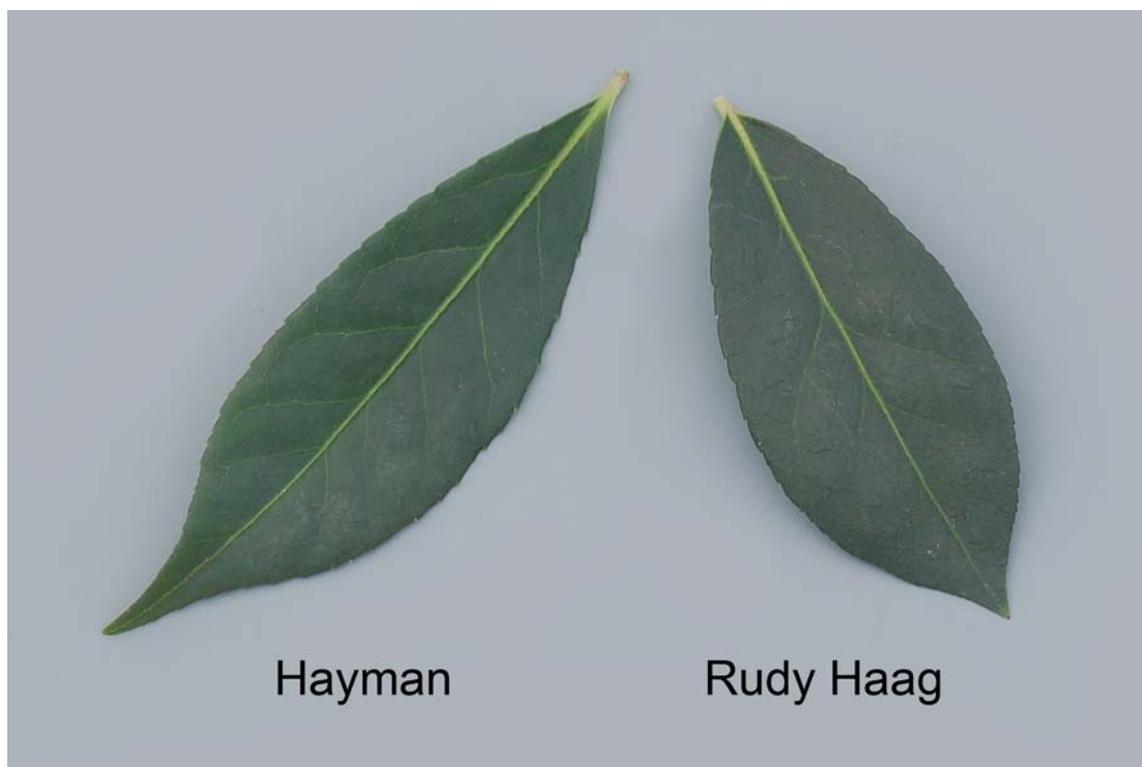
*variété de référence



Fusain ailé: 'Hayman' (gauche) avec la variété de référence 'Rudy Haag' (droite)



Fusain ailé: 'Hayman' (gauche) avec la variété de référence 'Rudy Haag' (droite)



Fusain ailé: 'Hayman' (gauche) avec la variété de référence 'Rudy Haag' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

GAILLARDE

GAILLARDE
(*Gaillardia x grandiflora*)

Dénomination proposée: 'Bellini'
Numéro de la demande: 09-6718
Date de la demande: 2009/08/14
Requérant: Deborah Horcoff, Maple Ridge (Colombie-Britannique)
Sélectionneur: Deborah Horcoff, Maple Ridge (Colombie-Britannique)

Note: Le requérant a demandé d'être exempté de l'obligation d'accorder des licences, afin d'avoir le temps de procéder à la multiplication et à la distribution du matériel de reproduction de la variété. L'exemption pourra être accordée pour une période de deux ans à compter de la date de délivrance du certificat d'obtention.

Variétés de référence: 'Tokajer' et 'Burgundy'

Sommaire: Chez 'Bellini', le pédoncule n'est pas anthocyané ou l'est très faiblement, tandis qu'il est faiblement anthocyané chez 'Tokajer' et moyennement anthocyané chez 'Burgundy'. Le diamètre du capitule est plus petit chez 'Bellini' que chez 'Burgundy'. Les rayons sont plus nombreux chez 'Bellini' que chez 'Burgundy'. Chez 'Bellini', les rayons sont courts et étroits, tandis qu'ils sont de longueur et de largeur moyennes chez 'Tokajer' et longs et larges chez 'Burgundy'. La face interne des rayons est brun-jaune clair avec du rouge à la base chez 'Bellini', tandis qu'elle est rouge avec de l'orange-jaune au sommet chez 'Tokajer' et rouge-violet foncé chez 'Burgundy'. La face externe des rayons est orange-jaune chez 'Bellini', tandis qu'elle est orange chez 'Tokajer' et rouge-rose foncé chez 'Burgundy'.

Description:

PLANTE : vivace, multipliée par voie végétative, dressée-buissonnante chez certains sujets et étalée chez les autres, moyennement ramifiée.

TIGES : vert clair, moyennement pubescentes, en partie lisses et en partie striées.

FEUILLES : sessiles, simples, alternes, oblancéolées, non panachées, à sommet acuminé, à base cunéiforme; marge entière près du sommet, devenant incisée vers la base; dessus vert moyen.

FLORAISON : hâtive à intermédiaire, longue, presque continue.

PÉDONCULE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

BRACTÉES DU CAPITULE : à sommet acuminé; dessus vert-brun (RHS 137C), moyennement pubescent.

CAPITULE : terminal, dressé, à fleurs nombreuses.

RAYONS : courts, étroits, droits pour la plupart, spatulés, à sommet aigu; face interne brun-jaune clair (RHS 163B) avec du rouge (RHS 41A) à la base; face externe orange-jaune (RHS 19A), pubescente.

DISQUE : présent.

Origine génétique: 'Bellini' est issue d'un semis de hasard découvert en juillet 2008 dans un champ où des graines de la variété 'Burgundy' avaient germé naturellement, à Maple Ridge, en Colombie-Britannique, au Canada. La variété a été multipliée par division de racines et par bouturage en vert. 'Bellini' a été sélectionnée pour ses capitules, qui se distinguaient de ceux de la variété parentale par leur couleur et leur plus petite taille.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés à l'été 2011, à Maple Ridge, en Colombie-Britannique, au Canada. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, cultivés à l'extérieur en pleine terre, avec un espacement de 0,15 mètre. Les mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Bellini'

	'Bellini'	'Tokajer'*	'Burgundy'*
Diamètre du capitule (cm)			
moyenne	6	7	8
écart-type	0,8	0,6	0,8

<i>Nombre de rayons</i>			
moyenne	22	20	15
écart-type	3	1,3	3
<i>Couleur des rayons (RHS)</i>			
principale de la face interne	163B	42B	46A
secondaire de la face interne	41A	15C	s.o.
principale de la face externe	19A	29B	48A

*variétés de référence



Gaillarde: 'Bellini' (gauche) avec les variétés de référence 'Tokajer' (centre) et 'Burgundy' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

HYDRANGÉE / HORTENSIA

HYDRANGÉE / HORTENSIA
(*Hydrangea macrophylla*)

Dénomination proposée: 'Shugert'
Numéro de la demande: 07-5972
Date de la demande: 2007/07/13
Requérant: Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Timothy D. Wood, Spring Lake, Michigan (États-Unis)

Variété de référence: 'Lynn' (Let's Dance Starlight)

Sommaire: 'Shugert' donne une plante plus haute que 'Lynn'. Le pétiole des feuilles est plus long chez 'Shugert' que chez 'Lynn'. La couleur des sépales des fleurs stériles n'est pas la même chez 'Shugert' et chez 'Lynn'.

Description:

PLANTE : dressée, non grimpante.
 TIGES : vertes et brunâtres, non fasciées.

LIMBE DES FEUILLES : non lobé, elliptique, vert moyen, non panaché, faiblement cloqué, à pointe moyenne à longue, à base obtuse chez certaines feuilles et arrondie chez les autres, à incisions peu profondes à moyennement profondes; dessus modérément luisant.

INFLORESCENCE : aplatie; fleurs stériles réunies en un seul verticille; fleurs fertiles très peu visibles; floraison hâtive.
 FLEURS STÉRILES : simples, lavées de rose-bleu (RHS N66D) sur fond violet (RHS 75C-D); sépales moyennement chevauchants, à marge incisée seulement chez certains sépales.
 FLEURS FERTILES : à pétales vert-jaune lavés de rose.

Origine génétique: 'Shugert' est issue d'une pollinisation libre de 'Bailmer' par un parent mâle inconnu, réalisée en juillet 2003 à Grand Haven, au Michigan. Le nouveau cultivar a été sélectionné parmi la descendance en mai 2005 pour sa floraison remontante, ses grandes inflorescences et la couleur de ses sépales.

Épreuves et essais: Les essais de 'Shugert' ont été réalisés durant le printemps 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 10 sujets de chaque variété, tous obtenus de jeunes plants repiqués au printemps 2009 dans des contenants de 3 gallons. Les observations et mesures ont été faites le 19 mai chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Shugert'

	'Shugert'	'Lynn'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	77,8	67,4
écart-type	3,14	2,39
<i>Limbe des feuilles : longueur du pétiole (cm)</i>		
moyenne	3,0	1,8
écart-type	0,61	0,40
<i>Couleur des fleurs stériles (RHS)</i>		
sépales	N66D sur fond 75C-D	73B-68B

*variété de référence



Hydrangée / Hortensia: 'Shugert' (gauche) avec la variété de référence 'Lynn' (droite)



Hydrangée / Hortensia: 'Shugert' (gauche) avec la variété de référence 'Lynn' (droite)



Hydrangée / Hortensia: 'Shugert' (gauche) avec la variété de référence 'Lynn' (droite)



IMMORTELLE À BRACTÉES
(Bracteantha bracteata)

Dénomination proposée: 'Bondrelaipi'
Nom commercial: Dreamtime Jumbo Light Pink
Numéro de la demande: 10-6925
Date de la demande: 2010/04/06
Requérant: Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Andrew Berneutz, Sydney, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Variété de référence: 'KLEBB05351' (Mohave Dark Rose)

Sommaire: 'Bondrelaipi' donne une plante plus courte que 'KLEBB05351'. Le pédoncule est plus long chez 'Bondrelaipi' que chez 'KLEBB05351'. Les boutons floraux sont blancs avec du rose-bleu chez 'Bondrelaipi', tandis qu'ils sont rouge-violet foncé avec du blanc chez 'KLEBB05351'. Le capitule est de plus grand diamètre chez 'Bondrelaipi' que chez 'KLEBB05351'. Chez 'Bondrelaipi', les capitules comportent un nombre élevé à très élevé de bractées, alors qu'ils en comportent un nombre intermédiaire chez 'KLEBB05351'. Les bractées de 'Bondrelaipi' sont d'une couleur différente de celles de 'KLEBB05351'. Les bractées de 'Bondrelaipi' sont plus longues que celles de 'KLEBB05351'. Chez 'Bondrelaipi', les bractées sont moyennement incurvées, tandis qu'elles sont plates ou très faiblement incurvées chez 'KLEBB05351'.

Description:

PLANTE : semi-dressée, dense.

TIGE : fortement pubescente.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, modérément pubescent sur les deux faces, à marge faiblement ondulée, à sommet aigu; dessus vert moyen; largeur maximale située à mi-longueur.

PÉDONCULE : non ramifié.

BOUTON FLORAL : blanc (RHS NN155A) avec des tons rose-bleu (RHS 186C) sur les bractées externes; sommet obtus, brun-jaune clair (RHS 158A).

CAPITULES : principalement situés au niveau du feuillage à haut au-dessus, comportant un nombre élevé à très élevé de bractées; partie inférieure convexe lorsque vue de côté; partie supérieure plate lorsque vue de côté.

INVOLUCRE : bicolore.

BRACTÉES : multicolores, non striées, moyennement incurvées.

BRACTÉES INFÉRIEURES : blanches (RHS NN155D) sur le tiers inférieur, blanches (RHS NN155D) avec des tons violets (RHS 75C) sur le tiers médian, violettes (RHS 75C-D) avec du rose-bleu (RHS 73A) au sommet sur le tiers supérieur.

BRACTÉES SUPÉRIEURES : blanches (RHS NN155D) sur le tiers médian, violettes (RHS 75C) sur le tiers supérieur.

PAPPUS : blanc.

Origine génétique: 'Bondrelaipi' est issue d'une pollinisation contrôlée entre les semis exclusifs '05-15' (parent femelle) et '05-8' (parent mâle), réalisée en décembre 2005, en Nouvelle-Galles du Sud, en Australie. La sélection initiale de la nouvelle variété a eu lieu en août 2006. Les critères de sélection étaient la grandeur des capitules et des feuilles, le port de la plante et la longueur des tiges.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2011 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 9 mai dans des pots de 11,5 cm. Les observations et mesures ont été faites le 11 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Bondrelaipei'

	'Bondrelaipei'	'KLEBB05351'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	17,4	20,7
écart-type	1,49	0,97
<i>Longueur du pédoncule (cm)</i>		
moyenne	7,5	2,8
écart-type	1,40	1,31
<i>Couleur des boutons floraux (RHS)</i>		
principale	NN155A avec tons 186C	187C avec du NN155A à la base
sommet	158A	187A
<i>Diamètre du capitule (cm)</i>		
moyenne	4,6	2,1
écart-type	0,39	0,20
<i>Couleur des bractées inférieures (RHS)</i>		
tiers médian	NN155D avec tons 75C-D	59B
tiers supérieur	75C avec 73A au sommet	59B avec 59A au sommet
<i>Couleur des bractées supérieures (RHS)</i>		
tiers médian	NN155D	59A-B avec NN155D à la base
tiers supérieur	75C	59A-B
<i>Longueur des bractées (cm)</i>		
moyenne	1,5	0,9
écart-type	0,24	0,09

*variété de référence



Bondrelaipei

Dreamtime Jumbo Light Pink

KLEBB05351

Mohave Dark Rose

Immortelle à bractées: 'Bondrelaipei' (gauche) avec la variété de référence 'KLEBB05351' (droite)



Immortelle à bractées: 'Bondrelaipei' (gauche) avec la variété de référence 'KLEBB05351' (droite)



Immortelle à bractées: 'Bondrelaipei' (gauche) avec la variété de référence 'KLEBB05351' (droite)

Dénomination proposée:	'Bondrepuho'
Nom commercial:	Dreamtime Jumbo Pure White
Numéro de la demande:	10-6926
Date de la demande:	2010/04/06
Requérant:	Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Andrew Berneutz, Sydney, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Variété de référence: 'Ohdrejumwhi' (Dreamtime Jumbo White)

Sommaire: *Le limbe des feuilles est modérément pubescent chez 'Bondrepuho', alors que sa pubescence est clairsemée chez 'Ohdrejumwhi'. Le pédoncule est plus court chez 'Bondrepuho' que chez 'Ohdrejumwhi'. Le pédoncule n'est pas ramifié chez 'Bondrepuho', tandis qu'il est ramifié chez 'Ohdrejumwhi'. Les capitules de 'Bondrepuho' sont de plus petit diamètre que ceux de 'Ohdrejumwhi'. Les bractées sont plus longues chez 'Bondrepuho' que chez 'Ohdrejumwhi'.*

Description:

PLANTE : semi-dressée dense.

TIGES : modérément pubescentes.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, à marge faiblement ondulée, à sommet aigu; dessus vert moyen, modérément pubescent; dessous très faiblement pubescent; largeur maximale située à mi-longueur.

PÉDONCULE : non ramifié.

BOUTON FLORAL : blanc (RHS NN155B), à sommet obtus.

CAPITULES : principalement situés au niveau du feuillage ou juste au-dessus, comportant un nombre élevé à très élevé de bractées; partie inférieure convexe lorsque vue de côté; partie supérieure concave lorsque vue de côté, devenant plate avec le temps.

INVOLUCRE : unicolore.

BRACTÉES : blanches (RHS NN155D), non striées, faiblement incurvées.

PAPPUS : blanc.

Origine génétique: 'Bondrepuho' est issue d'une pollinisation contrôlée de 'Ohdrejumwhi' par le semis exclusif '04-50', réalisée en décembre 2005, en Nouvelle-Galles du Sud, en Australie. La sélection initiale de la nouvelle variété a eu lieu en juin 2006. Les critères de sélection étaient la grandeur des capitules et des feuilles et la longueur des tiges.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2011 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 9 mai dans des pots de 11,5 cm. Les observations et mesures ont été faites le 11 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Bondrepuho'

	'Bondrepuho'	'Ohdrejumwhi'*
<i>Longueur du pédoncule (cm)</i>		
moyenne	7,1	10,4
écart-type	1,72	1,76
<i>Diamètre du capitule (cm)</i>		
moyenne	4,7	5,1
écart-type	0,34	0,32
<i>Couleur des bractées (RHS)</i>		
principale	NN155D	155C
<i>Longueur des bractées (cm)</i>		
moyenne	1,4	1,2
écart-type	0,16	0,13

*variété de référence



Immortelle à bractées: 'Bondrepuho' (gauche) avec la variété de référence 'Ohdrejumwhi' (droite)



Immortelle à bractées: 'Bondrepuho' (gauche) avec la variété de référence 'Ohdrejumwhi' (droite)



Immortelle à bractées: 'Bondrepuho' (gauche) avec la variété de référence 'Ohdrejumwhi' (droite)

Dénomination proposée: 'Bondreredem'
Nom commercial: Dreamtime Jumbo Red Ember
Numéro de la demande: 10-6927
Date de la demande: 2010/04/06
Requérant: Bonza Botanicals Pty., Ltd., Yellow Rock, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Andrew Berneutz, Sydney, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Variété de référence: 'KLEBB08398' (Mohave Fire)

Sommaire: 'Bondreredem' donne une plante plus courte que 'KLEBB08398'. Le limbe des feuilles est plus long et plus étroit chez 'Bondreredem' que chez 'KLEBB08398'. Les capitules de 'Bondreredem' sont de plus grand diamètre que ceux de 'KLEBB08398'. Le pappus de 'Bondreredem' est blanc, tandis que celui de 'KLEBB08398' est jaune.

Description:

PLANTE : dressée, dense.

TIGE : densément pubescente.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché, glabre ou très faiblement pubescent sur les deux faces, à marge faiblement à moyennement ondulée, à sommet aigu; dessus vert moyen; largeur maximale située à mi-longueur.

PÉDONCULE : non ramifié.

BOUTON FLORAL : rouge-violet foncé (RHS 185A) avec du violet-brun (RHS 187A) au sommet, à sommet obtus.

CAPITULES : la plupart situés au niveau du feuillage ou juste au-dessus; partie inférieure plate à convexe lorsque vue de côté; partie supérieure concave lorsque vue de côté; bractées en nombre élevé.

INVOLUCRE : bicolore.

BRACTÉES : multicolores, non striées, faiblement à moyennement incurvées.

BRACTÉES INFÉRIEURES : blanches (RHS NN155D) sur le tiers inférieur, rouge-violet foncé (RHS 53A) sur le tiers médian, rouge-violet foncé (RHS 185A) avec du violet-brun (RHS 187A) au sommet sur le tiers supérieur.

BRACTÉES SUPÉRIEURES : jaunes (RHS 3A) sur le tiers médian avec du brun-orange (RHS 34C) vers le tiers supérieur, brun-orange (RHS 34B) avec du rouge (RHS 45A) au sommet sur le tiers supérieur.

PAPPUS : blanc.

Origine génétique: 'Bondreredem' est issue d'une pollinisation contrôlée de 'Bondrelaiipi' par le semis exclusif '06-30', réalisée en janvier 2007, en Nouvelle-Galles du Sud, en Australie. La sélection initiale de la nouvelle variété a eu lieu en octobre 2007. Les critères de sélection étaient la grandeur des capitules et des feuilles et la longueur des tiges.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2011 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 9 mai dans des pots de 11,5 cm. Les observations et mesures ont été faites le 11 juillet chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

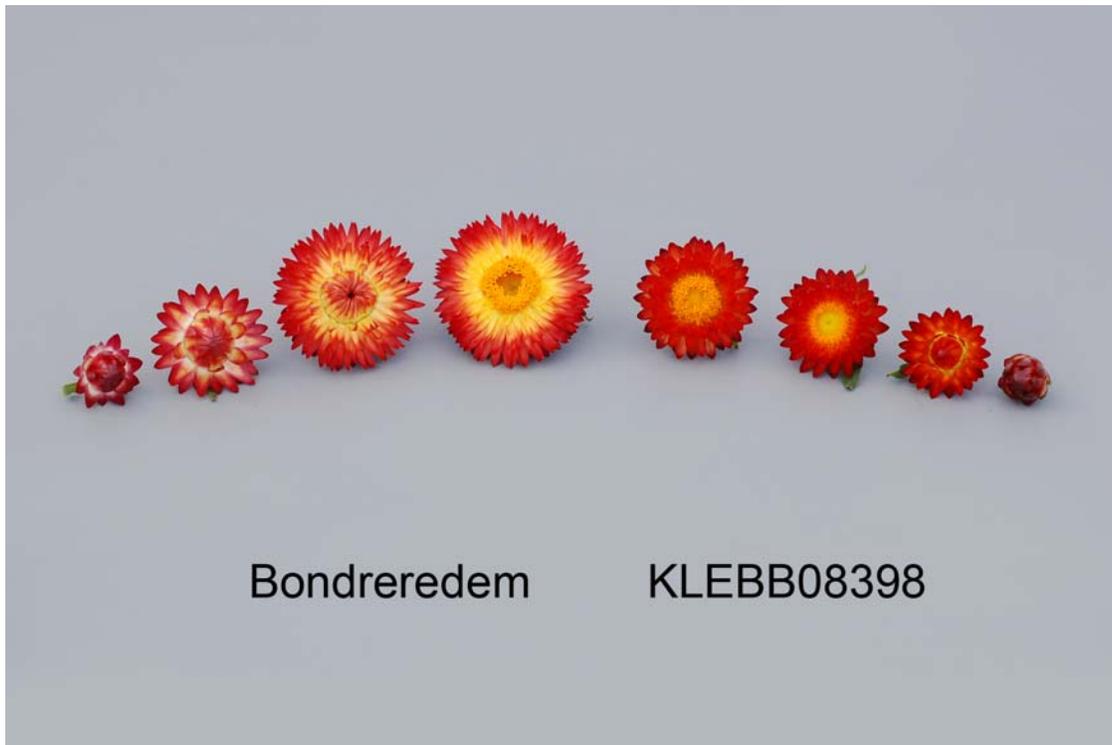
Tableau de comparaison pour 'Bondreredem'

	'Bondreredem'	'KLEBB08398'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	16,1	22,5
écart-type	1,97	2,06
<i>Longueur du limbe des feuilles (cm)</i>		
moyenne	10,6	9,2
écart-type	0,93	0,19
<i>Largeur du limbe des feuilles (cm)</i>		
moyenne	2,0	2,7
écart-type	0,18	0,18
<i>Diamètre du capitule (cm)</i>		
moyenne	3,4	2,6
écart-type	0,34	0,29

*variété de référence



Immortelle à bractées: 'Bondreredem' (gauche) avec la variété de référence 'KLEBB08398' (droite)



Immortelle à bractées: 'Bondreredem' (gauche) avec la variété de référence 'KLEBB08398' (droite)



Immortelle à bractées: 'Bondreredem' (gauche) avec la variété de référence 'KLEBB08398' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

IMPATIENTE

IMPATIENTE

(Impatiens)

Dénomination proposée: 'SAKIMP016'
Nom commercial: SunPatiens Compact Magenta
Numéro de la demande: 09-6729
Date de la demande: 2009/09/24
Requérant: Sakata Seed Corporation, Yokohama (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Moriya Kawashima, Amslveen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Misato FG3' (SunPatiens Vigorous Magenta)

Sommaire: 'SAKIMP016' donne une plante plus courte et plus étroite que 'Misato FG3'. Le limbe des feuilles est plus étroit chez 'SAKIMP016' que chez 'Misato FG3'. Le pétale supérieur de 'SAKIMP016' est plus large que celui de 'Misato FG3'.

Description:

TIGES : moyennement à fortement anthocyanées sur leur tiers supérieur.

LIMBE DES FEUILLES : sans marques sur le dessus, faiblement anthocyané le long de la nervure médiane sur le dessus; dessous vert, y compris les nervures.

PÉTIOLE : faiblement à moyennement anthocyané sur le dessus.

PÉDONCULE : faiblement à moyennement anthocyané.

FLEURS : simples; dessus unicolore, rouge-violet (plus foncé que RHS N66A) avec des stries occasionnelles violettes (RHS N74A); pétales inférieurs à échancrure de profondeur moyenne.

ZONE DE L'ŒIL : de grandeur moyenne, violette (RHS N74B).

ÉPERON : faiblement à moyennement courbé.

Origine génétique: 'SAKIMP016' est issue d'un croisement entre deux lignées exclusives réalisé en janvier 2003, à la station de recherches de Misato, au Japon. La descendance F1 a été évaluée dans le cadre d'un essai au champ, puis un sujet unique a été sélectionné pour la couleur de ses fleurs, la vigueur de son système racinaire et son port compact. La variété a été évaluée au champ à Misato, de mai à août 2006. Elle a été envoyée à Salinas, en Californie, où elle a été multipliée par boutures apicales et soumise à une nouvelle évaluation qui a confirmé la stabilité de ses caractères. La variété, subséquemment nommée 'SAKIMP016', a été sélectionnée pour ses caractères uniques et pour la stabilité de ces caractères après plusieurs générations de multiplication végétative.

Épreuves et essais: Les essais de 'SAKIMP016' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2011 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 25 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 27 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'SAKIMP016'

	'SAKIMP016'	'Misato FG3'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	21,9	42,8
écart-type	1,71	3,50
<i>Largeur de la plante (cm)</i>		
moyenne	35,0	55,5
écart-type	2,45	5,27

Largeur du limbe des feuilles (cm)

moyenne	5,1	6,3
écart-type	0,44	0,52

Largeur du pétale supérieur (cm)

moyenne	4,5	3,9
écart-type	0,28	0,18

*variété de référence



Impatiens: 'SAKIMP016' (gauche) avec la variété de référence 'Misato FG3' (droite)



Impatiens: 'SAKIMP016' (gauche) avec la variété de référence 'Misato FG3' (droite)

IMPATIENTE
(*Impatiens walleriana*)

Dénomination proposée: 'Balfiespor'
Nom commercial: Fiesta Sparkler Orange
Numéro de la demande: 10-6919
Date de la demande: 2010/04/06
Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Charles Snijders, Ball Horticultural Company, Rijnsenhout (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Balfiespray' (Fiesta Sparkler Cherry)

Sommaire: 'Balfiespor' donne une plante plus courte que 'Balfiespray'. Le dessus du limbe des feuilles est vert moyen chez 'Balfiespor', tandis qu'il est vert foncé chez 'Balfiespray'. La couleur secondaire du dessus des pétales est un rouge avec du rouge-violet à rose-bleu clair dans la zone de transition vers la couleur principale chez 'Balfiespor', alors que la couleur secondaire est un rouge chez 'Balfiespray'.

Description:

TIGES : moyennement anthocyanées sur leur tiers supérieur, avec mouchetures de pigmentation anthocyanique plus intenses aux nœuds.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché; dessus vert moyen; dessous vert et rouge entre les nervures, à nervures vertes.

PÉTIOLE : faiblement anthocyané sur le dessus.

PÉDONCULE : dépourvu de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyané.

FLEURS : doubles; dessus principalement blanc (RHS NN155C), avec du rouge (RHS 43B) et du rouge-violet à rose-bleu clair (RHS 55B-C) dans la zone de transition vers la couleur principale; couleur secondaire située sur le bord de tous les pétales, mais absente de la base et du sommet.

Origine génétique: 'Balfiespor' est issue d'une pollinisation croisée réalisée en avril 2005, à Arroyo Grande, en Californie. Le parent femelle appartenait à la variété 'Accent Violet Star', à fleurs bicolores violet et blanc, à feuillage vert foncé et à port prostré vigoureux. Le parent mâle était la sélection généalogique exclusive 3286-2-2-2, à fleurs bicolores orange et blanc, à feuillage vert foncé et à port compact vigoureux. La variété a été sélectionnée en mai 2006 pour son port compact et pour ses fleurs bicolores uniques et très doublées. Depuis la sélection, la variété est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balfiespor' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2011 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 9 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 29 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Balfiespor'

	'Balfiespor'	'Balfiespray'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	17,9	27,8
écart-type	2,32	3,33
<i>Couleur du dessus des pétales (RHS)</i>		
principale	NN155C	N155C
secondaire	43B avec du 55B-C dans la zone de transition vers la couleur principale	45B
*variété de référence		



Impatiante: 'Balfiespor' (gauche) avec la variété de référence 'Balfiespray' (droite)



Impatiante: 'Balfiespor' (gauche) avec la variété de référence 'Balfiespray' (droite)

Dénomination proposée: 'Balfiesunre'
Nom commercial: Fiesta Sunrise Red
Numéro de la demande: 10-6920
Date de la demande: 2010/04/06
Requérant: Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Margaret M. Hurkman, Arroyo Grande, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Musica Red Esprit'

Sommaire: 'Balfiesunre' donne une plante plus haute que 'Musica Red Esprit'. Le dessus du limbe des feuilles est vert foncé chez 'Balfiesunre', alors qu'il est vert clair à vert moyen chez 'Musica Red Esprit'. Le dessus des pétales est rouge avec du rouge-orange à la base chez 'Balfiesunre', tandis qu'il est rouge chez 'Musica Red Esprit'.

Description:

TIGES : dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées sur leur tiers supérieur.

LIMBE DES FEUILLES : non panaché; dessus vert foncé; dessous vert avec nervure médiane et autres nervures vertes.

PÉTIOLE : dépourvu de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyané sur le dessus.

PÉDONCULE : dépourvu de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyané.

FLEURS : doubles, bicolores; dessus rouge (RHS 45A) avec du rouge-orange (RHS N30A) à la base de tous les pétales.

Origine génétique: 'Balfiesunre' est issue d'une pollinisation croisée réalisée en avril 2005, à Arroyo Grande, en Californie. Le parent femelle était la sélection généalogique exclusive m3792c-2, à fleurs rouge foncé, à feuillage vert foncé et à port dressé vigoureux. Le parent mâle était la sélection généalogique exclusive m3420-1-1-2-1-6, à fleurs rouge moyen, à feuillage vert foncé et à port en coussin vigoureux. La variété a été sélectionnée en juin 2006 pour ses grandes fleurs entièrement doubles, la couleur de ses fleurs, son port bien ramifié, ses feuilles vert foncé de taille moyenne et sa cytotériorité. Depuis la sélection, la variété est multipliée par bouturage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balfiesunre' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2011 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 9 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 29 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Balfiesunre'

	'Balfiesunre'	'Musica Red Esprit'
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	21,1	16,8
écart-type	2,06	2,05
<i>Couleur du dessus des pétales (RHS)</i>		
principale	45A, N30A à la base	46C

*variété de référence



Impatiente: 'Balfiesunre' (gauche) avec la variété de référence 'Musica Red Esprit' (droite)



Impatiente: 'Balfiesunre' (gauche) avec la variété de référence 'Musica Red Esprit' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

MARGUERITE

MARGUERITE
(*Leucanthemum ×superbum*)

Dénomination proposée: 'Daisy Duke'
Nom commercial: Daisy May
Numéro de la demande: 10-6808
Date de la demande: 2010/01/22
Requérant: Brent Horvath, Hebron, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Brent Horvath, Hebron, Illinois (États-Unis)

Variété de référence: 'Snowcap'

Sommaire: 'Daisy Duke' donne une plante plus haute que 'Snowcap'. Les rayons du capitule sont plus longs chez 'Daisy Duke' que chez 'Snowcap'. La couleur des rayons n'est pas la même chez 'Daisy Duke' que chez 'Snowcap'. La floraison est plus hâtive chez 'Daisy Duke' que chez 'Snowcap'.

Description:

PLANTE : dressée-buissonnante.

FEUILLES : en partie basilaires et en partie alternes, à sommet aigu, à base cordée chez certaines et atténuée chez les autres, à marge dentée en scie à dentée; dessus vert moyen, moyennement pubescent; feuilles basilaires en partie elliptiques-spatulées et en partie linéaires à oblancéolées.

PÉDONCULE : moyen à épais.

CAPITULES : simples; floraison très hâtive.

RAYONS : droits à réfléchis, à sommet denté, à rapport longueur/largeur de 3, au nombre de 32 à 36 en moyenne par capitule; dessus blanc (RHS NN155B), demeurant blanc (RHS NN155B) avec le temps; dessous blanc (RHS NN155C).

DISQUE : jaune (RHS 12A) avant la déhiscence des anthères, jaune (RHS 12B) par la suite.

Origine génétique: 'Daisy Duke' est issue d'une d'une pollinisation libre de 'Hebron Hardy' par un parent mâle inconnu, réalisée en 2005, à Hebron, en Illinois, aux États-Unis. Le nouveau cultivar a été sélectionné parmi les semis ainsi obtenus pour la grandeur de la plante ainsi que l'abondance et l'aspect de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés dans une serre en polyéthylène au printemps 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 15 avril dans des récipients de 1 gallon. La plupart des observations et mesures ont été faites le 15 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Daisy Duke'

	'Daisy Duke'	'Snowcap'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	34,5	22,6
écart type	2,25	1,83
<i>Longueur des rayons (cm)</i>		
moyenne	3,0	2,5
écart type	0,19	0,11
<i>Couleur des rayons (RHS)</i>		
dessus	NN155B	N155A-B

*variété de référence



Marguerite: 'Daisy Duke' (gauche) avec la variété de référence 'Snow Cap' (droite)



Marguerite: 'Daisy Duke' (gauche) avec la variété de référence 'Snow Cap' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

MAUVE DU CAP

MAUVE DU CAP
(*Anisodonte*)

Dénomination proposée: 'Nuanilainp'
Nom commercial: Slightly Strawberry
Numéro de la demande: 10-6944
Date de la demande: 2010/04/28
Requérant: Amerinova Properties L.L.C., Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Daniel Bede McDonald, Seven Hills, Nouvelle-Galles du Sud (Australie)

Variété de référence: 'Barely Boysenberry'

Sommaire: *Le limbe des feuilles est plus petit chez 'Nuanilainp' que chez 'Barely Boysenberry'. Les pétales de 'Nuanilainp' sont faiblement chevauchants, alors que ceux de 'Barely Boysenberry' sont fortement chevauchants. Les pétales de 'Nuanilainp' sont plus étroits que ceux de 'Barely Boysenberry'. 'Nuanilainp' se distingue également de 'Barely Boysenberry' par la couleur du dessus et du dessous des pétales.*

Description:

PLANTE : dressée à buissonnante, moyennement à densément ramifiée.
 BRANCHES : semi-dressées, vertes.

LIMBE DES FEUILLES : vert foncé sur le dessus, non panaché, ové, moyennement à fortement lobé, à base tronquée à cordée, à sommet obtus.

MARGE : modérément ondulée, dentée chez certaines feuilles et crénelée chez les autres, à incisions de profondeur moyenne.

FLORAISON : hâtive.

FLEURS : simples, roses; zone de l'œil de grandeur moyenne, rouge-violet foncé (RHS 53A-B) avec des lignes rayonnantes violettes (RHS 61B); pédicelle formant un angle moyen avec le pédoncule.

PÉTALES : faiblement chevauchants, rétus à tronqués, unicolores, rose-bleu (RHS N66D) sur les deux faces, à marge entière ou très faiblement dentée en scie, plate ou très faiblement ondulée; couleur ne perdant pas de son éclat avec le temps.

TUBE STAMINAL : de couleur se rapprochant le plus du blanc, avec la base de couleur identique; coussinet staminal rouge.

ANTHÈRES : noir-violet avant la déhiscence, blanc grisâtre par la suite.

Origine génétique: 'Nuanilainp' est issue d'une pollinisation croisée contrôlée réalisée en septembre 2004 par le sélectionneur Daniel Bede McDonald, de la NuFlora International Pty. Ltd., à l'Université de Sydney, à Cobbitty, à Camden, en Australie. Le parent femelle était le semis exclusif X03.4.10, tandis que le parent mâle était le semis exclusif X03.4.7. Un des semis résultant du croisement a été sélectionné en septembre 2005, à Cobbitty, pour son port, pour la couleur de ses fleurs, pour l'abondance et la précocité de la floraison et pour la tolérance de la plante à la chaleur. La multiplication de la variété a été entreprise en octobre 2005, par bouturage, à Cobbitty.

Épreuves et essais: Les essais de 'Nuanilainp' ont été réalisés en serre de polyéthylène au cours du printemps 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 25 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 14 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Nuanilainp'

	'Nuanilainp'	'Barely Boysenberry'*
Longueur du limbe des feuilles (cm)		
moyenne	4,0	6,2
écart-type	0,33	0,45

Largeur du limbe des feuilles (cm)

moyenne	3,9	6,1
écart-type	0,41	0,57

Couleur des pétales (RHS)

dessus	N66D	73A
zone de l'œil	53A-B avec lignes rayonnantes 61B	60A-B avec lignes rayonnantes 60D
dessous	N66D	73A

Largeur des pétales (cm)

moyenne	1,8	2,5
écart-type	0,22	0,05

*variété de référence



Mauve du Cap: 'Nuanilainp' (gauche) avec la variété de référence 'Barely Boysenberry' (droite)



Mauve du Cap: 'Nuanilainp' (gauche) avec la variété de référence 'Barely Boysenberry' (droite)



Mauve du Cap: 'Nuanilainp' (gauche) avec la variété de référence 'Barely Boysenberry' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

MAUVE EN ARBRE

MAUVE EN ARBRE
(*Hibiscus syriacus*)

Dénomination proposée: 'DVPazurri'
Nom commercial: Azurri Satin
Numéro de la demande: 08-6413
Date de la demande: 2008/07/29
Requérant: Spring Meadow Nursery, Inc., Grand Haven, Michigan (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Johan V. Hylenbroeck (Belgique)

Variété de référence: 'Satin Blue'

Sommaire: 'DVPazurri' donne une plante plus courte que 'Satin Blue'. Les fleurs sont de plus grand diamètre chez 'DVPazurri' que chez 'Satin Blue'. Les pétales sont plus grands chez 'DVPazurri' que chez 'Satin Blue'. Les anthères produisent une très faible quantité de pollen chez 'DVPazurri', tandis qu'elles en produisent une forte quantité chez 'Satin Blue'. Le taux de grenaison de 'DVPazurri' est très faible par rapport à celui de 'Satin Blue'.

Description:

LANTE : semi-dressée, moyennement ramifiée; pousses de l'année brunâtres.

FEUILLES : vert foncé, non panachées, moyennement lobées, à base aiguë, à marge modérément ondulée, à incisions de profondeur moyenne, à rapport longueur/largeur modéré.

FLEURS : simples, produisant une très faible quantité de pollen; pétales extérieurs fortement ascendants, modérément chevauchants; taux de grenaison nul à faible.

ZONE DE L'ŒIL : petite à moyenne, violette (RHS 58A) à la base, virant au rouge-violet foncé vers l'extérieur (RHS 59B); prolongements de l'œil violets, de longueur moyenne (RHS N79C).

PÉTALES : modérément allongés, à marge faiblement ondulée, à incisions peu profondes; dessus bleu-violet clair (RHS 91B-C) avec du bleu-violet (RHS 94B) au sommet.

Origine génétique: 'DVPazurri' est issue d'un croisement contrôlé entre la variété 'Oiseau Bleu' (parent femelle) et un semis dihaploïde non identifié (parent mâle), réalisé à l'été 2000 à Melle, en Belgique. La nouvelle variété a été sélectionnée en septembre 2003 pour sa croissance vigoureuse, la riche couleur de ses fleurs et sa stérilité. 'DVPazurri' a été évaluée durant plusieurs années par le sélectionneur à l'Institut Voor Landbouw - En Visserijonderzoek Eenheid Plant (ILVO), en Belgique, avant d'être commercialisée en 2008.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en récipients à l'extérieur à l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 10 sujets de chaque variété, obtenus de plants de 6 cm transplantés dans des pots de 2 gallons au printemps 2009. Les observations et mesures ont été faites en juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'DVPazurri'

	'DVPazurri'	'Satin Blue'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	51,9	59,3
écart-type	8,49	6,25
<i>Diamètre des fleurs (cm)</i>		
moyenne	10,4	8,3
écart-type	0,50	0,38

Longueur des pétales (cm)

moyenne	5,9	4,6
écart-type	0,35	0,22

Largeur des pétales (cm)

moyenne	5,6	4,6
écart-type	0,39	0,28

*variété de référence



Mauve en arbre: 'DVPazurri' (gauche) avec la variété de référence 'Satin Blue' (droite)



Mauve en arbre: 'DVPazurri' (gauche) avec la variété de référence 'Satin Blue' (droite)



Mauve en arbre: 'DVPazurri' (gauche) avec la variété de référence 'Satin Blue' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

MÉCARDONIA

MÉCARDONIA
(*Mecardonia*)

Dénomination proposée: 'USMECA8205'
Nom commercial: Gold Dust
Numéro de la demande: 10-6871
Date de la demande: 2010/02/25
Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ushio Sakazaki, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'Sunmecakira' (Bright Yellow)

Sommaire: Les feuilles sont plus courtes chez 'USMECA8205' que chez 'Sunmecakira'. Le limbe des feuilles porte un nombre moyen de dents chez 'USMECA8205', alors qu'il en porte un grand nombre chez 'Sunmecakira'. Le dessus du limbe est vert foncé chez 'USMECA8205', alors qu'il est vert moyen chez 'Sunmecakira'. Chez 'USMECA8205', le calice est plus court que chez 'Sunmecakira', et la corolle est plus petite. Les lobes de la corolle sont droits à faiblement réfléchis chez 'USMECA8205', alors qu'ils sont moyennement réfléchis chez 'Sunmecakira'. La corolle est d'un jaune légèrement plus clair chez 'USMECA8205' que chez 'Sunmecakira'. Les lobes supérieurs de la corolle présentent un nombre moyen de marques chez 'USMECA8205', alors qu'ils en présentent un grand nombre chez 'Sunmecakira'.

Description:

PLANTE : en coussin à rampante, densément ramifiée.

TIGE : ailée, faiblement anthocyanée dans sa portion supérieure.

FEUILLES : simples, les unes elliptiques et les autres ovées, vert foncé sur le dessus, non panachées, glabres ou très faiblement pubescentes, à marge dentée en scie avec un nombre moyen de dents.

FLEURS : à pédicelle faiblement anthocyané; corolle jaune (RHS 7B) sur le dessus; lobes de la corolle à marge droite à faiblement réfléchi; lobes supérieurs portant un nombre moyen de marques violet-brun (RHS 183A) modérément contrastantes.

Origine génétique: 'USMECA8205' est issue d'un croisement entre '06M53' et '06M54' réalisé en 2007 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Le 21 mai 2008, à Bonsall, en Californie, la nouvelle variété a été sélectionnée parmi la descendance ainsi obtenue, pour sa bonne ramification, sa floraison hâtive et abondante et la grandeur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'USMECA8205' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 15 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 1er juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'USMECA8205'

	'USMECA8205'	'Sunmecakira'*
<i>Longueur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	1,6	2,6
écart-type	0,14	0,18
<i>Longueur du calice (mm)</i>		
moyenne	5,6	11,8
écart-type	0,52	0,63
<i>Largeur de la corolle (mm)</i>		
moyenne	14,2	17,4
écart-type	0,97	0,88

Longueur ou hauteur de la corolle (mm)

moyenne	10,6	14,4
écart-type	0,73	1,13

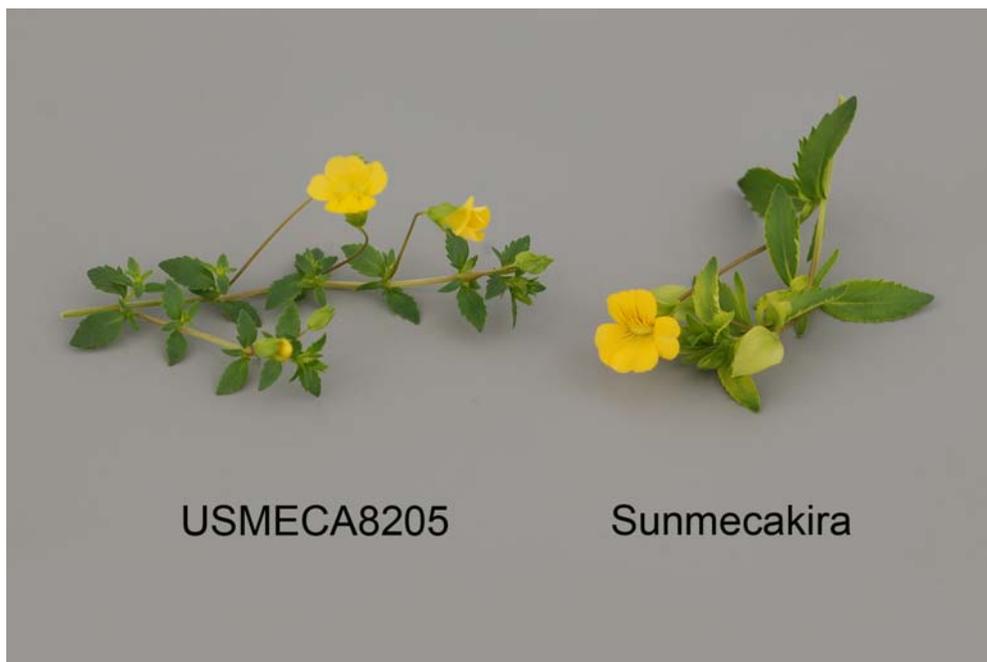
Couleur des lobes de la corolle (RHS)

dessus	7B	9A
--------	----	----

*variété de référence



Mécardonia: 'USMECA8205' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmecakira' (droite)



Mécardonia: 'USMECA8205' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmecakira' (droite)



Mécardonia: 'USMECA8205' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmecakira' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

MIMULE

MIMULE

(Mimulus aurantiacus)

Dénomination proposée: 'Mimapri'
Nom commercial: Curious Orange
Numéro de la demande: 10-6824
Date de la demande: 2010/02/09
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Henricus G.W. Stemkens, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: *Mimulus aurantiacus* (Sticky MonkeyFlower)

Sommaire: 'Mimapri' donne une plante plus courte que la forme sauvage du *Mimulus aurantiacus*. Les tiges sont faiblement anthocyanées chez 'Mimapri', tandis qu'elles sont moyennement à fortement anthocyanées chez la forme sauvage de l'espèce. La corolle et le tube de la corolle sont plus longs chez 'Mimapri' que chez la forme sauvage de l'espèce. La face interne de la corolle est orange lavé de rouge chez 'Mimapri', alors qu'elle est orange-jaune clair chez la forme sauvage de l'espèce. La face externe de la corolle est orange chez 'Mimapri', tandis qu'elle est orange-jaune clair chez la forme sauvage de l'espèce. Les marques de la face externe du tube de la corolle sont très faiblement à faiblement accentuées chez 'Mimapri', alors qu'elles sont moyennement accentuées chez la forme sauvage de l'espèce.

Description:

PLANTE : dressée, moyennement à fortement ramifiée, à feuillage de densité moyenne.

TIGES : faiblement anthocyanées, à pubescence dense.

FEUILLES : opposées, lancéolées, sessiles, à sommet aigu, à marge dentée; dessus vert moyen à vert foncé, moyennement luisant.

FLEURS : axillaires, au nombre de deux par aisselle; tiges florifères moyennement nombreuses.

CALICE : non anthocyané ou très faiblement anthocyané, à ailes non ondulées.

SÉPALES : lancéolés, à marge entière, en forme de trompette.

COROLLE : à marge irrégulière; face interne orange (RHS 28B-C) lavé de rouge (RHS 45C); face externe orange (RHS 28C-D).

TUBE DE LA COROLLE : à face interne blanc (RHS NN155D) lavé d'orange (RHS 26A-B), avec des marques orange-jaune (RHS 23B) peu accentuées; face externe orange (RHS 28C-D) fortement lavé de violet-brun (RHS 185C), avec des marques très faiblement à faiblement accentuées.

Origine génétique: 'Mimapri' est issue d'une pollinisation croisée réalisée en juillet 2011 à Gilroy, en Californie. Le parent femelle était le semis exclusif C0126-1, à fleurs jaunes, et le parent mâle était le semis exclusif C0134-1, à fleurs roses. En février 2002, les graines ainsi obtenues ont été récoltées et semées en serre à Gilroy. En août 2002, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour la taille et la couleur inédite de ses fleurs, sa floraison hâtive, son port et son mode de ramification.

Épreuves et essais: Les essais de 'Mimapri' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 25 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 13 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Mimapri'

	'Mimapri'	<i>Mimulus aurantiacus</i> *
Hauteur de la plante (cm)		
moyenne	25,6	60,1
écart-type	3,29	9,09

Longueur de la corolle (cm)

moyenne	4,8	3,7
écart-type	0,28	0,24

Longueur du tube de la corolle (cm)

moyenne	4,9	3,9
écart-type	0,16	0,25

Couleur des lobes supérieurs (RHS)

face interne	28B-C, lavé de 45C	23C avec du 23D à la marge
face externe	28C-D	19B avec tons 23C

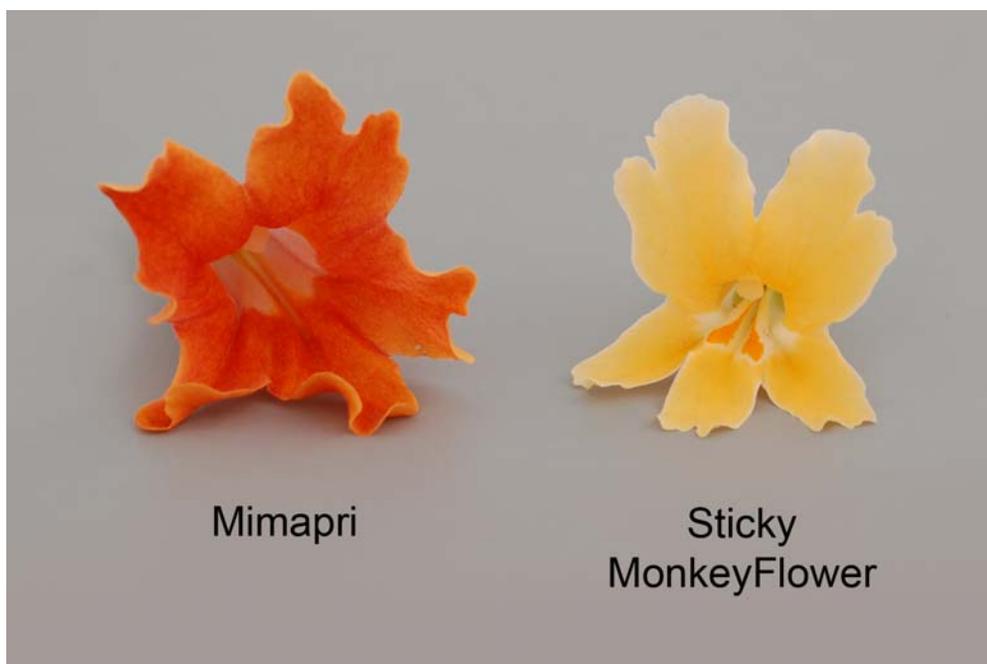
Couleur du tube de la corolle (RHS)

face interne	NN155D, lavé de 26A-B	NN155D
face externe	28C-D, lavé de 185C	23C avec du NN155D à la base

*variété de référence



Mimule: 'Mimapri' (gauche) avec la référence *Mimulus aurantiacus* (droite)



Mimule: 'Mimapri' (gauche) avec la référence *Mimulus aurantiacus* (droite)



Mimule: 'Mimapri' (gauche) avec la référence *Mimulus aurantiacus* (droite)

Dénomination proposée: 'Minredda'
Nom commercial: Curious Red
Numéro de la demande: 10-6825
Date de la demande: 2010/02/09
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Henricus G.W. Stemkens, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: *Mimulus aurantiacus* (Red Monkey Flower)

Sommaire: 'Minredda' donne une plante plus courte que la forme sauvage du *Mimulus aurantiacus*. Le feuillage est de densité moyenne chez 'Minredda', alors qu'il est clairsemé chez la forme sauvage de l'espèce. Les feuilles sont plus courtes et plus larges chez 'Minredda' que chez la forme sauvage de l'espèce. Le pédoncule est plus court chez 'Minredda' que chez la forme sauvage de l'espèce. La corolle et le tube de la corolle sont plus longs chez 'Minredda' que chez la forme sauvage de l'espèce.

Description:

PLANTE : dressée, fortement ramifiée, à feuillage de densité moyenne.

TIGES : moyennement anthocyanées, à pubescence dense.

FEUILLES : opposées, sessiles, les unes lancéolées et les autres elliptiques, à sommet aigu, à marge dentée; dessus vert moyen, moyennement luisant.

FLEURS : axillaires, au nombre de deux par aisselle; tiges florifères nombreuses.

CALICE : faiblement anthocyané entre les ailes, à pubescence moyenne; ailes non ondulées.

SÉPALES : lancéolés, à marge entière, en forme de trompette.

COROLLE : à marge irrégulière; face interne rouge (RHS 45B) sur tons rouge plus clair (RHS 42A); face externe rose-rouge foncé (RHS 48A) et rouge (RHS 47A).

TUBE DE LA COROLLE : à face interne blanche (RHS NN155D) avec des tons orange (RHS 24B) à orange-jaune clair (RHS 22B), avec des marques orange (RHS N25B) modérément accentuées; face externe rouge (RHS 47A), avec des marques modérément accentuées.

Origine génétique: 'Minredda' est issue d'une pollinisation libre entre parents inconnus, réalisée à Morgan Hill, en Californie. En février 2004, les graines d'un sujet ont été récoltées et semées en serre à Gilroy, en Californie. En août 2004, un sujet unique a été sélectionné parmi la descendance pour sa floraison hâtive, la taille et la couleur inédite de des fleurs, ses feuilles non collantes, son port et son mode de ramification.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 25 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 13 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Minredda'

	'Minredda'	<i>Mimulus aurantiacus</i> *
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	47,4	59,9
écart-type	3,17	6,57
<i>Longueur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	6,4	7,1
écart-type	0,41	0,34
<i>Largeur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	2,5	1,8
écart-type	0,14	0,14
<i>Longueur du pédoncule (cm)</i>		
moyenne	1,4	2,9
écart-type	0,38	0,44
<i>Longueur de la corolle (cm)</i>		
moyenne	3,8	3,2
écart-type	0,16	0,22
<i>Longueur du tube de la corolle (cm)</i>		
moyenne	4,4	3,4
écart-type	0,20	0,14

*variété de référence



Mimule: 'Minredda' (gauche) avec la référence *Mimulus aurantiacus* (droite)



Mimule: 'Minredda' (gauche) avec la référence *Mimulus aurantiacus* (droite)



Mimule: 'Minredda' (gauche) avec la référence *Mimulus aurantiacus* (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

ORGE

ORGE (*Hordeum vulgare*)

Dénomination proposée: 'BG46e'
Numéro de la demande: 10-7023
Date de la demande: 2010/07/05
Requérant: Monsanto Technology, LLC, St. Louis, Missouri (États-Unis)
Mandataire au Canada: Monsanto Canada Inc., Winnipeg (Manitoba)
Sélectionneur: Dale Clark, Westbred, a unit of Monsanto, Bozeman, Montana (États-Unis)

Variétés de référence: 'Prowashonupana' et 'CDC Fibar'

Sommaire: *L'épiaison est tardive chez 'BG46e', tandis qu'elle est intermédiaire chez 'Prowashonupana' et 'CDC Fibar'. 'BG46e' donne une plante plus haute que 'Prowashonupana' et plus courte que 'CDC Fibar'. L'épi est plus long chez la variété candidate que chez les variétés de référence. Les arêtes des lemmes sont plus courtes que l'épi chez 'BG46e', alors qu'elles sont beaucoup plus courtes que l'épi chez 'Prowashonupana' et dépassent de l'épi chez 'CDC Fibar'. Le premier article du rachis est court à moyen chez 'BG46e', tandis qu'il est moyen à long chez les variétés de référence.*

Description:

PLANTE : orge de printemps à deux rangs destinée à la consommation humaine, à port dressé à semi-dressé au stade du tallage; gaine des feuilles inférieures glabre ou à pubescence très clairsemée.

OREILLETES : non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées, glabres ou très faiblement pubescentes sur les bords.

GAINE DE LA DERNIÈRE FEUILLE : moyennement glauque, glabre ou très faiblement pubescente.

DERNIÈRE FEUILLE : faiblement pubescente.

ÉPI : cylindrique, de densité moyenne, semi-dressé, faiblement glauque; collerette en forme de V; épillet stérile non divergent à faiblement divergent; épillet médian à glumes (y compris l'arête) de même longueur que le grain; épiaison tardive.

PREMIER ARTICLE DU RACHIS : court à moyen, faiblement courbé.

ARÊTES DES LEMMES : plus courtes que l'épi, à extrémité non anthocyanée, à bords rugueux.

GRAIN : nu, long, étroit; couche d'aleurone blanchâtre; poils de la baguette longs; nervures de la lemme faiblement anthocyanées au début du mûrissement; nervures internes latérales de la face dorsale de la lemme très faiblement denticulées; sillon ventral glabre; lodicules embrassantes; dépression basale en forme de sillon transversal.

Origine génétique: 'BG46e' est issue d'un croisement entre une orge naine à deux rangs à grains nus, que la Westbred a obtenue par la méthode MSFRSP (Male Sterile Facilitated Recurrent Selection Population), et 'Prowashonupana', réalisé en 1990 par la WestBred, unité de la Monsanto, à Bozeman, au Montana, aux États-Unis. Les graines F1 ont été semées en novembre 1990. Les graines ont été récoltées en mai 1991, et seules les graines à albumen ratatiné ont été semées. Des épis ont été sélectionnés parmi ces sujets F2 en septembre 1991, puis leurs graines ont été semées en rangs F3 individuels près de Bozeman en mai 1992. Plusieurs rangs individuels ont été récoltés en septembre 1992, et leurs graines ont été semées en parcelles distinctes F4 près de Bozeman en mai 1993. Une parcelle a été sélectionnée pour ses caractères agronomiques intéressants, et on lui a attribué la désignation expérimentale 'BZ493-46'. Les graines F5 issues de cette parcelle ont été semées dans une seule parcelle en mai 1994, puis utilisées dans les essais de rendement répétés dans des sites irrigués et non irrigués du Montana. Les générations F7 à F10 ont été soumises à des essais continus de rendement de 1995 à 1999 au Washington, en Idaho et au Montana. En mai 1998, une parcelle a été récoltée séparément et désignée 'BZ493-46e'. La semence du sélectionneur produite en 1998 à partir de ces graines a servi, après un intérêt renouvelé, à multiplier la semence Fondation en 2008, puis elle a été désignée 'BG46e'.

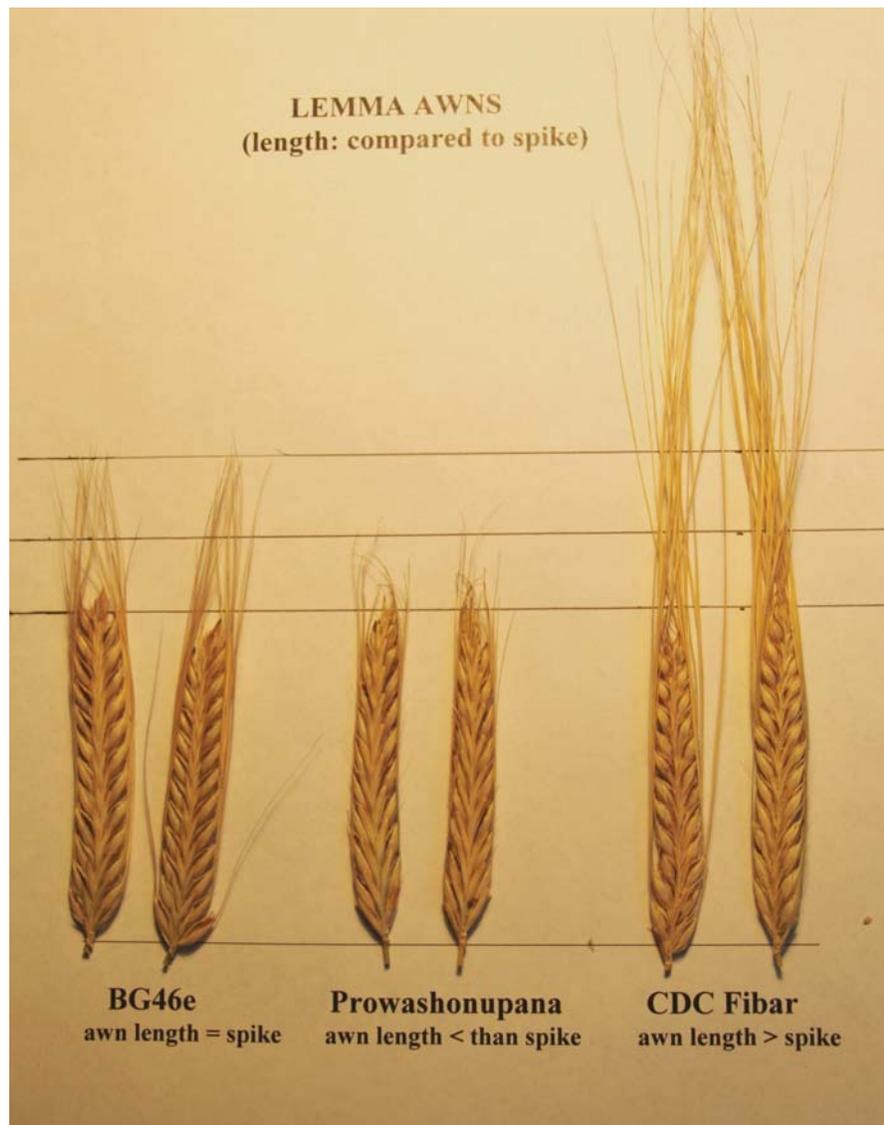
Épreuves et essais: Les essais de 'BG46e' ont été réalisés à l'été 2010 à Neapolis, en Alberta, à raison de 3 répétitions par variété. Chaque parcelle était constituée de 5 rangs de 5 mètres espacés de 0,23 mètre. La densité de semis était de 290

graines par mètre carré. Les caractères quantitatifs ont été fondés sur au moins 12 mesures. Les résultats ont été appuyés par un rapport technique officiel acheté du Plant Variety Protection Office des États-Unis d'Amérique.

Tableau de comparaison pour 'BG46e'

	'BG46e'	'Prowashonupana'*	'CDC Fibar'*
<i>Hauteur de la plante, y compris les arêtes (cm)</i>			
moyenne	86,8	75,5	106,0
écart-type	2,72	2,54	1,65
<i>Longueur de l'épi, sans les arêtes (cm)</i>			
moyenne	7,75	7,00	7,30
écart-type	0,34	0,197	0,645

*variétés de référence



Orge: 'BG46e' (gauche) avec les variétés de référence 'Prowashonupana' (centre) et 'CDC Fibar' (droite)

Dénomination proposée: 'CDC Anderson'
Numéro de la demande: 11-7174
Date de la demande: 2011/02/23
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata (Ontario)
Sélectionneur: Bryan Harvey, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'CDC Mayfair' et 'Legacy'

Sommaire: *Les oreillettes de la dernière feuille sont très faiblement à faiblement anthocyanées chez 'CDC Anderson', tandis qu'elles sont faiblement à moyennement anthocyanées chez 'CDC Mayfair' et 'Legacy'. Juste après l'anthèse, l'épi est moyennement à fortement glauque chez 'CDC Anderson', tandis qu'il est faiblement à moyennement glauque chez 'CDC Mayfair'. La collerette de l'épi est en forme de V chez 'CDC Anderson', alors qu'elle est en plate-forme chez 'Legacy'. Le premier article du rachis est de longueur moyenne chez 'CDC Anderson', alors qu'il est long chez 'Legacy'.*

Description:

PLANTE : orge brassicole de printemps à six rangs, à port dressé à semi-dressé au stade du tallage; gaine des feuilles inférieures glabre ou à pubescence très clairsemée; fréquence de sujets à dernière feuille recourbée faible à moyenne.

OREILLETES : très faiblement à faiblement anthocyanées, faiblement pubescentes sur les bords.

GAINE DE LA DERNIÈRE FEUILLE : fortement glauque, faiblement pubescente.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe moyennement à fortement pubescent.

ÉPI : cylindrique, dense, dressé à semi-dressé, moyennement à fortement glauque; collerette en forme de V; épillet médian à glumes (y compris l'arête) plus longues que le grain; épiaison hâtive à intermédiaire.

PREMIER ARTICLE DU RACHIS : de longueur moyenne, faiblement à moyennement courbé.

ARÊTES DES LEMMES : dépassant de l'épi, à extrémité fortement à très fortement anthocyanée, à bords demi-lisses.

GRAIN : vêtu, de longueur et largeur moyennes; couche d'aleurone blanchâtre; poils de la baguette longs; nervures de la lemme moyennement anthocyanées à la fin de l'anthèse; nervures internes latérales de la face dorsale de la lemme moyennement denticulées; sillon ventral glabre à faiblement pubescent; lodicules embrassantes; forme de la dépression basale variant d'un demi-cercle à un demi-cercle incomplet.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse; tolérance passable à bonne à la rupture de la paille et à la sécheresse; bonne qualité brassicole.

Origine génétique: 'CDC Anderson' (désignations expérimentales SM05198, SR425) a été mise au point par sélection généalogique à partir d'un croisement 'SM00207' / 'SM00150' réalisé en serre vitrée, au Crop Development Centre (CDC), en 2001. Les générations F1 à F4 ont été cultivées en masse; dans le cas des F1 et F3, cette culture a été faite en pépinière d'hiver en Nouvelle-Zélande en 2001-2002 et 2002-2003. La génération F4 a été cultivée au champ à Saskatoon durant la saison de culture 2003. En 2004, une parcelle F5 issue d'une sélection F4 a été cultivée à Saskatoon. La lignée qui est devenue 'SM05198' a été obtenue par mise en mélange des graines de cette parcelle F5. Elle a été inscrite aux essais de rendement du CDC de 2005 et de 2006, puis, sous la désignation 'SR425', aux Essais coopératifs de l'orge à six rangs de l'Ouest canadien de 2007 et de 2008. Les critères de sélection étaient le rendement grainier potentiel, le profil brassicole (faible teneur en protéines, faible teneur en bêta-glucane et forte friabilité) et la résistance à la tache septorienne et au charbon.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés en 2010 et 2011 au Crop Development Centre de l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon, en Saskatchewan. Chaque parcelle était constituée de 5 rangs de 3,66 mètres espacés de 0,2 mètre. Les essais comprenaient 2 répétitions en 2010 et 3 répétitions en 2011, toutes disposées en blocs complets randomisés.



Orge: 'CDC Anderson' (centre) avec les variétés de référence 'CDC Mayfair' (gauche) et 'Legacy' (droite)

Dénomination proposée: 'CDC ExPlus'
Numéro de la demande: 10-6807
Date de la demande: 2010/01/22
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Brian Rossnagel, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'AC Metcalfe' et 'CDC McGwire'

Sommaire: La fréquence de sujets à dernière feuille recourbée est moyenne chez 'CDC ExPlus', tandis qu'elle est faible chez 'AC Metcalfe'. Les oreillettes de la dernière feuille sont fortement anthocyanées chez 'CDC ExPlus', tandis qu'elles sont moyennement anthocyanées chez 'AC Metcalfe'. La dernière feuille est plus longue chez 'CDC ExPlus' que chez les variétés de référence. L'épi est dressé à semi-dressé chez 'CDC ExPlus', alors qu'il est principalement horizontal chez 'CDC McGwire'. Les nervures de la lemme du grain sont dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées chez 'CDC ExPlus', alors qu'elles sont moyennement à fortement anthocyanées chez 'CDC McGwire'. Les poils de la baguette sont courts chez la variété candidate, tandis qu'ils sont longs chez les variétés de référence. 'CDC ExPlus' est une orge à grains nus, tandis que 'AC Metcalfe' est une orge à grains vêtus. La résistance à la verse est bonne chez 'CDC ExPlus', alors qu'elle est passable chez 'CDC McGwire'.

Description:

PLANTE : orge brassicole de printemps à grains nus à deux rangs, à port semi-dressé à intermédiaire au stade du tallage; gaine des feuilles inférieures à pubescence très clairsemée à clairsemée; fréquence de sujets à dernière feuille recourbée moyenne.

OREILLETTES : fortement anthocyanées, faiblement pubescentes sur les bords.

GAINE DE LA DERNIÈRE FEUILLE : fortement glauque, faiblement à moyennement pubescente.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe moyennement à fortement pubescent.

ÉPI : cylindrique, dense, dressé à semi-dressé, fortement glauque; collerette en plate-forme; épillet stérile divergent; épillet médian à glumes (y compris l'arête) de même longueur que le grain; époque d'épiaison intermédiaire.

PREMIER ARTICLE DU RACHIS : court, moyennement courbé.

ARÊTES DES LEMMES : dépassant de l'épi, à extrémité moyennement anthocyanée, à bords rugueux.

GRAIN : moyen à long, large; couche d'aleurone blanchâtre; poils de la baguette courts; nervures de la lemme non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées à la fin de l'anthèse; nervures internes latérales de la face dorsale de la lemme moyennement à fortement denticulées; sillon ventral glabre; lodicules embrassantes; dépression basale en forme de demi cercle incomplet.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : bonne résistance à la verse et à l'égrenage; bonne tolérance à la rupture de la paille; tolérance passable à bonne à la sécheresse; bonne qualité brassicole.

Origine génétique: 'CDC ExPlus' (désignations expérimentales HB402, SM03480h) a été mise au point par sélection généalogique modifiée à partir d'un croisement 'HB353' / 'TR167' réalisé en serre vitrée, au Crop Development Centre (CDC), en 2000. 'HB353' est une lignée généalogique d'orge nue à deux rangs issue d'un croisement 'CDC Freedom' / 'TR329'. 'TR167' est une lignée généalogique d'orge vêtue à deux rangs issue d'un croisement 'BM8802-41' / 'SM92260'. Les générations F1 et F2 ont été cultivées en masse. Dans le cas de la F1, cette culture a été faite en serre vitrée en 2000 et 2001, alors que dans le cas de la F2 cette culture a été faite au champ en 2001. Les générations F3 et F4 ont été cultivées durant l'hiver 2001-2002, de manière à isoler la descendance de chaque graine. En 2002, une parcelle F5 a été soumise à une sélection au champ à Saskatoon. La lignée qui est devenue 'SM03480h' a été obtenue par mise en mélange des graines de cette parcelle F5. Elle a été inscrite aux essais de rendement du CDC de 2003 et de 2004, puis, sous la désignation 'HB402', aux Essais coopératifs de l'orge à grains nus de l'Ouest canadien de 2006 et de 2007. Les critères de sélection étaient la performance agronomique globale, la qualité brassicole (bon rendement en extrait, faible teneur en bêta-glucane et forte teneur en enzymes) et la résistance au charbon nu et à la rouille des tiges.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés en 2009 et 2011 au Crop Development Centre de l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon, en Saskatchewan. Chaque parcelle était constituée de 5 rangs de 3,66 mètres espacés de 0,2 mètre. Les essais comprenaient 2 répétitions en 2009 et 3 répétitions en 2011, toutes disposées en blocs complets randomisés.

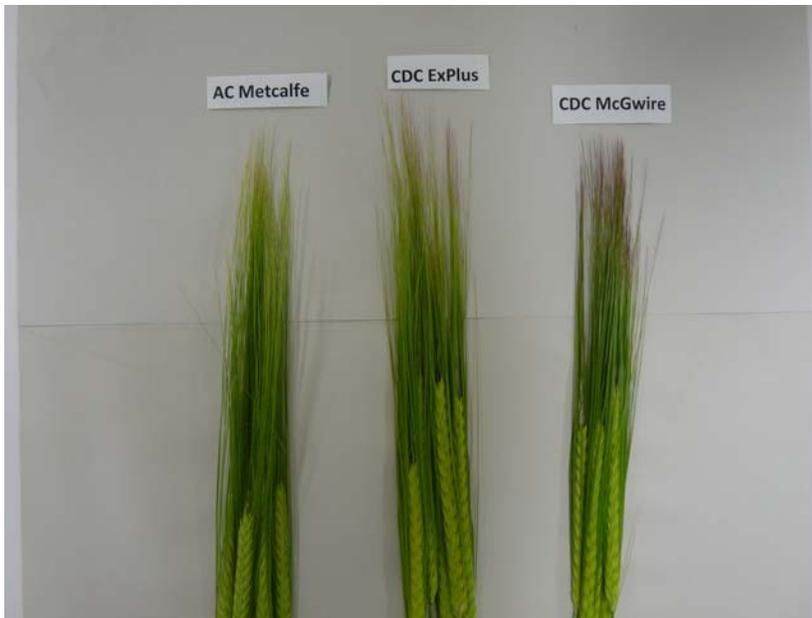
Tableau de comparaison pour 'CDC ExPlus'

	'CDC ExPlus'	'AC Metcalfe'*	'CDC McGwire'*
<i>Longueur de la dernière feuille (cm)</i>			
moyenne 2009	13,71	10,87	11,13
écart-type	2,35	1,63	1,34
moyenne 2011	12,43	10,55	11,16
écart-type	1,93	1,38	1,62

*variétés de référence



Orge: 'CDC ExPlus' (centre) avec les variétés de référence 'AC Metcalfe' (gauche) et 'CDC McGwire' (droite)



Orge: 'CDC ExPlus' (centre) avec les variétés de référence 'AC Metcalfe' (gauche) et 'CDC McGwire' (droite)



Orge: 'CDC ExPlus' (centre) avec les variétés de référence 'AC Metcalfe' (gauche) et 'CDC McGwire' (droite)

Dénomination proposée: 'CDC Hilose'
Numéro de la demande: 11-7215
Date de la demande: 2011/03/08
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Sélectionneur: Aaron Beattie, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'CDC Rattan' et 'CDC McGwire'

Sommaire: *Le limbe de la dernière feuille est moyennement pubescent chez 'CDC Hilose', alors qu'il est faiblement pubescent chez 'CDC McGwire'. La dernière feuille est plus large chez 'CDC Hilose' que chez 'CDC Rattan'. Les nervures*

de la lemme du grain sont moyennement à fortement anthocyanées chez 'CDC Hilose', tandis qu'elles sont faiblement à moyennement anthocyanées chez 'CDC McGwire'. Les nervures internes latérales de la face dorsale du grain ne sont pas denticulées ou le sont très faiblement chez 'CDC Hilose', tandis qu'elles sont faiblement à moyennement denticulées chez 'CDC Rattan'.

Description:

PLANTE : orge de printemps à deux rangs, à grains nus, à port semi-dressé au stade du tallage; gaine des feuilles inférieures glabre ou à pubescence très clairsemée; fréquence de sujets à dernière feuille recourbée faible à moyenne.

OREILLETTES : fortement anthocyanées, faiblement pubescentes sur les bords.

GAINE DE LA DERNIÈRE FEUILLE : moyennement à fortement glauque, faiblement pubescente.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe moyennement à fortement pubescent.

ÉPI : cylindrique, moyen à dense, semi-dressé, faiblement à moyennement glauque; collerette en plate-forme; épillet stérile divergent; épillet médian à glumes (y compris l'arête) de même longueur que le grain; époque d'épiaison intermédiaire.

PREMIER ARTICLE DU RACHIS : de longueur moyenne, faiblement à moyennement courbé.

ARÊTES DES LEMMES : dépassant de l'épi, à extrémité fortement anthocyanée, à bords rugueux.

GRAIN : moyen à long, moyen à large; couche d'aleurone blanchâtre; poils de la baguette longs; nervures de la lemme fortement anthocyanées à la fin de l'anthèse; nervures internes latérales de la face dorsale de la lemme non denticulées ou très faiblement denticulées; sillon ventral très faiblement à faiblement pubescent; lodicules embrassantes; forme de la dépression basale variant d'un sillon transversal à un demi cercle incomplet.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse; bonne tolérance à la rupture de la paille; tolérance passable à bonne à la sécheresse.

Origine génétique: 'CDC Hilose' (désignations expérimentales HB08305, SH060882) a été mise au point par sélection généalogique à partir d'un croisement 'SH99250' / 'CDC McGwire' réalisé en serre vitrée, au Crop Development Centre (CDC), en 2001. SH99250 est une lignée généalogique d'orge nue à deux rangs issue d'un croisement HB327 / SB94892. 'CDC McGwire' est une orge nue à deux rangs issue d'un croisement TR311 / Wpg 8412-9-2-1. Les générations F1 à F4 ont été cultivées en masse; dans le cas des F1 et F3, cette culture a été faite en pépinière d'hiver en Nouvelle-Zélande. En 2004, un poquet F5 issue d'une sélection F4 a été cultivé à Saskatoon. La lignée qui est devenue 'SH060882' a été obtenue par mise en mélange des graines de ce poquet F5. Elle a été inscrite aux essais de rendement du CDC de 2005 à 2007, puis, sous la désignation 'HB08305', aux Essais coopératifs de l'orge à grains nus de l'Ouest canadien de 2008 et de 2009. Les critères de sélection étaient le rendement grainier potentiel, la qualité du grain (amidon à forte teneur en amylose, forte teneur en bêta glucane) et la résistance à la forme tachetée de la rayure réticulée et aux charbons dont les spores adhèrent à la surface du grain.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés en 2010 et 2011 au Crop Development Centre de l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon, en Saskatchewan. Chaque parcelle était constituée de 5 rangs de 3,66 mètres espacés de 0,2 mètre. Les essais comprenaient 2 répétitions en 2010 et 3 répétitions en 2011, toutes disposées en blocs complets randomisés.

Tableau de comparaison pour 'CDC Hilose'

	'CDC Hilose'	'CDC Rattan'*	'CDC McGwire**
<i>Largeur de la dernière feuille (mm)</i>			
moyenne 2010 (p.p.d.s. = 0,46)	8,25	6,80	8,70
écart-type	0,72	0,77	0,80
moyenne 2011 (p.p.d.s. = 0,70)	9,03	6,90	7,65
écart-type	1,40	0,97	0,67

*variétés de référence



Orge: 'CDC Hilose' (centre) avec les variétés de référence 'CDC Rattan' (gauche) et 'CDC McGwire' (droite)

Dénomination proposée: 'CDC Kindersley'
Numéro de la demande: 11-7214
Date de la demande: 2011/03/08
Requérant: University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)
Mandataire au Canada: SeCan Association, Kanata (Ontario)
Sélectionneur: Aaron Beattie, University of Saskatchewan, Saskatoon (Saskatchewan)

Variétés de référence: 'CDC Kendall' et 'AC Metcalfe'

Sommaire: *La dernière feuille est plus étroite chez 'CDC Kindersley' que chez les variétés de référence. L'extrémité des arêtes des lemmes est fortement anthocyanée chez 'CDC Kindersley', alors qu'elle est faiblement à moyennement anthocyanée chez 'AC Metcalfe'.*

Description:

PLANTE : orge brassicole de printemps à deux rangs, à port semi-dressé à intermédiaire au stade du tallage; gaine des feuilles inférieures à pubescence très clairsemée à clairsemée; fréquence de sujets à dernière feuille recourbée faible à moyenne.

OREILLETES : moyennement à fortement anthocyanées, faiblement pubescentes sur les bords.

GAINE DE LA DERNIÈRE FEUILLE : moyennement à fortement glauque, faiblement pubescente.

DERNIÈRE FEUILLE : à limbe moyennement pubescent.

ÉPI : cylindrique, dense, semi-dressé, moyennement à fortement glauque; forme de la collerette variant d'un V à une plate forme; épillet stérile divergent; épillet médian à glumes (y compris l'arête) de même longueur que le grain; épiaison hâtive à intermédiaire.

PREMIER ARTICLE DU RACHIS : court, moyennement courbé.

ARÊTES DES LEMMES : dépassant de l'épi, à extrémité fortement anthocyanée, à bords rugueux.

GRAIN : long, large, vêtu; couche d'aleurone blanchâtre; poils de la baguette longs; nervures de la lemme non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées à la fin de l'anthèse; nervures internes latérales de la face dorsale de la lemme faiblement denticulées; sillon ventral glabre; lodicules embrassantes; dépression basale en forme de demi cercle.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : résistance passable à bonne à la verse; tolérance passable à bonne à la rupture de la paille et à la sécheresse; bonne qualité brassicole.

Origine génétique: 'CDC Kindersley' (désignations expérimentales TR07114, SM05409) a été mise au point par sélection généalogique à partir d'un croisement 'SM00490' / 'BM9674D-64' réalisé en serre vitrée, au Crop Development Centre (CDC), en 2001. 'SM00490' est une lignée généalogique d'orge vêtue à deux rangs issue d'un croisement SM94319 / Iona. BM9674D-64 est une lignée généalogique d'orge vêtue à deux rangs issue d'un croisement TR251 / CDC Kendall. Les générations F1 à F4 ont été cultivées en masse; dans le cas des F1 et F3, cette culture a été faite en pépinière d'hiver en Nouvelle-Zélande. En 2004, une parcelle F5 issue d'une sélection F4 a été cultivée à Saskatoon. La lignée qui est devenue 'SM05409' a été obtenue par mise en mélange des graines de cette parcelle F5. Elle a été inscrite aux essais de rendement du CDC de 2005 et de 2006, puis, sous la désignation 'TR07114', aux Essais coopératifs de l'orge à deux rangs de l'Ouest canadien de 2007 et de 2008. Les critères de sélection étaient le rendement grainier potentiel, la qualité du grain (poids spécifique élevé, etc.), le profil brassicole au moins acceptable (faible teneur en protéines, etc.), la maturation hâtive, la petite taille de la paille et la résistance aux charbons dont les spores adhèrent à la surface du grain.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés en 2010 et 2011 au Crop Development Centre de l'Université de Saskatchewan, à Saskatoon, en Saskatchewan. Chaque parcelle était constituée de 5 rangs de 3,66 mètres espacés de 0,2 mètre. Les essais comprenaient 2 répétitions en 2010 et 3 répétitions en 2011, toutes disposées en blocs complets randomisés.

Tableau de comparaison pour 'CDC Kindersley'

	'CDC Kindersley'	'CDC Kendall**	'AC Metcalfe**
<i>Largeur de la dernière feuille (mm)</i>			
moyenne 2010 (p.p.d.s. = 0,56)	5,30	6,60	6,65
écart-type	0,86	0,88	0,59
moyenne 2011 (p.p.d.s. = 0,74)	6,95	8,35	8,25
écart-type	1,00	1,50	0,85

*variétés de référence



Orge: 'CDC Kindersley' (centre) avec les variétés de référence 'CDC Kendall' (gauche) et 'AC Metcalfe' (droite)



Orge: 'CDC Kindersley' (centre) avec les variétés de référence 'CDC Kendall' (gauche) et 'AC Metcalfe' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

OSTÉOSPERMUM

OSTÉOSPERMUM
(Osteospermum ecklonis)

Dénomination proposée: 'Tra Terra'
Nom commercial: Tradewinds Terracotta '10
Numéro de la demande: 09-6488
Date de la demande: 2009/01/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Pim Kaagman, Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Tra Tercot' (Tradewinds Terracotta)

Sommaire: Les pousses de 'Tra Terra' sont plus courtes que celles de 'Tra Tercot'. La largeur des feuilles, le diamètre du capitule et le diamètre du disque sont plus élevés chez 'Tra Terra' que chez 'Tra Tercot'. Le disque de 'Tra Terra' est gris foncé, tandis que celui de 'Tra Tercot' est bleu foncé.

Description:

POUSSES : dressées.

FEUILLES : vert foncé sur le dessus, non panachées, à indentations moyennes à profondes.

RAYONS DU CAPITULE : à sommet obtus et mucroné, à marges latérales non enroulées vers l'intérieur; dessus brun-jaune clair (RHS 164D-159A) avec des rayures longitudinales rouge-brun (RHS 179B), violet-brun (RHS 184C-184D) et rose-bleu (RHS 186C) et du rouge-brun (RHS 179A-179B) au sommet, de couleur générale plus claire vers la base; dessous orange avec rayure brune.

DISQUE : gris foncé, sans couronne de fleurs pétaloïdes.

Origine génétique: 'Tra Terra' est issue d'un croisement entre les sélections exclusives 'O04-214-3' et 'O04-213-1', réalisé en juillet 2006 à Andijk, aux Pays-Bas. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en septembre 2006. En janvier 2007, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour la couleur de ses capitules, son port et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2011 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées transplantées le 27 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 24 juin chez 10 sujets ou parties de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Tra Terra'

	'Tra Terra'	'Tra Tercot'*
<i>Longueur des pousses (cm)</i>		
moyenne	25,1	30,3
écart-type	1,69	1,56
<i>Largeur des feuilles (cm)</i>		
moyenne	2,0	1,3
écart-type	0,18	0,20
<i>Diamètre du capitule (cm)</i>		
moyenne	6,4	5,3
écart-type	0,29	0,28

Diamètre du disque (cm)

moyenne	1,4	1,0
écart-type	0,11	0,07

*variété de référence



Ostéospermum: 'Tra Terra' (gauche) avec la variété de référence 'Tra Tercot' (droite)



Ostéospermum: 'Tra Terra' (gauche) avec la variété de référence 'Tra Tercot' (droite)

Dénomination proposée: 'Tra Yel'
Nom commercial: Tradewinds Yellow
Numéro de la demande: 09-6489
Date de la demande: 2009/01/30
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Pim Kaagman, Goldsmith Seeds, Europe B.V., Andijk (Pays-Bas)

Variété de référence: 'KLEOE05524' (Flower Power Yellow)

Sommaire: Chez 'Tra Yel', la marge des feuilles présente des indentations peu profondes à moyennement profondes, tandis que chez 'KLEOE05524' elle présente des indentations profondes. La couleur principale du dessus des rayons est un jaune plus clair chez 'Tra Yel' que chez 'KLEOE05524'. Le sommet des rayons est obtus chez 'Tra Yel', tandis qu'il est aigu chez 'KLEOE05524'. La zone basale des rayons est rose-bleu chez 'Tra Yel', alors qu'elle est brun-jaune clair chez 'KLEOE05524'. Le diamètre du disque est plus petit chez 'Tra Yel' que chez 'KLEOE05524'. Le disque de 'Tra Yel' est bleu foncé, alors que celui de 'KLEOE05524' est gris clair.

Description:

POUSSES : dressées.

FEUILLES : vert foncé sur le dessus, non panachées, à incisions peu profondes à moyennement profondes.

RAYONS DU CAPITULE : à sommet obtus, à marges latérales non enroulées vers l'intérieur; dessus jaune clair (RHS 10B) avec du jaune (RHS 9B) au sommet, à couleur répartie également; dessous jaune avec rayure brune.

DISQUE : bleu foncé, sans couronne de fleurs pétales.

Origine génétique: 'Tra Yel' est issue d'un croisement entre les sélections exclusives 'O04-223-1' et 'O04-214-3', réalisé en juillet 2006 à Andijk, aux Pays-Bas. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en septembre 2006. En janvier 2007, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour la couleur de ses capitules, son port et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2011 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées transplantées le 27 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 24 juin chez 10 sujets ou parties de sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Tra Yel'

	'Tra Yel'	'KLEOE05524'*
<i>Couleur des rayons (RHS)</i>		
couleur principale	10B avec 9B au sommet	9C avec 9B au sommet
zone basale	70C	161B-C
<i>Diamètre du disque (cm)</i>		
moyenne	1,0	1,5
écart-type	0,06	0,13
*variété de référence		



Tra Yel

Tradewinds Yellow

KLEOE05524

Flower Power Yellow

Ostéospermum: 'Tra Yel' (gauche) avec la variété de référence 'KLEOE05524' (droite)



Tra Yel

KLEOE05524

Ostéospermum: 'Tra Yel' (gauche) avec la variété de référence 'KLEOE05524' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

PÉLARGONIUM

PÉLARGONIUM (*Pelargonium ×hortorum*)

Dénomination proposée: 'Oglger3147'
Nom commercial: Candy Cherry
Numéro de la demande: 08-6337
Date de la demande: 2008/05/16
Requérant: Ecke Geraniums, LLC, Encinitas, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: David Lemon, Lompoc, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Maestro Cherry'

Sommaire: *Le limbe des feuilles est plus étroit chez 'Oglger3147' que chez 'Maestro Cherry'. Les lobes inférieurs du limbe des feuilles sont tangents chez 'Oglger3147', alors qu'ils sont légèrement divergents chez 'Maestro Cherry'. Le limbe des feuilles est vert foncé avec une zone petite à moyenne très faiblement marquée chez 'Oglger3147', alors qu'il est vert moyen avec une grande zone moyennement à fortement marquée chez 'Maestro Cherry'. Le tiers médian du pédoncule est fortement anthocyané chez 'Oglger3147', alors qu'il est faiblement anthocyané chez 'Maestro Cherry'.*

Description:

PLANTE : dressée.

TIGES : vertes, dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées.

LIMBE DES FEUILLES : vert foncé, non panaché; sinus de profondeur moyenne; marge faiblement à moyennement ondulée; lobes inférieurs tangents; zone très faiblement marquée, petite à moyenne, positionnée au centre.

PÉDONCULE : fortement anthocyané sur son tiers médian.

PÉDICELLE : non renflé, fortement anthocyané sur son tiers supérieur.

SÉPALES : plats à faiblement réfléchis; sépale le plus large faiblement anthocyané au centre.

FLEURS : semi-doubles; pétales en nombre faible à moyen, sans rayures ni taches réparties irrégulièrement; section transversale concave en vue latérale.

PÉTALES SUPÉRIEURS : spatulés, à marge entière au sommet; dessus à marge rouge (RHS 50A), avec des tons rouge violet (RHS N57A), rouge (RHS 50A) au centre, avec des rayures très faiblement marquées et une zone rouge-orange (RHS 43B C) très petite à la base; dessous rose-rouge (se rapprochant le plus de RHS 52B).

PÉTALES INFÉRIEURS : dessus rouge (RHS 50A) à la marge, rouge (RHS 50A) et rouge-violet (RHS N57A) au centre, avec des rayures très faiblement marquées et une zone rouge-orange (RHS 43B-C) très petite à la base; dessous rouge-rose foncé à rose-rouge (se rapprochant le plus de RHS 52A-B).

PÉTALES INTÉRIEURS : rouge (RHS 50A) et rouge-violet (RHS N57A) au centre sur le dessus.

Origine génétique: 'Oglger3147' a été mise au point en mars 2001 à Lompoc, en Californie. La nouvelle variété a été sélectionnée pour la couleur de ses fleurs et de son feuillage.

Épreuves et essais: Les essais de 'Oglger3147' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2011 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 25 avril dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 27 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Oglger3147'

	'Oglger3147'	'Maestro Cherry**'
<i>Largeur du limbe des feuilles (cm)</i>		
moyenne	8,1	9,5
écart-type	0,45	0,31

*variété de référence



Pélargonium: 'Oglger3147' (gauche) avec la variété de référence 'Maestro Cherry' (droite)



Pélargonium: 'Oglger3147' (gauche) avec la variété de référence 'Maestro Cherry' (droite)

Dénomination proposée: 'Sil Baldo 448'
Nom commercial: Fantasia Purple Sizzle
Numéro de la demande: 10-6941
Date de la demande: 2010/04/23
Requérant: Silze GmbH & Co. KG, Weener (Allemagne)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Ilse Fischer-Tohl, Silze GmbH & Co. KG, Kirchlintein (Allemagne)

Variété de référence: 'Baldeslipzle' (Designer Light Pink Sizzle)

Sommaire: *Le limbe des feuilles est vert foncé et présente une marge moyennement ondulée chez 'Sil Baldo 448', alors qu'il est vert moyen et présente une marge faiblement ondulée chez 'Baldeslipzle'. Les pédoncules de 'Sil Baldo 448' sont plus courts que ceux de 'Baldeslipzle'. La plus grande fleur est plus large chez 'Sil Baldo 448' que chez 'Baldeslipzle'. Le tiers supérieur du pédicelle est fortement anthocyané chez 'Sil Baldo 448', tandis qu'il est dépourvu de pigmentation anthocyanique à faiblement anthocyané chez 'Baldeslipzle'. Le centre du sépale le plus large est moyennement anthocyané chez 'Sil Baldo 448', alors qu'il est dépourvu de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyané chez 'Baldeslipzle'. 'Sil Baldo 448' diffère également de 'Baldeslipzle' par la couleur du dessus des pétales supérieurs. Le dessous des pétales supérieurs est rose-bleu chez 'Sil Baldo 448', alors qu'il est blanc chez 'Baldeslipzle'. Les couleurs des pétales inférieurs de 'Sil Baldo 448' diffèrent de celles des pétales inférieurs de 'Baldeslipzle'. Les pétales supérieurs et inférieurs de 'Sil Baldo 448' sont moyennement marqués, tandis que ceux de 'Baldeslipzle' sont fortement marqués. La zone basale des pétales inférieurs est principalement rose-bleu chez 'Sil Baldo 448', alors qu'elle est blanche chez 'Baldeslipzle'.*

Description:

PLANTE : dressée.

TIGES : vertes, dépourvues de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyanées.

LIMBE DES FEUILLES : vert foncé, non panaché; sinus de profondeur moyenne; marge moyennement ondulée; lobes inférieurs légèrement divergents; zone absente ou très faiblement marquée.

PÉDONCULE : dépourvu de pigmentation anthocyanique ou très faiblement anthocyané sur son tiers médian.

PÉDICELLE : non renflé, fortement anthocyané sur son tiers supérieur.

SÉPALES : plats à faiblement réfléchis; sépale le plus large faiblement anthocyané au centre.

FLEURS : semi-doubles; pétales en nombre faible à moyen, sans rayures ni taches réparties irrégulièrement; section transversale concave en vue latérale.

PÉTALES SUPÉRIEURS : obtriangulaires, à marge entière au sommet; dessus à marge rouge-violet (RHS N66B) avec des mouchetures rouge-violet (RHS N66A), à centre rouge-violet à rose-bleu (RHS N66B-C) avec des mouchetures rouge-violet (RHS N66A) et une grande tache rouge-violet (plus rouge que RHS N57A); taches et rayures modérément marquées; tache la plus grande rouge-violet (plus rouge que RHS N57A), grande; zone basale blanche, de grandeur moyenne; dessous rose-bleu (RHS N66C).

PÉTALES INFÉRIEURS : avec le dessus à marge rouge-violet à rose-bleu (RHS N66B-C) avec des mouchetures rouge violet (RHS N66A) et à centre rouge-violet à rose-bleu (RHS N66B-C) avec des mouchetures rouge-violet (RHS N66A) et une tache de grandeur moyenne rouge-violet (RHS N57A) avec tons rouge-violet foncé (RHS 53A-B); zone basale rose-bleu, petite à moyenne; dessous rose-bleu (RHS N66C).

PÉTALES INTÉRIEURS : avec le dessus rouge-violet à rose-bleu (RHS N66B-C) au centre, avec des mouchetures rouge violet (RHS N66A) et une grande tache rouge-violet (plus rouge que RHS N57A).

Origine génétique: 'Sil Baldo 448' est issue d'une pollinisation croisée entre 'SEL Lucky' (parent femelle) et 'E065' (parent mâle) réalisée en 2004 à Weener, en Allemagne. En 2005, la nouvelle variété a fait l'objet d'une première sélection, pour la couleur de ses fleurs ornées d'un grand œil rouge, ses grands pétales et son port compact.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sil Baldo 448' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2011 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées repiquées le 9 mai dans des pots de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 27 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sil Baldo 448'

'Sil Baldo 448'		'Baldeslipzle**
<i>Longueur du pédoncule (cm)</i>		
moyenne	12,2	16,2
écart-type	1,29	1,52
<i>Largeur de la fleur la plus grande (cm)</i>		
moyenne	4,2	3,5
écart-type	0,39	0,35
<i>Couleur des pétales supérieurs (RHS)</i>		
marge - dessus	N66B avec mouchetures N66A	69B avec mouchetures N57C
centre - dessus	N66B-C avec mouchetures N66A et grande tache plus rouge que N57A	N57B (grande tache)
dessous	N66C	N155B
<i>Couleur des pétales inférieurs (RHS)</i>		
marge - dessus	N66B-C avec mouchetures N66A	69B avec mouchetures N57C
centre - dessus	N66B-C avec mouchetures N66A et tache N57A avec tons 53A-B	69B avec mouchetures N57B-C et tache N57B
dessous	N66C	N155B

*variété de référence



Pélargonium: 'Sil Baldo 448' (gauche) avec la variété de référence 'Baldeslipzle' (droite)



Pélargonium: 'Sil Baldo 448' (gauche) avec la variété de référence 'Baldeslipzle' (droite)



Pélargonium: 'Sil Baldo 448' (gauche) avec la variété de référence 'Baldeslipzle' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

POINSETTIA

POINSETTIA (*Euphorbia pulcherrima*)

Dénomination proposée: 'SYEP22432'
Numéro de la demande: 09-6509
Date de la demande: 2009/02/11
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Katharina Zerr, Höhr-Grenzhausen (Allemagne)

Variété de référence: 'Fismille' (Orion Red)

Sommaire: Chez 'SYEP22432', les bractées sont dressées, alors que chez 'Fismille' elles sont retombantes. Chez 'SYEP22432', les bractées sont très faiblement à faiblement rugueuses entre les nervures, alors que chez 'Fismille' elles sont faiblement rugueuses. La cyme est étroite à moyenne chez 'SYEP22432', tandis qu'elle est large chez 'Fismille'. Les glandes du cyathe sont moyennes chez 'SYEP22432', tandis qu'elles sont grandes chez 'Fismille'. L'ouverture des cyathes est hâtive chez 'SYEP22432', alors qu'elle est très hâtive chez 'Fismille'.

Description:

PLANTE : faiblement à moyennement ramifiée, haute, large.

TIGES : à coloration verte nulle ou très faible sur le tiers médian, moyennement à fortement anthocyanées sur le tiers médian, fortement anthocyanées sur le tiers supérieur.

LIMBE DES FEUILLES : de longueur moyenne, étroit, ové, à base arrondie, à coloration verte de forte intensité; dessus unicolore; nervure principale vert et rouge, droite à faiblement courbée; lobes absents ou peu nombreux; sinus le plus profond peu profond.

PÉTIOLE : court, à coloration verte nulle ou très faible sur le dessus, fortement anthocyané sur les deux côtés.

FEUILLES TRANSITOIRES : moyennement lobées; feuilles partiellement de la couleur des bractées peu nombreuses; feuilles entièrement de la couleur des bractées en nombre élevé à très élevé, moyennement courbées le long de la nervure principale.

BRACTÉES : peu nombreuses à moyennement nombreuses, longues, moyennes à larges, elliptiques, non pliées le long de la nervure principale, les unes tordues et les autres non tordues, très faiblement à faiblement rugueuses entre les nervures; dessus unicolore, rouge (RHS 46B), sans tache; dessous rouge à rouge-rose foncé (RHS 46B/53C).

CYMES : étroites à moyennes.

CYATHES : à ouverture hâtive; glandes de grandeur moyenne, orange, non déformées.

Origine génétique: 'SYEP22432' est issue d'un croisement réalisé à l'été 2003, à Hillscheid, en Allemagne. Le parent femelle était de la lignée exclusive 892, à bractées rouge bleuâtre, et le parent mâle était de la variété 'Fispoin 7776', à bractées rouges. Les graines ainsi obtenues ont été semées en serre en février-mars 2004. En décembre 2004, un semis a été choisi pour la couleur de ses fleurs, son port et ses caractéristiques de production.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'SYEP22432' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, acheté du Danemark. Les essais ont été réalisés en 2010 par le Département d'horticulture de l'Université d'Aarhus, à Aarslev, au Danemark. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.



Poinsettia: 'SYEP22432'



DEMANDES À L'ÉTUDE

POIRIER

POIRIER (*Pyrus communis*)

Dénomination proposée: 'HW620'
Numéro de la demande: 10-6952
Date de la demande: 2010/04/30
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Vineland (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: David Hunter, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Vineland (Ontario)

Variétés de référence: 'Bosc', 'Harrow Sweet', 'AC Harrow Crisp' et 'Bartlett'

Sommaire: *Le fruit est gros à très gros chez 'HW620', tandis qu'il est de grosseur moyenne chez 'Harrow Sweet' et moyen à gros chez 'Bartlett'. Le fruit ne présente aucun lavis chez 'HW620', alors qu'il présente un lavis rouge-orange occupant une superficie petite à moyenne du fruit chez 'Harrow Sweet', une superficie moyenne chez 'AC Harrow Crisp' et une très petite superficie chez 'Bartlett'. Chez 'HW620', il n'y a pas de liège autour de la cuvette de l'œil, autour du pédoncule et sur les joues, alors que chez 'Bosc' le liège occupe une superficie élevée à très élevée. Le pédoncule de 'HW620' est plus court que ceux des variétés de référence. Chez 'HW620', le pédoncule est épais, tandis qu'il est mince à moyen chez 'Bosc' et d'épaisseur moyenne chez 'Harrow Sweet' et 'AC Harrow Crisp'. Le pédoncule est droit chez 'HW620', alors qu'il est moyennement à fortement courbé chez 'Bosc', faiblement à moyennement courbé chez 'Harrow Sweet' et moyennement courbé chez 'AC Harrow Crisp'. Chez 'HW620', la maturité de récolte est très tardive, alors qu'elle est intermédiaire à tardive chez 'AC Harrow Crisp' et intermédiaire chez 'Bartlett'. 'HW620' est résistante à modérément résistante à la brûlure bactérienne (*Erwinia amylovora*), tandis que 'Bosc' y est modérément sensible et 'Bartlett' y est sensible.*

Description:

ARBRE : semi-dressé, moyennement à fortement ramifié, moyennement à fortement vigoureux; floraison hâtive à intermédiaire; maturité de consommation très tardive.

RAMEAUX DE UN AN : ondulés; côté exposé au soleil principalement rouge-brun; lenticelles en nombre moyen à élevé.

YEUX À BOIS : pointus, légèrement divergents, à support de grandeur moyenne.

JEUNES RAMEAUX : à pointe fortement anthocyanée, à pubescence clairsemée à moyenne sur le tiers supérieur.

FEUILLES : inclinées vers la base du rameau, à rapport longueur/largeur moyen, à base formant un angle droit à obtus, à sommet formant un angle droit, à pointe très courte; marge dentée en scie, avec dents obtuses et incisions peu profondes; axe longitudinal moyennement courbé.

STIPULES : situées à une distance courte à moyenne de la base du pétiole.

FLEURS : principalement situées sur les dards, à stigmates portés en dessous des anthères.

SÉPALES : récurvés.

PÉTALES : petits, ronds, tangents, à base arrondie, à onglet court à moyen.

FRUITS : gros à très gros, la plupart légèrement asymétriques en coupe longitudinale mais certains symétriques, à rapport longueur/diamètre moyen, à côtés concaves en vue de profil; diamètre maximal situé légèrement vers le calice.

PEAU DU FRUIT : principalement verte avec un peu de vert-jaune, sans lavis; liège absent ou occupant une très petite superficie autour de la cuvette de l'œil, autour du pédoncule et sur les joues.

PÉDONCULE : épais, droit ou très faiblement courbé, oblique à inséré dans l'axe du fruit; cavité pédonculaire peu profonde à moyenne.

CUVETTE DE L'ŒIL À MATURITÉ DE RÉCOLTE : étroite, peu profonde à moyenne, bosselée près de l'œil; sépales convergents.

CHAIR DU FRUIT : juteuse à très juteuse, molle à moyennement ferme, de texture très fine.

PÉPINS : ovoïdes.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : arbre modérément résistant à résistant à la brûlure bactérienne (*Erwinia amylovora*).

Origine génétique: 'HW620' est issue d'un croisement contrôlé entre 'Devoe' et 'Potomac' réalisé en 1972 par H. A. Quamme à la station de recherches d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de Harrow, en Ontario. En 1984, un semis hybride a été sélectionné par F. Kappel parmi la descendance et multiplié par écussonnage sur poiriers francs. En 1993, les sujets ainsi obtenus ont été plantés dans un verger d'évaluation à la station de recherches de Harrow. En novembre 1999, certains sujets ont été transplantés dans le verger expérimental d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de Jordan, en Ontario. La variété, nommée 'HW620', a fait l'objet d'une sélection plus poussée par D. M. Hunter et a été mise en circulation aux fins d'évaluation en 1994, dans le cadre des essais régionaux menés en collaboration avec la Western Ontario Fruit Testing Association.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant les saisons de végétation 2009 et 2010 au verger expérimental de la station de recherches d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de Jordan, en Ontario. Les essais ont porté sur au moins 4 sujets de chaque variété, plantés en rangs avec un espacement de 3 mètres sur le rang et de 4,5 mètres entre rangs. Les sujets ont été élevés sur porte-greffes Bartlett réguliers. Les essais avaient été établis en 1999.

Tableau de comparaison pour 'HW620'

	'HW620'	'Bosc'*	'Harrow Sweet'*	'AC Harrow Crisp'*	'Bartlett'*
<i>Longueur du fruit (cm)</i>					
moyenne	9,8	10,2	9,1	9,1	9,0
écart-type	1,0	0,9	0,9	0,8	0,9
<i>Diamètre maximal du fruit (cm)</i>					
moyenne	7,1	7,0	6,6	6,8	6,8
écart-type	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6
<i>Longueur du pédoncule (cm)</i>					
moyenne	2,3	5,0	3,4	3,7	2,8
écart-type	0,5	0,7	0,6	0,9	0,6

*variétés de référence



Poirier: 'HW620' (gauche) avec les variétés de référence 'Bosc' (haut centre), 'AC Harrow Crisp' (haut droite), 'Harrow Sweet' (bas centre) et 'Bartlett' (bas droite)

Dénomination proposée: 'HW624'
Numéro de la demande: 10-6953
Date de la demande: 2010/04/30
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Vineland (Ontario)
Mandataire au Canada: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Sélectionneur: David Hunter, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Vineland (Ontario)

Variétés de référence: 'Bosc', 'Harrow Sweet', 'AC Harrow Crisp' et 'Bartlett'

Sommaire: *En vue de profil, les côtés du fruit sont droits chez 'HW624', alors qu'ils sont concaves chez les variétés de référence. La peau du fruit est jaune chez 'HW624', tandis qu'elle est vert-jaune chez 'Bosc', 'Harrow Sweet' et 'Bartlett'. La superficie de lavis de la peau du fruit est moyenne à grande chez 'HW624', alors qu'elle est nulle chez 'Bosc', petite à moyenne chez 'Harrow Sweet' et très petite chez 'Bartlett'. Chez 'HW624', le lavis est rouge foncé, tandis qu'il est rouge-orange chez 'Harrow Sweet', 'AC Harrow Crisp' et 'Bartlett'. Chez 'HW624', il n'y a pas de liège autour de la cuvette de l'œil, autour du pédoncule et sur les joues, alors que chez 'Bosc' le liège occupe une superficie élevée à très élevée. Le pédoncule est mince chez 'HW624', tandis qu'il est d'épaisseur moyenne chez 'Harrow Sweet' et 'AC Harrow Crisp' et épais chez 'Bartlett'. Le pédoncule est faiblement courbé chez 'HW624', alors qu'il est moyennement à fortement courbé chez 'Bosc', moyennement courbé chez 'AC Harrow Crisp' et droit chez 'Bartlett'. Le fruit présente des sépales étalés chez 'HW624', tandis qu'il présente des sépales dressés chez 'Bosc' et 'Harrow Sweet' et convergents chez 'AC Harrow Crisp' et 'Bartlett'. 'HW624' est résistante à modérément résistante à la brûlure bactérienne (*Erwinia amylovora*), alors que 'Bosc' y est modérément sensible et 'Bartlett' y est sensible. 'HW624' est résistante à modérément résistante au psylle du poirier (*Cacopsylla pyricola*), alors que les variétés de référence y sont sensibles.*

Description:

ARBRE : étalé à retombant, fortement ramifié, moyennement à fortement vigoureux; floraison hâtive; maturité de consommation tardive.

RAMEAUX DE UN AN : ondulés; côté exposé au soleil principalement violet-brun; lenticelles en nombre élevé.

YEUX À BOIS : pointus, légèrement divergents, à support de grandeur moyenne.

JEUNES RAMEAUX : à pointe très fortement anthocyanée, à pubescence clairsemée à moyenne sur le tiers supérieur.

FEUILLES : perpendiculaires au rameau, à rapport longueur/largeur faible à moyen, à base formant un angle droit, à sommet formant un angle obtus, à pointe courte; marge dentée en scie, avec dents obtuses et incisions peu profondes; axe longitudinal très faiblement courbé.

STIPULES : situées à une distance moyenne à grande de la base du pétiole.

FLEURS : principalement situées sur les dards, à stigmates situés au même niveau que les anthères.

SÉPALES : récurvés.

PÉTALES : petits à moyens, la majorité ronds mais certains largement ovés, la majorité tangents mais certains espacés, à base cunéiforme chez la majorité mais arrondie chez certains, à onglet court.

FRUITS : gros, légèrement asymétriques en coupe longitudinale, à rapport longueur/diamètre faible à moyen, à côtés droits en vue de profil; diamètre maximal situé légèrement vers le calice.

PEAU DU FRUIT : à lavis rouge foncé occupant une superficie moyenne à élevée, sur fond jaune; liège absent ou occupant une très petite superficie autour de la cuvette de l'œil, autour du pédoncule et sur les joues.

PÉDONCULE : mince, faiblement courbé, inséré obliquement par rapport à l'axe du fruit; cavité pédonculaire moyenne à profonde.

CUVETTE DE L'ŒIL À MATURITÉ DE RÉCOLTE : de largeur moyenne, moyenne à profonde, légèrement bosselée près de l'œil; sépales étalés.

CHAIR DU FRUIT : moyennement juteuse à très juteuse, moyennement ferme à ferme, de texture très fine.

PÉPINS : ovoïdes.

RÉSISTANCE AUX MALADIES : arbre modérément résistant à résistant à la brûlure bactérienne (*Erwinia amylovora*).

RÉSISTANCE AUX INSECTES NUISIBLES : arbre modérément résistant à résistant au psylle du poirier (*Cacopsylla pyricola*).

Origine génétique: 'HW624' est issue d'un croisement contrôlé entre 'Harrow Sweet' et 'NY10353' réalisé en 1988 par D. M. Hunter à la station de recherches d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de Harrow, en Ontario. En 1995, un semis hybride a été sélectionné parmi la descendance et multiplié par écussonnage sur poiriers francs. En 1999, les sujets ainsi obtenus ont été plantés dans le verger expérimental de la station de recherches d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de Jordan, en Ontario. La variété, nommée 'HW624', a fait l'objet d'une sélection plus poussée par D. M. Hunter et a été mise en circulation aux fins d'évaluation en 2000, dans le cadre des essais régionaux menés en collaboration avec la Ontario Fruit Testing Association.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais ont été réalisés durant les saisons de végétation 2009 et 2010 au verger expérimental de la station de recherches d'Agriculture et Agroalimentaire Canada de Jordan, en Ontario. Les essais ont porté sur au moins 4 sujets de chaque variété, plantés en rangs avec un espacement de 3 mètres sur le rang et de 4,5 mètres entre rangs. Les sujets ont été élevés sur porte-greffes Bartlett réguliers. Les essais avaient été établis en 1999.

Tableau de comparaison pour 'HW624'

	'HW624'	'Bosc'*	'Harrow Sweet'*	'AC Harrow Crisp'*	'Bartlett'*
<i>Longueur du fruit (cm)</i>					
moyenne	8,7	10,2	9,1	9,1	9,0
écart-type	1,0	0,9	0,9	0,8	0,9
<i>Diamètre maximal du fruit (cm)</i>					
moyenne	6,9	7,0	6,6	6,8	6,8
écart-type	0,6	0,5	0,6	0,6	0,6
<i>Longueur du pédoncule (cm)</i>					
moyenne	3,2	5,0	3,4	3,7	2,8
écart-type	0,7	0,7	0,6	0,9	0,6

*variétés de référence



Poirier: 'HW624' (gauche) avec les variétés de référence 'Bosc' (haut centre), 'AC Harrow Crisp' (haut droite), 'Harrow Sweet' (bas centre) et 'Bartlett' (bas droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

POMMIER

POMMIER (*Malus*)

Dénomination proposée: 'BEL-EL'
Numéro de la demande: 96-976
Date de la demande: 1996/12/20
Requérant: Jomobel NV, Halen (Belgique)
Mandataire au Canada: Moffat & Company, Ottawa (Ontario)
Sélectionneur: Kris Wouters, Romain Wouters (Belgique)

Variété de référence: 'Daliest'

Sommaire: *La couleur du fruit en cours de mûrissement est légèrement plus foncée chez 'Bel-El' que chez 'Daliest'. La couleur finale du fruit est légèrement plus foncée chez 'Bel-El' que chez 'Daliest'. La peau du fruit est moins luisante chez 'Bel-El' que chez 'Daliest'. 'Bel-El' donne un pourcentage élevé de fruits à œil fermé, ce qui n'est pas le cas chez 'Daliest'.*

Description:

ARBRE : intermédiaire entre dressé et étalé, produisant principalement sur dards; vigueur intermédiaire entre moyenne et forte.

RAMEAUX DE UN AN : d'épaisseur moyenne; moitié supérieure à pubescence de densité moyenne; lenticelles en nombre moyen.

FEUILLES : grandes, intermédiaires entre perpendiculaires au rameau et inclinées vers le sommet du rameau, à rapport longueur/largeur moyen; dessus fortement luisant; dessous moyennement pubescent; pétiole long.

FLORAISON : débutant à une époque tardive.

FLEUR : de diamètre moyen; bouton blanc avec du rose-bleu clair (RHS 62C) juste avant l'ouverture de la fleur.

FRUIT : moyen à gros, globuleux-conique, asymétrique en vue de profil, très faiblement côtelé, faiblement couronné au pôle distal; œil de grandeur moyenne, fermé chez la plupart des fruits; sépales longs, tangents à la base; limite du cœur (formée par les loges carpellaires) moyennement distincte; loges carpellaires fermées en coupe transversale; maturité de consommation intermédiaire.

PEAU DU FRUIT : bosselée, non glauque, huileuse, d'épaisseur moyenne, n'ayant pas tendance à fendiller; lavis rouge, réparti en plage uniforme, occupant une superficie grande à très grande, sur fond jaune; liège en faible quantité autour de la cavité pédonculaire, en quantité nulle ou très faible sur les joues et autour de la cuvette de l'œil; lenticelles de grandeur moyenne.

PÉDONCULE : long, moyen à épais.

CAVITÉ PÉDONCULAIRE : profonde, moyenne à large.

CUVETTE DE L'ŒIL : de profondeur et largeur moyennes.

CHAIR DU FRUIT : de couleur crème, molle à moyennement ferme, juteuse, à texture intermédiaire; tendance nulle ou très faible au brunissement une heure après la coupe.

Origine génétique: 'Bel-El' est issue d'une mutation raméale de 'Elstar' découverte vers 1980 dans un verger cultivé, à Rumigny, en Belgique. La variété a été reproduite par greffage, à partir de boutures prélevées sur le sujet mutant. Pendant plusieurs générations, les caractères sont demeurés les mêmes que ceux initialement observés en 1990. 'Bel-El' a été sélectionnée pour sa date de maturité de récolte et la couleur de ses fruits.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Bel-El' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence AFP 9/159, numéro de demande AFP 9/159 et numéro d'obtention BE956, acheté du Plant Variety Rights Office du Royaume-Uni. Les essais ont été réalisés de 1990 à 1992 à Brogdale, au Royaume-Uni, par le Plant Variety Rights Office, National Fruit Collections, Wye College, University of London.

FIG. 4



FIG. 5



Pommier: 'Bel-El'

FIG. 1



Pommier: 'Bel-EI'

Dénomination proposée: 'Excel'
Numéro de la demande: 97-979
Date de la demande: 1997/01/20
Requérant: Jomobel NV, Halen (Belgique)
Mandataire au Canada: Moffat & Company, Ottawa (Ontario)
Sélectionneur: Jos Morren, Jomobel NV, Halen (Belgique)

Variété de référence: 'Crowngold'

Sommaire: *Le pédoncule de 'Excel' est très long, alors que celui de 'Crowngold' est de longueur moyenne. Chez 'Excel', le lavis occupe une forte proportion de la peau, tandis qu'il en occupe une proportion moyenne chez 'Crowngold'.*

Description:

ARBRE : ramifié, étalé; vigueur intermédiaire entre moyenne et forte.

RAMEAUX DE UN AN : intermédiaires entre moyens et épais, à entre-nœuds de longueur moyenne; moitié supérieure à pubescence dense; lenticelles peu nombreuses.

FEUILLES : longues, de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur moyen, inclinées vers la base du rameau, à marge dentée en scie; pétiole court.

FLORAISON : débutant à une époque intermédiaire.

FLEUR : de diamètre moyen; bouton rose foncé juste avant l'ouverture de la fleur; pétales tangents.

FRUIT : moyen à gros, globuleux-conique, faiblement à moyennement côtelé, faiblement couronné au pôle distal, à rapport hauteur/largeur moyen, atteignant sa largeur maximale vers le pédoncule; œil grand, fermé; sépales longs; loges carpellaires fermées en coupe transversale; maturité de consommation intermédiaire.

PEAU DU FRUIT : non glauque ou très faiblement glauque, non huileuse ou très faiblement huileuse; lavis rouge moyen, formant une plage uniforme avec des rayures peu marquées, occupant une grande superficie, sur fond jaune-vert; liège en faible quantité autour de la cavité pédonculaire, en quantité nulle ou très faible sur les joues et autour de la cuvette de l'œil; lenticelles petites.

PÉDONCULE : très long, d'épaisseur moyenne.

CAVITÉ PÉDONCULAIRE : profonde, large.

CUVETTE DE L'ŒIL : profonde, intermédiaire entre moyenne et large.

CHAIR DU FRUIT : de couleur crème, molle.

Origine génétique: 'Excel' est issue d'une mutation raméale de 'Jonagold' découverte en 1990 dans un verger cultivé, à Halen, en Belgique. La variété a été reproduite par greffage, à partir de boutures prélevées sur le sujet mutant. Pendant plusieurs générations, les caractères sont demeurés les mêmes que ceux initialement observés en 1990. La variété a été sélectionnée pour sa date de maturité de récolte, la couleur de ses fruits et la productivité de l'arbre.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Excel' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 1996/0199, numéro de demande AFP 9/265 et numéro d'obtention EU6594, acheté de l'OCVV, à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 1998 et 1999 à Brogdale, au Royaume-Uni, par le Plant Variety Rights Office, National Fruit Collections, Wye College, University of London.

FIG. 3



FIG. 4



Pommier: 'Excel'

FIG. 1



FIG. 2



Pommier: 'Excel'

Dénomination proposée: 'Jonagored Supra'
Numéro de la demande: 97-980
Date de la demande: 1997/01/20
Requérant: Jomobel NV, Halen (Belgique)
Mandataire au Canada: Moffat & Company, Ottawa (Ontario)
Sélectionneur: Jos Morren, Jomobel NV, Halen (Belgique)

Variété de référence: 'Jonagored'

Sommaire: *Le pétiole est de longueur moyenne chez 'Jonagored Supra', tandis qu'il est court chez 'Jonagored'. Chez 'Jonagored Supra', le lavis occupe une très forte proportion de la peau et forme une plage uniforme avec des rayures peu marquées, alors qu'il occupe une forte proportion de la peau et forme des rayures nettes chez 'Jonagored'. Le fruit commence à changer de couleur 10 à 14 jours plus tôt chez 'Jonagored Supra' que chez 'Jonagored'.*

Description:

ARBRE : ramifié, étalé, moyennement vigoureux.

RAMEAUX DE UN AN : intermédiaire entre moyens et épais, à entre-nœuds de longueur moyenne; moitié supérieure à pubescence dense; lenticelles peu nombreuses à moyennement nombreuses.

FEUILLES : longues, de largeur moyenne, à rapport longueur/largeur moyen, intermédiaires entre perpendiculaires au rameau et inclinées vers la base du rameau, à marge dentée en scie; pétiole de longueur moyenne.

FLORAISON : débutant à une époque intermédiaire.

FLEUR : de diamètre moyen; bouton rose foncé juste avant l'ouverture de la fleur; pétales tangents.

FRUIT : moyen à gros, globuleux-conique, moyennement côtelé, moyennement couronné au pôle distal, à rapport hauteur/largeur moyen, atteignant sa largeur maximale vers le pédoncule; œil grand, fermé; sépales longs; loges carpellaires fermées en coupe transversale; maturité de consommation intermédiaire.

PEAU DU FRUIT : non glauque ou très faiblement glauque, non huileuse ou très faiblement huileuse; lavis violet-rouge foncé, formant une plage uniforme avec des rayures peu marquées, occupant une très grande superficie, sur fond jaune-vert; liège en faible quantité autour de la cavité pédonculaire, en quantité nulle ou très faible sur les joues et autour de la cuvette de l'œil; lenticelles intermédiaires entre moyennes et grandes.

PÉDONCULE : long, d'épaisseur moyenne.

CAVITÉ PÉDONCULAIRE : intermédiaire entre moyenne et profonde, large.

CUVETTE DE L'ŒIL : profonde, intermédiaire entre moyenne et large.

CHAIR DU FRUIT : de couleur crème, molle.

Origine génétique: 'Jonagored Supra' est issue d'une mutation raméale de 'Jonagored' découverte en 1990 dans un verger cultivé, à Halen, en Belgique. La variété a été reproduite par greffage, à partir de boutures prélevées sur le sujet mutant. Pendant plusieurs générations, les caractères sont demeurés les mêmes que ceux initialement observés en 1990. La variété a été sélectionnée pour la couleur de ses fruits ainsi que le port et la productivité de l'arbre.

Épreuves et essais: La description détaillée de 'Jonagored Supra' est fondée sur le rapport d'examen technique de l'UPOV, numéro de référence 1996/0200, numéro de demande AFP 9/266 et numéro d'obtention EU6593, acheté de l'OCVV à Angers, en France. Les essais ont été réalisés en 1998 et 1999 à Brogdale, au Royaume-Uni, par le Plant Variety Rights Office, National Fruit Collections, Wye College, University of London.

FIG. 5



Pommier: 'Jonagored Supra'

FIG. 3



Pommier: 'Jonagored Supra'



DEMANDES À L'ÉTUDE

RENOUÉE

RENOUÉE

(*Bistorta amplexicaulis*)

Dénomination proposée: 'Fat Domino'
Numéro de la demande: 05-4785
Date de la demande: 2005/04/26
Requérant: Chris Ghyselen, Beernhem (Belgique)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: Chris Ghyselen, Beernhem (Belgique)

Variété de référence: 'Blackfield'

Sommaire: 'Fat Domino' donne une plante plus haute que 'Blackfield'. Les feuilles sont plus grandes chez 'Fat Domino' que chez 'Blackfield'. Les fleurs de 'Fat Domino' sont d'un rouge légèrement plus clair que celles de 'Blackfield'.

Description:

PLANTE : dressée à étalée, moyennement ramifiée.

TIGE : vert moyen, non anthocyanée ou très faiblement anthocyanée, non glauque ou très faiblement glauque, glabre ou à pubescence très clairsemée.

FEUILLES : alternes ou verticillées, simples, ovées, à sommet aigu, à base cordée, à marge légèrement ondulée et irrégulièrement dentée en scie.

DESSUS DU LIMBE : vert moyen à vert foncé, non panaché, à pubescence clairsemée.

DESSOUS DU LIMBE : vert moyen, à pubescence très clairsemée.

PÉTIOLE : court, à pigmentation anthocyanique nulle ou très faible.

FLORAISON : presque continue, intermédiaire à tardive, de durée moyenne.

INFLORESCENCES : grappes denses, terminales, dressées.

FLEURS : de grandeur moyenne, rouge-rose foncé à rouges (RHS 52A à 50A).

Origine génétique: 'Fat Domino' est issue d'un croisement entre deux sélections non identifiées, réalisé en 2002 à Oedelem, en Belgique, dans le cadre d'un programme de sélection visant à créer de nouvelles variétés à caractères foliaires et à couleurs florales améliorés.

Épreuves et essais: Les essais de 'Fat Domino' ont été réalisés durant l'été 2011 à Oxford Station, en Ontario. Ils ont porté sur 10 sujets de chaque variété, cultivés en serre de polyéthylène dans des pots de 22 cm. Les sujets étaient espacés d'environ 60 cm. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2001.

Tableau de comparaison pour 'Fat Domino'

	'Fat Domino'	'Blackfield'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	47,13	34,70
écart-type	11,19	5,68
<i>Longueur du limbe des feuilles (cm)</i>		
moyenne	10,20	8,95
écart-type	0,97	1,04
<i>Largeur du limbe des feuilles (cm)</i>		
moyenne	4,51	3,33
écart-type	0,44	0,40

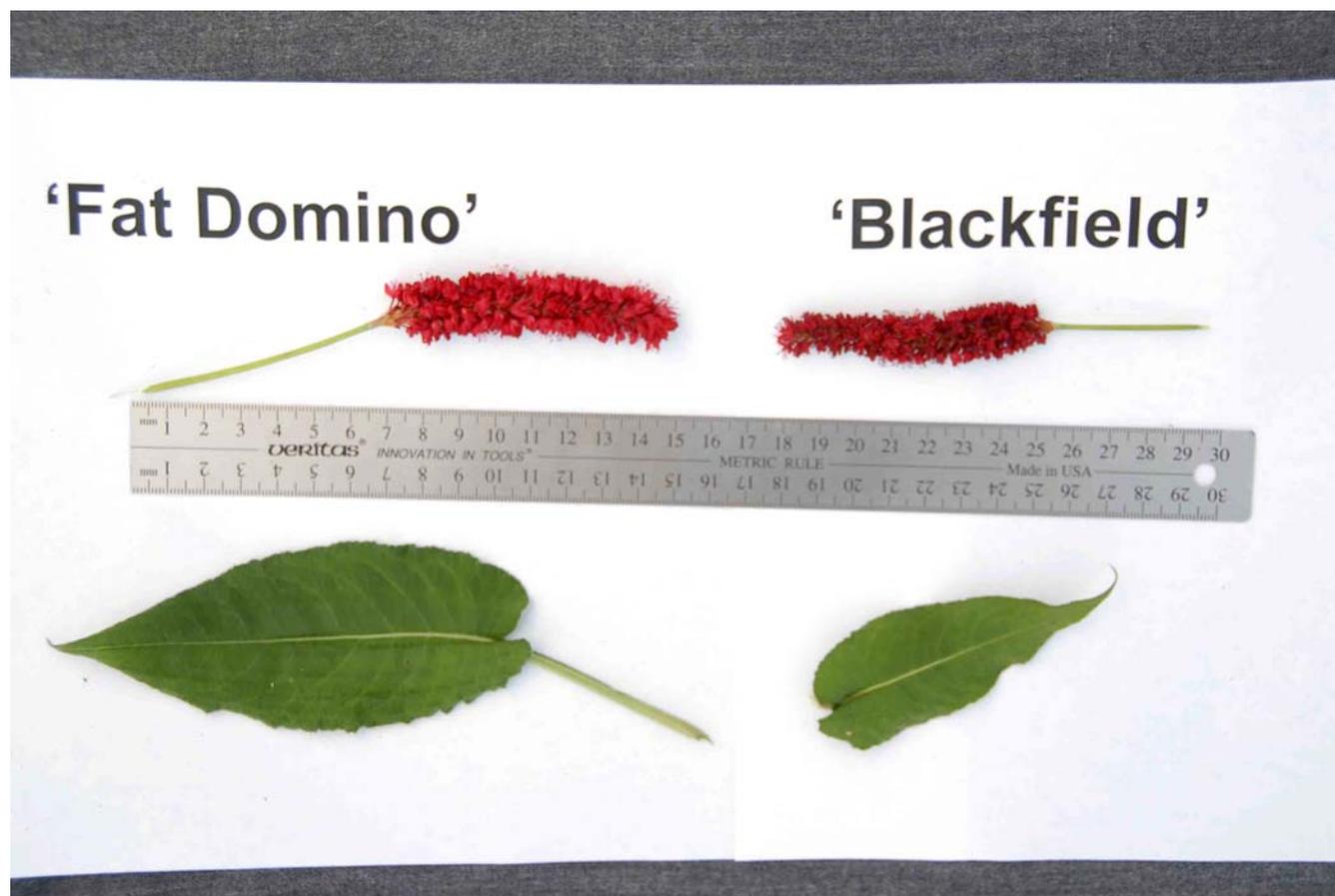
Longueur des inflorescences (cm)

moyenne	7,69	6,14
écart-type	1,32	0,77

Couleur des fleurs (RHS)

code RHS	52A à 50A	53B à 60A
----------	-----------	-----------

*variété de référence



Renouée: 'Fat Domino' (gauche) avec la variété de référence 'Blackfield' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

ROSIER

ROSIER (*Rosa*)

Dénomination proposée: 'CA29'
Nom commercial: Campfire
Numéro de la demande: 11-7295
Date de la demande: 2011/05/31
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Mandataire au Canada: Canadian Nursery Landscape Association, Milton (Ontario)
Sélectionneur: Campbell Davidson, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)

Variété de référence: 'Sunrise Sunset'

Sommaire: *Les jeunes pousses sont très faiblement anthocyanées chez 'CA29', alors qu'elles sont fortement anthocyanées chez 'Sunrise Sunset'. La tige de 'CA29' présente un petit nombre d'aiguillons verdâtres, tandis que celle de 'Sunrise Sunset' présente un grand nombre d'aiguillons rougeâtres. Chez 'CA29', les feuilles sont vert moyen et de grandeur moyenne, tandis qu'elles sont vert clair et petites chez 'Sunrise Sunset'. Les fleurs de 'CA29' sont du groupe de couleur " multicolore ", alors que celles de 'Sunrise Sunset' sont du groupe de couleur " mélange de rose ". Chez 'CA29', les pétales sont rouge-violet, blanc et jaune, tandis qu'ils sont rose-bleu et blanc chez 'Sunrise Sunset'.*

Description:

PLANTE : arbustive, modérément étalée.

JEUNES POUSSES : non anthocyanées.

AIGUILLONS : verdâtres, en petit nombre.

FEUILLES : de grandeur moyenne, anthocyanées; folioles à marge moyennement ondulée; dessus vert moyen, fortement luisant.

FOLIOLE TERMINALE : moyennement elliptique, à base arrondie, à sommet acuminé.

POUSSES FLORIFÈRES : ramifiées, produisant un nombre moyen de fleurs par ramification florifère.

BOUTONS FLORAUX : moyennement ovés en coupe longitudinale.

FLEURS : demi-doubles, du groupe de couleur " multicolore ", rondes lorsque vues de dessus, inodores à faiblement parfumées, à dessus aplati lorsque vues de côté, à dessous concave lorsque vues de côté, à sépales non appendiculés ou très faiblement appendiculés; centre blanc; pétales en faible densité.

PÉTALES : de grandeur moyenne, bicolores, obcordés, non incisés ou très faiblement incisés, s'ouvrant simultanément; marge faiblement réfléchie, faiblement ondulée; face interne rouge-violet (RHS 57A), lavée de blanc (RHS 155D) en couleur secondaire et de jaune (RHS 2B) en couleur tertiaire; face externe principalement jaune (RHS 2D).

TACHE BASALE (face interne) : très petite, jaune clair.

ÉTAMINES EXTÉRIEURES : à filet principalement orange (RHS 163B).

RÉCEPTACLE : petit à la chute des pétales.

FRUIT : en forme d'urne en coupe longitudinale.

Origine génétique: 'CA29' est issue d'un croisement entre 'My Hero' et 'Frontenac' réalisé en 2001 à la Station de recherches de Morden d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Morden, au Manitoba. Les critères de sélection étaient la rusticité, la couleur des fleurs et la résistance aux maladies.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés à l'été 2011 sur un terrain de la Prairie Shade Nursery, à Portage la Prairie, au Manitoba. Ils ont porté sur 10 sujets de chaque variété, plantés à 0,6 mètre d'intervalle, en rangs espacés de 2 mètres. Les sujets étaient issus de plants de 2 ans cultivés dans des pots de 2 gallons. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'CA29'

	'CA29'	'Sunrise Sunset'*
<i>Couleur de la face interne des pétales (RHS)</i>		
principale	57A	66D
secondaire	155D	155A
tertiaire	2B	155B
<i>Couleur de la face externe des pétales (RHS)</i>		
principale	2D	12B

*variété de référence



Rosier: 'CA29' (gauche) avec la variété de référence 'Sunrise Sunset' (droit)

Dénomination proposée: 'CA33'
Nom commercial: Bill Reid
Numéro de la demande: 11-7296
Date de la demande: 2011/05/31
Requérant: Agriculture et Agroalimentaire Canada, Lacombe (Alberta)
Mandataire au Canada: Canadian Nursery Landscape Association, Milton (Ontario)
Sélectionneur: Campbell Davidson, Agriculture et Agroalimentaire Canada, Swift Current (Saskatchewan)

Variété de référence: 'Morden Sunrise'

Sommaire: *Les fleurs sont de plus grand diamètre chez 'CA33' que chez 'Morden Sunrise'. Les pétales de 'CA33' sont plus longs et plus larges que ceux de 'Morden Sunrise'. Les faces interne et externe des pétales sont jaunes avec de l'orange chez 'CA33', alors qu'elles sont brun-orange avec du jaune chez 'Morden Sunrise'.*

Description:

PLANTE : arbustive, à port intermédiaire.

JEUNES POUSSES : non anthocyanées.

AIGUILLONS : absents ou très peu nombreux, rougeâtres.

FEUILLES : de grandeur moyenne, non anthocyanées; folioles à marge plate ou très faiblement ondulée; dessus vert moyen, faiblement luisant.

FOLIOLE TERMINALE : moyennement elliptique, à base obtuse, à sommet acuminé.

POUSSES FLORIFÈRES : sans ramifications, produisant un nombre très faible de fleurs.

BOUTONS FLORAUX : moyennement ovés en coupe longitudinale.

FLEURS : demi-doubles, du groupe de couleur "jaune", rondes lorsque vues de dessus, inodores ou très faiblement parfumées, à dessus convexe lorsque vues de côté, à dessous aplati-convexe lorsque vues de côté, à sépales fortement appendiculés; centre vert; pétales en très faible densité.

PÉTALES : de grandeur moyenne, bicolores, transversalement elliptiques, non incisés ou très faiblement incisés, s'ouvrant un à la fois; marge moyennement réfléchie, moyennement ondulée; faces interne et externe jaunes (RHS 12A) lavées d'orange (RHS 26D).

TACHE BASALE (face interne) : très petite, jaune-orange.

ÉTAMINES EXTÉRIEURES : à filet principalement orange (RHS 17A).

RÉCEPTACLE : petit à la chute des pétales.

FRUIT : en forme d'urne en coupe longitudinale, orange à maturité.

Origine génétique: 'CA33' est issue d'un croisement entre 'Morden Sunrise' et 'Golden Celebration' réalisé en 1996 à la Station de recherches de Morden d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, à Morden, au Manitoba. Les critères de sélection étaient la rusticité, la couleur des fleurs et la résistance aux maladies.

Épreuves et essais: Les essais ont été réalisés à l'été 2011 sur un terrain de la Prairie Shade Nursery, à Portage la Prairie, au Manitoba. Ils ont porté sur 10 sujets de chaque variété, plantés à 0,6 mètre d'intervalle, en rangs espacés de 2 mètres. Les sujets étaient issus de plants de 2 ans cultivés dans des pots de 2 gallons. Les observations et mesures ont été faites chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'CA33'

	'CA33'	'Morden Sunrise'*
<i>Diamètre des fleurs (mm)</i>		
moyenne	84,7	70,8
écart-type	9,4	4,1
<i>Longueur des pétales (mm)</i>		
moyenne	39,5	32,4
écart-type	1,9	4,8
<i>Largeur des pétales (mm)</i>		
moyenne	40,8	36,4
écart-type	2,6	4,6
<i>Couleur de la face interne des pétales (RHS)</i>		
principale	12A	33C
secondaire	lavis 26D	12A à la base
<i>Couleur de la face externe des pétales (RHS)</i>		
principale	12A	33C

*variété de référence



Rosier: 'CA33' (gauche) avec la variété de référence 'Morden Sunrise' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

SCOPARIA

SCOPARIA

(Scoparia)

Dénomination proposée: 'Suntutulaki'
Nom commercial: Ilumina Lemon Mist
Numéro de la demande: 10-6859
Date de la demande: 2010/02/25
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Yasuyuki Murakami, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'USSCO401' (Melongolly Yellow)

Sommaire: 'Suntutulaki' donne une plante plus haute que 'USSCO401'. Le limbe des feuilles est plus court et plus étroit chez 'Suntutulaki' que chez 'USSCO401'. Le dessus des lobes de la corolle est d'un jaune plus clair chez 'Suntutulaki' que chez 'USSCO401'. Les pétales sont plus larges chez 'Suntutulaki' que chez 'USSCO401'.

Description:

PLANTE : dressée à semi-dressée, densément ramifiée, à feuillage dense.

TIGE : vert clair, non anthocyanée.

FEUILLES : pétiolées, découpées, elliptiques à losangiques, lobées, vert moyen.

FLEURS : axillaires, en groupes serrés de 3 ou 4, jaunes (RHS 3A), à marge d'un jaune différent (plus vif que RHS 9A); pétales au nombre de 4 ou 5; poils jaunes, répartis en touffes.

ANTHÈRES : roses avant la déhiscence, jaunes par la suite.

FILET DES ÉTAMINES : jaune, plus long que les poils.

Origine génétique: 'Suntutulaki' est issue d'une pollinisation contrôlée de 'SC99-1' par 'SC86-1', réalisée en juillet 2006 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. En juin 2007, un sujet a été sélectionné parmi la descendance ainsi obtenue pour son port et pour la taille et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'Suntutulaki' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 27 avril dans des pots de 11,5 cm. Les observations et mesures ont été faites le 2 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Suntutulaki'

	'Suntutulaki'	'USSCO401'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	16,5	11,8
écart-type	1,75	0,85
<i>Longueur du limbe des feuilles (mm)</i>		
moyenne	16,1	21,5
écart-type	1,88	1,35
<i>Largeur du limbe des feuilles (mm)</i>		
moyenne	8,8	12,8
écart-type	1,38	1,40
<i>Couleur des lobes de la corolle (RHS)</i>		
dessus	3A avec du jaune plus vif que 9A sur la marge	6A avec du 12A sur la marge

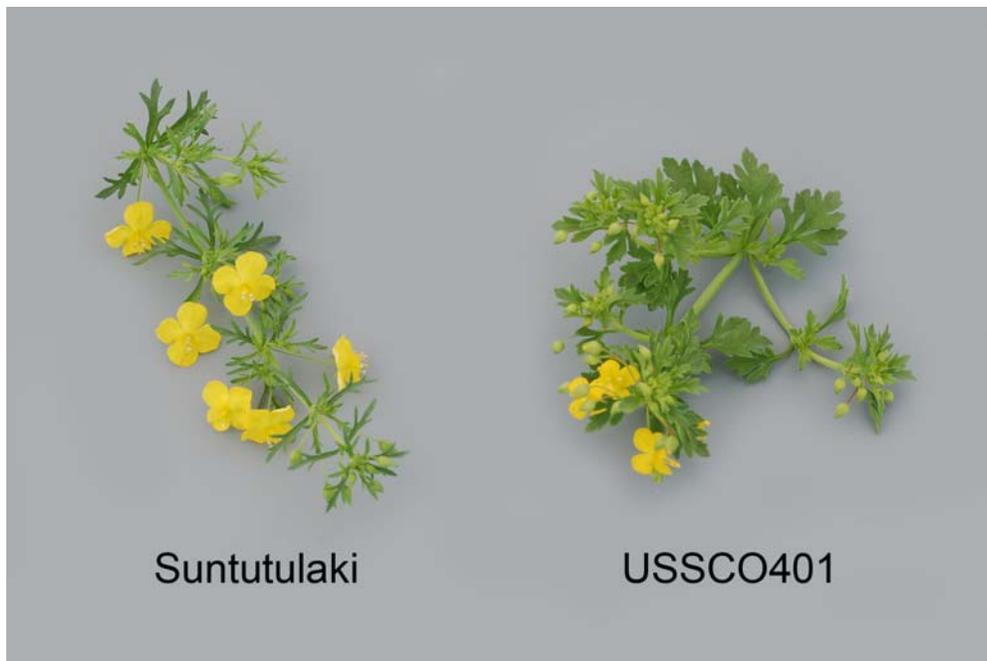
Largeur des pétales (mm)

moyenne	5,2	4,2
écart-type	0,48	0,34

*variété de référence



Scoparia: 'Suntutulaki' (gauche) avec la variété de référence 'USSCO401' (droite)



Scoparia: 'Suntutulaki' (gauche) avec la variété de référence 'USSCO401' (droite)



Scoparia: 'Suntutulaki' (gauche) avec la variété de référence 'USSCO401' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

TORÉNIA

TORÉNIA (*Torenia*)

Dénomination proposée: 'Sunrekobuho'
Nom commercial: Summer Wave Bouquet Blue
Numéro de la demande: 10-6908
Date de la demande: 2010/03/30
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Tetsuya Kako, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'Punky Violet Moon'

Sommaire: *Les entre-nœuds sont plus courts chez 'Sunrekobuho' que chez 'Punky Violet Moon'. Le limbe des feuilles est plus étroit chez 'Sunrekobuho' que chez 'Punky Violet Moon'. La corolle est plus petite chez 'Sunrekobuho' que chez 'Punky Violet Moon'. La face interne du pétale supérieur est violet-bleu avec du bleu-violet clair à blanc chez 'Sunrekobuho', alors qu'elle est bleu-violet clair sans couleur secondaire chez 'Punky Violet Moon'. La face externe du tube de la corolle est bleu-violet clair chez 'Sunrekobuho', alors qu'elle est violette chez 'Punky Violet Moon'.*

Description:

PLANTE : semi-dressée.

TIGES : vert moyen, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées, moyennement pubescentes.

LIMBE DES FEUILLES : ové, à sommet très aigu, à base tronquée; marge dentée, à incisions de profondeur moyenne; dessus vert moyen, non anthocyané, à pubescence clairsemée.

FLEURS : axillaires, en forme de trompette.

CALICE : bilobé, très faiblement anthocyané; ailes ondulées, de grandeur moyenne.

COROLLE : à marge moyennement ondulée, sans incisions.

LOBE SUPÉRIEUR DE LA COROLLE : à face interne violet-bleu (plus violet que RHS N88B-C) avec du bleu-violet clair (RHS 91D) à blanc (RHS NN155C) à la jonction avec le tube; face externe bleu-violet (RHS 91A) avec du bleu-violet clair (RHS 91C) vers la jonction avec le tube.

LOBES LATÉRAUX DE LA COROLLE : à face interne violet-bleu (plus foncé et plus violet que RHS N88A) avec du bleu-violet clair (RHS 91B-C) à la jonction avec le tube.

LOBE INFÉRIEUR DE LA COROLLE : à face interne violet-bleu (plus violet que RHS N88A) avec du bleu-violet clair (RHS 91B) à la jonction avec le tube et une rayure jaune de grandeur moyenne.

TUBE DE LA COROLLE : à face interne bleu-violet clair (RHS 91D) avec des nervures violettes (RHS N82A) moyennement marquées et de l'orange-jaune (RHS 13C) vers la base; face externe bleu-violet clair (RHS 91C).

Origine génétique: 'Sunrekobuho' est issue d'une pollinisation contrôlée de la variété exclusive 'TP-1' par la variété exclusive 'TFOEx-BW', effectuée en juillet 2007 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Les graines ainsi obtenues ont été semées, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En mars 2008, un sujet a été sélectionné en milieu contrôlé par le sélectionneur à Higashiomi. Ce sujet a été bouturé, et les boutures ont été cultivées en pots de mai à septembre 2008. Au terme de cet essai, la nouvelle variété a été jugée distincte de toute autre variété et appelée 'Sunrekobuho'.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sunrekobuho' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2011 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 29 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 7 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sunrekobuho'

	'Sunrekobuho'	'Punky Violet Moon'*
<i>Longueur des entre-nœuds (cm)</i>		
moyenne	2,8	4,7
écart-type	0,36	0,59
<i>Largeur du limbe des feuilles (cm)</i>		
moyenne	2,6	3,1
écart-type	0,16	0,22
<i>Largeur de la corolle (cm)</i>		
moyenne	2,6	3,0
écart-type	0,19	0,19
<i>Longueur de la corolle (cm)</i>		
moyenne	2,6	3,0
écart-type	0,19	0,19
<i>Couleur de la face interne du pétale supérieur (RHS)</i>		
principale	plus violet que N88B-C	92B-C
secondaire	91D à NN155C	S/O
<i>Couleur du tube de la corolle (RHS)</i>		
face externe	91C	N87B

*variété de référence



Torénia: 'Sunrekobuho' (gauche) avec la variété de référence 'Punky Violet Moon' (droite)



Torénia: 'Sunrekobuho' (gauche) avec la variété de référence 'Punky Violet Moon' (droite)

Dénomination proposée:	'Sunrekodebu'
Nom commercial:	Summer Wave Bouquet Deep Blue
Numéro de la demande:	10-6860
Date de la demande:	2010/02/25
Requérant:	Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Tetsuya Kako, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'Tor Bule' (Torie Blue)

Sommaire: 'Sunrekodebu' donne une plante plus courte que 'Tor Bule'. Les entre-nœuds sont plus longs chez 'Sunrekodebu' que chez 'Tor Bule'. Le limbe des feuilles est plus étroit chez 'Sunrekodebu' que chez 'Tor Bule'. Le pétiole est plus long chez 'Sunrekodebu' que chez 'Tor Bule'. La face interne du lobe supérieur de la corolle est d'un violet-bleu plus foncé chez 'Sunrekodebu' que chez 'Tor Bule'.

Description:

PLANTE : semi-dressée à rampante.

TIGES : vert moyen, moyennement anthocyanées, moyennement pubescentes.

LIMBE DES FEUILLES : ové, à sommet très aigu, à base tronquée; marge dentée, à incisions de profondeur moyenne; dessus vert moyen, non anthocyané, à pubescence clairsemée.

FLEURS : axillaires, en forme de trompette.

CALICE : bilobé, faiblement à moyennement anthocyané; ailes ondulées, de grandeur moyenne.

COROLLE : à marge faiblement à moyennement ondulée, sans incisions ou avec des incisions peu profondes.

LOBE SUPÉRIEUR DE LA COROLLE : à face interne violet-bleu (plus violet que RHS N88A) avec du bleu-violet clair (RHS 91B) à la jonction avec le tube; face externe violet-bleu (RHS N88A-B) avec des tons violets (se rapprochant le plus de RHS 83A) et du bleu-violet à bleu-violet clair (RHS 92A-B) à la jonction avec le tube.

LOBES LATÉRAUX DE LA COROLLE : à face interne violet-bleu (RHS N88A) avec du bleu-violet clair (RHS 91B) à la jonction avec le tube.

LOBE INFÉRIEUR DE LA COROLLE : à face interne violet-bleu (RHS N88B) avec des tons violet-bleu plus foncé (RHS N88A) et du bleu-violet clair (RHS 91B) à la jonction avec le tube, sans rayure jaune.

TUBE DE LA COROLLE : à face interne violet-bleu (RHS N88D) avec des nervures violettes (RHS N82A) moyennement marquées et de l'orange-jaune clair (RHS 11D) vers la base; face externe bleu-violet (RHS 86B-C).

Origine génétique: 'Sunrekodebu' est issue d'une pollinisation contrôlée de la variété exclusive 'TP-1' par la variété exclusive 'TC-V', effectuée en juillet 2007 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Les graines ainsi obtenues ont été semées, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En mars 2008, un sujet a été sélectionné en milieu contrôlé par le sélectionneur à Higashiomi. Ce sujet a été bouturé, et les boutures ont été cultivées en pots de mai à septembre 2008. Au terme de cet essai, la nouvelle variété a été jugée distincte de toute autre variété et appelée 'Sunrekodebu'.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sunrekodebu' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2011 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 29 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 7 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

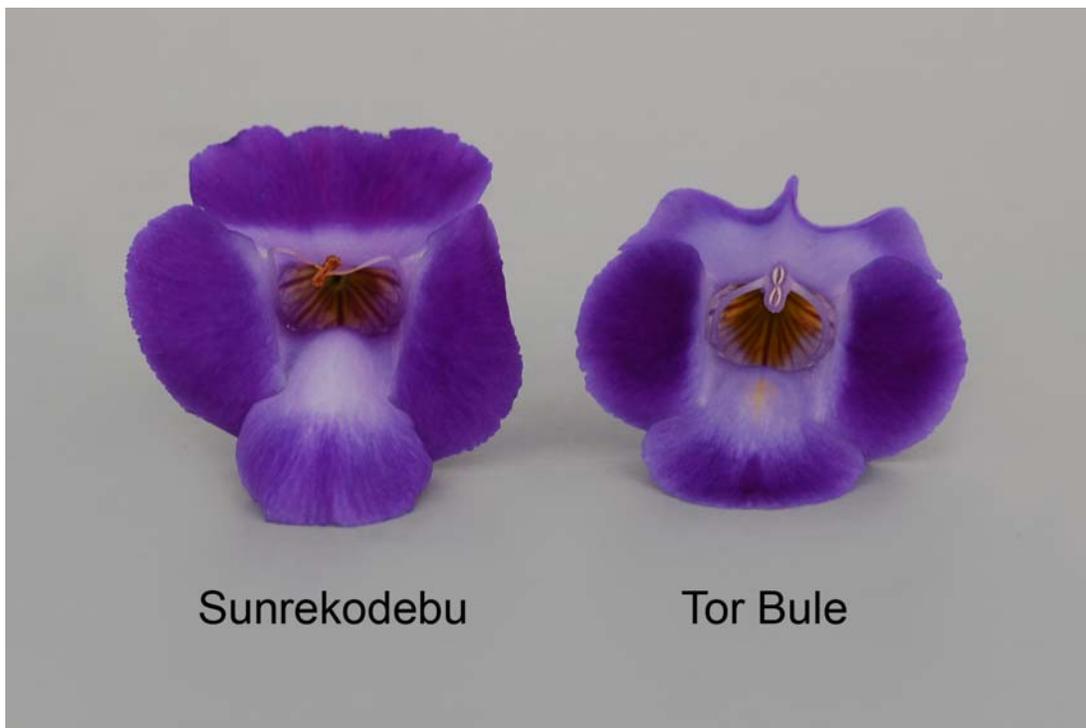
Tableau de comparaison pour 'Sunrekodebu'

	'Sunrekodebu'	'Tor Bule'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	13,8	16,7
écart-type	1,39	0,99
<i>Longueur des entre-nœuds (cm)</i>		
moyenne	5,3	4,2
écart-type	0,55	0,32
<i>Largeur du limbe des feuilles (mm)</i>		
moyenne	26,3	30,5
écart-type	1,49	2,27
<i>Longueur du pétiole (mm)</i>		
moyenne	9,1	6,6
écart-type	1,10	0,70
<i>Couleur du lobe supérieur de la corolle (RHS)</i>		
face interne	plus violet que N88A	plus violet que N88B-C

*variété de référence



Torézia: 'Sunrekodebu' (gauche) avec la variété de référence 'Tor Bule' (droite)



Torézia: 'Sunrekodebu' (gauche) avec la variété de référence 'Tor Bule' (droite)

Dénomination proposée: 'Sunrekodou'
Nom commercial: Summer Wave Bouquet Gold
Numéro de la demande: 10-6861
Date de la demande: 2010/02/25
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Tetsuya Kako, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)
 Kenichi Suzuki, Suntory Flowers Limited, Osaka (Japon)
 Takeshi Kanaya, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variétés de référence: 'Dancat266' (Catalina Guilded Grape) et 'Danmoon20' (Yellow Moon)

Sommaire: *Les entre-nœuds sont plus courts chez 'Sunrekodou' que chez les variétés de référence. Le limbe des feuilles est plus court et plus étroit chez 'Sunrekodou' que chez les variétés de référence. Les incisions du limbe sont moyennes à profondes chez 'Sunrekodou', tandis qu'elles sont très profondes chez 'Danmoon20'. La face interne du pétale inférieur est d'un jaune plus clair chez 'Sunrekodou' que chez 'Dancat266'. Les faces interne et externe du tube de la corolle sont d'un violet plus foncé chez 'Sunrekodou' que chez 'Danmoon20'.*

Description:

PLANTE : semi-dressée.

TIGES : vert moyen, non anthocyanées ou très faiblement à faiblement anthocyanées, à pubescence moyenne à dense.

LIMBE DES FEUILLES : ové, à sommet très aigu, à base tronquée; marge dentée, à incisions moyennes à profondes; dessus vert moyen, non anthocyané, à pubescence clairsemée à moyenne.

FLEURS : axillaires, en forme de trompette.

CALICE : pentalobé, faiblement anthocyané; ailes non ondulées, moyennes à grandes.

COROLLE : à marge faiblement ondulée, sans incisions.

LOBE SUPÉRIEUR DE LA COROLLE : à face interne jaune clair (RHS 10C) avec du jaune plus clair (RHS 10D) vers la base et du violet-bleu (RHS 83D) à la jonction avec le tube; face externe jaune clair (RHS 10C) lavé de violet.

LOBES LATÉRAUX DE LA COROLLE : à face interne jaune clair (RHS 10B-C) avec du violet-bleu (RHS 83D) à la jonction avec le tube.

LOBE INFÉRIEUR DE LA COROLLE : à face interne jaune clair (RHS 10C) avec du violet-bleu (RHS 83D) à la jonction avec le tube et une rayure jaune moyenne à grande.

TUBE DE LA COROLLE : à face interne violette (RHS N81A) avec des nervures violet foncé (RHS N79A-B) faiblement marquées; face externe violet foncé (RHS 83B).

Origine génétique: 'Sunrekodou' a été obtenue par irradiation aux ions lourds de méristèmes provenant de la sélection exclusive 06-13-7. L'irradiation a été réalisée in vitro en avril 2007 à l'Institut de recherches physiques et chimiques, au Japon. Toutes les pousses issues des méristèmes irradiés ont été cultivées en serre dans des pots. En janvier 2008, un sujet a été sélectionné, puis multiplié par bouturage et cultivé dans le cadre d'essais menés de mai à septembre 2008, à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. La nouvelle variété a été appelée 'Sunrekodou'.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sunrekodou' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2011 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 29 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 7 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sunrekodou'

	'Sunrekodou'	'Dancat266'*	'Danmoon20'*
<i>Longueur des entre-nœuds (cm)</i>			
moyenne	2,4	3,2	3,1
écart-type	0,28	0,14	0,25
<i>Longueur du limbe des feuilles (mm)</i>			
moyenne	35,7	45,2	45,6
écart-type	3,43	2,74	2,67

Largeur du limbe des feuilles (mm)

moyenne	26,9	31,4	39,7
écart-type	0,88	1,07	2,95

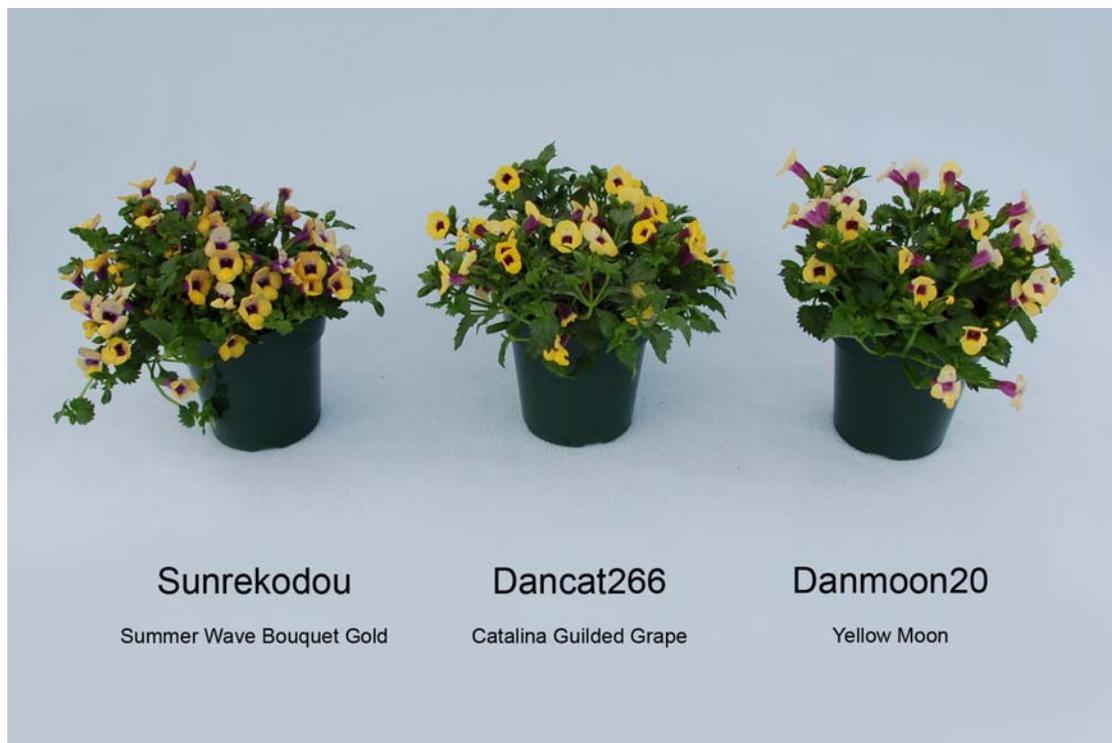
Couleur du lobe inférieur de la corolle (RHS)

face interne	10C	9B-C	9C-D
--------------	-----	------	------

Couleur du tube de la corolle (RHS)

face interne	N81A avec nervures N79A-B	N81A, virant au N81B-C	77B avec nervures 77A
face externe	83B	83A	77A

*variétés de référence



Torénia: 'Sunrekodou' (gauche) avec les variétés de référence 'Dancat266' (centre) et 'Danmoon20' (droite)



Torénia: 'Sunrekodou' (gauche) avec les variétés de référence 'Dancat266' (centre) et 'Danmoon20' (droite)



Torénia: 'Sunrekodou' (gauche) avec les variétés de référence 'Dancat266' (centre) et 'Danmoon20' (droite)

Dénomination proposée: 'Sunrekoroho'
Nom commercial: Summer Wave Bouquet Deep Rose
Numéro de la demande: 10-6862
Date de la demande: 2010/02/25
Requérant: Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Tetsuya Kako, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'Dancatpink' (Catalina Pink)

Sommaire: *Les entre-nœuds sont plus longs chez 'Sunrekoroho' que chez 'Dancatpink'. La face interne du lobe supérieur de la corolle est violette avec du blanc chez 'Sunrekoroho', alors qu'elle est violet-bleu clair sans couleur secondaire chez 'Dancatpink'. La face externe du lobe supérieur de la corolle est violette avec du blanc vers la jonction avec le tube chez 'Sunrekoroho', tandis qu'elle est violet-bleu clair chez 'Dancatpink'. La rayure jaune du pétale inférieur est petite chez 'Sunrekoroho', tandis qu'elle est moyenne à grande chez 'Dancatpink'. La face externe du tube de la corolle est violette chez 'Sunrekoroho', tandis qu'elle est violet-bleu clair chez 'Dancatpink'.*

Description:

PLANTE : semi-dressée.

TIGES : vert moyen, faiblement à moyennement anthocyanées, à pubescence clairsemée à moyenne.

LIMBE DES FEUILLES : ové, à sommet très aigu, à base tronquée; marge dentée chez certaines feuilles et crénelée chez les autres, à incisions de profondeur moyenne; dessus vert foncé, non anthocyané, à pubescence clairsemée à moyenne.

FLEURS : axillaires, en forme de trompette.

CALICE : trilobé, faiblement anthocyané; ailes ondulées, de grandeur moyenne.

COROLLE : à marge moyennement ondulée, avec des incisions peu profondes.

LOBE SUPÉRIEUR DE LA COROLLE : à face interne à l'ouverture violette (RHS N78A); face interne au plein épanouissement violette (RHS N81A), passant au violet plus clair (RHS N81B-C) vers la marge, avec du blanc (RHS NN155C) à la jonction avec le tube et sur la marge; face externe avec une bande violette (RHS N78A) passant au violet plus clair (RHS N78C) et au blanc (RHS NN155C) vers le tube.

LOBES LATÉRAUX DE LA COROLLE : à face interne violette (RHS N81A-C) avec du blanc (RHS NN155C) à la jonction avec le tube et le long de la marge.

LOBE INFÉRIEUR DE LA COROLLE : violet (RHS N81A-C) avec du blanc (RHS NN155C et N155B) formant un dégradé avec la couleur principale, avec une petite rayure jaune.

TUBE DE LA COROLLE : à face interne violette (RHS N77D) avec des nervures violettes (RHS N78A) modérément marquées et du jaune vers la base; face externe violette (RHS N78D).

Origine génétique: 'Sunrekoroho' est issue d'une pollinisation contrôlée de la variété exclusive 'TP-1' par la variété exclusive 'TC-R', effectuée en juillet 2007 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Les graines ainsi obtenues ont été semées, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En mars 2008, un sujet a été sélectionné en milieu contrôlé par le sélectionneur à Higashiomi. Ce sujet a été bouturé, et les boutures ont été cultivées en pots de mai à septembre 2008. Au terme de cet essai, la nouvelle variété a été jugée distincte de toute autre variété et appelée 'Sunrekoroho'.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sunrekoroho' ont été réalisés en serre de polyéthylène au printemps 2011 à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 29 avril dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 8 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sunrekoroho'

	'Sunrekoroho'	'Dancatpink' ^{1*}
<i>Longueur des entre-nœuds (cm)</i>		
moyenne	3,4	2,9
écart-type	0,35	0,38
<i>Couleur du lobe supérieur de la corolle (RHS)</i>		
face interne - principale	N81A, passant à N81B-C sur la marge	76B
face interne - secondaire	NN155C	S/O
face externe	bande N78A passant à N78C et NN155C vers le tube	76A-B
<i>Couleur du tube de la corolle (RHS)</i>		
face externe	N78D	76B

*variété de référence



Torénia: 'Sunrekoroho' (gauche) avec la variété de référence 'Dancatpink' (droite)



Torézia: 'Sunrekoroho' (gauche) avec la variété de référence 'Dancatpink' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

VERVEINE

VERVEINE
(*Verbena ×hybrida*)

Dénomination proposée: 'AKIV571-1'
Nom commercial: Superbena Royal Chambray
Numéro de la demande: 10-6874
Date de la demande: 2010/02/25
Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Akiko Takahashi, Plant 21 LLC, Shiga (Japon)

Variétés de référence: 'KLEVP06349' (Fuego Denim Blue) et 'AKIV572-1' (Superbena Royale Silverdust)

Sommaire: 'AKIV571-1' donne une plante plus étroite que 'KLEVP06349'. La tige est n'est pas anthocyanée ou l'est très faiblement à faiblement chez 'AKIV571-1', tandis qu'elle est moyennement anthocyanée chez 'KLEVP06349'. Les feuilles sont plus courtes et plus étroites chez 'AKIV571-1' que chez 'KLEVP06349'. L'inflorescence et la corolle sont de plus petit diamètre chez 'AKIV571-1' que chez 'KLEVP06349'. Le dessus des lobes de la corolle est d'un violet-bleu plus foncé chez 'AKIV571-1' que chez 'AKIV572-1'.

Description:

PLANTE : semi-dressée à rampante.

TIGE : à tiers médian non anthocyané à faiblement anthocyané.

FEUILLES : ovées, lobées, à base tronquée, à marge crénelée; dessus vert moyen, non anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.

CALICE : anthocyané sur les dents seulement.

POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité violette.

LOBES DE LA COROLLE : non tangents, à axe longitudinal droit à recourbé, à marge faiblement ondulée; dessus unicolore, uniformément violet (RHS N87A-B) à l'ouverture, violet-bleu (RHS N88B) au plein épanouissement, virant au bleu-violet à bleu-violet clair (RHS 92A-B) avec le temps; couleur perdant fortement son éclat avec le temps.

ŒIL DE LA COROLLE : blanc avec du violet à la base, de grandeur moyenne.

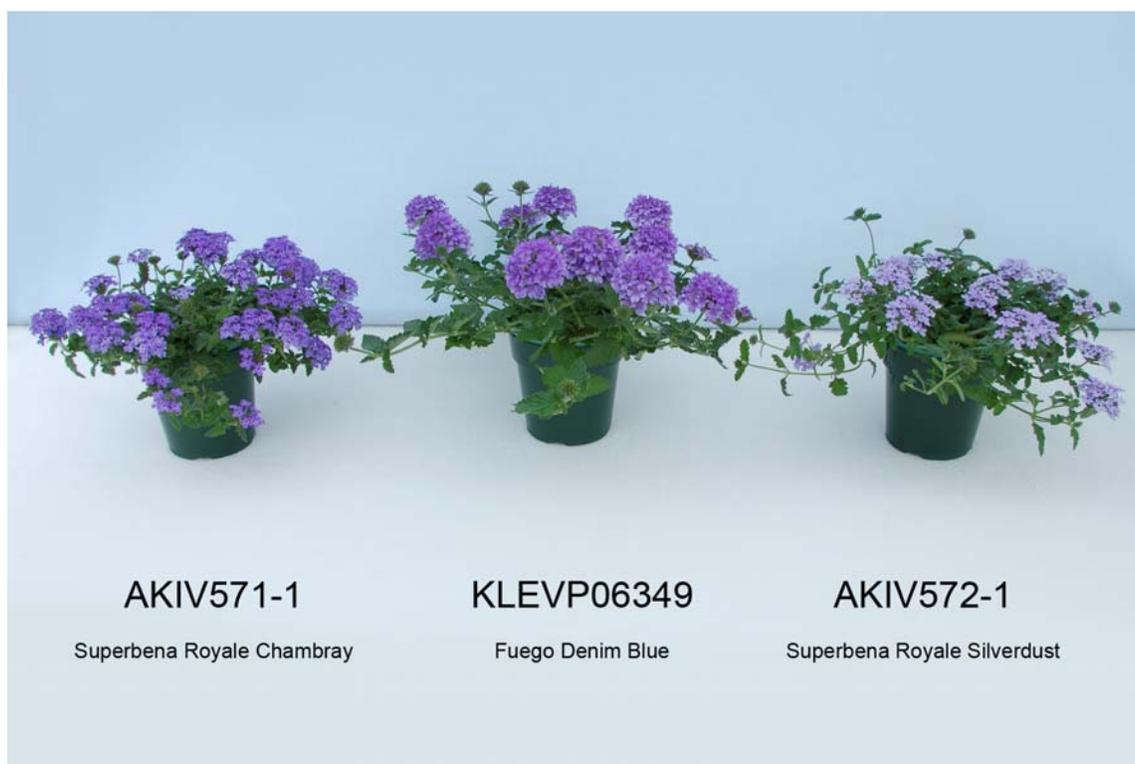
Origine génétique: 'AKIV571-1' est issue d'un croisement contrôlé réalisé le 14 mai 2007, à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Le parent femelle était le semis exclusif 07V424-03, tandis que le parent mâle était un semis non identifié provenant de la variété multipliée par graines 'Nioimurasaki'. Le 11 juin 2008, à Bonsall, en Californie, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour son mode de ramification intéressant, son port et sa résistance aux maladies. La nouvelle variété a été multipliée pour la première fois par bouturage, le 12 juin 2008, à Bonsall.

Épreuves et essais: Les essais de 'AKIV571-1' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 2 mai dans des pots peu profonds de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 23 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'AKIV571-1'

	'AKIV571-1'	'KLEVP06349'*	'AKIV572-1'*
<i>Largeur de la plante (cm)</i>			
moyenne	46,5	69,7	47,7
écart-type	2,69	4,54	4,08
<i>Longueur des feuilles (mm)</i>			
moyenne	36,3	50,8	40,8
écart-type	2,87	3,52	2,04

<i>Largeur des feuilles (mm)</i>			
moyenne	22,2	34,4	18,9
écart-type	1,75	2,95	1,91
<i>Diamètre de l'inflorescence (cm)</i>			
moyenne	4,2	6,4	4,9
écart-type	0,15	0,26	0,39
<i>Diamètre de la corolle (mm)</i>			
moyenne	15,1	21,0	15,6
écart-type	1,20	0,67	1,17
<i>Couleur du dessus de la corolle (RHS)</i>			
à l'ouverture	N87A-B	N87B	N88C
au plein épanouissement	N88B, virant au 92A-B	N88C	N88D, virant au 91B
*variétés de référence			



Verveine: 'AKIV571-1' (gauche) avec les variétés de référence 'KLEVP06349' (centre) et 'AKIV572-1' (droite)



Verveine: 'AKIV571-1' (gauche) avec les variétés de référence 'KLEVP06349' (centre) et 'AKIV572-1' (droite)



Verveine: 'AKIV571-1' (gauche) avec les variétés de référence 'KLEVP06349' (centre) et 'AKIV572-1' (droite)

Dénomination proposée: 'AKIV572-1'
Nom commercial: Superbena Royale Silverdust
Numéro de la demande: 10-6875
Date de la demande: 2010/02/25
Requérant: Plant 21 LLC, Bonsall, Californie (États-Unis)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Akiko Takahashi, Plant 21 LLC, Shiga (Japon)

Variétés de référence: 'KLEVP06349' (Fuego Denim Blue) et 'AKIV571-1' (Superbena Royal Chambray)

Sommaire: 'AKIV572-1' donne une plante plus étroite que 'KLEVP06349'. La tige est faiblement anthocyanée chez 'AKIV572-1', tandis qu'elle est moyennement anthocyanée chez 'KLEVP06349'. Les feuilles sont plus courtes et plus étroites chez 'AKIV572-1' que chez 'KLEVP06349'. L'inflorescence et la corolle sont de plus petit diamètre chez 'AKIV572-1' que chez 'KLEVP06349'. Le dessus de la corolle est violet-bleu chez 'AKIV572-1', alors qu'il est d'un violet-bleu plus foncé chez les variétés de référence.

Description:

PLANTE : semi-dressée à rampante.

TIGE : à tiers médian faiblement anthocyané.

FEUILLES : ovées, non découpées, à base cunéiforme, à marge crénelée; dessus vert moyen, non anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.

CALICE : anthocyané dans sa partie supérieure.

POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité violette.

LOBES DE LA COROLLE : non tangents, à axe longitudinal droit, à marge faiblement ondulée; dessus unicolore, uniformément violet-bleu (RHS N88C) à l'ouverture, violet-bleu plus clair (RHS N88D) au plein épanouissement, virant au bleu-violet clair (RHS 91B) avec le temps; couleur perdant fortement son éclat avec le temps.

ŒIL DE LA COROLLE : rose blanchâtre, de grandeur moyenne.

Origine génétique: 'AKIV572-1' est issue d'un croisement contrôlé réalisé le 20 mai 2007, à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Le parent femelle était le semis exclusif 07V424-03, tandis que le parent mâle était un semis non identifié provenant de la variété multipliée par graines 'Nioimurasaki'. Le 11 juin 2008, à Bonsall, en Californie, un sujet a été sélectionné parmi la descendance pour son mode de ramification intéressant, son port et sa résistance aux maladies. La nouvelle variété a été multipliée pour la première fois par bouturage, le 12 juin 2008, à Bonsall.

Épreuves et essais: Les essais de 'AKIV572-1' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 3 mai dans des pots peu profonds de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 22 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'AKIV572-1'

	'AKIV572-1'	'KLEVP06349'*	'AKIV571-1''*
<i>Largeur de la plante (cm)</i>			
moyenne	47,7	69,7	46,5
écart-type	4,08	4,54	2,69
<i>Longueur des feuilles (mm)</i>			
moyenne	40,8	50,8	36,3
écart-type	2,04	3,52	2,87
<i>Largeur des feuilles (mm)</i>			
moyenne	18,9	34,4	22,2
écart-type	1,91	2,95	1,75
<i>Diamètre de l'inflorescence (cm)</i>			
moyenne	4,9	6,4	4,2
écart-type	0,39	0,26	0,15

Diamètre de la corolle (mm)

moyenne	15,6	21,0	15,1
écart-type	1,17	0,67	1,20

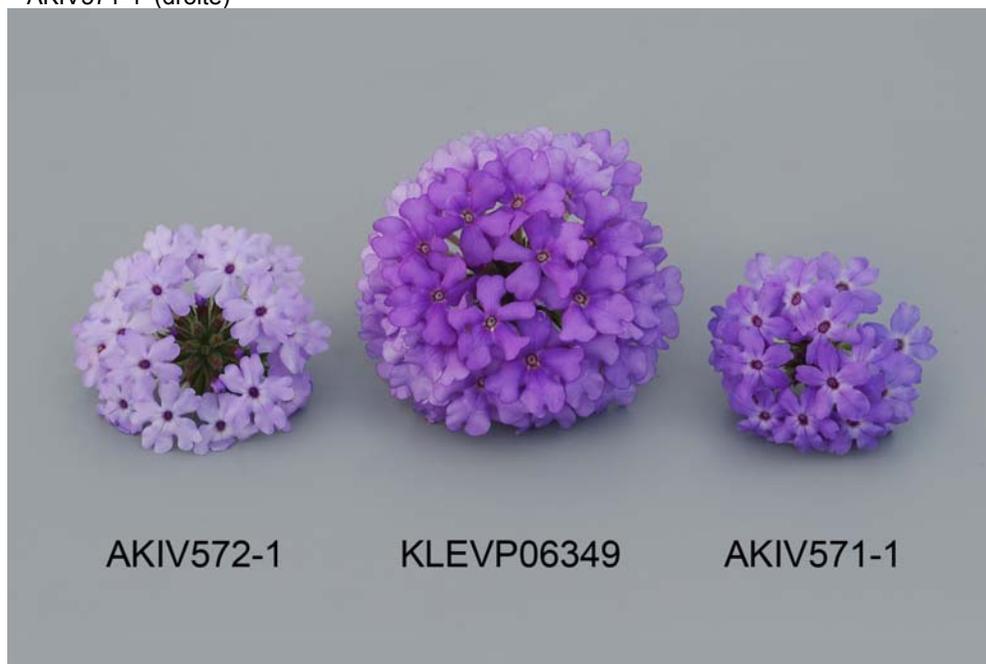
Couleur du dessus de la corolle (RHS)

à l'ouverture	N88C	N87B	N87A-B
au plein épanouissement	N88D, virant au 91B	N88C	N88B, virant au 92A-B

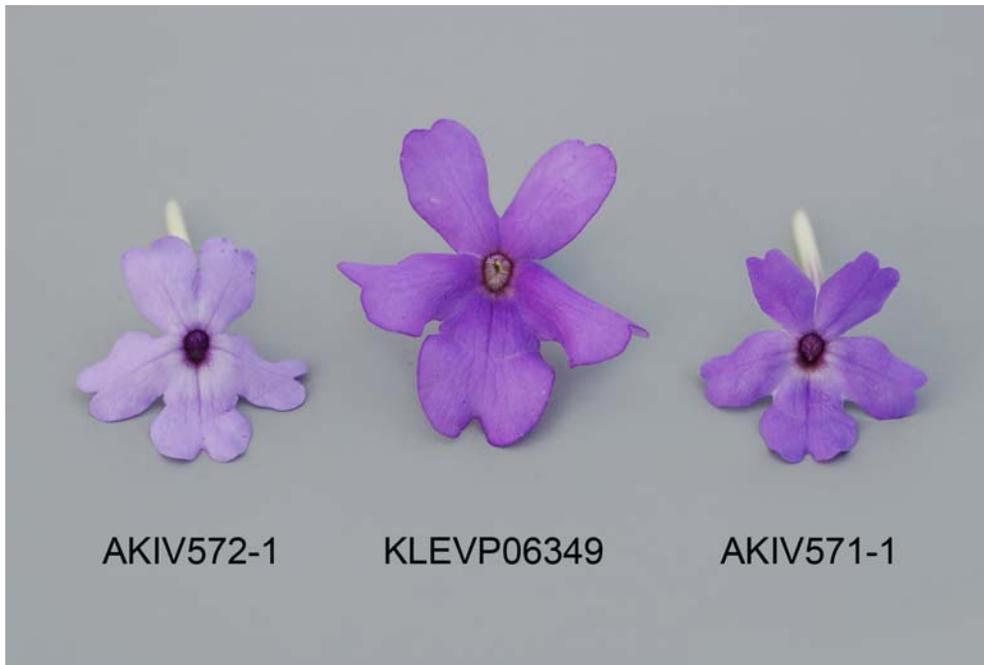
*variétés de référence



Verveine: 'AKIV572-1' (gauche) avec les variétés de référence 'KLEVP06349' (centre) et 'AKIV571-1' (droite)



Verveine: 'AKIV572-1' (gauche) avec les variétés de référence 'KLEVP06349' (centre) et 'AKIV571-1' (droite)



Verveine: 'AKIV572-1' (gauche) avec les variétés de référence 'KLEVP06349' (centre) et 'AKIV571-1' (droite)

Dénomination proposée: 'Apricena'
Nom commercial: Magelana Peach
Numéro de la demande: 10-6830
Date de la demande: 2010/02/09
Requérant: Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada: BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur: Henricus G.W. Stemkens, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Lan Peachy' (Lanai Peach)

Sommaire: 'Apricena' donne une plante plus étroite que 'Lan Peachy'. Le limbe des feuilles est découpé chez 'Apricena', alors qu'il ne l'est pas chez 'Lan Peachy'. La corolle est de plus petit diamètre chez 'Apricena' que chez 'Lan Peachy'. Le dessus du calice est anthocyané chez 'Apricena', tandis qu'il ne l'est pas chez 'Lan Peachy'. L'extrémité des poils dépassant du tube de la corolle est blanche chez 'Apricena', alors qu'elle est vert clair à jaune chez 'Lan Peachy'.

Description:

PLANTE : rampante.

TIGE : à tiers médian non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

FEUILLES : ovées, découpées, à marge crénelée; dessus vert clair à vert moyen, non anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement obové.

CALICE : anthocyané dans sa partie supérieure.

POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité blanche.

LOBES DE LA COROLLE : chevauchants, à axe longitudinal incurvé, à marge moyennement ondulée; dessus unicolore, uniformément rouge-orange à rose-rouge clair (RHS 41C-D) à l'ouverture, rose-rouge clair (RHS 36A) avec du rose-orange (RHS 33D) le long de la marge au plein épanouissement, virant au rose-orange plus clair (RHS 29D) avec l'âge; couleur perdant modérément son éclat avec le temps.

ŒIL DE LA COROLLE : rose, petit.

Origine génétique: 'Apricena' est issue d'une pollinisation libre de la variété exclusive E0735-4, à fleurs rouges, par un parent mêle inconnu, réalisée en juillet 2003 à Enkhuizen, aux Pays-Bas. En février 2004, les graines ainsi obtenues ont été recueillies et semées en serre à Enkhuizen. En août 2004, un semis a été sélectionné parmi la descendance pour la couleur inédite de ses fleurs, sa floraison hâtive et continue et son mode de ramification intéressant.

Épreuves et essais: Les essais de 'Apricena' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 2 mai dans des pots peu profonds de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 21 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Apricena'

	'Apricena'	'Lan Peachy'*
<i>Largeur de la plante (cm)</i>		
moyenne	39,2	49,3
écart-type	5,74	4,91
<i>Diamètre de la corolle (mm)</i>		
moyenne	15,4	18,7
écart-type	0,99	1,06

*variété de référence



Verveine: 'Apricena' (gauche) avec la variété de référence 'Lan Peachy' (droite)



Verveine: 'Apricena' (gauche) avec la variété de référence 'Lan Peachy' (droite)



Verveine: 'Apricena' (gauche) avec la variété de référence 'Lan Peachy' (droite)

Dénomination proposée:	'Balazvelu'
Nom commercial:	Aztec Blue Velvet
Numéro de la demande:	10-6917
Date de la demande:	2010/04/06
Requérant:	Ball Horticultural Company, West Chicago, Illinois (États-Unis)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Leslie Heffron, Arroyo Grande, Californie (États-Unis)

Variété de référence: 'Lan Depur' (Lanai Deep Purple)

Sommaire: 'Balazvelu' donne une plante dressée, tandis que 'Lan Depur' donne une plante semi-dressée. La plante est en outre plus courte et plus étroite chez 'Balazvelu' que chez 'Lan Depur'. Au plein épanouissement, le dessus de la corolle est violet foncé chez 'Balazvelu', alors qu'il est violet-bleu avec du violet foncé à la base chez 'Lan Depur'. L'œil de la corolle est jaune-vert et de grandeur moyenne chez 'Balazvelu', alors qu'il est violet et petit chez 'Lan Depur'.

Description:

PLANTE : dressée.

TIGE : à tiers médian faiblement anthocyané.

FEUILLES : ovées, non découpées, à marge crénelée; dessus vert moyen, non anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.

CALICE : anthocyané sur les dents seulement.

POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité vert blanchâtre avec une tache violette.

LOBES DE LA COROLLE : les uns tangents et les autres chevauchants, à axe longitudinal incurvé, à marge moyennement ondulée; dessus unicolore, uniformément violet (plus foncé que RHS 77A) à l'ouverture, violet foncé (RHS 83A) au plein épanouissement; couleur ne perdant pas son éclat avec le temps.

ŒIL DE LA COROLLE : jaune-vert, de grandeur moyenne.

Origine génétique: 'Balazvelu' est issue d'une autopolinisation réalisée en mars 2006 à Arroyo Grande, en Californie. Le parent était la sélection exclusive 2886-2, à fleurs violet foncé sans œil, à feuillage vert foncé et à port rampant modérément vigoureux. La sélection initiale a eu lieu en novembre 2006. La nouvelle variété a été sélectionnée pour son port, ses grandes inflorescences et la couleur de ses fleurs.

Épreuves et essais: Les essais de 'Balazvelu' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 3 mai dans des pots peu profonds de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 22 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

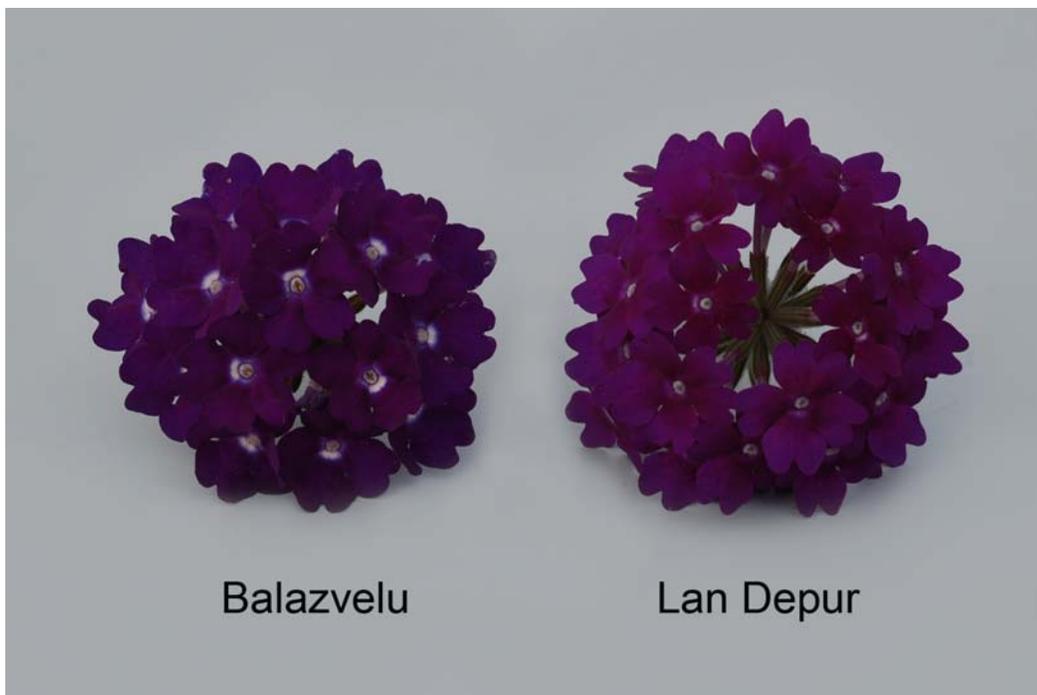
Tableau de comparaison pour 'Balazvelu'

	'Balazvelu'	'Lan Depur'*
<i>Hauteur de la plante (cm)</i>		
moyenne	15,6	22,8
écart-type	1,85	2,38
<i>Largeur de la plante (cm)</i>		
moyenne	29,8	55,4
écart-type	3,32	5,61
<i>Couleur du dessus de la corolle (RHS)</i>		
à l'ouverture	plus foncé que 77A	N77A
au plein épanouissement	83A	plus bleu que N81A, avec du N79B à la base

*variété de référence



Verveine: 'Balazvelu' (gauche) avec la variété de référence 'Lan Depur' (droite)



Verveine: 'Balazvelu' (gauche) avec la variété de référence 'Lan Depur' (droite)



Verveine: 'Balazvelu' (gauche) avec la variété de référence 'Lan Depur' (droite)

Dénomination proposée:	'Flagdena'
Nom commercial:	Lanai Twister Pink
Numéro de la demande:	10-6831
Date de la demande:	2010/02/09
Requérant:	Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Henricus G.W. Stemkens, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'AKIV344-01' (Superbena Pink Parfait)

Sommaire: 'Flagdena' donne une plante plus étroite que 'AKIV344-01'. Le limbe des feuilles est plus étroit chez 'Flagdena' que chez 'AKIV344-01'. La marge des feuilles est dentée chez 'Flagdena', alors qu'elle est crénelée chez 'AKIV344-01'. L'inflorescence est de plus petit diamètre chez 'Flagdena' que chez 'AKIV344-01'. L'extrémité des poils dépassant du tube de la corolle est blanche chez 'Flagdena', tandis qu'elle est violette chez 'AKIV344-01'. Chez 'Flagdena', les lobes inférieurs de la corolle sont blancs, et les lobes supérieurs sont rouge-violet strié de blanc, tandis que chez 'AKIV344-01' les lobes inférieurs et supérieurs sont violets avec du rose-bleu à la base.

Description:

PLANTE : semi-dressée.

TIGE : à tiers médian non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

FEUILLES : les unes lancéolées et les autres ovées, non découpées, à marge dentée; dessus vert moyen, non anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.

CALICE : non anthocyané.

POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité blanche.

LOBES DE LA COROLLE : non tangents, à axe longitudinal incurvé, à marge faiblement ondulée; dessus bicolore, blanc (RHS NN155D) avec du rouge-violet (RHS 58C) à la marge à l'ouverture, blanc (RHS NN155D) au plein épanouissement; pétales supérieurs avec couleur secondaire rouge-violet (RHS 58B) strié de blanc (RHS NN155D) à l'ouverture et avec couleur secondaire rouge-violet plus clair (RHS 58C) strié de blanc (RHS NN155D) au plein épanouissement; pétales

inférieurs sans couleur secondaire, mais de couleur principale devenant plus claire vers la base; couleur perdant peu de son éclat avec le temps.

ŒIL DE LA COROLLE : blanc, petit.

Origine génétique: 'Flagdena' est issue d'une pollinisation libre du semis exclusif G0549-1, à fleurs blanches, par un parent mâle inconnu, réalisée à l'été 2004 à Enkhuizen, aux Pays-Bas. En février 2005, les graines ainsi obtenues ont été recueillies et semées en serre à Enkhuizen. En août 2005, un semis a été sélectionné parmi la descendance pour la couleur inédite de ses fleurs, son mode de ramification intéressant et sa floraison hâtive.

Épreuves et essais: Les essais de 'Flagdena' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 2 mai dans des pots peu profonds de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 21 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Flagdena'

	'Flagdena'	'AKIV344-01'*
<i>Largeur de la plante (cm)</i>		
moyenne	47,7	58,5
écart-type	1,97	7,26
<i>Largeur du limbe des feuilles (cm)</i>		
moyenne	24,8	38,6
écart-type	2,10	2,01
<i>Diamètre de l'inflorescence (cm)</i>		
moyenne	5,5	6,8
écart-type	1,31	0,26
<i>Couleur du dessus de la corolle (RHS)</i>		
à l'ouverture - principale	NN155D, 58C à la marge	62C, N74B-C à la base
à l'ouverture - secondaire	58B strié de NN155D	S/O
au plein épanouissement - principale	NN155D	75C-D, virant au NN155D, N74C-D à la base
au plein épanouissement - secondaire	58C strié de NN155D	S/O
*variété de référence		



Verveine: 'Flagdena' (gauche) avec la variété de référence 'AKIV344-01' (droite)



Verveine: 'Flagdena' (gauche) avec la variété de référence 'AKIV344-01' (droite)

Dénomination proposée:	'Plufrena'
Nom commercial:	Magelana Plum Frost
Numéro de la demande:	10-6832
Date de la demande:	2010/02/09
Requérant:	Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Henricus G.W. Stemkens, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variété de référence: 'Suntapisofpi' (Tapien Plum Frost)

Sommaire: Les feuilles sont plus longues et plus larges chez 'Plufrena' que chez 'Suntapisofpi'. Elles sont en outre lobées chez 'Plufrena', tandis qu'elles sont découpées chez 'Suntapisofpi'. Le limbe des feuilles est très faiblement à faiblement anthocyané chez 'Plufrena', alors qu'il n'est pas anthocyané chez 'Suntapisofpi'. La marge de la corolle est moyennement ondulée chez 'Plufrena', alors qu'elle n'est pas ondulée ou est très faiblement ondulée chez 'Suntapisofpi'. Au plein épanouissement, la corolle est d'un rouge-violet devenant moins vif vers la base chez 'Plufrena', tandis qu'elle est violette à rose-bleu avec du rose-bleu plus clair à la base chez 'Suntapisofpi'.

Description:

PLANTE : rampante.

TIGE : à tiers médian non anthocyané à faiblement anthocyané.

FEUILLES : ovées, lobées, à marge dentée en scie; dessus vert clair à vert moyen, très faiblement à faiblement anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.

CALICE : anthocyané sur les dents seulement.

POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité blanche à vert clair.

LOBES DE LA COROLLE : tangents, à axe longitudinal incurvé, à marge moyennement ondulée; dessus unicolore, avec couleur en dégradé devenant plus claire vers la base, violet (RHS 61B) devenant moins vif vers la base à l'ouverture, rouge-violet (RHS 60D) devenant moins vif vers la base au plein épanouissement; couleur perdant peu de son éclat avec le temps.

ŒIL DE LA COROLLE : vert blanchâtre à rose, de grandeur moyenne.

Origine génétique: 'Plufrena' est issue d'une pollinisation croisée du semis exclusif E0723-6, à fleurs violettes, par le semis exclusif G1368-1, à fleurs rose intense, réalisée en juillet 2004 à Enkhuizen, aux Pays-Bas. En février 2005, les graines ainsi obtenues ont été recueillies et semées en serre à Enkhuizen. En août 2005, un semis a été sélectionné parmi la descendance pour sa floraison hâtive, la couleur inédite de ses fleurs, son port compact, son mode de ramification et sa bonne performance à l'extérieur.

Épreuves et essais: Les essais de 'Plufrena' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 3 mai dans des pots peu profonds de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 21 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

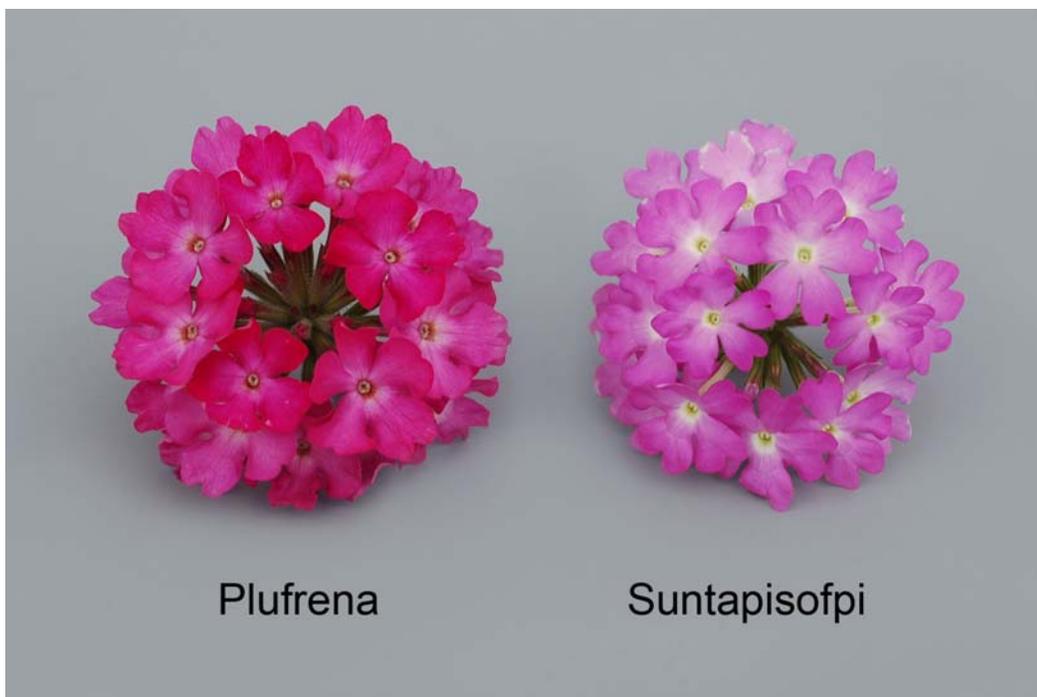
Tableau de comparaison pour 'Plufrena'

	'Plufrena'	'Suntapisofpi'*
<i>Longueur des feuilles (mm)</i>		
moyenne	39,4	27,8
écart-type	3,03	3,82
<i>Largeur du limbe des feuilles (mm)</i>		
moyenne	26,1	18,4
écart-type	1,60	2,80
<i>Couleur du dessus de la corolle (RHS)</i>		
à l'ouverture	61B, moins vif vers la base	N74B à la marge, N74D vers la base
au plein épanouissement	60D, moins vif vers la base	N74B-C à la marge, N74D vers la base

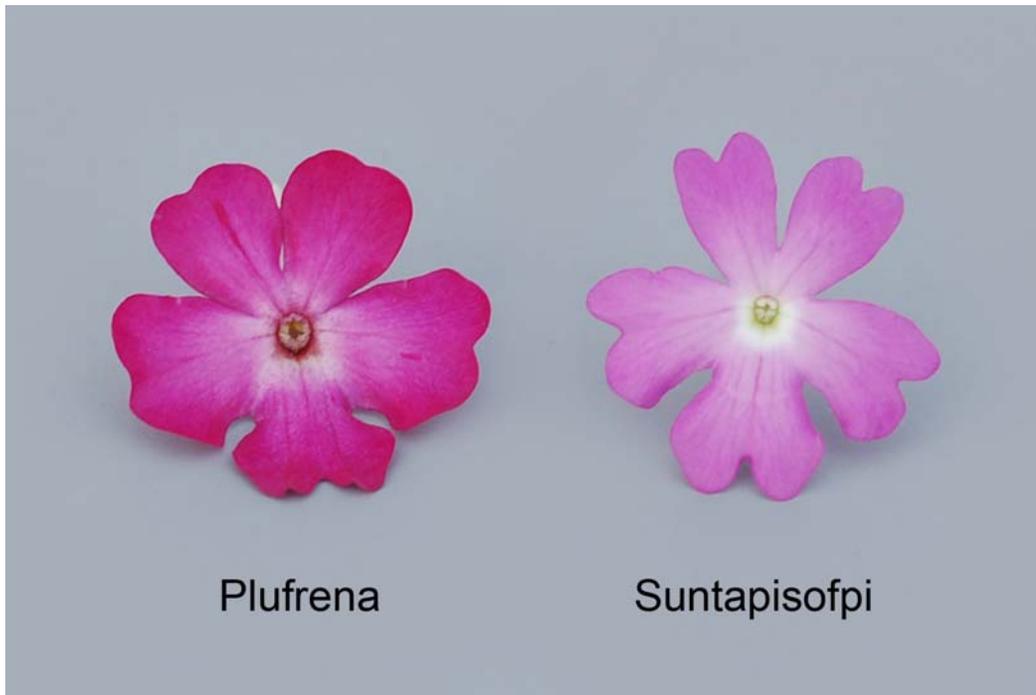
*variété de référence



Verveine: 'Plufrena' (gauche) avec la variété de référence 'Suntapisofpi' (droite)



Verveine: 'Plufrena' (gauche) avec la variété de référence 'Suntapisofpi' (droite)



Verveine: 'Plufrena' (gauche) avec la variété de référence 'Suntapisofpi' (droite)

Dénomination proposée:	'Puwydena'
Nom commercial:	Magelana Purple w/Eye
Numéro de la demande:	10-6833
Date de la demande:	2010/02/09
Requérant:	Syngenta Crop Protection AG, Basel (Suisse)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Henricus G.W. Stemkens, Syngenta Seeds B.V., Enkhuizen (Pays-Bas)

Variétés de référence: 'Balazmapurp' (Aztec Purple Magic) et 'Veralena Violet'

Sommaire: 'Puwydena' donne une plante plus étroite que 'Veralena Violet'. La tige n'est pas anthocyanée ou l'est très faiblement chez 'Puwydena', alors qu'elle est moyennement anthocyanée chez 'Veralena Violet'. Les feuilles sont plus longues et plus larges chez 'Puwydena' que chez 'Balazmapurp'. Le dessus du limbe des feuilles est vert clair à vert moyen chez 'Puwydena', tandis qu'il est vert foncé chez 'Balazmapurp'. Le dessus de la corolle est d'un violet plus foncé chez 'Puwydena' que chez 'Balazmapurp'. L'œil de la corolle est vert blanchâtre chez 'Puwydena', tandis qu'il est blanc et violet chez 'Veralena Violet'.

Description:

PLANTE : rampante.

TIGE : à tiers médian non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

FEUILLES : losangiques, découpées, à marge dentée en scie; dessus vert clair à vert moyen, non anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.

CALICE : anthocyané sur les dents seulement.

POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité violet-gris.

LOBES DE LA COROLLE : tangents, à axe longitudinal incurvé à droit, à marge faiblement ondulée; dessus unicolore, uniformément violet (plus intense que RHS N81A); couleur perdant peu de son éclat avec le temps.

ŒIL DE LA COROLLE : vert blanchâtre, de grandeur moyenne.

Origine génétique: 'Puwydena' est issue d'une pollinisation croisée du semis exclusif G1031-1, à fleurs violettes, par le semis exclusif G0997-3, à fleurs roses, réalisée en juillet 2005 à Enkhuizen, aux Pays-Bas. En février 2006, les graines ainsi obtenues ont été recueillies et semées en serre à Enkhuizen. En août 2006, un semis a été sélectionné parmi la descendance pour sa floraison hâtive, la couleur inédite et l'aspect de ses fleurs et son mode de ramification.

Épreuves et essais: Les essais de 'Puwydena' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 3 mai dans des pots peu profonds de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 21 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

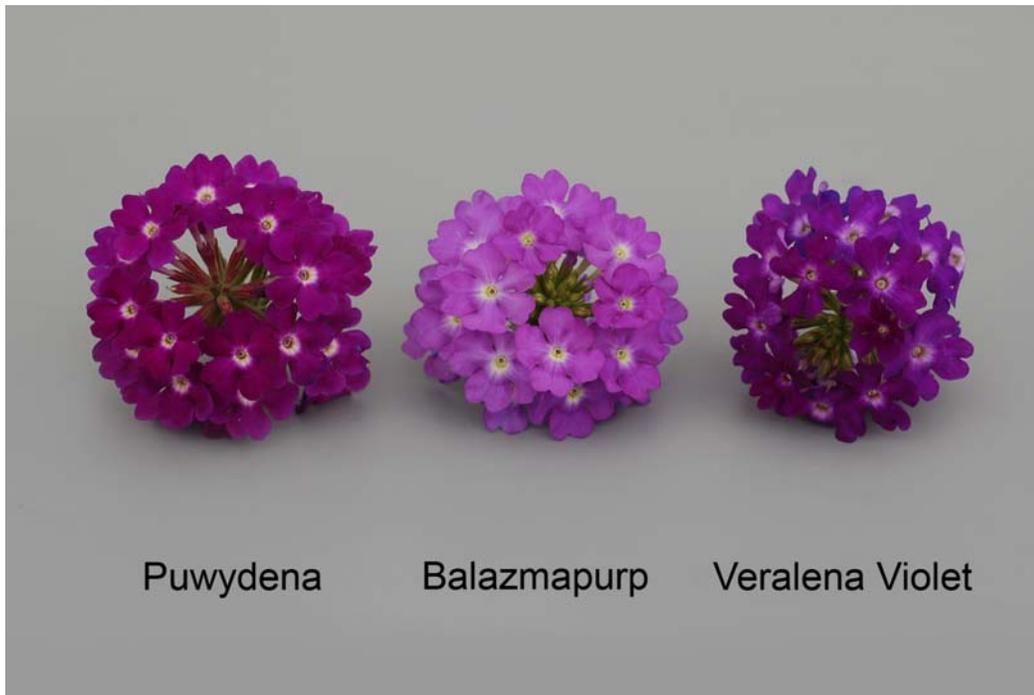
Tableau de comparaison pour 'Puwydena'

	'Puwydena'	'Balazmapurp'*	'Veralena Violet**
<i>Largeur de la plante (cm)</i>			
moyenne	37,7	38,6	48,2
écart-type	3,98	2,66	3,01
<i>Longueur des feuilles (mm)</i>			
moyenne	33,9	22,7	27,3
écart-type	4,75	1,95	2,63
<i>Largeur du limbe des feuilles (mm)</i>			
moyenne	22,8	16,6	22,0
écart-type	3,46	1,65	2,00
<i>Couleur du dessus de la corolle (RHS)</i>			
au plein épanouissement	plus foncé que N81A	N81B avec du N82B-C vers la base	plus foncé que N81A

*variétés de référence



Verveine: 'Puwydena' (gauche) avec les variétés de référence 'Balazmapurp' (centre) et 'Veralena Violet' (droite)



Verveine: 'Puwydena' (gauche) avec les variétés de référence 'Balazmapurp' (centre) et 'Veralena Violet' (droite)

Dénomination proposée:	'Sunmarikaisu'
Nom commercial:	Temari Patio Red
Numéro de la demande:	10-6863
Date de la demande:	2010/02/25
Requérant:	Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Takeshi Kanaya, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon)

Variété de référence: 'Sunmarired' (Temari Red)

Sommaire: *'Sunmarikaisu' donne une plante plus large que 'Sunmarired'. Les feuilles sont plus courtes et plus étroites chez 'Sunmarikaisu' que chez 'Sunmarired'. L'inflorescence est de plus petit diamètre chez 'Sunmarikaisu' que chez 'Sunmarired'. Les lobes de la corolle sont espacés chez 'Sunmarikaisu', alors qu'ils sont tangents chez 'Sunmarired'. Le dessus de la corolle est d'un rouge légèrement plus clair chez 'Sunmarikaisu' que chez 'Sunmarired'. La corolle présente un très petit œil jaune-vert chez 'Sunmarikaisu', alors qu'elle ne présente aucun œil chez 'Sunmarired'.*

Description:

PLANTE : rampante.

TIGE : à tiers médian non anthocyané à faiblement anthocyané.

FEUILLES : les unes lancéolées et les autres ovées, non découpées, à marge dentée à dentée en scie; dessus vert moyen, non anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.

CALICE : non anthocyané.

POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité blanc et rose.

LOBES DE LA COROLLE : espacés, à axe longitudinal droit, à marge non ondulée ou très faiblement ondulée; dessus unicolore, avec couleur en dégradé devenant plus claire vers le sommet, rouge (plus orange que RHS 45B); couleur ne perdant pas son éclat avec le temps.

ŒIL DE LA COROLLE : jaune-vert, très petit.

Origine génétique: 'Sunmarikaisu' est issue d'une pollinisation contrôlée de la variété exclusive VW279 par la variété exclusive VW336, réalisée en 2004 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Les graines ainsi obtenues ont été mises à germer, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En octobre 2005, un des sujets a été sélectionné par le sélectionneur et bouturé. Les sujets ainsi obtenus ont fait l'objet d'essais en pots en 2006. La nouvelle variété a été nommée 'Sunmarikaisu'.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sunmarikaisu' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 2 mai dans des pots peu profonds de 15 cm. Les observations et mesures ont été faites le 14 juin chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

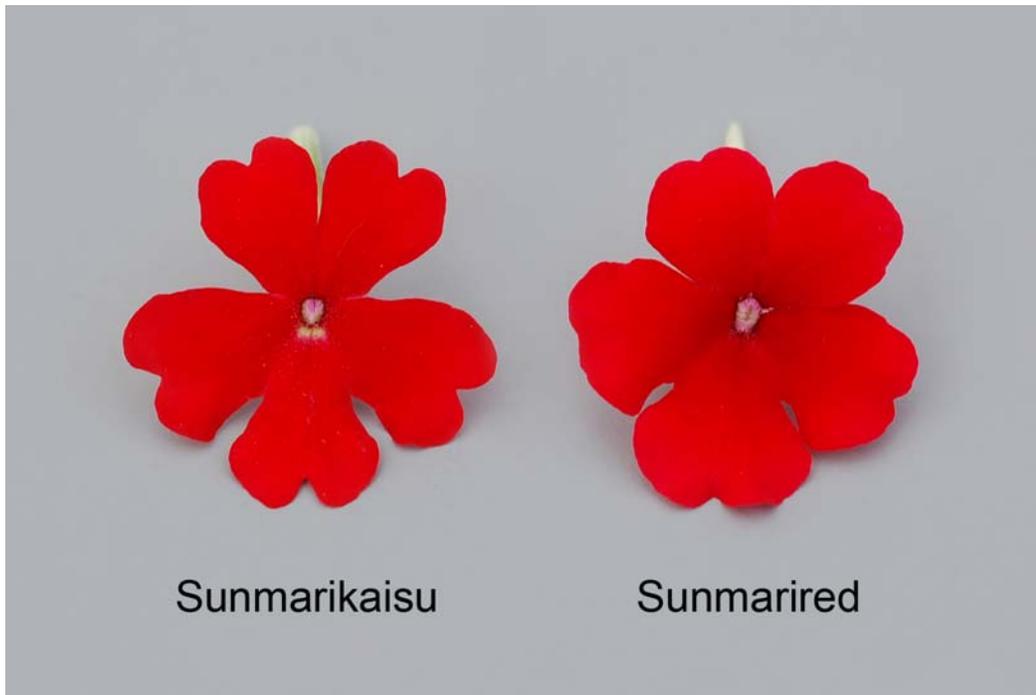
Tableau de comparaison pour 'Sunmarikaisu'

	'Sunmarikaisu'	'Sunmarired**'
<i>Largeur de la plante (cm)</i>		
moyenne	51,1	42,6
écart-type	4,99	1,85
<i>Longueur des feuilles (mm)</i>		
moyenne	46,0	52,0
écart-type	4,14	7,48
<i>Largeur du limbe des feuilles (mm)</i>		
moyenne	22,6	29,4
écart-type	2,22	2,63
<i>Diamètre de l'inflorescence (cm)</i>		
moyenne	5,7	6,5
écart-type	0,19	0,27
<i>Couleur du dessus de la corolle (RHS)</i>		
au plein épanouissement	plus orange que 45B, 45B à la base	46C, avec du 45A à la base

*variété de référence



Verveine: 'Sunmarikaisu' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmarired' (droite)



Verveine: 'Sunmarikaisu' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmarired' (droite)

Dénomination proposée:	'Sunmarimuco'
Nom commercial:	Temari Violet
Numéro de la demande:	09-6575
Date de la demande:	2009/03/25
Requérant:	Suntory Flowers Limited, Tokyo (Japon)
Mandataire au Canada:	BioFlora Inc., St. Thomas (Ontario)
Sélectionneur:	Takeshi Kanaya, Suntory Flowers Limited, Shiga (Japon) Tomoya Misato, Suntory Flowers Limited (Japon)

Variété de référence: 'Sunmaricomu' (Temari Magenta)

Sommaire: *'Sunmarimuco' donne une plante plus large que 'Sunmaricomu'. L'inflorescence est de plus petit diamètre chez 'Sunmarimuco' que chez 'Sunmaricomu'. À l'ouverture, le dessus de la corolle est violet N78A chez 'Sunmarimuco', alors qu'il est violet 71A chez 'Sunmaricomu'. Au plein épanouissement, le dessus de la corolle est violet avec du violet plus bleu à la base chez 'Sunmarimuco', tandis qu'il est violet avec du violet rougeâtre à la base chez 'Sunmaricomu'.*

Description:

PLANTE : rampante.

TIGE : à tiers médian non anthocyané ou très faiblement anthocyané.

FEUILLES : ovées, non découpées, à marge crénelée; dessus vert moyen, non anthocyané.

INFLORESCENCE : à profil largement ové.

CALICE : non anthocyané.

POILS DÉPASSANT DU TUBE DE LA COROLLE : à extrémité blanche.

LOBES DE LA COROLLE : espacés à tangents, à axe longitudinal droit, à marge non ondulée ou très faiblement ondulée; dessus unicolore, avec couleur en dégradé devenant plus claire vers le sommet, violet (RHS N78A) avec du violet plus bleu (RHS N82A) à la base, devenant violet plus clair (RHS N78B-C) avec le temps; couleur perdant peu de son éclat avec le temps.

OEIL DE LA COROLLE : vert blanchâtre, petit à moyen.

Origine génétique: 'Sunmarimuco' est issue d'une pollinisation contrôlée de la variété exclusive 00-24 par la variété exclusive 00-21, réalisée en 2005 à Higashiomi, dans la préfecture de Shiga, au Japon. Les graines ainsi obtenues ont été mises à germer, et les semis ont été cultivés jusqu'à maturité. En octobre 2006, un des sujets a été sélectionné par le sélectionneur et bouturé. Les sujets ainsi obtenus ont fait l'objet d'essais en pots d'avril à novembre 2007.

Épreuves et essais: Les essais de 'Sunmarimuco' ont été réalisés en serre de polyéthylène à l'été 2011, à St. Thomas, en Ontario. Ils ont porté sur 15 sujets de chaque variété, obtenus de boutures racinées mises en terre le 8 juillet dans des pots de 11 cm. Les observations et mesures ont été faites le 15 août chez 10 sujets de chaque variété. Les couleurs ont été déterminées à l'aide du RHS Colour Chart de 2007.

Tableau de comparaison pour 'Sunmarimuco'

	'Sunmarimuco'	'Sunmaricomu'*
<i>Largeur de la plante (cm)</i>		
moyenne	58,9	40,3
écart-type	9,73	3,86
<i>Diamètre de l'inflorescence (cm)</i>		
moyenne	5,8	6,4
écart-type	0,29	0,51
<i>Couleur de la corolle (RHS)</i>		
à l'ouverture	N78A	71A, 61A à la base
au plein épanouissement	N78A, avec base N82A	N78A, avec base plus rouge que 71A

*variété de référence



Verveine: 'Sunmarimuco' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmaricomu' (droite)



Verveine: 'Sunmarimuco' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmaricomu' (droite)



Verveine: 'Sunmarimuco' (gauche) avec la variété de référence 'Sunmaricomu' (droite)



DEMANDES À L'ÉTUDE

VIGNE

VIGNE (*Vitis vinifera*)

Dénomination proposée: 'La Crescent'
Numéro de la demande: 04-4026
Date de la demande: 2004/02/11
Requérant: Regents of the University of Minnesota, St. Paul, Minnesota (États-Unis)
Mandataire au Canada: Variety Rights Management, Oxford Station (Ontario)
Sélectionneur: James J. Luby, University of Minnesota, St. Paul, Minnesota (États-Unis)
Peter Hemstad, University of Minnesota, Excelsior, Minnesota (États-Unis)

Variété de référence: 'Seyval Blanc'

Sommaire: *Les feuilles adultes de 'La Crescent' sont vert moyen, alors que celles de 'Seyval Blanc' sont vert foncé. Le sinus pétiolaire est plus ouvert chez 'La Crescent' que chez 'Seyval Blanc'. Le pétiole de 'La Crescent' est de longueur moyenne, tandis que celui de 'Seyval Blanc' est court. La grappe de 'La Crescent' est lâche à moyenne, alors que celle de 'Seyval Blanc' est dense à très dense. Le nombre de fruits par grappe est peu élevé chez 'La Crescent', alors qu'il est moyen chez 'Seyval Blanc'. Le fruit de 'La Crescent' est très court à court, ambré-jaune et moyennement pruiné, tandis que celui de 'Seyval Blanc' est court à moyen, jaune-vert et faiblement pruiné. 'La Crescent' arrive à maturité plus tôt que 'Seyval Blanc'. 'La Crescent' donne une vigne plus rustique que 'Seyval Blanc'.*

Description:

EXTRÉMITÉ DES POUSSSES : glabre ou portant des poils couchés ou dressés très clairsemés; pigmentation anthocyanique très faible à faible, disposée en rayures; sommet des pousses ouvert, avec des petites feuilles nettement séparées.

POUSSSES : dressées à semi-dressées; nœuds et entre-nœuds verts sur les deux côtés; bourgeons non anthocyanés ou très faiblement anthocyanés.

SARMENTS : circulaires à elliptiques en coupe transversale; surface striée, brun jaunâtre, sans lenticelles; nœuds et entre-nœuds glabres ou portant des poils dressés très clairsemés.

VRILLES : courtes, discontinues.

JEUNES FEUILLES : vertes sur le dessus, non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées; zone internervale glabre ou portant des poils dressés très clairsemés; nervures principales portant des poils couchés et dressés très clairsemés à clairsemés.

FEUILLES ADULTES : circulaires à pentagonales, de longueur moyenne, trilobées; limbe non ondulé près du pétiole, à profil plat à strié; dessus vert moyen, très faiblement à faiblement cloqué; dents rectilignes à convexes, courtes à moyennes par rapport à leur largeur basale; sinus pétiolaire très ouvert à ouvert, en forme de U; sinus latéraux supérieurs ouverts, en forme de V; nervures principales non anthocyanées ou très faiblement anthocyanées sur les deux faces; zone internervale et nervures principales du dessous du limbe portant des poils couchés très clairsemés à clairsemés; nervures principales du dessus du limbe portant des poils dressés très clairsemés à clairsemés; zone internervale du dessous du limbe portant des poils dressés clairsemés; nervures principales du dessous du limbe portant des poils dressés très clairsemés à clairsemés; pétiole de longueur moyenne, glabre ou portant des poils couchés et dressés très clairsemés.

FLEURS : hermaphrodites.

GRAPPE : de longueur moyenne, lâche à moyenne, de poids très faible à faible, comportant un petit nombre de fruits; pédoncule de longueur moyenne, faiblement à moyennement lignifié.

FRUITS : très courts à courts, de poids très faible à faible, de grosseur uniforme, globuleux, circulaires en coupe transversale; peau mince, uniformément ambré-jaune, moyennement pruinée; chair translucide, juteuse, moyennement ferme, à saveur neutre; pédicelle très court; fruit se séparant facilement du pédicelle; pépins présents, à hile de couleur visible.

CARACTÈRES AGRONOMIQUES : maturation hâtive à intermédiaire; vigne rustique.

QUALITÉ DU FRUIT : teneur en sucre élevée; teneur en acidité totale très élevée.

Origine génétique: Le cépage 'La Crescent' est issu d'un croisement réalisé en 1988 dans le cadre du programme d'amélioration de la vigne du Centre de recherche horticole de l'Université du Minnesota, dans le comté de Carver, au Minnesota, entre 'St. Pepin' et la sélection 'E.S. 6-8-25', elle-même issue d'un croisement entre l'espèce *Vitis riparia* et le cépage 'Muscat Hamburg'. Le semis de départ du cépage 'La Crescent' a été sélectionné en 1992 pour son port bien ramifié, ses grandes fleurs, sa capacité de fleurir en jours courts, sa vigueur, sa fiabilité de multiplication par bouturage et la stabilité de ses boutures. Les observations ont été faites jusqu'en 2002.

Épreuves et essais: Les épreuves et essais de 'La Crescent' ont été réalisés en 2010 et 2011 dans des vignobles de production de Saint-Paul-d'Abbotsford, au Québec. Les vignes ont été cultivées en rangs de 100 mètres espacés 2,5 mètres, avec un espacement de 1,2 mètre sur le rang.



Vigne: 'La Crescent' (gauche) avec la variété de référence 'Seyval Blanc' (droite)